## **Comptes rendus**

Objekttyp: BookReview

Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Band (Jahr): 50 (1986)

Heft 197-198

PDF erstellt am: 12.07.2024

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek* ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

### **COMPTES RENDUS**

# REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS D'ÉTUDES, MÉLANGES

Quaderni dell'Atlante Lessicale Toscano, I, 1983, éd. L. S. Olschki, Florence, 291 pages.

Dix ans après le début des travaux d'élaboration de l'Atlas lexical toscan (ALT), les Quaderni, qui avaient paru jusqu'alors sous forme de cahiers isolés (Saggio en 1973, Note sul Questionario en 1978) deviennent une publication périodique, ayant pour finalité de porter à la connaissance du public les problèmes, la progression, les résultats de l'équipe de travail, mais aussi de manière plus large, une réflexion axée sur le lexique des dialectes italiens, et de la langue nationale.

Sept des neuf études du cahier sont centrées sur des aspects de la langue toscane, dont certaines, étroitement liées au matériau recueilli pour l'ALT: M.G. ARCAMONE, in Tedesco hetzen « aizzare », lavorare in fretta e l'origine germanica di alcune voci toscane, pp. 115-143, constatant la richesse des mots toscans formés sur une racine AZZ- (azzicare, arzigogolare, zighettare, aggeggiare, nazzicare, etc...), qui sémantiquement s'organisent autour du sème de « mouvement », soit violent, soit ralenti et inutile, critiquant les quelques étymologies jusqu'à présent proposées, arrive à la conclusion qu'à l'origine de cette série, se trouve le v. \*azzare, du lomb. hatz(j)a (lui-même en rapport avec hati-z, « haine »), qui indique toujours dans les dialectes germaniques (et dans l'all. hetzen, «exciter les chiens») un mouvement, s'opposant ainsi au goth. hatjan, dont les descendants ont le sens dominant de « haine », et connaissent une aire de diffusion nettement distincte dans la Romania. M. PAOLI in La locuzione a cavalluccio in Toscana, pp. 145-183, présente, classé en 40 groupes les différents signifiants relevés sur le territoire toscan pour exprimer ce concept (qui en fait correspond à 2 référents : l'enfant étant porté soit sur les épaules, soit sur le dos), qui sont des locutions adverbiales introduites par les prép. a ou in, caractérisées par des suffixes diminutifs (a cavalluccio (type italo-florentin), a cavalletto, a buggiole, a pentolino, etc...); pour chaque groupe de signifiants, l'auteur précise l'aire de diffusion en Toscane et hors de Toscane, et pour les cas peu évidents, suggère une hypothèse étymologique (une bibliographie essentielle des dictionnaires dialectaux complète l'étude, pp. 177-183). C'est le matériau concernant 3 points de la Toscane dite « romagnole » : Marradi, Palazzuolo sul Senio,

Firenzuola qu'examine G. A. SIRIANNI, in Osservazioni su alcuni aspetti del lessico della Romagna toscana, pp. 185-233 ; à partir d'un dépouillement systématique des dictionnaires dialectaux locaux, enrichi des données recueillies lors des enquêtes de l'ALT, l'auteur, après une présentation historique des 3 points de cette zone de contact, classe les éléments pertinents en 3 catégories : composante toscane, composante romagnole, composante spécifique du haut Mugello; de ces vocables regroupés par champs sémantiques, est indiquée l'aire de diffusion, élargie non seulement à la Toscane et à la Romagne, mais éventuellement à d'autres aires italiennes : de l'analyse des données, on peut tirer des conclusions intéressantes 1º que Marradi et Palazzuola sont plus romagnoles que Firenzuola, 2º que le lexique pertinent est conservateur et lié au secteur de l'agriculture (gomera, « soc », rigatina, « lard maigre », etc...), 3° que les isoglosses s'entrecroisent, 4° que les divergences entre classes d'âge et socio-professionnelles sont marquées. Dans la perspective de l'élaboration de l'ALT, T. POGGI SALANI, in Il vocabolario dell'uso toscano di P. FANFANI, pp 47-68, s'interroge sur la valeur scientifique de cet instrument de référence, en en soulignant les ambiguïtés (est-ce un dictionnaire du toscan ou de l'italien?), et les insuffisances (critères peu clairs de choix du matériau admis et rejeté, absence de notation chronologique, de précision géographique (les données les plus riches concernent Florence et Pistoia), informations de seconde main et peu fiables pour certaines zones mal connues de l'auteur) ; cependant l'accueil de l'ouvrage, en 1863, fut très favorable (parmi les jugements laudatifs, on relève celui de MANZONI), et c'est pourquoi cet examen critique s'imposait, au moment même où sont exploitées toutes les sources d'information sur le dialecte toscan.

Trois études sont plus directement centrées sur la langue florentine : par une contribution riche et originale, G. NENCIONI, in Autodiacronia linguistica, pp. 1-25, essaie de retrouver, à travers sa propre expérience l'évolution du parler florentin des dernières décennies : les mots qu'il évoque (pp. 2-4), replacés dans un contexte d'une ironie souriante (bofficone, gestroso, gnegnero, calia, etc...) témoignent de la langue d'un milieu petit-bourgeois d'avant la première guerre mondiale, refermé sur lui-même; après avoir montré combien il était malaisé à un locuteur florentin, convaincu de la supériorité de son idiome, de le distinguer de la langue nationale (voir l'ex. de grave, « lourd », de cacio, « fromage »), l'auteur s'attache à mettre en lumière certains aspects de l'évolution du toscan, traitant successivement des pronoms allocutifs (tendance à l'abandon de loro à la forme de politesse pluriel), de l'allocution nominale, de l'emploi de l'article devant les noms de personne, des formules pour prendre congé, des monnaies, des mesures, des mots de l'époque fasciste, du remplacement de vocables traditionnels par de nouvelles unités (spazzino/netturbino, etc...), de la prédominance des mots sectoriels (farmaco et non plus medicina, terapia et non plus cura, etc...). De ce trésor d'observations subjectives, NENCIONI tire des conclusions générales ; il perçoit la présence interactive de deux forces : une langue « maternelle », très marquée géographiquement, permettant les relations avec les proches, et une langue neutre, ayant pris son essor dans l'Italie postunitaire, portant à l'unification linguistique; après une période d'intense polémique linguistique, il n'y a plus maintenant ni certitude, ni discussion; la langue s'est libérée des entraves de la tradition, mais en dépassant ses limites provinciales, en se simplifiant, en s'ouvrant sur le monde, en s'européanisant, la langue florentine a perdu de sa couleur, de sa précision, de son originalité. Une autre composante du lexique florentin nous est révélée par Elementi lessicali della parlata giudeo fiorentina de G. MASARIELLO MEZZAGORA, pp. 69-101, qui donne un important glossaire (pp. 84-101) de cette variété linguistique, non sans avoir indiqué au préalable les différentes directions suivies par les recherches sur les parlers judéo-italiens (points de divergence ou de convergence avec les dialectes locaux, diversification de ces parlers d'un point à un autre de l'Italie, rapport avec la langue hébraïque, etc...), critiqué certaines de leurs thèses, défini la nature du corpus exploité, et analysé les traits caractéristiques phonologiques et morphologiques de ce parler. L'étude de R. STEFANINI s'attache à un point de syntaxe du florentin assez complexe (comparé à l'italien): Riflessivo, impersonale e passivo in italiano e in fiorentino, pp. 103-113; ces 3 formes, étroitement liées en italien (M. si lava, si dice che..., la città si chiama . . .), remontent à une innovation du latin tardif, qui, en même temps que le réfléchi (Marcus se lavat), développe un réfléchi impropre (urbs se vocat) à la valeur passive (urbs vocatur) ; on peut voir en cette évolution une influence du moyen grec ; en florentin, la situation devient plus ambiguë du fait que l'on n'emploie pas la 1° pl, remplacée par la forme réfléchie (e' s'apre = it. apriamo, noi e' s'era andati = it, siamo andati); lorsque le verbe est intransitif, la situation est claire (si corre), mais elle devient illogique et distincte de l'italien, lorsque le vb est transitif, et que le complément, nom ou pronom, est exprimé: au flor. e' si mangian s'oppose l'it. li si mangia (en flor. le pronom est sujet, alors qu'en it. il est complément). La langue italienne, hésitante, a finalement opté pour la solution logique.

C'est un intérêt plus général que présentent les articles de M. T. ADEMOLLO GALLIANO, qui analyse le premier volume et les méthodes mises en œuvre pour l'élaboration de l'Atlas linguistique lithuanien, pp. 35-46, et surtout celui de C. GRASSI, Spunti di discussione per un atlante per regioni, pp. 27-33, qui, constatant la fin de l'ère des atlas nationaux, tente de définir des critères pour l'élaboration des atlas régionaux : il passe en revue les réalisations achevées ou en cours (ALEIC de BOTTIGLIONI, Saggio di un atlante linguistico della Sardegna de TERRACINI, ASLEF de PELLEGRINI, Atlante linguistico e etnografico delle parlate galloromanze d'Italia, Atlante linguistico dei laghi italiani, ALT), le but étant de couvrir l'Italie entière, pour obtenir un Atlas linguistique italien par régions; pour mener à bien cet ambitieux projet, il faut rénover les conceptions de la géographie linguistique : les conditions ont changé, le dialectophone pur est devenu exceptionnel, on doit prendre en compte toutes les compétences de l'individu ; d'autre part le dialecte ne peut plus être considéré comme une globalité (il comporte des variantes sociologiques et individuelles), comme une entité immuable : il est le résultat momentané des conflits de langue et de culture du passé. Les méthodes doivent donc intégrer 3 dimensions : une dimension diatopique, une dimension diastratique, une 3° dimension établissant le rapport des éléments entre eux et avec l'ensemble. GRASSI souligne l'originalité du cas toscan, la langue toscane apparaissant comme la variante orale de la langue nationale, et permettant d'observer le processus qui du parler va à la langue, et de la langue s'irradie dans les parlers.

Ce volume des *Quaderni* est complété d'une part par une section d'*Archivio* lessicale (pp. 237-251), enregistrant des vocables mis à jour par les enquêtes de l'Atlas, ignorés partiellement des ouvrages lexicographiques, d'autre part par un *Notiziario*, contenant entre autres la liste alphabétique des 224 points d'enquête (pp. 263-275).

S. LAZARD

Pierre SWIGGERS (sous la direction de), Grammaire et méthode au XVII<sup>e</sup> siècle, Peeters, Leuven, 1984, 110 pages.

On connaît la richesse de la grammaire du siècle des Lumières, on sait moins celle de la grammaire du XVII<sup>e</sup>. Et pourtant c'est à un nombre impressionnant (1) d'ouvrages, grammaires ou manuels du français que le XVII<sup>e</sup> siècle a donné le jour. Il est vrai que l'effort de théorisation linguistique qui fait l'attrait de la pensée grammaticale du dix-huitième n'anime pas encore le mouvement grammatical qui se développe au dix-septième, mais, celui-ci en revanche, est mu par une puissante exigence de méthode (d'où le titre de l'ouvrage) dont la manifestation la plus spectaculaire se trouve dans l'élaboration de règles et principes destinés à favoriser la compréhension des faits langagiers. S'y ajoute, comme le souligne P. Swiggers, dans sa présentation, un désir d'unification des domaines de la grammaire (phonétique et orthographe, morphologie et syntaxe), une recherche d'une classification interne apte à mieux saisir l'articulation formes-sens.

Les cinq articles qui composent ce recueil invitent le lecteur à rentrer dans cet esprit de « méthode » grammatical(e). Celui de P. Swiggers (La méthode dans la grammaire française du dix-septième siècle. Introduction, pp. 9-34) balise le chemin d'une telle initiation en traçant la carte générale de cette méthode grammaticale du dix-septième. J. Stefanini nous convie à une analyse des plus célèbres grammaires françaises destinées à l'enseignement du français langue étrangère de la première moitié du dix-septième siècle, pour « retrouver à travers elles, une méthode pédagogique, les sentiers plus ou moins sinueux d'un apprentissage dont rien ne permet de penser qu'il fut moins fécond qu'à d'autres époques, apparemment plus favorisées sur le plan des méthodes scientifiques et descriptives » (p. 38) (Méthode et pédagogie dans les grammaires françaises de la pre-

<sup>(1)</sup> Plus de deux cents, selon P. Swiggers.

mière moitié du XVIIe siècle, pp. 35-48). M. Le Guern (La Méthode dans La Rhétorique ou l'art de parler de Bernard Lamy, pp. 48-67) s'attache à mettre en relief l'originalité de Bernard Lamy grammairien : son parcours exégétique à travers La rhétorique ou l'art de parler nous fait découvrir un esprit ouvert, en « questionnement perpétuel » (p. 66), pour lequel « l'enseignement et la recherche ne font qu'un » (p. 66). Denis Vairasse d'Allais, qu'a retenu P. Swiggers dans son second article (Méthode et description grammaticale chez Denis Vairasse d'Allais, pp. 68-87), témoigne d'un autre tempérament grammatical : celui du simplificateur, de l'organisateur, du pédagogue-théoricien, qui, dans son désir de classifier et d'illustrer « méthodiquement », n'arrive pas à surmonter entièrement l'obstacle de la rencontre de la forme et du sens. Louis Thomassin, enfin, permet à O. Le Guern-Forel (Louis Thomassin: La méthode d'étudier et d'enseigner chrétiennement et utilement la grammaire ou les langues, par rapport à l'écriture sainte, en les réduisant toutes à l'hébreu (1690), pp. 88-94) de rappeler l'existence de ce courant grammatical théologique utilisé pour l'analyse des textes sacrés et qui s'est surtout adonné à la quête des origines. O. Le Guern-Forel démontre qu'au sein de cette tendance le père Thomassin « se particularise par le souci de tirer de cette spéculation sur les origines des applications pratiques »

On n'oubliera pas de signaler qu'une « bibliographie raisonnée » de la grammaire française au XVII<sup>e</sup> siècle, rassemblée par P. Swiggers et F. J. Mertens (pp. 95-110), clôt fort judicieusement le recueil.

Georges KLEIBER

Jean RYCHNER, *Du Saint Alexis à François Villon*, Etudes de littérature médiévale, avec une préface de J. Monfrin, Genève, Droz (Publications Romanes et Françaises, CLXIX), 1985, XII + 394 pages.

Nous avons là les principaux articles écrits par J. Rychner entre 1961 et 1984, sauf ceux dont la matière a été reprise dans un ouvrage. On voit clairement se dégager des ensembles cohérents. Le style de la Vie de saint Alexis (3 articles de 1977 à 1980) avec en contrepoint une contribution sur le style de la Passion et de la Vie de saint Léger (1978). Le Chevalier de la charrette et les problèmes de son prologue (4 articles de 1967 à 1972). Le Roman de Renart (2 articles en 1967 et 1971). Le texte de Villon (3 articles de 1970 à 1973).

D'autres articles prolongent ou annoncent des ouvrages classiques de J. Rychner. Une étude (1964) sur le ms. D du Couronnement de Louis prolonge La Chanson de geste, essai sur l'art épique des jongleurs (1955), de même l'article sur l'unité transphrastique (1971) suit L'articulation des phrases narratives dans la Mort Artu (1970), ou encore Les fabliaux : genre, styles, publics (1961) fait écho à Contribution à l'étude des fabliaux (1960). Inversement on peut voir dans Observations sur la traduction de Tite-Live par Pierre Bersuire (1963) suivi par Observations sur la phrase de quelques traducteurs français du Pseudo-

Turpin (1966, non repris ici) l'amorce de travaux qui produiront L'articulation des phrases narratives.

Deux articles sont consacrés à de courts passages de grands textes (la bataille épique du *Jeu de Saint Nicolas*; la fontaine de Narcisse dans le *Roman de la Rose*). Mais par dessus tout J. Rychner s'est attaché au travail de l'écrivain comme du copiste (car au moyen âge les deux sont indissolublement liés) et c'est le lien qui unit à ses travaux antérieurs, un article sur le point de vue du narrateur dans le *Lai du Lanval* et la *Chastelaine de Vergi*, un autre sur l'art de Guillaume de Machaut, et un, enfin, sur les copistes du ms. de Berne n° 354.

Les 22 articles ici réunis ne sont qu'un choix qui élimine bien des articles antérieurs à 1970. On a lieu de se réjouir de constater que 8 de ceux qui sont ici repris, et qui sont sans doute parmi les plus importants, ont paru entre 1978 et 1984.

En tout cas Jean Rychner peut regarder avec fierté le travail accompli et nous recommandons à tous les jeunes chercheurs la lecture de ces pages subtiles et savantes, pleines de finesse et surtout d'amour pour notre ancienne littérature.

Gilles ROQUES

Magyar-román filológiai Tanulmányok, Budapest, 1984, 541 pagine.

Questo volume pubblicato dalla Elte román Filológiai Tanszék (Cattedra di filologia romena dell'Università) di Budapest, a cura di Nagy Bela, noto studioso di lingua e letteratura romena, è dedicato a Samuel Domokos in occasione del suo 70° compleanno.

Il volume contiene contributi di colleghi, allievi, studiosi romeni e ungheresi, attinenti alle relazioni culturali, soprattutto letterarie e linguistiche, tra i due Paesi confinanti.

Dopo la *Prefactio ad lectorem* di Nagy Bela (pp. 1-3), in cui si delinea brevemente la storia della cattedra di lingua e letteratura romena, istituita fin dal 1863, e si traccia un esauriente e dettagliato profilo della personalità e dell'attività scientifica di Samuel Domokos, viene dato da Madár Lajos l'elenco delle pubblicazioni di questo studioso. Il Domokos non solo si è occupato, soprattutto nei primi tempi della sua attività, della elaborazione di manuali scolastici ad uso degli studenti ungheresi (grammatiche, 1950-1953; storia della letteratura, 1953), di saggi, articoli e monografie su diversi autori e poeti romeni (Sadoveanu, 1957, 1958; Cosbuc, 1959; Arghezi, 1961; Petrescu, 1962; Preda, 1967; Goga, 1978, ecc.), e della compilazione di una bibliografia ungherese della letteratura romena, 1831-1960 (1966), e 1961-1970 (1978), ma ha anche prestato la sua attenzione al problema dei rapporti linguistici romeno-ungheresi: rec. a Tamás Lajos, *Etymologisch-historisches Wörterbuch der ungarischen Elemente im Rumänischen*, Budapest, 1966, in « Filológiai Közlöny », 3-4 (1967), pp. 465-471; *Vasile Gurzäu magyar és román nyelvü mései* (Contes de langue hongroise

et roumaine de Vasile Gurzäu), Budapest, 1968; Caracteristicele fonetice ale graiului din Comuna Micherechi, in Actele celui de al XII-lea Congres international de lingvistică și filologie romanică, II, București, 1971, pp. 1441-1446, in cui sono presentati alcuni fenomeni fonetici dovuti all'influsso ungherese, come ad esempio la pronunzia e, simile all'e ungherese, al posto di ă e di e: ûșe, stropește.

Seguono i contributi di Nicolae Balotă, *Un studios maghiar al literelor române, Domokos Samuel* (pp. 17-26), in cui sono posti in rilievo gli sforzi del Domokos « de a crea o punte durabilă, spirituală între maghiari și români » (p. 17), e di Dumitre Micu, *Profesorul* (pp. 27-39), che tratteggia la personalità umana e scientifica dello studioso ungherese.

Anche se i lavori di argomento strettamente linguistico, che in questa sede ci interessano più da vicino, sono numericamente esigui, tuttavia essi arrecano un notevole contributo alla conoscenza dei rapporti linguistici romeno-ungheresi.

Rodica Bogza Irimie, România răzleață (pp. 38-41), presenta succintamente alcune caratteristiche fonetiche e morfologiche che si riscontrano nella lingua parlata dai romeni d'Ungheria (non si specifica, tuttavia, di quali località questi fenomeni siano tipici), come ad esempio le pronunzie  $p\check{a}$  e  $d\check{a}$  per pe e de,  $a\S e$  per așa, acii per aici. La pronunzia dă per de, rileva l'autrice, si estende anche alle parole che iniziano per de-: dăstul, dăloc, e rappresentano «fapte care în literatura de specialitate sînt consemnate ca particularități ale graiului (dialectulu) muntean » (p. 38). Su questo fenomeno la Bogza rimanda allo studio di I. Coteanu, Elemente de dialectologie a limbii române, București, 1961, p. 77, dove, tuttavia, si parla di  $e > \check{a}$  in  $d\check{a}$ ,  $d\check{a}sc\hat{i}nt\check{a}$ ,  $d\check{a}scui$ , ecc., ma non in pe. In realtà, il passagio messo in evidenza dall'autrice (dovuto alla pronunzia « dura » di d e attestato fin dal sec. XVI, cfr. I. Gheție, Baza dialectală a românei literare, București, 1978, p. 132, e I. Gheție-A. Mares, Graiurile dacoromâne în secolul al XV-lea, București, 1974, p. 149), non è esclusivo della Muntenia, in quanto si riscontra anche in alcuni dialetti della Transilvania, del Banato e di Crișana (ALR, II, SN V, h. 1418). Anche la diffusione territoriale di pe>pă è molto più estesa di quanto non lasci intendere la Bogza, comprendendo non solo la Muntenia, ma anche parte del Banat-Hunedoara, di Crișana e della Transilvania (ALR II, SN VI, h. 1810, 1814. Interessante è la sopravvivenza della forma arcaica acii per aci « aici ». Tra le altre particolarità dei dialetti romeni parlati in Ungheria, l'autrice menziona anche la costruzione analitica del dativo con la, che, come viene affermato, è una « caracteristică general românească si populară » (p. 39), frequente nella letteratura antica (cfr. F. Dimitrescu, Introducere în morfosintaxa istorică a limbii române, București, 1974, p. 27, e P. Diaconescu, Structură și evoluție în morfologia substantivului românesc, București, 1970, p. 254 sgg.

Uno studio approfondito delle particolarità del romeno parlato in Ungheria, preannunciato dall'autrice di questo articolo, apporterà certamente nuovi dati per la conoscenza dell'influsso esercitato dall'ungherese su quelle popolazioni alloglotte.

A. Goția, Problema unui grai de tranziție din zona Mureșului în secolul al XVII-lea (pp. 67-71). L'Autore prende in esame le particolarità linguistiche di due opere pubblicate ad Alba Iula nella seconda metà del sec. XVII: il Noul Testament del 1648, e il Sicriul de aur del 1683. Rifacendosi ai dati pubblicati dal Gheție in Baza dialectală, il Goția rileva che il denominatore comune a queste due opere è « oscilația între trăsături specifice sudului țării, graiul vorbit și literar muntean și trăsături caracterizînd graiul vorbit și literar maramureșean-bihorean » (p. 68). Come esempi di questa oscillazione vengono citate alcune forme che in una stessa opera presentano fonetismi diversi : direpți/ drept; cînilor/cîinilor; sîmți/simți. Fondandosi anche su dati attinti alle inchieste per il Noul atlas lingvistic român pe regiuni. Transilvania (non ancora pubblicato), il Goția ci informa che anche a livello di lingua parlata si riscontrano ancora oggi oscillazioni del tipo beut/băut, mă îmbet/mă îmbăt. A conclusione del suo lavoro, l'Autore riafferma il principio secondo cui la ricerca diacronica dei fenomeni regionali può offrire nuovi elementi sui rapporti tra il dialetto letterario (scritto) e quello parlato.

M. Zdrenghea, Probleme de limbă în opera lui Gheorghe Şincai (pp. 215-223). L'Autore, che ha curato la ristampa (Cluj, Editura Dacia, 1980) della famosa opera di S. Micu e G. Sincai, Elementa linguae dacoromanae sive valachicae, apparsa a Vienna nel 1780, tratteggia innanzitutto un breve profilo biografico di Gheorghe Sincai (pp. 215-216). Successivamente, dopo un breve riferimento ai temi principali sostenuti dalla Scuola latinista transsilvana, la latinità della lingua romeno e il problema della «continuità», lo Zdrenghea rileva che nella prefazione agli Elementa, gli Autori esprimono il loro disappunto per l'uso dell'alfabeto cirillico e insieme il desiderio che esso possa essere sostituito da quello latino, ma « fără a cere eliminarea din limbă a elementelor străine și înlocuirea lor cu elemente latinești », e, inoltre, continua lo Zdrenghea «...se face chiar precizarea, asupra căreia s-a insistat prea puțin pînă acuma, că ei, autorii nu au avut de gînd să perfecționeze limba » (p. 217). L'argomento, su cui esiste una ricca bibliografia, richiederebbe un esame molto approfondito, ma ci limitiamo a rilevare che da parte di Micu e Sincai non mancano negli Elementa deroghe evidenti da questi presupposti teorici richiamati dallo Zdrenghea: nel glossario e nei dialoghi che costituiscono la parte conclusiva di questa grammatica, ad esempio, accanto ad obraz e facie (= față) con cui sono tradotte le voci latine vultus e facies, è registrato anche vult (p. 79), che non è mai esistito in romeno ; il lat. gallus, che non ha avuto una continuazione in romeno, è tradotto oltre che con kokos (cocos), anche con gall! (p. 84); il lat. culinam è tradotto con coquna (p. 91), che richiama il cl. coquina e non certo la forma regionale cuhnie « bucătărie », che proviene dall-ucraino kuhnja. L'Autore, infine, mette in evidenza le innovazioni apportate da Sincai a favore dell'ortografia fonetica nella seconda edizione degli Elementa (1805).

F. Bakos, Román jövevényszavaink legújabb rétégéhez (Sullo strato più recente dei nostri prestiti dal romeno), pp. 231-239. Vengono presentati alcuni elementi lessicali di diffusione internazionale, penetrati attraverso il romeno

nei dialetti ungheresi di Romania, ad es.:  $agent\ agrikol < rom.\ agent\ agricol$ ;  $aktivál < rom.\ a\ activa$ ;  $aktivista < rom.\ activist$ ;  $direktiva < rom.\ directiva$ ;  $organizator < rom.\ organizator$ ;  $szifon < rom.\ sifon$ , ecc. Tuttavia, rileva il Bakos, per poter stabilire l'origine di termini come direktiva, organizator, che appaiono anche in ungherese, è necessaria la competenza dei dialettologi magiari della Romania. L'elenco del Bakos viene ad integrare la ricca, ma incompleta, serie di termini romeni penetrati nei dialetti ungheresi, studiata nella monografia di Marton Gyula, Péntek János, Vöö Istvan,  $A\ magyar\ nyelvjárások\ román\ kölcsönszavai$  (Prestiti dal romeno nei dialetti ungheresi), Bukarest, 1977.

B. Nagy, A Kalocsai román nyelvtan (La grammatica romena di Kalocsa), pp. 409-420. Si tratta di un contributo particolarmente interessante, soprattutto perchè ci dà dettagliate informazioni su una grammatica romena della seconda metà del Settecento, ancora inedita. Il Nagy, che in precedenza ha fatto qualche riferimento a questa grammatica in Les débuts de l'histoire de la grammaire roumaine (Actes du Xº Congrès international des linguistes, II, Bucarest, 1970, pp. 255-260), delinea innanzi tutto una storia completa di questo ms. La grammatica di Kalocsa è stata scoperta dal Siegescu che, non conoscendo la precedente opera di Dimitrie Eustatievici Brasoveanul (Gramatica rumânească. 1757, Ediție, studiu introductiv și glosar de N. A. Ursu, București, 1969), pensò di aver trovato la più antica grammatica della lingua romena. Successivamente, essa venne segnalata nel 1908 nella rivista « Răvașul » di Cluj, p. 187 ; da S. Pușcariu nella sua Istoria literaturii române. Epoca veche, Sibiu, 1930, p. 243; da C. Tagliavini, Despre « lexicon compendiarium latino-valachicum », in « Analele Academiei române », Memoriile secțiuni literare, Seria III, tom. VI, mem. 4, pp. 189-194, e, infine, più recentemente, anche da M. Avram, 200 de ani de la prima gramatică tipărită a limbii române, in «Limbă și literatură», XXIX (1980), n. 6, p. 575. Segue una minuziosa descrizione del ms., che si compone di due parti : la prima è occupata dalla grammatica, Institutiones Linguae Valachicae sive Grammatica compendio exhibita (databile intorno al 1765), redatta in latino, con esempi in cirillico; la seconda da un glossario dal titolo Lexicon compendiarium Latino-Valachicum complectens dictiones ac phrases latinas cum valachica earum interpretatione (1760-1770 circa).

A conclusione della presentazione di questo importante ms., l'Autore rileva che la grammatica di Kalocsa, anteriore di dieci anni a quella di Samuele Micu, e di trenta a quella pubblicata a Buda nel 1805, non è stata ancora oggeto di uno studio approfondito. Inoltre, egli avanza l'ipotesi che, data la sua particolare struttura, si può dedurre che l'Autore non appartenesse ad una determinata Scuola, ma che quasi certamente egli fosse del ceto degli intellettuali transilvani di religione greco-cattolica. Infine, il Nagy dichiara che l'attribuzione della paternità di quest'opera a Grigore Maior (evidente riferimento al Tagliavini, che aveva sostenuto questa tesi) deve essere ancora dimostrata.

Il contributo del Nagy è una prima presentazione di un lavoro completo tanto sulla grammatica, quanto sul glossario, e di una consequente edizione

critica che ci auguriamo possa venire ad inserirsi al più presto nel numero, del resto assai esiguo, delle grammatiche romene della seconda metà del sec. XVIII.

I. Schütz, A propos de quelques éléments communs du lexique roumain et du lexique albanais (pp. 522-537), È noto che il problema degli elementi lessicali comuni all'albanese e al romeno è uno dei più discussi e controversi della linguistica balcanica. Lo Schütz rileva innanzitutto che per i sostenitori della teoria della «continuità» 'chaque emprunt albanais dans le roumain constitue un phénomène inexplicable' (p. 522), mentre per i fautori della tesi dell'origine sud-danubiana del popolo romeno, ogni voce romena che sotto l'aspetto fonetico e semantico ha un corrispondente in albanese, deve essere considerata appunto un prestito dall'albanese. L'Autore accenna, quindi, alle più recenti teorie avanzate dagli specialisti di balcanistica: Vladimir Georgiev, Gunter Reichenkron, Constantin Daicoviciu, e alla propria « hypothèse exogénétique basée sur la mixoglottie qui devait précéder aux Balcans le début de la conquête romaine » (p. 524), itopesi sostenuta in un saggio ancora inedito: Etnogenézis és Kontinuitás - adalékok az albán nyelv eredete kérdésének vizsgálátához (Ethnogénèse et continuité - contribution à l'examen du problème de l'ancienne « patrie » des Albanais et de l'origine de la langue albanaise).

Dopo questa premessa, lo Schütz passa all'esame di alcune coppie romeno albanesi « aptes à mettre à une nouvelle lumière le rôle lexicologique 'véhiculaire' de l'albanais dans l'enrichissement du vocabulaire roumain » (p. 525). Ci limitiamo a considerarne qualcuna.

alb. zane « jeune fille surhumaine, guerrière, cruelle, vengeresse » ; rom. zînă « fée bienfaisante ».

L'Autore rileva che nel romeno la voce ha perduto le sue connotazioni di « crudeltà, aggressività », e che « ce développement sémantique n'a pu avoir lieu que plus tard, dans la langue roumaine, après avoir emprunté le mot albanais » (p. 526). A sostegno della sua ipotesi lo Schütz adduce una serie di argomentazioni mitologico-folkloristiche che ripongono in discussione l'origine, del resto dubbia, della voce romena dal lat. *Diana*, sostenuta da Pușcariu, Meyer-Lübke, Rosetti (1), o dal lat. *divina*, condivisa da Densusianu, Philippide, Graur (2). Per una riproposizione e per un esame più approfondito dell'origine di queste

<sup>(1)</sup> S. Puşcariu, Etymologisches Wörterbuch der rumänischen Sprache. Lateinisches Element, Heidelberg, 1905, 1942; W. Meyer-Lübke, Romanisches etymologisches Wörterbuch, Heidelberg 1935; A. Rosetti, Mélanges de linguistique et de philologie, Bucarest-Copenhague, 1947, p. 352.

<sup>(2)</sup> O. Densusianu, Histoire de la langue roumaine, Ediție îngrijită de B. Cazacu, V. Rusu, I. Serb, București, 1975, p. 115 : « c'est à dina = divina qu'il faut rattacher le dr. zînă, mr. dzuno » ; A. Philippide, Istoria limbii române. Principii de istoria limbii, Iași, 1894, p. 138 ; A. Graur, Corrections roumaines au REW, in « Bulletin linguistique », V (1937), p. 95 : « zînă . . . peut venir de Divina ».

due voci, tuttavia, non si può prescindere da un riferimento alle corrispondenti forme, semanticamante identiche, attestate nei dialetti sud-danubiani : ar. dzină (T. Papahagi, Dicționarul dialectului aromân, general și etimologic, București, 1974, p. 526), megl. zona (S. Pușcariu, Et.W.rum.Spr., 1942), e in alcune lingue e dialetti romanzi occitentali : log. yana, a.it. iana « fata, strega » (S. Battaglia, Grande dizionario della lingua italiana, Torino, 1961-, s.v. jana e Giana), a.prov. jana, astur. xana, port. jã, le quali inducono a riconsiderare la tesi del Rosetti del 1942, secondo cui tanto l'albanese, quanto il romeno, avrebbero ereditato rispettivamente zane e zînă dal lat. Diana (3).

alb. fatos « brave, preux »;

rom. fat (frumos) « Prince charmant ».

Condividendo l'opinione di A. Mayer, Die Sprache der Illyrier, Wien, 1959, II, pp. 20-21), lo Schütz fa derivare l'alb. fatos dall'antroponimo illirico Bato e dalla sua variante venetica Fato, e ritiene che « le roumain n'a emprunté que le nom propre Fat dans sa variante gardée par les contes populaires, Fat-Frumos « Prince Charmant » (p. 528). La tesi dello studioso ungherese poggia sul fatto che mentre il valore di « jeune d'un animal » del rom. făt risale al lat. fetus, « le sémantisme 'fils' (souvent familier ou ironique) . . . ne peut être que le résultat d'une évolution sémantique ultérieure » (p. 529). Nulla da rilevare in merito alla tesi sull'origine della voce albanese, ma l'affermazione secondo cui « le sémantisme 'fils' » di făt sarebbe il risultato d'una evoluzione semantica successiva, ci sembra debba essere ridimensionata.

Il valore di «fecior, fiu, băiat, copil» (Dicționarul explicativ al limbii române. DEX, București, 1975, s.v.; inoltre, S. Pușcariu, Et.W.rum.Spr., 586, « Junge, Knabe »; Meyer-Lübke, REW, 3273, « Kind »; Cioranescu, Diccionario etimologico rumano, La Laguna, 1958-1966, 3293, « crio, hijo, niño »), vivo anche in aromeno: fet « petit enfant, garçon, fils », Papahagi, DDA, p. 547), nel latino danubiano è attestato in Victorinus de Poetovio (H. Mihăescu, La langue latine dans le sud-est de l'Europe, București-Paris, 1978, p. 295). Questo semantismo, pertanto, non è recente, contrariamente a quanto afferma lo Schütz. Tuttavia, l'analogia semantica tra alb. fatos e rom. făt (frumos), messa in evidenza dallo studioso ungherese, non può essere casuale, ed è forse proprio nella sfera mitotogica dei racconti e delle leggende popolari della Penisola balcanica che possiamo ricercarne le origini.

Segue l'esame di altre coppie, per le quali lo Schütz avanza interessanti proposte etimologiche :

alb. (n)gjesch - rom. ghes, a inghesui (pp. 530-532);

alb. mez - rom.  $m\hat{\imath}nz$  « poulain » (pp. 532-533), che sarebbero di origine illirica;

<sup>(3)</sup> A. Rosetti, Albano-romanica. I. De l'influence du grec et du slave méridional sur l'albanais et le roumain, in « Bulletin linguistique », X (1942), pp. 76-90, e in particolare 86-88.

alb. shpelaj - rom. a spăla « laver » (pp. 533-534), quest'ultimo fatto derivare solitamente da un lat. \*ex-per-lavare, (DEX), ma da ricollegare, secondo lo Schütz, alla radice ie. \*pleu- « je lave » ;

alb. treg « commerce, marché » - rom.  $t\hat{r}rg$  « marché, foire » (pp. 534-536) : la voce romena, generalmente considerata di origine slava (tragu), potrebbe derivare dall'illirico \*terga, \*terg « foire, marché », non direttamente, ma attraverso la mediazione albanese.

Il volume curato da Nagy Bela, anche con i numerosi contributi a carattere storico e letterario da noi non presi in esame, porta certamente nuovi e interessanti elementi per la conoscenza dei rapporti linguistici, folkloristici e letterari romeno-ungheresi.

Giuseppe PICCILLO

Critica testuale ed esegesi del testo, Studi in onore di Marco Boni, Bologne, Patron (Biblioteca di Filologia Romanza della Facoltà di Lettere e Filosofia dell'Università di Bologna, nº 1), 1984, 454 pages.

Recueil offert à notre excellent collègue de Bologne M. Boni, «collocato fuori ruolo, per raggiunti limiti d'età, dal 1º novembre 1981 » et auquel on doit, entre autres, une remarquable édition de Sordel. On trouvera après la bibliographie de ses travaux [15-41], seize contributions : Andrea Fasso, Dai poemetti agiografici alle chansons de geste o viceversa ? [45-95] : inventaires comparés de formules communes ou semblables dans les poèmes hagiographiques (Passion, St Léger, Ste Foy, Boèce, St Alexis) et les chansons de geste françaises (auxquelles est joint le Cantar de Mio Cid). Les conclusions sont que le style formulaire existe déjà amplement dans les poèmes hagiographiques et qu'il est largement identique à celui des chansons de geste. En particulier ce style formulaire semble souvent venir du registre épique (par exemple dans le cas du planctus). On peut donc poser l'existence dès le 10e s. d'une tradition épique. Reste à en élucider la forme (orale ou écrite? latine ou vernaculaire?). On sait que J. Rychner a abordé le même thème en se concentrant sur St Alexis ds deux articles des Mél. J. Horrent et des Mél. A. Lanly; - Elio Melli, Interpretazione di Montanhagol [97-142]: examen de thèmes chers au troubadour (l'habillement, la largueza, l'inquisition et la religion, l'amour courtois) qui conclut que le poète est enraciné dans la tradition courtoise et la culture de son époque et que les thèses de De Lollis, qui y voyait le cocon d'où sortira le Dolce stil nuovo sont très fortement exagérées. En fait Montanhagol reflète une nouvelle spiritualité conforme au projet politique qui animait Innocent III et qu'on voit bien illustrée dans son attitude pleine d'admiration, à l'égard de Raymond VII de Toulouse ; - Anna Valeria Borsari, La leggenda d'Aspramonte in Italia e l'« Aspramonte » in prosa del ms. Add. 10808 del British Museum [143-194] : ce texte du 14° s. (ms. 15° s.) est situé dans l'écheveau des versions d'Aspremont et l'auteur examine ses rapports avec le poème du 15e s. (L'Aspramonte in ottave) et l'Aspramonte d'Andrea da Barbarino (début 15° s.); — Aurelia Forni Marmocchi: Rarità lessicali nel romanzo cavalleresco anonimo conservato nella seconda parte tel ms. Add. 10808 del British Museum [195-209] : dans ce texte (début 15° s.; ms. ca. 1420) l'auteur relève fieristallo (del padiglione) « sommet » qui correspond à l'anc. fr. feste (frm. faîte) et à l'it. feristo (dont il représente une altération, peut-être sous l'influence de piedistallo), — solanato «tout seul », proprement «seul comme celui qui vient de naître », formé d'après nudanato (de nudato + nato), les deux composés étant attestés dès le 14° s.; — zenzeria « aigreur née du soupçon ou de la jalousie », dérivé de zenzero (qui correspond au fr. gingembre); — Liano Petroni: L'« Aminta » nell'opera poetica del Tasso [211-250]; — Roberto Trovato: Cultura italiana e francese nella corrispondenza inedita Albergati - Caminer [251-264]; — Ruggero Campagnoli: I seicento scalini di Sodoma [265-284]; — Claudio Meldolesi: Il Campiello, il Cortile e il Pasquino Colombo [285-299]; — Anna Soncini: Marzo 1820 - Stendhal a Bologna [301-315]; — Piero Menarini: Il teatro di Ochoa all'epoca de « El Artista » (1835-36) [317-334]; — Susana Vedovato Ciaccia: El Romanticismo en el Río de la Plata: Esteban Echeverria y la Primera lectura para el Salon literario [335-340]; — Carmen Licari: Une hantise d'Edouard Dujardin [341-347]; — Marie-Louise Lentengre: La « Villonelle » de Max Jacob : un poème écho [349-381] ; — Franca Marcato Falzoni : « Evocation » e « oubli » in « Le nez qui voque » di Réjean Ducharme [383-435] ; — Valentina Valverde : La presencia de Calderon en la cultura italiana : « Il principe costante » de A. Arbasino [437-445]; — Carla Fratta: Storia, identità e coscienza collettiva ne «La case du commandeur» di Edouard Glissant [447-454].

Gilles ROQUES

### PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Marius SALA et Ioana VINTILĂ-RĂDULECU, Les langues du monde. Petite encyclopédie, Editura științifică și enciclopedică, București, et Les Belles Lettres, Paris, 1984, 476 pages.

Cet ouvrage, qui est une version française, revue et considérablement développée, d'un ouvrage des mêmes auteurs paru, en 1981, en roumain (*Limbile lumii*, 374 pages, cf. B. Pottier, *BSLP* 77, 1982, 59-60), présente, dans l'ordre alphabétique de leurs dénominations, 3167 idiomes parlés dans le monde, c'està-dire tous ceux qui sont reconnus comme des langues (les dialectes n'étant pris en considération qu'à l'intérieur des exposés sur les langues) et qui sont utilisés au moins par un millier de locuteurs. A chaque langue est consacré un article et en tête de chacun, le nom de la langue est suivi de ses variantes (elles figurent toutes dans l'index); l'article lui-même fournit des indications sur la famille, le groupe, voire le sous-groupe, auxquels appartient la langue en question, ainsi que sur son extension géographique (les pays où l'on la parle), sur le nombre de locuteurs et, surtout, ce qui est particulièrement intéressant, sur ses principales caractéristiques linguistiques, leurs rapports avec celles des diverses langues apparentées, éventuellement sur ses premières attestations écrites, son évolution dans le passé, le système d'écriture utilisé, les influences qu'elle a pu avoir sur d'autres langues.

La documentation sur laquelle reposent ces articles est d'une richesse et d'une solidité exemplaires et font de cet ouvrage non seulement une intéressante source d'information pour le grand public, mais aussi un excellent instrument de travail pour les chercheurs. Les romanistes, notamment les étudiants de linguistique romane, y trouveront, dans des exposés denses et clairs, des renseignements de base, très complets et sûrs, sur les diverses langues romanes, ainsi que, dans un article spécial (n° 2401), un très bon aperçu sur l'ensemble de cette famille de langues, ses origines et sa formation.

Georges STRAKA

Wolfgang U. DRESSLER, Morphonology: the dynamics of derivation (Linguistica Extranea, Studia 12), Karoma Publishers Ann Arbor, 1985, 439 pages.

Le volume de la bibliographie donne l'importance de l'ouvrage: 57 pages (pp. 382-439) de références d'horizons théoriques éloignés et de paroisses scientifiques diverses, et touchant plus d'une centaine de langues! C'est dire la somme que représente *Morphonology: the dynamics of derivation* dans ce domaine difficile à cerner qu'est le pays de rencontre de la phonologie et de la morphologie. C'est dire aussi l'impossibilité de rendre compte pleinement de sa richesse. Nous nous contenterons, par conséquent, d'indiquer les principales thèses défendues par W. U. Dressler au long des dix chapitres qui composent l'ouvrage.

L'hypothèse-fil rouge est que la « morphonologie » (variante haplologique de morphophonologie) doit être conçue de façon dérivative : alors que la sémantique, la syntaxe, la morphologie et la phonologie peuvent être définies de façon autonome, la morphonologie ne peut être construite qu'à partir d'autres domaines, à savoir la morphologie et la phonologie. Ainsi les règles morphonologiques ne comportent pas de propriétés véritablement intrinsèques, leurs caractéristiques peuvent être rattachées soit aux règles phonologiques, soit aux règles morphologiques. Les neuf premiers chapitres, qui forment ce que W.U.D. appelle la partie descriptive, sont consacrés, à travers des « topiques » aussi différents que, par exemple, Règles phonologiques : phonologie du mot et de la morphonologie (chapitre 2), Phonologie prosodique et morphonologie (chapitre 3), Critères descriptifs pour la différenciation des règles morphonologiques, phonologiques et morphologiques allomorphiques (chapitre 5), les palatales italiennes (chapitre 6), la palatalisation des vélaires en polonais (chapitre 7) et acquisition du langage (chapitre 9) à l'élaboration et illustration du statut exact de ces fameuses règles morphonologiques.

La thèse corollaire de l'idée centrale est que la dérivation est un processus dynamique né de l'interaction de la phonologie et de la morphologie. Une telle conception permet à la fois d'isoler des phénomènes morphonologiques en synchronie, diachronie, acquisition du langage, etc., et de les dériver d'un amont unitaire conceptuel. Elle évite, par ailleurs, l'inconvénient majeur des séparations trop rigides entre les différents types de règles : le caractère dynamique du processus dérivationnel s'accompagne en effet d'une gradation transitionnelle dont l'avantage essentiel est de tolérer l'existence de règles difficiles à classer (les fuzzy cases).

Tournant le dos à l'orientation grammaticale, W.U.D. expose, dans le chapitre 10 (Towards an Explanatory Model of Morphonology: On the Interaction of Natural Phonology and Natural Morphology within a Semiotic Framework, pp. 260-371), ses vues fonctionnelles sur la morphonologie. Il montre successivement l'utilité métathéorique de la sémiotique, les relations entre la phonologie naturelle et la morphonologie naturelle et leurs fondements extralinguistiques, et la structuration du modèle, avant de terminer sur des élargissements universalistes calculés.

L'ouvrage fera sûrement date. On regrettera d'autant plus que la forme utilisée, une simple reprographie, ne soit pas à la hauteur du contenu.

Georges KLEIBER

### LINGUISTIQUE ROMANE

Rupprecht ROHR, Einführung in das Studium der Romanistik. 3., überarbeitete Auflage, Berlin, Erich Schmidt Verlag, 1980, 221 p.

Cette introduction à la « romanistique » prend sa place dans une tradition de manuels allemands, tels que ceux d'E. Auerbach, de H.-M. Gauger, W. Oesterreicher et R. Windisch, d'A. Kuhn, de W. Meyer-Lübke, de G. Rohlfs ou de K. von Ettmayer (1), pour ne pas mentionner les traductions allemandes des

<sup>(1)</sup> Voici, dans l'ordre alphabétique des auteurs, les titres de ces manuels : E. Auerbach, Introduction aux études de philologie romane, Frankfurt, 1949, (1961²; 1965³; trad. anglaise New York, 1961); H.-M. Gauger - W. Oesterreicher - R. Windisch, Einführung in die romanische Sprachwissenschaft, Darmstadt, 1981; A. Kuhn, Romanische Philologie. Erster Teil: Die romanischen Sprachen, Bern, 1951; W. Meyer-Lübke, Einführung in das Studium der romanischen Sprachwissenschaft, Heidelberg, 1901 (1920³); G. Rohlfs, Romanische Philologie, 2 parties, Heidelberg, 1950-1952 (1966²); K. von Ettmayer, Vademecum für Studierende der romanischen Philologie, Heidelberg, 1914.

ouvrages classiques de I. Iordan, C. Tagliavini et B. Vidos. L'ouvrage de Rupprecht Rohr se rapproche le plus des introductions d'Auerbach et de von Ettmayer par son optique « unitaire », visant à restaurer l'ancienne unité des études littéraires et linguistiques. On sait que plus d'un romaniste s'est efforcé d'abolir le clivage trop strict entre les deux types d'études : Rupprecht Rohr rejoint les nobles buts poursuivis par Karl Vossler, Ramón Menéndez Pidal, et, plus proches de nous, Iorgu Iordan ou Albert Henry. Reste qu'une telle perspective unitaire se réalise trop souvent, dans les manuels, au détriment de la partie linguistique — comme en témoigne, hélas, l'ouvrage d'E. Auerbach (2) —, et l'Einführung de Rupprecht Rohr n'échappe pas à cette tendance générale. Certes, l'auteur insiste, dès la première édition (1964) de son ouvrage, sur la place primordiale assignée à l'information générale concernant les méthodes et les théories, et sur l'importance secondaire de l'information factuelle (3). On comprendra ainsi pourquoi l'auteur a voulu présenter un aperçu des problèmes généraux que rencontrera le jeune romaniste : l'interprétation de sources écrites, l'analyse diachronique des formes, la variation régionale . . . L'auteur fournit d'ailleurs l'information de base à propos du champ de la grammaire historique et à propos des instruments de travail pour l'étude d'anciens textes. Mais je regrette que l'étymologie soit condamnée à un rôle d'arrière-plan (p. 58) : il s'agit d'une discipline de première importance, qui à cause de son degré de technicité a droit à un exposé méthodologique dans un manuel de romanistique. D'ailleurs, le romaniste devra se familiariser, le plus tôt possible, avec les grands instruments de travail en cours d'élaboration, tels que le DEAF et le LEI, pour ne pas parler de la refonte du FEW (et de la rubrique étymologique du TLF), des dictionnaires étymologiques

<sup>(2)</sup> Voir à ce propos le verdict de Y. Malkiel («Comparative Romance Linguistics», dans Th. A. Sebeok ed., Current Trends in Linguistics, vol. 9: Linguistics in Western Europe, The Hague-Paris, 1972, pp. 835-925): «contains a fairly short, colorless, unoriginal chapter on Romance linguistics, which should have been eliminated at least from the posthumous English edition» (p. 897).

<sup>(3)</sup> Voir l'ouvrage sous recension, p. 5 : « Die Einführung soll ein Wegweiser sein und als solcher den Studenten auf die während des Studiums auf ihn zukommenden Materien und deren Betrachtungsweisen vorbereiten, wie deren Strukturen und Problematik sichtbar machen. Dabei wird von dem Gedanken ausgegangen, dass die Romanistik trotz der Vielzahl ihrer Spezialgebiete doch eine Einheit darstellt, in der die Methoden und Stoffe so ineinander verflochten sind, dass sie sich alle gegenseitig ergänzen und in ihrer Eigenart erhellen. Deshalb wurde nicht daran gedacht, einen oberflächlichen Ueberblick über den ganzen vorhandenen Stoff zu schaffen; diese Einführung ist vielmehr mit der Absicht geschrieben worden, die Probleme und Theorien, die Fachbegriffe und Terminologien an einer Auswahl des gegebenen Stoffes vorzuführen und damit eine Einsicht in die verschiedenen Studien- und Forschungsgebiete zu ermöglichen ».

roumains, du Dicziunari rumantsch grischun ou du Glossaire des patois de la Suisse romande (4).

L'information linguistique (5) dans le manuel de Rohr témoigne d'un effort de mise à jour, mais on ne peut passer sous silence les lacunes les plus apparentes. Signalons d'abord l'absence d'un exposé sur l'histoire de la philologie romane : Diez n'est pas mentionné dans l'Einführung de R. Rohr, et si le Lexique roman de François Raynouard est mentionné, il est attribué à un certain M. Raynouard (p. 22 ; cf. index p. 212)! Si l'on veut initier l'étudiant à des méthodes, ne faut-il pas, au préalable, esquisser leur genèse et retracer l'évolution du champ scientifique auquel elles se rattachent? De même, le chapitre d'introduction, consacré à la définition de la discipline, ne saurait satisfaire. Dans son aperçu (pp. 11-12) des langues romanes, R. Rohr omet le francoprovençal, et il établit l'équivalence provençal = occitan! La classification qu'il propose est la suivante :

- (1) roman occidental:
  - gallo-roman (français et « provençal »)
  - ibéro-roman (espagnol, catalan, portugais)
  - rhéto-roman
  - parlers italiens au nord des Apennins
- (2) roman oriental : roumain, dalmate, toscan et les parlers italiens au sud des Apennins
- (3) le sarde (« Eine Sonderstellung nimmt das Sardische ein, das sich keiner der beiden Gruppen zuordnen lässt », p. 12).

Les paramètres permettant de reconnaître et de justifier la «fragmentation» (terme consacré depuis la traduction française de l'ouvrage célèbre de von Wartburg) de la Romania sont ainsi passés sous silence ; de même, l'auteur ne souffle mot (6) du statut du «rhéto-roman» (le romanche ne doit-il pas être séparé du ladin dolomitique et du frioulan?). On aimerait aussi voir justifiée la posi-

<sup>(4)</sup> Voir maintenant l'excellent guide Einführung in die romanische Etymologie de Max Pfister, Darmstadt, 1980 (c.r. G. Roques, RLiR 45, 1981, 235-236; W. Rettig, ZRPh 99, 1983, pp. 389-391).

<sup>(5)</sup> On la trouve dans les chapitres I à VII : I. « Das Studium der Romanistik »; II. « Zur Sprachkenntnis » ; III. « Allgemeines zur Sprache und ihrer Erforschung » ; IV. « Die systematische Sprachwissenschaft » ; V. « Die historische Sprachwissenschaft » ; VI. « Die Sprachgeographie » ; VII. « Semantik »

<sup>(6)</sup> A propos du catalan, l'auteur fait remarquer : « Zumeist sind es geographische oder politische Grossräume, in denen die enger verwandten zu finden sind : Etwa auf der iberischen Halbinsel, wo das Spanische, das Portugiesische und das Katalanische (an der Ostküste der genannten Halbinsel, von der spanisch-französischen Grenze nach Süden bis Valencia) gesprochen werden. Diese Sprachen nennt man Ibero-Romanisch, jedoch steht das Katalanische dem Gallo-Romanischen nahe » (pp. 11-12).

tion assignée au sarde, et appréciée la position du dalmate (cf. les études de R. Hadlich et de ž. Muljačić). Bref, ce qui fait défaut ici, c'est l'intégration des études typologiques dans le domaine roman. Il s'agit là d'un champ de recherches qui attire un grand nombre de chercheurs, et l'étudiant romaniste a besoin d'être informé à ce propos (même si les résultats des études typologiques n'emportent pas l'adhésion unanime des chercheurs).

L'exposé linguistique aurait pu être approfondi à d'autres endroits : par exemple à propos de la différenciation du latin (cf. les travaux de J. Herman, G. Straka et V. Väänänen), à propos des dictionnaires des langues romanes (cf. l'ouvrage de M. Pfister cité dans la note 4, et K. Baldinger, Introduction aux dictionnaires les plus importants pour l'histoire du français, Paris, 1974), et en ce qui concerne la dialectologie romane (pp. 73-80, où l'on regrettera l'absence d'une présentation de la dialectométrie). Ces omissions s'expliquent en partie par le choix qu'a fait R. Rohr de se cantonner dans un exposé sur les grandes orientations en linguistique (positivisme, idéalisme, structuralisme), et les niveaux de l'analyse linguistique (phonétique, phonologie, «Grammatik », et sémantique). L'information est utile, mais nécessite une mise à jour (vu les développements récents en syntaxe) (7). Quant à la sémantique (pp. 81-90), l'exposé est trop axé sur la sémantique structurale et la sémantique interprétative; on notera l'absence de la sémantique logique (cf. R. Martin, Pour une logique du sens, Paris, 1983). L'exposé sur la sémantique à orientation onomasiologique est trop succinct (8).

Voici encore quelques remarques de détail :

- (1) comment l'auteur justifierait-il l'étape intermédiaire  $[\bar{e}\bar{e}]$  dans le passage de  $[\bar{e}]$  à  $[\acute{e}i]$  (pp. 45-46) ?
- (2) y a-t-il des arguments à l'appui de la thèse que l'article masculin était « post-déterminant » (porcum illum) et l'article féminin « pré-déterminant » (illam portam) ? (9)
- (3) que faut-il entendre par « Gemeinsprachen » au moyen âge ? (La scripta ne saurait être définie comme une « Gemeinsprache »!).

A la fin de ce compte rendu on se doit de rappeler que l'ouvrage de Rupprecht Rohr s'adresse à des débutants. Or, comme première introduction à la

<sup>(7)</sup> Pour un aperçu, voir E. Moravcsik - J. Wirth ed., Syntax and Semantics, vol. 13: Current Approaches to Syntax, New York, 1980. Aux modèles qui sont présentés là, on doit encore ajouter la «space grammar» de R. Langacker et le modèle « Government and Binding », dernière variante en date de la grammaire générative.

<sup>(8)</sup> Voir maintenant K. Baldinger, Vers une sémantique moderne, Paris, 1984 (c.r. G. Kleiber, RLiR 49, 1985, pp. 195-197).

<sup>(9)</sup> Voir pp. 66-67. Pour la séquence porcum illum, R. Rohr postule l'évolution suivante : \*/pórklo/ > \*/pork lə/ > anc. fr. /lə pork/. L'auteur estime que la forme /lə pork/ ne peut résulter de illum porcum, qui aurait dû donner selon lui \*/lu pork/.

romanistique, l'Einführung de R. Rohr a des qualités indéniables : l'exposé est limpide et l'information réunie ici concernant un champ très vaste est solide. De plus, l'ouvrage est agréable à lire : la typographie est impeccable (10), et le style didactique de R. Rohr tient l'attention du lecteur en éveil.

Pierre SWIGGERS

Gerhard ROHLFS, Panorama delle lingue neolatine. Piccolo atlante linguistico pan-romanzo, Tübinger Beiträge zur Linguistik, nº 283, Gunter Narr Verlag, Tübingen, 1986, 312 pages.

Quand l'auteur de ce « petit atlas linguistique pan-roman » a publié, il y a quinze ans, sa fameuse Romanische Sprachgeographie (1971), Mgr Gardette a écrit ici même : « C'est là un grand livre qui montre ce que la géographie linguistique apporte à l'histoire et à la typologie des langues romanes » (RLiR 35, 1971, 425-6). Tous les romanistes connaissent maintenant cet ouvrage qui contient cent cartes de la Romania, groupées autour d'une vingtaine de thèmes traités dans les pages qui précèdent : la latinité ancienne et la latinité plus récente, la latinité osque, la fragmentation des langues romanes, les changements morphologiques, les innovations syntaxiques, la formation des diminutifs, autres innovations lexicales, les aires latérales, les influences grecques, les substrats ethniques, la pénétration germanique dans la Romania, la civilisation française, la langue et la société, le langage populaire, la création expressive, l'abondance onomasiologique, l'homonymie, la détresse phonétique, la polysémie, l'influence du christianisme.

Dans le volume qu'il nous offre aujourd'hui, le Maître de Tübingen n'entreprend pas une nouvelle étude de géographie linguistique romane; c'est un simple, mais magnifique recueil de 275 cartes modèles qui « vuol essere riguardato come una continuazione e quasi un secondo volume » de la Romanische Sprachgeographie (Introd., p. 14). A l'exception de sept cartes qu'on trouvait déjà dans des publications antérieures de l'auteur (cuiller, jambe, jument, mûr, plus, raisin, rien), mais qui ont été modifiées ou complétées, elles sont toutes inédites : cartes originales, fournissant des vues parlantes de la Romania linguistique. Il ne serait pas difficile de les regrouper selon les chapitres de la Romanische Sprachgeographie qu'elles illustrent — et elles les illustrent tous — mais elles se suivent — et c'est bien plus commode, et plus utile pour les utilisateurs de

<sup>(10)</sup> On corrigera encore quelques erreurs typographiques: p. 62 lire Puşcariu; p. 204 lire Thieme; p. 204 lire U.T. Holmes; p. 207 l'abréviation de la Revue de Linguistique romane est RLiR (et non RL); p. 211 lire McCawley. La première édition de Language de L. Bloomfield date de 1933 (et non de 1935, p. 44); et la première édition de La pensée et la langue de F. Brunot (p. 202) date de 1922.

l'ouvrage — dans l'ordre alphabétique des noms italiens désignant les concepts choisis; en tête de chaque carte, le mot italien est accompagné de son équivalent français et, à la fin du livre, en plus d'un index italien (pp. 304-306), figure un index français des cartes (pp. 307-309).

Comme dans ses autres publications de géographie linguistique de la Romania, l'auteur tient compte essentiellement des langues nationales de la France, de l'Italie, de l'Espagne, du Portugal, de la Catalogne et de la Roumanie, mais aussi — et cela va de soi — du sarde, du frioulan, du ladin des Grisons, du gascon et de l'occitan (en choisissant, quant à ce dernier, sa forme languedocienne). Il s'agit donc d'une vue « macroscopique » des langues romanes, qui n'est pas surchargée de formes dialectales ; l'ouvrage « non doveva tener conto delle divergenze dialettali », nous dit l'auteur lui-même. Toutefois, en marge des cartes, on trouvera jusqu'à sept types dialectaux de diverses régions, relevés surtout dans celles que l'auteur avait eu l'occasion d'explorer directement (p. 15); d'autres formes dialectales et quelques commentaires figurent dans les « annotazioni alle singole cartine » (pp. 294-301).

L'auteur prévient l'utilisateur que son ouvrage contient principalement des cartes lexicales, mais que certaines d'entre elles illustrent aussi des faits morphosyntaxiques. Et il ajoute que ce volume « non ha scopi fonetici nè etimologici » (p. 14). Pourtant, nombreuses sont les cartes qui peuvent servir à illustrer la fragmentation phonétique de la Romania ou du moins de la Romania occidentale, voire d'une partie de celle-ci ; ainsi, boire (25), bœuf (32), chien (33), chèvre (37), clef (47), clou (51), cœur (67), doigt (70), lierre (74), faim (79), fait (82), fève (83), flamme (86), fiel (88), foin (89), fils (90), frère (99), feu (101), jeu (114), joug (115), hier (127), hiver (129), lait (133), lièvre (136), lit (137), lieu (143), mère (147), mer (149), mûr (153), miel (159), noix (169), nuit (172), neuf (174), œil (176), père (187), place (195), il pleut (198), puits (208), puce (211), roue (219), savon (226), étoile (246), homme (259), œuf (260), vieux (263) et d'autres encore. Cartographiés, les changements phonétiques que ces mots ont subis deviennent plus frappants et sont plus faciles à retenir.

Avec la Romanische Sprachgeographie, les cartes du présent volume fournissent aux enseignants de philologie (ou linguistique) romane une base intéressante, variée et solide, pour des cours sur la fragmentation linguistique de la Romania. Elles constituent aussi un nouveau pas vers un atlas linguistique roman dont rêve le département roman de l'Atlas Linguarum Europae et qui, avant de recevoir les formes et les mots patois relevés au microscope, aurait peut-être tout intérêt à être bâti, en un premier temps, à l'image de l'œuvre admirable de Gerhard Rohlfs.

Georges STRAKA

Paul A. GAENG, Collapse and Reorganisation of the Latin Nominal Flection as Reflected in Epigraphic Sources, Scripta Humanistica, Maryland, 1984.

Ce nouveau livre de P.A. Gaeng se propose d'étudier la flexion nominale dans les inscriptions latines chrétiennes de Dalmatie, du Noricum, de Pannonie, de la Dacie, de la Macédoine et de la Thrace. C'est la continuation du volume du même auteur (A Study of Nominal Inflection in Latin Inscriptions: a Morphosyntactic Analysis, Chapel Hill, 1977) sur la déclinaison latine, telle qu'elle se dégage des inscriptions chrétiennes des provinces occidentales de l'empire: l'Ibérie, la Gaule et l'Italie. Comme la collection de E. Diehl, Inscriptiones Latinae Christianae Veteres, contient un nombre trop petit d'inscriptions datées de la Dalmatie et des Balkans, P. A. Gaeng a eu recours aussi aux Vulgärlateinische Inschriften du même auteur. Les inscriptions chrétiennes non datées de ces provinces ont été considérées comme provenant du Ve et du VIe siècles. L'analyse du corpus est faite pour les cinq déclinaisons au singulier et au pluriel, cas par cas. Dans les conclusions, l'auteur fait une comparaison entre les dates obtenues pour les provinces occidentales dans son livre de 1977, et celles du présent volume. Nous retenons ce qui nous semble le plus important:

Première déclinaison. Singulier. Comme suite de la chute de -M final, le nominatif, l'accusatif et l'ablatif ont fusionné dans les deux régions. Le génitif et le datif sont représentés surtout par -E. La périphrase avec DE pour le génitif se trouve seulement à Rome et en Italie méridionale tandis que la périphrase avec AD est caractéristique des Balkans à partir du V° siècle.

Pluriel. Il est notable que la désinence -AS est spécifique, non pas pour l'Occident comme on s'y attendrait, mais pour l'Orient. Un datif analogique en -ABUS se trouve dans quelques exemples provenant de Dalmatie, de Gaule et d'Italie. Selon l'opinion de l'auteur, ces formes devaient être plus répandues que les inscriptions ne le montrent. Plusieurs exemples attestent le remplacement de l'ablatif en -IS par l'accusatif en -AS en Dalmatie, en Italie méridionale et à Rome

Deuxième déclinaison. Singulier. Le remplacement de -US par -O au nominatif est considéré par P. A. Gaeng comme « the clearest evidence of the interference of traditional orthography with a speech habit », car les exemples avec omission du -S sont plutôt rares. Une forme qui mérite d'être soulignée est la désinence -O au génitif, qu'on trouve surtout en Gaule et dans toute la zone orientale. Il s'agit du datif adnominal, issu du datif « sympatheticus » et du datif possessif, qui se trouve à la base des constructions : li fils le rei. Le génitif analytique avec DE + -O/-U sans sens possessif se trouve dans des inscriptions de toute la Romania Occidentale, à partir du IVe siècle. Le datif analytique avec AD manque dans le corpus.

Pluriel. Le nominatif en -I est bien conservé. Plusieurs formes neutres en -A sont traitées comme des nominatifs singuliers de la première déclinaison. Le génitif en -ORO est plus stable que le -I du singulier.

Troisième déclinaison. Singulier. Une tendance à remplacer la désinence -IS par -ES (et -E) se manifeste nettement dans toutes les régions. Le datif adnominal est fréquent à l'Est. Le génitif analytique avec la préposition DE est rare. Occasionnellement la désinence du datif est -E. En Italie, en Gaule et dans les Balkans, on trouve le datif périphrastique avec AD.

Pluriel. Le changement le plus important est la présence du nominatif et de l'accusatif en -IS. Il semble que cette forme représente l'ancien nominatif — accusatif des thèmes en -I. En Gaule et en Italie, le génitif en -UM est parfois remplacé par le génitif de la deuxième déclinaison en -ORO. Il manque toute attestation d'un génitif ou d'un datif analytique. Le datif et l'ablatif en -IS se trouvent assez rarement. Une constatation intéressante est celle du maintien, dans la majeure partie des cas, de l'ablatif qu'on croyait généralement avoir été confondu très tôt avec l'accusatif.

Dans l'ensemble, on constate la tendance à remplacer un système avec beaucoup de cas par un système avec moins de cas. Dans ce processus de remplacement, « ancien » et « nouveau » coexistent. Il est bien difficile d'ailleurs, voire impossible, de saisir la « vraie nature de la langue parlée à travers les fautes inconscientes . . . du scribe ». Il semble pourtant sûr qu'on est loin d'avoir un « casus generalis » pour toutes les déclinaisons.

L'auteur se déclare d'accord avec H. Mihăescu en ce qui concerne la nonspécificité et la non-unicité des formes trouvées dans toutes les régions, mais il a raison de souligner que, bien qu'imparfaites comme corpus de recherche, les inscriptions sont capables de montrer la tendance vers laquelle s'achemine le système flexionnel roman.

Qu'il me soit permis de faire quelques observations en marge des pages de ce livre bien documenté et intéressant.

- P. 11: Une analyse détaillée des cas où Stati considère qu'il s'agit d'un cas général en -A, à la place de la désinence -AE/-E, au singulier de la première conjugaison, montre que son matériel ne permet pas de conclure (manque du -A en marge de la pierre, mauvaise lecture de A épigraphique, appositions, etc. (Pour ce problème, ainsi que pour d'autres assertions de S. Stati, voir mon compte rendu de son livre dans Revista de Filologie Romanica şi Germanica VII, 1, 1963, pp. 151-156.
- P. 20 : En ce qui concerne l'origine de la désinence -E des pluriels féminins italiens et roumains, on ne voit pas pourquoi l'existence épigraphique de -AS en Orient, qui coexiste avec -AE, impliquerait l'origine non latine de cette dernière forme
- P. 22 : Dans le cas de la désinence -ORUM, les attestations correctes des inscriptions montrent en effet la « force » de cette terminaison qui survit dans les formes pronominales romanes.
- P. 28: Pour le problème des noms de la semaine en roumain cf. aussi C. Maneca, « Considerații cu privire la numele zilelor săptămînii in limbile romanice », dans *Omagiu lui Iorgu Iordan*, Bucarest, 1958, pp. 547-557.

- P. 29: Le manque de la périphrase du génitif par DE en latin oriental est confirmé par la fréquence de cette construction dans les textes littéraires. Une comparaison entre Grégoire de Tours et Iordanes montre que, dans la langue du premier, DE exprimant le génitif est fréquent, tandis que chez Iordanes cette construction est beaucoup plus rare.
- P. 30: L'observation que, d'après les inscriptions, le nominatif a été conservé avec -S, correctement, en Orient, est un argument pour le maintien correct du nominatif -E au pluriel de la deuxième déclinaison (cf. l'observation à la page 20).
- P. 59 : L'absence du datif adnominal des inscriptions ibériques préfigure l'absence de cette construction dans les langues romanes de l'Ibérie. C'est un des cas où les inscriptions « parlent ».
- P. 79 : L'évidence de la statistique épigraphique faite par l'auteur au sujet des nominatifs en -IS de la troisième conjugaison est un fait important pour son argumentation quant au problème tant discuté de l'origine de la désinence du nominatif pluriel en italien et en roumain. Il me semble qu'on ne peut qu'être d'accord avec P. A. Gaeng : Les variantes -ES et -IS ont subsisté l'une à côté de l'autre, jusqu'à ce que celle en -I(S) ait remporté la victoire sous la pression analogique de la deuxième déclinaison.

Maria ILIESCU

H. LE BOURDELLES, L'Aratus Latinus. Etude sur la culture et la langue latine dans le Nord de la France au VIII<sup>e</sup> siècle, Lille (Univ. de Lille III, Travaux et recherches), Presses Universitaires de Lille, 1985, 277 pages.

Cet ouvrage intéressant comporte deux parties très différentes. La première [11-152] suit la destinée des Phaenomena d'Aratos, poème astronomique grec d'inspiration stoïcienne, traduit déjà par Cicéron et Ovide puis par beaucoup d'autres, notamment par Avienus, et orné de commentaires. Ces Aratea ont visiblement disparu de la culture occidentale au 7° s. Au 8° s. apparaît l'Aratus Latinus, traduction faite vraisemblablement à Corbie sur un corpus aratéen grec disparu. L'auteur suit la genèse et la diffusion des divers textes aratéens à l'époque carolingienne. La première partie se termine par une bonne synthèse [113-152] sur la connaissance du grec au 8e s., où sont dissipés plusieurs mirages, notamment celui de l'hellénisme irlandais. En fait cette traduction fut faite au moyen de deux glossaires, celui mis sous le nom de Cyrille et les Hermeneumata. La seconde partie [153-263] intéresse de plus près nos études : c'est une étude de la langue de cette œuvre étrange. La tâche est très difficile puisque l'original, une glose latine interlinéaire interprétant le texte grec, a été transcrit dans un archétype ne conservant plus que le latin, d'où dérivent à leur tour les mss. Les traits phonétiques, morphologiques et syntaxiques (est surtout intéressant l'examen des cas prépositionnels [188-197]) sont consciencieusement relevés et discutés. En fait cette étude cherche à dater le texte latin ; il ne faudrait pas la considérer comme une pierre de plus apportée au pont chimérique à bâtir entre le latin mérovingien et les langues romanes. Les faits de vocabulaire sont les plus riches : importance des dérivés en -culus [223-228], des verbes composés à préfixes [230-231] où l'on relève deviolata « violée » (cf. judfr. devivoler (ou dewioler?) ds FEW 14, 486b). En outre quelques mots sont notables, parmi lesquels cuccura (cf. afr. cuivre «carquois» FEW 16, 429b), ragulare «braire» (cf. fr. railler), temo « gouvernail » (cf. fr. timon) (\*). La conclusion place l'œuvre à un moment charnière « d'inversion linguistique » défini de la façon suivante : « Aux 5e et 6e s., les écrivains de Gaule avaient tenté de créer une Mischsprache admettant des traits vulgaires . . . Le résultat a été effrayant. Le latin mérovingien est devenu un complexe chaotique où se sont mêlées toutes les traditions écrites et les influences vulgaires . . . Les clercs ont pris conscience lentement du décalage accéléré de la langue parlée et de l'impossibilité pour la langue écrite de suivre le mouvement. D'où la seule solution pour les clercs, qui était le retour aux normes grammaticales anciennes pour la langue écrite » [247-248]. Ainsi l'Aratus serait situé dans la première moitié du 8e s. et localisé avec prudence à Corbie. Après l'avoir comparé au plan linguistique à d'autres œuvres produites à Corbie aux alentours de l'an 700, l'auteur propose de le dater du 2e quart du 8e s., ce qui, par un heureux hasard (!), correspond à l'abbatiat de Grimon, lié à Charles Martel et envoyé en 741 auprès du pape.

Quoiqu'il en soit, même si l'intérêt linguistique de l'*Aratus Latinus* nous paraît quelque peu grossi, l'auteur a su nous intéresser à cette œuvre méconnue, qui montre, dès le 8° siècle, même s'il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps, le goût passionné pour l'astronomie descriptive aratéenne.

Gilles ROQUES

### **DOMAINE SARDE**

Giulio PAULIS, Lingua e cultura nella Sardegna bizantina. Testimonianze linguistiche dell'Influsso greco, Sassari, L'Asfodelo Editore, 1983, 301 pages.

Depuis la publication de La lingua sarda de M. L. Wagner, peu de travaux ont été consacrés à l'influence grecque sur les parlers sardes (1). Se fiant aux

<sup>(\*)</sup> Quelques remarques: p. 170 l'anc. fr. ambes les brace (au lieu d'ambe sa brace ou du plur. les braces) m'est inconnu; — p. 225 pour pinnaculum v. aussi FEW 8, 536; — p. 229 (et aussi 249) à propos de spinale (en luimême intéressant) je ne trouve guères de formes dialectales françaises (sauf en Savoie et en Suisse) qui le postulent (cf. FEW s.v. spina 12, 179b et 182a).

<sup>(1)</sup> Ajoutons que, dans l'ouvrage de M. L. Wagner, le chapitre consacré à l'influence grecque (pp. 153-159) reprenait une étude plus ancienne, parue en

seules sources écrites du Moyen Age le romaniste allemand était convaincu que la culture et la langue de Byzance, qui domina sur l'île pendant plus de 4 siècles, avaient intéressé essentiellement une classe de hauts dignitaires civils et religieux résidant dans les centres urbains et surtout dans la capitale Cagliari. M. L. Wagner croyait peu à une influence ancienne. Il n'excluait pas cependant que par la colonie grecque d'Olbia, dans le nord-est de l'île, quelques mots aient pu rayonner vers l'intérieur (tel le verbe [anna'kkare] « bercer », qu'il relevait à Baunei, issu de ['nakka] < gr.  $_{\nu\alpha\chi\eta}$  « berceau »). Mais à son avis la plupart des termes d'origine grecque du sarde (nous pensons entre autres à [kas'kare] « bailler », [allaka'nare] « flétrir », ['skafa] « précipice »), connus aussi dans l'Italie du Sud, ont pu arriver en Sardaigne par le latin parlé dans cette partie de la péninsule. En conclusion, même si M. L. Wagner manifestait l'exigence d'un examen plus approfondi de la question, il n'en reste pas moins que son opinion sur une influence très superficielle s'est perpétuée jusqu'à nos jours. Elle a constitué un apriorisme paralysant toute recherche en dehors de ce domaine limité : ainsi, un terme de la vie rurale ne pouvait pas être envisagé comme étant d'origine grecque, n'appartenant pas au strict domaine juridique et ne se référant pas non plus à la vie de la classe sociale dominante.

Le travail de Giulio Paulis, qui fait suite à d'autres publications du même auteur sur le même sujet (2), met un terme à cette situation et démontre, à maintes reprises, les effets nocifs des apriorismes de M. L. Wagner et la démarche ascientifique qu'ils entraînent. G. Paulis entreprend un travail de réévaluation de toutes les sources écrites du Moyen Age y compris celles qui se réfèrent à la langue juridique, déjà bien étudiée par B. Terracini. Nous signalerons dans ce chapitre une intéressante réflexion sur la conjonction médiévale bortheborce « plutôt, sauf, mais » (qui avait déjà attiré l'attention de spécialistes comme Meyer-Lübke, Subak, Guarnerio, Salvioni et Wagner), sur la forme oska « puis » des documents médiévaux issus du Nord de l'île, ainsi que des interprétations nouvelles de plusieurs éléments lexicaux. Mais la démarche de G. Paulis suit aussi d'autres voies d'investigation. Elle s'appuie notamment sur les découvertes récentes de l'archéologie et surtout, ce qui est relativement nouveau, sur l'étude de la toponymie L'archéologie d'abord. Les travaux en cours ont permis de mettre à jour plusieurs sites riches en céramique mycénienne et submycénienne dans différentes régions de l'île (Orosei, Tertenia, Sarrok, Sanluri...), ce qui permet de supposer l'existence de relations commer-

<sup>1920 (</sup>Die Beziehungen des Griechentums zu Sardinien und die griechischen Bestandteile des Sardischen, dans Byzantinisch-Neugriechische Jahrbücher, 1, pp. 151-169).

<sup>(2)</sup> Nous signalons notamment les travaux suivants : E bizantina la chiave di un enigma del lessico sardo-medievale in : La Grotta della Vipera, 18 (1980), pp. 4-5 ; Grecità e romanità nella Sardegna bizantina e alto giudicale in : Materiali dell'Istituto di Glottologia dell'Università di Cagliari, Cagliari, 1980.

ciales directes entre la Grèce et la Sardaigne, très anciennes, en tout cas, bien avant la naissance de la colonie d'Olbia (la seule que M. L. Wagner admettait), dont l'existence par ailleurs semble mise en doute par les recherches historiques plus récentes. Quant à l'archéologie médiévale, malheureusement encore peu développée, elle commence à mettre en évidence la pénétration de la culture byzantine jusqu'au plus profond de l'île (Nuoro, Tonara, Siniscola...), y compris donc dans le monde rural.

Pour ce qui concerne la toponymie, G. Paulis a entrepris le dépouillement systématique des cartes de l'Institut Géographique Militaire (au 1/25.000) et des relevés cadastraux et il a constitué un corpus de plus de 80.000 termes. Nombreux sont les toponymes d'origine grecque ou qui témoignent de la présence d'établissements grecs, dans toutes les régions de l'île, du Nord au Sud : ils confirment ainsi les données de l'archéologie. Les recherches de G. Paulis donnent raison à B. Terracini qui encourageait à entreprendre des recherches sur l'influence grecque en dehors de la langue juridique, convaincu qu'il était de l'existence probable d'une tradition orale grécisante.

Le rayonnement de l'Eglise byzantine a sans doute contribué largement à la diffusion de la langue et de la culture grecque. Parmi les survivances de la liturgie grecque, G. Paulis rappelle, entre autres, le mot 'taja/'taʒa « chant choral, religieux, lamentation funèbre » qui continue le grec byzantin  $\tau \acute{\alpha} \varkappa \eta \varsigma$  « chanter les hymnes sacrés ». Signalons aussi l'interprétation d'une formulette enfantine, apparemment privée de sens, et dont l'origine byzantine avait déjà été supposée par A. Sanna ; elle comprend plusieurs mots grecs (soulignés) relatifs à la pratique de la bénédiction des maisons le samedi saint (ang'amo', kilissó, kifanè, un angùli a su pićcokku, tres arriàlis a sa karcida) « angamò, kilissò, kifanè, une fougasse à l'enfant (de cœur) et trois sous au seau (d'eau bénite) »).

Le culte des Saints orientaux a dû connaître une grande diffusion en Sardaigne: dans beaucoup de cas il se poursuit jusqu'à nos jours tout comme l'emploi de prénoms greco-byzantins. G. Paulis fait remarquer à ce propos que dans les documents du Moyen Age les patronymes grecs se retrouvent aussi dans les couches les plus modestes de la population, ce qui semble indiquer que la société d'origine byzantine ne se limitait pas aux seuls haut dignitaires. L'auteur apporte un éclairage nouveau pour l'interprétation ou pour les réinterprétations de plusieurs de ces patronymes.

Dans ce domaine, c'est aussi dans la toponymie que G. Paulis découvre des éléments nouveaux, en suivant l'avis de Giandomenico Serra qui considérait comme importante pour la connaissance de la pénétration de la culture byzantine l'étude de patronymes employés comme toponymes. L'origine grecque de nombre d'entre eux est démontrée par l'auteur. Nous citerons entre autres ceux qui se terminent par le suffixe -ake/-aki (< gr.  $\dot{\alpha}$ x $\eta$ s): Totorake (actuellement Teoraghe) < gr.  $\vartheta \circ \delta \omega \circ \dot{\alpha} \times \dot{\alpha} \circ \dot{\beta}$  (notons à ce propos que M. L. Wagner a toujours considéré ce suffixe comme prélatin). Nombreux sont aussi les toponymes d'origine grecque qui

désignent de vastes régions de l'île. C'est le cas de Trigonia (< gr. γωνία gonia « angle »), qui rappelle une ancienne division territoriale de l'île, d'Anglona (région du Nord-Ouest) ou de Platamona, plage près de Sassari, (auxquels nous ajoutons le lieu-dit Giagumona, tout proche, dans les environs d'Ottava) ou des toponymes en -ori (parmi lesquels probablement Logudoro) < gr. byz.  $-\omega_{Ol}(ov)$ , indiquant une circonscription administrative. Le rapprochement avec la toponymie et le lexique d'origine grecque de l'Italie du Sud (notamment celui des îlots grecs du Salento et de la Calabre) appuient fréquemment les hypothèses étymologiques proposées. A titre d'exemple, l'affirmation que dans les toponymes Istingoria et Artigoria (près de Tonara, au centre de la Sardaigne) se cache vraisemblablement le grec khoria « village », ou que le gr. byz. τά κομία « les villages » survit dans l'hydronyme [riu  $\gamma$ umìa] (près de S. Lussurgiu) est renforcée par l'existence de toponymes semblables dans l'Italie méridionale. De même l'explication de Jerzu (village de l'Ogliastra) par une base grecque χέοσος « terre non cultivée, stérile » s'appuie sur l'existence, dans les parlers de la région de Catanzaro, d'un terme jertsu qui a gardé son sens d'origine. Ajoutons que la présence de toponymes contenant gregu, aregu, gregos « grec, grecs », dans de nombreuses régions de l'île, est considérée comme un indice de la présence de communautés greco-byzantines et, par là, d'un rayonnement probable de leur langue et de leur culture. Ainsi, l'existence, à proximité du même village de Jerzu, d'un lieu-dit [ma'zəni a'reyu] « enclos grec (pour les brebis) » renforce la probabilité de l'origine grecque du nom du village.

C'est un aspect intéressant de la démarche méthodologique de G. Paulis : la confirmation, par la toponymie, de l'existence d'anciens établissements grecs, permet de supposer une influence linguistique grecque dans la région. A Fonni, par exemple, elle permet d'envisager une origine byzantine de l'adjectif ['galinu] « grêle, mince » (< gr. byz.  $\gamma\dot{\alpha}\lambda\eta\nu_{0}$ ) et de toute sa famille lexicale (adjectif que M. L. Wagner faisait remonter à la colonie mythique d'Olbia).

La confirmation de l'origine grecque d'un toponyme peut reposer aussi sur la connaissance de l'organisation de l'Empire byzantin, à laquelle l'auteur fait souvent référence, et qui a certainement été celle de la Sardaigne, comme le supposait déjà E. Besta. C'est à la suite de considérations historiques que G. Paulis propose, entre autres, une nouvelle interprétation du substantif sarde  $[t\epsilon' rakku/\vartheta\epsilon' rakku/ts\epsilon' rakku] \ \ \, \text{domestique} \ \ \, \text{par} \ \, \text{une base turque} \, : \, \text{le mot serait}$ arrivé dans l'île avec un contingent turc de l'armée byzantine... Sur ce cas précis, et malgré cette hypothèse très séduisante, nous avons de la peine à croire qu'un terme colporté par un éphémère contingent turc ait pu avoir un tel succès dans toute la Sardaigne, et qu'il se soit conservé jusqu'à nos jours. Très intéressante est la réflexion sur l'organisation monétaire et sur les échanges commerciaux : elle nous vaut en particulier une nouvelle interprétation du nom de l'ancienne monnaie Sollu (actuellement ['soddu] « sou ») et du terme médiéval cunduri de rocca « vêtement précieux », par une base byzantine dans le premier cas et par une base franque dans le second. Les toponymes cavallare, cavallaris des documents anciens, qui survivent jusqu'à nos jours dans de nombreuses

régions de l'île, continuent vraisemblablement le byz.  $\mu \alpha \beta \alpha \lambda \lambda \dot{\alpha} \phi \eta \zeta$  qui désignait des soldats-paysans servant dans l'armée avec leur cheval. Il en est de même pour le titre de *cavallare* qui apparaît après les noms et prénoms de certains personnages et pour celui de *liueros de cavallu*.

Cette hypothèse permet à G. Paulis de supposer une influence de la langue grecque sur le monde de l'agriculture et notamment sur le lexique de l'élevage des chevaux. D'où une explication probable, par le grec byzantin, de mots comme ['gjani] « chevaux ou bœufs à la robe foncée » (< gr.  $_{\chi \nu \alpha \nu \alpha \nu \alpha \nu \beta \gamma \beta}$  « foncé, sombre ») ou [iskon'trjare] « s'épuiser (du cheval), se fatiguer, devenir gâteux » (< gr. byz.  $_{\chi \acute{o} \nu \tau \varrho \alpha }$ ; gr. anc.  $_{\chi \acute{o} \nu \tau \varrho \alpha \beta \gamma \beta}$  « plaie sur la peau du cheval »). Nous voyons ici un autre aspect de la démarche de l'auteur : la réalité historico-sociale permettant de déceler un grécisme sûr (cavallare-cavallaris), on peut supposer a priori comme probable la découverte d'autres termes de même origine dans le même champ sémantique.

Archéologie médiévale, toponymie et sources historiques confirment donc la pénétration de la culture et de la langue grecques dans le monde rural. Ainsi l'origine grecque du mot [ar' $\beta$ a $\delta$ a] « soc de la charrue », déjà proposée par B. Terracini et rejetée par M. L. Wagner (tout simplement parce que le mot appartenait au monde rural d'où toute influence grecque était exclue d'avance !), apparaît plus que probable.

Probable aussi un apport grec dans la langue de l'apiculture, comme le prouvent des termes comme ['kɛra 'oβiδa] < gr. \* $_{\kappa \epsilon \rho \sigma n}$ ó $_{\kappa \delta a}$  « propolis » et [ma $_{\theta}$ ri'kuzja] « genêt » < gr. byz.  $_{\mu \epsilon \rho \nu \tau \epsilon \kappa \sigma \bar{0} \sigma \alpha t}$  « Magydaris tomentosa koch » ou dans la viticulture comme le laisse supposer un toponyme comme ampelli/ampebi < gr. méd. ' $_{\alpha \mu \pi \epsilon \lambda t \sigma \nu}$  « petite vigne » (cf. ampéli « vigne » dans le Salento et ambéli « id » à Bova).

L'auteur signale enfin que la morphologie et la syntaxe n'ont pas échappé à l'influence grecque, comme en témoigne par exemple la répétition d'un substantif après un verbe de mouvement [andare riuriu] « aller le long du ruisseau », construction fréquente dans l'Italie méridionale et dont l'origine grecque a déjà été reconnue par de nombreux linguistes, notamment par G. Rohlfs (notons une fois de plus que M. L. Wagner acceptait la filière grecque pour les formes de l'Italie méridionale, mais pas pour celles de la Sardaigne qui auraient été introduites dans l'île par le catalan).

En conclusion, l'ouvrage de G. Paulis, très bien documenté et présenté avec clarté, atteint parfaitement trois objectifs, à savoir ceux

- 1) de faire le point sur les sources écrites connues en réinterprétant, à la lumière des connaissances nouvelles, beaucoup de termes restés sans une interprétation satisfaisante ;
- 2) de sortir les recherches sur l'apport linguistique greco-byzantin du blocage dans lequel l'avaient plongé les apriorismes de M. L. Wagner;
- 3) de montrer, grâce aux découvertes de l'archéologie, grâce aussi à la toponymie et aux nouvelles sources historiques, que la culture greco-byzantine a rayonné dans tout l'espace insulaire et qu'elle n'a pas été le fait de la seule élite mais de toutes les classes sociales.

Nous sommes persuadé que la voie qu'il ouvre est féconde et que, dans les années à venir, celle-ci profitera de nouvelles recherches interdisciplinaires, notamment du développement de l'archéologie médiévale dans l'île.

Michel CONTINI

### DOMAINE RHÉTO-ROMAN

Maria ILIESCU - Heidi SILLER-RUNGGALDIER, Rätoromanische Bibliographie (Romanica Aenipontana, XIII), Innsbruck, Institut für Romanistik der Leopold-Franzens-Universität, 1985, 136 pages.

Maria Iliescu s'est déjà fait remarquer par ses solides travaux sur le frioulan (1), sur le rhéto-roman (2) et sur la grammaire comparée des langues romanes (3). Quant à Heidi (Siller-)Runggaldier, elle s'est récemment signalée comme spécialiste du ladin sud-tirolien (4). L'ouvrage dont nous rendons compte, et qui reprend, en l'amplifiant, la bibliographie sélective publiée dans la RLiR 44 (1980), 341-398, est le produit de la collaboration de ces deux spécialistes des variétés rhéto-romanes, et la qualité du fruit de cette union rend honneur

<sup>(1)</sup> Voir surtout Le frioulan à partir des dialectes parlés en Roumanie, La Haye, 1972 (ici n° 1073), et plusieurs articles dans la Revue roumaine de linguistique, Orbis, Studi linguistici friulani, et Studii și cercetări linguistice.

<sup>(2)</sup> Cf. plusieurs articles dans la RLiR, Revue roumaine de linguistique et Studii și cercetări lingvistice.

<sup>(3)</sup> Voir surtout ses nombreuses contributions à la Crestomație romanică, et M. Iliescu - M. Livescu, Introducere in studiul limbilor romanice, Craiova, 1980.

<sup>(4)</sup> Cf. « Das Ladinische in Südtirol », Zur Situation des Deutschen in Südtirol éds H. Moser - O. Putzer), Innsbruck, 1982, pp. 215-228, et « La negazione nel ladino centrale », RLiR 49 (1985) 71-85.

aux auteurs, et à la série Romanica Aenipontana, que Guntram Plangg dirige avec beaucoup de compétence. En plus, les deux auteurs ont pu bénéficier des conseils et suggestions de plusieurs spécialistes (Lois Craffonara, Giovanni Battista Pellegrini, Guntram Plangg et Laura Vanelli-Renzi), ce qui garantit encore plus la qualité de cette bibliographie.

C'est la première grande bibliographie rétrospective du domaine rhétoroman (5), et elle est impressionnante, non seulement par la quantité de titres (1482 numéros) (6), mais également — et surtout — par la solidité et la limpidité de l'information réunie ici. Le plan de la bibliographie est le suivant :

- 1. Das Rätoromanische in seiner Gesamtheit
- 2. Das Westrätoromanische: Das Bündnerromanische
  - 2.1. Das Bündnerromanische in seiner Gesamtheit
  - 2.2. Das Surselvische (Das Oberländische/Obwaldische)
  - 2.3. Das Mittelbündnerische
    - 2.3.1. Das Sutselvische (Das Hinterrheinische)
    - 2.3.2. Das Surmeirische (Das Ober- und Unterhalbsteinische)
    - 2.3.3. Der Dialekt von Bergün
  - 2.4. Das Engadinische und das Münstertalische
    - 2.4.1. Das Oberengadinische
    - 2.4.2. Das Unterengadinische (Das Unterländische)
    - 2.4.3. Das Münstertalische
- 3. Das Zentralrätoromanische
  - 3.1. Die Ladino-Anaunischen Dialekte
  - 3.2. Das Dolomitenladinische
    - 3.2.1. Das Grödnerische
    - 3.2.2. Das Gadertalische: Das Badiotische und Ennebergische
    - 3.2.3. Das Fassanische
    - 3.2.4. Das Buchensteinische
  - 3.3. Das Ladino-Venedische (Agordinische)
  - 3.4. Die Ladino-Cadorinischen Dialekte (Der Dialekt von Ampezzo und Cadore) und der Dialekt des Comelico
- 4. Das Osträtoromanische: Das Friaulische.

A l'intérieur de ces sections, les titres sont classés d'après le type d'ouvrage. Ici, on a 18 divisions : « 1. Bibliographien ; 2. Allgemeines ; 3. Handbücher, wissenschaftliche Grammatiken, Monographien ; 4. Phonetik, Phonologie, Orthographie, Orthoepie ; 5. Morphologie ; 6. Syntax ; 7. Wortbildung, Neologismen ;

<sup>(5)</sup> Pour un aperçu des bibliographies rétrospectives, voir les n°s 1 à 15 dans l'ouvrage recensé ici. On pourra y ajouter: L. Mourin - J. Pohl, Bibliographie de linguistique romane, Bruxelles, 19714, pp. 119-131; W. Bal - J. Germain, Guide bibliographique de linguistique romane, Louvain, 1978, pp. 156-161.

<sup>(6)</sup> Signalons que certains titres se trouvent sous deux ou plusieurs numéros.

8. Lexik, Etymologie, Onomasiologie, Terminologie; 9. Sprache eines Autors oder eines Textes; 10. Schulgrammatiken und Lehrbücher; 11. Wörterbücher; 12. Toponymie und Onomastik (12.1. Kontakttoponymie); 13. Ortsdialekte, Dialektologie (13.1. Onomastik und Toponymie einzelner Orte und Ortschaften); 14. Atlanten; 15. Sprachkontakt, Interferenzen, Einflüsse, Vergleiche, Typologie; 16. Soziolinguistik, Di- und Pluriglossie, Bi- und Plurilinguismus, Sprachplannung; 17. Quellen, Anthologien, Chrestomathien; 18. Periodika, Reihen, Zeitschriften » (cf. p. 10). L'ouvrage se termine par une liste des abréviations (pp. 120-126), et un index des noms (les renvois aux numéros se présentent dans une typographie différente selon qu'il s'agit d'un ouvrage (livre/article), d'un compte rendu, ou d'un recueil ou volume édité).

La bibliographie de Mme Iliescu et de sa collaboratrice (qui s'est chargée de la bibliographie du ladin dolomitique, de l'uniformisation du manuscrit, et de l'établissement des index) est un des meilleurs répertoires linguistiques que j'ai eus en main, et tous ceux qui s'occupent du rhéto-roman seront contents d'avoir cet excellent instrument de travail à leur disposition. On trouvera ici une liste presque exhaustive des études linguistiques portant sur les parlers rhéto-romans. Sur le fond nivelé de cette bibliographie se détachent les travaux des maîtres de la linguistique rhéto-romane, dignes successeurs de Th. Gartner, C. Decurtins, J. Jud, K. Jaberg et C. Battisti: G. Francescato, Th. Ebneter, L. Heilmann, M. Iliescu, J. Kramer, H. Kuen, G. B. Pellegrini, G. Plangg, et bien sûr l'équipe du Dicziunari rumantsch grischun (avec A. Schorta, A. Decurtins, R. Liver et A. Widmer). Les indications (parfois trop succinctes) qui suivent certains titres, et la mention de comptes rendus font de cette bibliographie un guide précieux.

Il me reste à signaler quelques erreurs, qu'on pourra éviter dans une édition remaniée et mise à jour de cette bibliographie (7) : nº 2 sub Bach - Price, lire A bibliography; n° 24 lire BEC (P.); n° 69 lire Britannica; n° 82 corriger: TAGLIAVINI (C.), Il ladino, in Le origini delle lingue neolatine, Introduzione alla filologia romanza; nº 98 sub Mourin, lire Band III: Etude IV: Les participes passés irréguliers; nº 147 sub Williamson-Eerde, lire A Cross-National; n° 168 sub Borodina, lire Suisse; n° 243 sub Decurtins, lire bündnerromanischen; n° 244 sub Jochems, dernière ligne, lire Bündnerromanischen; n° 259 sub Liver, lire bündnerromanisch; n° 337 sub Decurtins, lire Bündnerromanischen; n° 372 sub Decurtins, lire Stricker H.; nº 375 sub Diekmann lire Soziolinguistische Aspekte; nº 415 sub Muoth, lire Studia Raetoromanica; le nº 446 doit être supprimé (cf. n°s 279 et 503); n° 499 sub Decurtins, lire Bündnerromanischen; nº 505 ajouter : c.r. de P. Swiggers, in Language 60 (1984) 661-662 ; nº 511 ajouter: c.r. de K. Baldinger, in ZRPh 99 (1983) 695-696, et de P. Swiggers, à paraître dans Language; nº 603 sub Schlatter - Viredaz lire Grammaire abrégée; nº 605 sub Pult, lire Bündnerromanischen; n° 770 sub Battisti, lire le Haut-Adige;

<sup>(7)</sup> Je n'ai pas inclus les corrections signalées dans une page de « Corrigenda et addenda » qui était insérée dans mon exemplaire de compte rendu.

n° 802 sub Iliescu, lire Crestomație romanică; n° 814 sub Ettmayer, lire Sitzungsberichte; n° 829 corriger le titre de l'ouvrage de S. Boquoi-Seifert: Die Kleidung der Grödnerin. Studie zum Rätoromanischen Wortschatz; n° 896 sub Hubschmid, lire Ausblicken; n° 918 sub Heilmann, lire Rapports du Ier Congrès... Travaux; n° 969 lire Kramer (J.) - Quartu (B. M.); n° 994 sub Quartu - Kramer - Finke, dernière ligne, lire Gerbrunn; n° 1075 sub Rizzolatti, lire linguistica; p. 121 sub CILPR XIV, lire Vàrvaro; p. 122 sub Fest. Pulgram, lire Current issues; p. 123 sub Fest. Várady, lire E. Várady; p. 124 supprimer LJLSA (l'abréviation courante de Language est Lg.); p. 124 sub Nph, lire modern languages; p. 124 l'abréviation PeM n'a pas été insérée ici; p. 126 sub YWMLS, lire Year's Work; p. 127 lire BEC (P.); p. 128 sub Cahannes, supprimer les n° 279, 446 et 503; p. 131 sub Lausberg, lire 435; p. 131 sub Leonard, ajouter les deux prénoms: Clifford S.; p. 136 lire Vàrvaro.

Pierre SWIGGERS

Martin SCHLATTER, Ich lerne Romanisch, die vierte Landessprache. Grammatik des Unterengadinisch-Romanisch, Tusan, W. Roth, 1980 (sixième édition), 87 pages.

Ce petit livre, digne hommage à la mémoire de Martin Schlatter et à sa prüvada favella, le bas-engadinois, est une édition, due aux soins de Mme Schlatter-Rauch, d'un cours de langue (à l'usage des germanophones) qui existait sous forme ronéotypée. Publiée pour la première fois en 1941, le livre en est actuellement à sa sixième édition (1), qui se présente dans une typographie bien aérée et agréable à l'œil.

L'ouvrage de M. Schlatter est un cours pratique : on n'y trouvera pas une description structurale de la phonologie et de la morpho-syntaxe du bas-engadinois. De même, il n'y a pas d'explications diachroniques, ni de renvois à des études descriptives. Pour des informations grammaticales approfondies, le lecteur intéressé devra recourir aux ouvrages de J. C. Arquint (2), G. P. Ganzoni (3) et de R. Liver (4).

<sup>(1)</sup> L'ouvrage a été traduit pour le public francophone : M. Schlatter - M. Viredaz, J'apprends le romanche, quatrième langue nationale. Grammaire abrégée du romanche de la Basse-Engadine, Lausanne, 1973<sup>2</sup> ; voir aussi M. Viredaz, J'apprends le romanche, quatrième langue nationale (Basse-Engadine), Lausanne, 1964.

<sup>(2)</sup> J. C. Arquint, Vierv ladin. Grammatica elementara dal rumantsch d'Engiadina bassa, Chur, 1964 (19813).

<sup>(3)</sup> G. P. Ganzoni, Grammatica ladina. Grammatica sistematica d'Engiadina bassa per scolars e creschûts da lingua rumantscha e francesa, Samedan, 1983

<sup>(4)</sup> R. Liver, Manuel pratique de romanche (sursilvan - vallader), Précis de

Ce cours pratique a de quoi charmer le lecteur : on y apprend en 21 lecziuns une bonne part des secrets du bas-engadinois, grâce à des exercices de traduction et de version. Le plan de l'ouvrage correspond à la progression d'un apprentissage basé sur la méthode directe : avec un minimum d'information grammaticale (le système des articles, les auxiliaires, la formation du pluriel), et par un élargissement bien proportionné du vocabulaire (chaque leçon comprend une liste de pleds, mots) (5), on apprend à former de petites phrases (le système de la négation et de l'interrogation est présenté dans la troisième leçon). Peu à peu, l'étudiant est familiarisé avec les conjugaisons régulières (6), les pronoms possessifs (leçon 6) et personnels (leçons 7 et 8; ces derniers auraient dû être présentés dans la première leçon puisqu'on en a besoin pour la conjugaison du verbe avair, qui est présentée là), le pronom réfléchi (leçon 10; on aurait pu présenter ces formes dans la leçon 7, vu qu'elles sont identiques avec les pronoms personnels conjoints à l'accusatif, sauf à la troisième personne, où l'on a as), et les numéraux (leçon 15).

Le gros du cours est donc consacré au système verbal (conjugaisons régulières et irrégulières), et cela se justifie pleinement : c'est la partie de la grammaire des parlers « rhéto-romans » qui pose le plus de problèmes aux étudiants (et aux linguistes, synchroniciens ou diachroniciens). Les dernières leçons sont consacrées aux verbes irréguliers (on trouvera une liste alphabétique de ces verbes aux pp. 71-73) (7), mais l'auteur y a inséré aussi des remarques sur l'emploi du congiuntiv et du gerundi, et sur la formation factitive (e.g. fügir « fuire » - fügiantar « chasser » ; baiver « boire » - bavrantar « faire boire, tremper », etc.). En outre, la leçon 20 contient une liste des adverbes de lieu (quia, là, survart, etc.) et quelques exemples de dérivation adjectivale à l'aide de -aivel (fém. aivla) : cretta « croyance » - crettaivel « crédible », lod « éloge, louange » - lodaivel « louable », plaschair « plaisir » - plaschaivel « plaisant ».

grammaire suivi d'un choix de textes (Romanica Raetica, 4), Chur, 1982. Un compte rendu de cet ouvrage paraîtra dans un des prochains fascicules de la RLiR.

<sup>(5)</sup> Il y a aussi un vocabulaire allemand/bas-engadinois à la fin de l'ouvrage (pp. 74-87). Malheureusement, le vocabulaire ne contient pas de renvois aux leçons (p. ex. pour la conjugaison des verbes ; système des pronoms, etc.).

<sup>(6)</sup> Leçons 4, 5, 9, 11, 12, 13, 14, 16, 17, 18.

<sup>(7)</sup> Pour une étude descriptive fouillée, on se reportera à l'ouvrage très solide d'A. Decurtins, *Zur Morphologie der unregelmässigen Verben im Bündner-romanischen* (Romanica Helvetica, 62), Bern, 1958. La systématisation et les conclusions de cette analyse des verbes irréguliers en sursilvain et en sous-silvain sont en grande partie transposables au bas-engadinois.

Ich lerne Romanisch est un manuel didactique de qualité: on appréciera tout particulièrement l'heureuse combinaison de clarté et de concision. La typographie est presque impeccable (j'aurais pour ma part souhaité une distinction entre formes du bas-engadinois et formes allemandes, par exemple par l'opposition caractère romain vs caractère italique). Il y a quelques défauts mineurs: l'absence d'une introduction sur la prononciation (8) (le lecteur n'est pas informé sur la prononciation [ $^{"}$ [ $^{"}$ ] de  $^{"}$ ch  $^{"}$ en bas-engadinois, ni sur les prononciations [ $^{"}$ [ $^{"}$ ] de  $^{"}$ cu  $^{"}$ et sur celles des digraphes  $^{"}$ et  $^{"}$ et  $^{"}$ et  $^{"}$ et l'absence d'information sur quelques cas de variation orthographique ou autre. L'exercice de la première leçon fait intervenir ais, variante de es (3 p. sg. Ind. Pr. de esser), mais le paradigme de esser Ind. Pr., présenté dans la deuxième leçon, donne seulement es. Il s'agit, somme toute, de petits défauts qui n'entament en rien la valeur de cet ouvrage, qui adopte la graphie uniformisée de la Lia Rumantscha (9).

Pierre SWIGGERS

Andreas Max KRISTOL, Sprachkontakt und Mehrsprachigkeit in Bivio (Graubünden), Linguistische Bestandaufnahme in einer siebensprachigen Dorfgemeinde, RH 33, Francke, Bern, 1984, 354 pages.

Bien qu'il s'agisse de la description sociolinguistique d'un village, le livre de M. Kristol est original de deux points de vues : a) Bivio, la petite commune située à l'extrême sud des Grisons, entre le Surses surmiran et le Val Bregaglia où l'on parle un dialecte de transition entre patois rhétoromans et lombards, est septilingue ; b) l'enquête a été faite non pas avec quelques sujets choisis pour des motifs linguistiques ou sociaux mais avec, comme sujets, toute la population, il est vrai, pas très nombreuse de la commune (250 habitants).

L'auteur se propose a) de décrire le plus exactement possible la situation linguistique de Bivio, b) d'en utiliser les résultats pour en tirer des conclusions générales sur le problème des langues en contact.

Il faut faire une différence entre les sept « dialectes » qu'on parle à Bivio du point de vue de leur fonctionnalité sur le plan oral et écrit : cinq d'entre eux circulent exclusivement de vive voix. Il s'agit 1) du dialecte rhétoroman local de Bivio; 2) du dialecte rhétoroman surmiran (Grisons centraux), représenté par plusieurs variétés de patois locaux, surtout ceux de deux communes voisines, de Marmorera et de Sur; 3) du dialecte du Val Bregaglia, surtout sous la forme du patois de Soglio; 4) du lombard représenté par les patois du Val Bregaglia inférieur et de Poschiavo; 5) enfin des dialectes « Schwytzertütsch » à savoir :

<sup>(8)</sup> On trouvera quelques remarques sur la prononciation dans les leçons 2 et 3.

<sup>(9)</sup> Qui est d'ailleurs le distributeur de l'ouvrage (adresse : Lia Rumantscha, Via da la Plessur 47, CH-7001 Cuira).

la koiné de Coire, le valaisan et l'allémanique provenant des autres régions; 6) l'italien s'emploie surtout comme langue écrite : c'est la langue littéraire et scolaire de Bivio, qui officiellement fait partie du territoire de langue italienne de la Suisse ; quelques habitants d'origine lombarde ont choisi l'italien aussi comme langue courante ; 7) enfin, la langue écrite qui a fait des progrès de plus en plus remarquables est l'allemand littéraire.

La particularité de Bivio du point de vue sociolinguistique ne consiste pas seulement dans son multilinguisme mais aussi dans le fait qu'il ne s'agit pas d'une île aloglotte (comme dans la plupart des situations de plurilinguisme). En effet, Bivio est un point d'intersection de cultures : les idiomes énumérés de 1 à 5 y sont autochtones ou bien sont devenus tels. De plus, un grand nombre de plurilingues connaissent aussi l'engadinois et/ou le sursilvain, les deux dialectes régionaux les plus importants du rhétoroman, qui ne sont pas indigènes dans la commune.

La situation linguistique de la commune se caractérise donc, au fond, par une tripartition: patois locaux (1-5), dialectes régionaux (le lombard, le surmiran, le « Schwytzertütsch » et encore l'engadinois et le sursilvain), langues littéraires (italien et allemand).

Il faut souligner que le dialecte de Bivio a joué un rôle fondamental pour la naissance et la conservation du plurilinguisme de la commune, dans ce sens qu'il assure la compréhension passive entre les habitants du Val Bregaglia et ceux du Surmeir.

Le travail entrepris par l'auteur pour son enquête est digne de toute admiration, même s'il s'excuse de ne pouvoir communiquer qu'en quatre des neuf « langues » parlées dans le village (le Schwytzertütsch, l'allemand littéraire, l'italien et l'engadinois, très proche du bivien). Les questionnaires ont été donnés par l'auteur personnellement à tous les habitants du village : 97 % des adultes et des enfants d'âge scolaire (en commençant par la cinquième classe de l'école primaire) ont répondu aux questions posées. Les conversations ont été portées en Schwytzertütsch, plus rarement en italien, et ont permis, entre autres, de choisir les personnes capables d'être enregistrées sur bande de magnétophone. Les questionnaires remplis ont aidé l'auteur à déceler les sujets les plus représentatifs des différentes compétences linguistiques multilingues. La réalité sociolinguistique des sujets a montré que beaucoup de méthodes préconisées ou appliquées par d'autres chercheurs, dans d'autres situations de contact entre idiomes, ne pouvaient être employées ici.

Les résultats les plus intéressants de cet impressionnant travail (décrit minutieusement dans le chapitre III du livre) peuvent se résumer de la façon suivante :

Sur le plan de la famille : 1) si les deux parents sont monolingues et parlent des variétés différentes, l'enfant est bilingue : il apprend les deux variétés ; 2) si l'un des parents est monolingue et l'autre bilingue, l'enfant s'adapte à celui qui est monolingue : il en apprend l'idiome ; 3) si les deux parents sont multi-

lingues, généralement c'est l'idiome parlé par la mère qui l'emporte chez l'enfant; 4) ces lois naturelles sont renversées au moment où le « Schwytzertütsch » fait son apparition dans une famille par mariage. Cela s'explique par le souci d'adaptation de la population romanche: le « Schwytzertütsch » est aujourd'hui la langue de communication prioritaire. Les immigrants de langue « Schwytzertütsch » ne se sentent plus obligés d'apprendre un des idiomes rhétoromans, ou romans. Le résultat est que l'avenir linguistique de Bivio dépend de l'origine des immigrants, qui normalement, sont unilingues. Or l'auteur a pu constater qu'une moitié des immigrants des dernières décennies est germanophone et que l'autre moitié se compose de personnes parlant des idiomes romans très différents. C'est ainsi que le « Schwytzertütsch » est devenu le moyen essentiel de communication de la commune.

Sur le plan de l'individu : le multilinguisme est considéré comme une chance individuelle. Pourtant aujourd'hui il n'est plus nécessaire de connaître plus de deux idiomes pour les habitants des Grisons. En dehors du « Schwytzertütsch », dans les régions à langue homogène, on parle peut-être encore un dialecte. Il s'en suit que les dialectes rhétoromans autochtones sont fort menacés.

Quant à la compétence de l'individu plurilingue, il est à souligner que les locuteurs ne font pas de liaison entre les systèmes : chacun d'eux est considéré indépendamment ; le but des sujets examinés a toujours été la réalisation correcte des idiomes parlés.

Il ne nous reste qu'à féliciter l'auteur pour cet excellent livre.

La conservation des idiomes aujourd'hui en danger demeure un problème délicat. Pour la science, le plus important est de fixer par écrit (+ enregistrements) le plus de patois possible. Ce projet serait à réaliser d'une façon programmée, sur le plan international, par professeurs, chercheurs et étudiants.

Maria ILIESCU

## DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Robert A. VERDONK, La lengua española en Flandes en el siglo XVII. Contribución al estudio de las interferencias léxicas y de su proyección en el español general. Prólogo de A. Zamora Vicente. Madrid, Insula, 1980, 245 págs.

Durante casi dos siglos, las provincias meridionales de Flandes dependieron de España. Es lógico que en todo este largo período la lengua española penetrase en los Países Bajos, hasta el punto de que el bibliógrafo Peeters-Fontainas llegase a afirmar que nuestra lengua no sólo la hablaba una colonia muy importante de señores, de burgueses, de mercaderes y de soldados, sino también un número considerable de flamencos. El español, que por aquella época era lengua interna-

cional, penetró profundamente en las diferentes capas sociales del pueblo belga, sobre todo a partir de la llegada del Duque de Alba, que cambió el sistema de gobierno seguido hasta entonces por Margarita de Parma : sustituyó a los consejeros y secretarios nativos de Flandes y de Borgoña que rodeaban a la hermanastra de Felipe II por españoles. Los flamencos tuvieron necesidad de aprender el español a partir de ese momento. Por otra parte, el de Alba llega a aquellos territorios al mando de unos 10.000 soldados españoles, contingente muy importante para la época. Este ejército se fue haciendo internacional, con el reclutamiento de irlandeses, ingleses, italianos, alemanes, etc. Los mandos seguian siendo españoles, y en su lengua se tenían que comunicar.

De este interesante periodo conocemos bien poco. La bibliografia es muy escasa; los documentos tampoco son abundantes, y andan repartidos entre el Archivo General de Simancas, el Archivo Histórico Nacional de Madrid y el Archivo General del Reino de Bruselas. De ellos ha sacado el autor la documentación estudiada. Esta recoge los textos redactados por flamencos en lengua española, entre 1636 y 1647. Verdonk toma como corpus básico (que él llama corpus « stricto sensu ») la Relación de la campaña de Flandes de 1647, de J. A. Vincart; de él extrae todas las voces que en aquel momento no existían en el español peninsular; es muy probable que se deban a interferencias de los demás idiomas hablados en el medio plurilingüe que constituían los Países Bajos del siglo XVII. Hay unas sesenta voces de este tipo, como acanonar, afortificar, agir ('actuar'), ancestres, attacar, attirar, auenida, bresa, camerada, conuoy, entrepresa, flanco, grange, haya ('seto'), recruta, sapa, hornewerque, membre, etc.

Por otro lado, examina los textos manuscritos de otros veintiocho flamencos que encontró en los archivos anteriormente mencionados, para comprobar si presentan también las interferencias contenidas en la *Relación* de Vincart; en caso affirmativo, observa también si tienen la misma forma y el mismo significado. Es lo que el autor llama corpus « lato sensu » de autores flamencos.

Determina, además, si las interferencias registradas en los niveles anteriores se encuentran en otros textos políticos y militares redactados en aquella época por españoles que vivían en Flandes, y si conservan la misma forma y significado.

De las sesenta y tres interferencias léxicas del corpus «stricto sensu», casi la mitad (treinta) se halla atestiguada en el corpus «lato sensu» de autores flamencos y españoles.

El Prof. Verdonk analiza minuciosamente la etimología, la datación, las ocurrencias, los significados de cada uno de los vocablos que estudia, y en todos hay alguna nueva aportación que modifica lo que ya se conocía sobre el término en cuestión. Además, una parte de esos préstamos se integraron luego en el español general, siendo muchos de ellos de uso corriente hoy día. El trabajo, de impecable rigor científico, es muy importante y merecería ser continuado.

Victoria MARRERO

Antonio VIUDAS CAMARASA, *Diccionario extremeño* (Anejos del Anuario de Estudios Filológicos; 1), Cáceres, Universidad de Extremadura, 1980, XXXVI-179 pages.

Avec ce Diccionario extremeño, A. V., le très actif secrétaire de l'Anuario de Estudios Filológicos (publié depuis 1978 par l'Université d'Estrémadure) nous propose un ouvrage d'une grande richesse et d'un intérêt tout particulier, au moment où les parlers locaux et régionaux tendent à disparaître un peu partout.

Ce n'est pas la première étude que l'auteur publie sur l'extremeño, cf. « El Dialecto extremeño », 1976, in Boletín de la Asociación Europea de Profesores de Español, t. VIII, pp. 123-131; ou « Notas sobre la alfarería de Casatejada », 1977, in Revista de Estudios Extremeños, t. XXXIII, pp. 287-302; sans parler d'ouvrages plus généraux qui accordent une place aux problèmes linguistiques, par ex. l'édition de Luis CHAMIZO, Obras completas, Badajoz, Universitas Editorial, 1982, 364 p., avec un glossaire très fourni, pp. 303-364. De surcroît, A.V. ne limite pas ses préoccupations au seul dialecte d'Estrémadure. Sous le patronage de la Diputación Provincial de Lérida il a aussi publié, en 1980, un « Léxico agrícola », très détaillé, du domaine de l'aragonais (El Habla y la cultura populares en La Litera (Huesca), Lérida, Instituto de Estudios Ilerdenses, 109 p.). C'est assez dire son expérience en matière de dialectologie espagnole.

Le *Diccionario*, présenté par R. Senabre, comprend, outre le dictionnaire proprement dit, une introduction très dense, avec bibliographie (pp. XIII-XXXVI) et 12 planches d'illustrations représentant des objets traditionnels définis dans l'ouvrage.

A.V. pose une fois de plus la question du statut d'un dialecte par rapport à la langue officielle. Sa réponse, qui colle à la réalité, est nuancée et multiple. En modifiant légèrement sa définition, on pourrait retenir que le dialecte est un système (pas seulement un système de signes) « desgajado de una lengua común, viva o desaparecida; normalmente, con una concreta limitación geográfica, pero sin una fuerte diferenciación frente a otros de origen común» (p. XIX). Système, comme on sait, marqué en tant que « niveau de langue » surtout populaire; parler, donc, diminué socialement, souffrant d'une situation de marginalisation qui est lourde de conséquences pour son étude même. A.V. regrette pour sa part l'absence de littérature, l'absence d'études linguistiques, bref, de toute la tradition érudite qui caractérise les langues — à commencer par une orthographe.

Maintenant, peut-on retenir pour l'extremeño le terme de « dialecte », face au léonais, par exemple, ou à l'andalou ? A.V. n'en doute pas. S'il est bien, à certains égards, un parler de transition, comme le définit A. Zamora Vicente (Dialectología, 1970, p. 332, cit. p. XIX), A.V. préfère l'appeler dialecte, estimant suffisantes les différences qui l'individualisent par rapport au léonais et, surtout, à d'autres parlers proches, comme l'asturien. Question de seuil, comme toujours. Dans ce domaine mouvant et trop peu étudié, les critères sont fluctuants. Peut-être serait-il plus aisé de fixer des seuils si dans l'étude des divers phénomènes

jugés pertinents on tenait davantage compte de leur fréquence et de leur dispersion géographique; de leur rendement aussi vis-à-vis des autres dialectes et de la langue officielle; de leur caractère « central » ou « périphérique ». Une définition recherche toujours une norme. Mais les dialectes, de fait, ont tendance à fuir les normes, ou à les brouiller, ne serait-ce qu'en les dédoublant ou en les multipliant.

Concrètement, A.V., non sans signaler l'existence de deux variétés dialectales (Haute et Basse Estrémadure), énumère une série de traits définitoires appartenant au vocalisme, au consonantisme, à la morpho-syntaxe, dont l'ensemble lui paraît démontrer l'existence d'un dialecte bel et bien distinct des autres parlers géographiquement proches. (On notera que les autres aspects du système, plus difficiles d'accès, ne sont pas évoqués : lexicologie, phraséologie, sémantique et rhétorique propres, ni, aux confins de la linguistique et d'autres disciplines, le fonctionnement de l'imaginaire.)

Pour le vocalisme il retient :

- la fermeture de -o, -e en -u, -i (zapateru, airi);
- l'ouverture de -o '-os' au pluriel, s'opposant à o singulier ;
- l'épenthèse de -i- dans certaines terminaisons ( $-az\'on \rightarrow -ac\'ion$ ,  $-azo \rightarrow -ac\'io$ ,  $-anza \rightarrow -anc\'ia$ ) (p. XXIV).

Le consonantisme est plus riche en particularités :

- aspiration de -s, -z en fin de syllabe comme en fin de mot;
- échange [l]  $\rightarrow$  [r] ou amuïssement (borsa 'bolsa', cuelpo 'cuerpo', peò 'peor');
  - aspiration de h- < lat. f- (higo);
  - réalisation aspirée de /x/ (muhé 'mujer') ;
  - conservation du groupe -mb- latin (lamber 'lamer');
  - seseo ou ceceo selon les endroits;
- conservation, dans certains villages, des anciennes sonores [z] (cada 'casa'):
  - parfois, yeismo, tirant vers l'articulation palatale [3] (p. XXV).

Ce tableau est clair et pourrait servir de base à des confrontations avec, notamment, le léonais et l'andalou. De fait, il est établi implicitement par référence à « la langue » officielle, le castillan. Mais dans la mesure où ce qui le constitue comme parler spécifique c'est la somme de ses différences par rapport à tous les autres parlers ibériques, castillan compris, la référence gagnerait à être multipolaire.

Dans le domaine de la morpho-syntaxe, la plupart des traits distinctifs du dialecte sont liés à la diachronie des autres parlers romans péninsulaires, dont le castillan :

— certains mots sont restés au féminin, comme en castillan médiéval (la color, la fantasma, la idioma [? Corominas donne comme première datation pour ce vocable 1605]...);

- le possessif est normalement « articulé » (la mi amiga) ; l'article précède couramment les prénoms (el Miguel) ;
- au prétérit, la forme forte est courante à la 3° p. du plur. pour certains verbes (preson, izon, binon...);
- pour les verbes inchoatifs, la 1<sup>re</sup> p. du présent (à l'indicatif ou au subjonctif) est analogique de la 2<sup>e</sup>, comme en léonais (*creza*, *anocheza*...);
- le génitif partitif a fréquemment laissé des traces (« Carmen tiene unoh poco de año ») ;
  - l'ordre des pronoms personnels peut varier (me se olvido 'se me olvido');
- m- remplace éventuellement n- dans « nos » (mos), « nosotros » (mos), etc. trait que l'on retrouve dans le judéo-espagnol ;
  - le diminutif le plus fréquent est -ino, -a (chiquinino, meloncino);
- du fait de l'ouverture déjà mentionnée de -o devant s aspiré, il arrive que la marque du pluriel disparaisse et que la seule opposition de genre soit exprimée par le déterminant (el árbo / loh árbo) (pp. XXVI-XXVIII).

Bon nombre de ces phénomènes manifestent le caractère archaïsant du dialecte. Le particularisme est, en effet, souvent conservateur — au meilleur sens du terme. D'autres (par ex. l'effacement de la marque de genre dans árbo) font apparaître une évolution originale dépassant celle du castillan, v. par ex. les usages particuliers de certains verbes (haber, quedar, caer, entrar, soñar — p. XXVII —). On le voit, il serait imprudent de ne caractériser le dialecte que par sa tendance à la conservation archaïsante. Système vivant, il a évolué en marge du système castillan, au point parfois de se démarquer de ce dernier dans le sens de l'innovation. Mais, là encore, seule une grille complète d'analyse et de comparaison entre systèmes permettrait d'apprécier son individualité.

Or, d'après Zamora Vicente, Dialectologia, 1974, pp. 84-210 passim et pp. 333-336, la plupart des traits mentionnés par A.V. pour définir l'extremeño sont des traits du léonais (fermeture de -o, -e; -mb- au lieu de -m-; échange r-l; épenthèse de [j] à la terminaison...— ce que reconnaît au fond A.V. p. XX—). D'autres (aspiration de /x/, de -s implosif, yeismo, confusion de -r et de -l implosifs...) sont des traits communs à l'extremeño et aux parlers andalous. Dans ces conditions, quel est le concept opératoire le plus efficace: celui de dialecte ou celui de parler(s) de transition? La question paraît d'autant plus difficile à trancher que la norme castillane gagne de plus en plus de terrain. Alors, des aspects moins étudiés, comme l'intonation (« lo último que se pierde en el proceso general de castillanización del país », Zamora, ibid., p. 336), le lexique, les relations et associations sémantiques, etc., ne fourniraient-ils pas, finalement, des critères plus nets et plus solides de discrimination?

A cet égard, l'apport du dictionnaire d'A.V. est de la première importance. L'auteur a mis à profit toutes les sources accessibles, glossaires, résultats d'enquêtes, textes, littérature critique. La moisson en est une liste d'environ 8 000 unités lexicales, dotées chacune d'une définition et de renseignements sur l'origine des attestations. Ce travail patient et méticuleux force l'admiration et chaque consultation de l'ouvrage fait découvrir de nouvelles richesses.

Sur le plan de la méthode lexicographique, cependant, des réserves peuvent être formulées sur le choix des entrées et les normes de référence. Pour rester fidèle à la phonétique des mots enregistrés, A.V. a préféré ordonner son dictionnaire selon un « critère phonétique » (p. XXXII). Peut-être est-ce confondre les genres, ou les étapes du travail. Le lecteur n'y trouve pas son compte et l'ouvrage perd de son efficacité en tant qu'instrument de consultation ou de recherche. Quel est l'intérêt, par exemple, de retenir 5 entrées différentes pour abellana (abellana 'fruto del cacahuet', abellana 'cacahuet', abeyana 'fruto . . .', albellana 'fruto . . .', albeyana 'cacahuet') ? Une telle dispersion, qui provient de l'absence d'une convention orthographique, ne peut qu'égarer l'utilisateur et l'empêcher de comparer les diverses attestations d'un même terme ou des termes d'une même famille, de rapprocher les lieux d'attestation . . . Il paraît abusif d'appeler « vocable » (p. XIII) chaque forme différente actualisant une même unité du lexique.

Les entrées doubles ou multiples ne se justifient pas davantage pour abangar, abangao, abarbar, ábate-abate-abaté (4, sans compter a baté); ni pour séparer sing, et plur. (acerón/aceroneh, lata/latah, legui/leguih...). On pourrait multiplier les exemples, en fonction des diverses particularités phonétiques énumérées plus haut (aceitunera, [cohura] aceitera/acetunera/acituna/adeite/adeiti; lambudo/lambuzo 'goloso'; acordal, acutal, socolal / acordar, acutar, socolar...; liendro/liendru 'bieldo'; bandú/bandul 'intestinos, vientre', etc.).

Un inventaire destiné à faire connaître l'information recueillie et à faciliter son exploitation devrait, semble-t-il, s'efforcer de rapprocher l'hétérogène, de neutraliser les oppositions superficielles ou purement accidentelles et, en complément, signaler certaines relations qu'on ne peut saisir à la simple lecture. Les séries parallèles n'ont d'autre effet que de gêner la consultation et d'entraver la réflexion; par ex. abocardaó, ahechaó, ehcallaó, heó / abridor, arrimador, beedor, bruñidor / aclaraor; ex. ahilao, afumao, apopao, aportillao / acompañado, amormado, aquellado...).

D'autant qu'à des différences orthographiques ou phonétiques (plus aisément repérables) peuvent s'ajouter des variantes morphologiques (souvent imprévisibles) : albehaca/albehanca 'albahaca' ; güebra/huéyebra ; hacho 'azada' / zacho, zachu, zachil, zachar / sachar ...).

Les entrées complexes (abeha terriza) ne sont pas plus satisfaisantes, car chaque détermination entraîne l'adjonction d'une entrée nouvelle (ex. 5 ciruela, 5 higo) et supprime, par ailleurs, une entrée qui aurait permis d'utiles rapprochements. Ainsi, pas d'entrée à terrizo, alors que cet adjectif se retrouve, par exemple p. 2, sous une autre entrée complexe (abihpero terriso). En face de agua solén 'agua que cae pausadamente', rien s.v. solén; en face de aguilucho perdicero, rien s.v. perdicero; en face de bufa de lobo, cabeza de lobo, rien s.v. lobo; en face de baca del Señor, baquita del Señor, cabrita del Señor 'mariquita', rien s.v. Señor. On mesure, par ces quelques exemples, la perte considérable d'information qu'entraînent la non-lemmatisation, la confusion des vedettes, l'absence de sous-entrées et de renvois.

Cette perte d'information aurait pu (ou pourrait) être compensée par des index. Mais la richesse du dictionnaire — surtout pour le vocabulaire lié à la vie rurale ou quotidienne — n'apparaîtra dans toute son ampleur, voire dans toute sa prodigalité, que lorsque des classements généraux auront été réalisés et une autre présentation retenue. Pour montrer l'étendue de certains champs lexico-sémantiques attestés (souvent de façon indirecte) dans le dictionnaire, citons l'exemple de [HIGO] : añigaleh 'higos con carne muy roja y muy pequeños', bacalón 'clase de higo grande', bacallón 'clase de higo blanco', bacallote 'clase de higo negro y con pintas blancas, rojo por dentro y muy áspero', brebal 'higo negro', brebero 'clase de higo', buen nombre 'clase de higos', corigo 'clase de higo pequeño y rojizo por dentro', corito 'clase de higo', cuello de dama 'clase de higo', cuello de señorita 'clase de higo muy alargado', dulzareh 'clase de higos, de piel muy áspera y pequeños, pero muy dulces', ehcardón 'clase de higo', higo de rey 'higo negro, más fino y dulce que los otros', higo de Santa Isabel 'clase de higo', higo loco 'higo silvestre', hinchón 'clase de higo', lobito 'clase de higo negro. rojo por dentro', moruno 'clase de higo negro' . . . et le relevé n'est sûrement pas exhaustif! L'intérêt d'un tel regroupement se passe de commentaire. Mais le dictionnaire ne fait pas de renvois.

Au passage, notons qu'une définition simplement par la classe reste trop floue (*brebero*, *corito*, *cuello de dama*, etc. ne représentent, uniformément, qu'une « clase de higo ») ; il manque la différence spécifique.

Des index récapitulatifs ou un regroupement des entrées par thèmes fourniraient également des outils d'exploration pour des ethnographes, sociologues, folkloristes... Cf. les termes désignant des jeux d'enfant : billorda, cala, carroquemao, chinchirinela, chuchurubía, clara, codín codán, ehcondecorreah, entera, guillarda, maliya, malla, mariquilla, marrahco, marrio, mihquiligrillo... (la liste n'est sûrement pas complète non plus).

Quelquefois, le simple rappel, suivant l'ordre alphabétique, du deuxième terme d'une lexie aurait permis de découvrir de véritables réseaux, dont on arrive parfois à deviner en partie les relations génétiques. Soit, par exemple, l'adjectif REAL. Le dictionnaire atteste alcabudón real 'alcaudón real', gallo r. 'arrendajo', hilguerina r. 'jilguero', londra r. 'calandria común', pardal r. 'pinzón vulgar', tordea r. 'zorzal charlo'. Mais 'jilguero' se dit aussi colorín de loh bonitoh, pentasilgo, picacardinu, telarín de loh bonitoh. Le 'pinzón vulgar' s'appelle encore gorriato de camp, gorriato franch, gorriato minto, gorriato montesino, gorrión de la bega, montesino, montañeh, pintal, sanguino. Le 'zorzal charlo' chalra, chanra, cherra, merla pardera, torzal real, triguera...

Dans les trois exemples cités on remarque qu'à côté d'un certain nombre de variables on trouve toujours une constante au moins, c'est-à-dire une séquence commune soit à diverses entrées, soit à diverses définitions. La méthode la plus adaptée pour trier et reclasser le « fichier lexical » constitué par le dictionnaire serait donc l'informatique. Un traitement informatique du dictionnaire offrirait en outre l'avantage de signaler les définitions insuffisantes ou incomplètes, tout

en créant les conditions d'une étude des relations sémantiques entre les diverses unités lexicales inventoriées.

De toute façon, et dans l'état où il se présente, le dictionnaire d'A.V. est un prodigieux échantillon de trésor linguistique. On y décèle, entre autres, les traces d'une indéniable originalité, notamment dans la création métaphorique (ehcoba del cielo 'viento del Oeste', lomo en bela 'chorizo de cerdo . . .', pelotas de fraile 'clase de ciruelas', tortah del Calvario 'dulces . . .', etc.).

On est frappé par l'absence quasi totale de termes abstraits en -miento, -ción, -ura, -ncia. Touche-t-on là du doigt un seuil socio-culturel où la langue de tous prend le relais du parler d'une communauté restreinte, circonscrit par l'ensemble des pesanteurs historiques à l'évocation de la vie matérielle? Cette hypothèse comporte sans doute une part de vérité. Mais, à y regarder de plus près, on découvre que les termes abstraits ne sont pas absolument rares dans la sélection publiée: ils ont simplement une autre morphologie. Si la sémiologie du castillan reparaît par endroits (ahinar 'agobiar'  $\rightarrow$  ahinación), l'équilibre des modèles n'est pas le même que dans la langue officielle (cf. ahino; autre ex.: à côté de ahogar, ahogo certes, mais aussi ahoguina, ahoguiña; cf. par ailleurs amonehtiho 'amonestación' [Hurdes], andacapadreh 'cuentos, enredos' [Alburquerque], 'enredos' [Guareña], antusana 'enredo, embrollo', arregaño 'rabia' [Hurdes], cachapuche 'embuste o enredo' [Sierra de Gata], cansío 'cansancio' [Aceituna], careo 'espanto'...).

D'une manière générale, l'absence presque totale de substantifs post-verbaux renvoie à une dimension fondamentale du dialecte (de tout dialecte) : sa fonction de conservatoire diachronique, si précieuse pour le linguiste. En matière de syntaxe on ne peut s'attendre à rencontrer, dans un dictionnaire volontairement réduit comme celui d'A.V., un grand nombre de phénomènes historiquement marqués. Rappelons cependant les traces (déjà citées) de partitif dans unoh poco de año (cf. Cid, v. 462 « pocas de gentes », et ex. cités par Menéndez Pidal, Cid, p. 381, § 20). Mais pour la morphologie, le lexique, la sémantique, l'inventaire fourmille de témoignages d'archaïsmes. On ne peut s'arrêter à lomba 'loma' (en relation avec la terre qu'on cultive), mieja 'un poco' (cf. miaja), mehter 'menester', bacido 'vacio', calentanza 'calor' [Hurdes], mehturanza 'mezcla, mixtura' [Albalá], molehtanza 'molestia' rabenque 'rabel', etc. sans songer aux sources médiévales — elles-mêmes, souvent, plus ou moins dialectales! de l'espagnol actuel. Soudain la langue du XIIIe s. retrouve une actualité étonnante (et anachronique). Ainsi, on ne peut manquer de penser à Berceo à propos de abadar 'sosegar, mitigar' (cf. Mil, v. 395d), accompagné du substantif abado 'reposo, sosiego', qui lève toute ambiguïté [COR-Dch cite, sans date, avadar, « poco frecuente », s.v. VADO]; ou encore arbondu 'abundancia' (cf. Mil, v. 4a), atensia 'amistad, confianza, concordia' (cf. Mil « atenencia » vv. 27a, 50a, 378a, 504c), conducho 'lo que se come fuera del pan: carne, embutido, queso, etc.' (cf. Mil, v. 699b; comp. Cid, 9 fois, vv. 68, 249, 1356, 1409...); maleto, maletu 'enfermo', maleza 'enfermedad' [70-DRAE cite maleta, f. ant., 'enfermedad', à côté de maletía, mais ne retient pas cette acception pour maleza ; cf. BER-SDom,

v. 477d « malato » 'enfermo, leproso'; SMill, v. 130c « maletia »; Duelo, v. 112d « malabtia »; SLor, v. 90c « guarecie los enfermos de toda malatia »; SDom, v. 679c « malatia »; id. Mil, vv. 395d, 540d « malatia »; malato et malatia, non cités par Nebrija, figurent encore dans Aut; sur l'origine de ces termes, qui proviendraient d'un emprunt ancien à l'italien, V. COR-Dch, s.v. MALETA]; mehtura 'mezcla', mehturar (cf. BER-Mil, vv. 49d, 375d 'denunciar'; cf. Cid, v. 267 « mestureros » [V. COR-Dch, s.v. MECER, qui propose l'évolution sémantique : 'mezclar' — 'calumniar' — 'relevar, denunciar']), yantar...

On pourrait poursuivre la confrontation entre le lexique du dictionnaire et le lexique médiéval. Chaque rencontre ne ferait que démontrer un peu plus l'importance parfois décisive du témoignage dialectal actuel pour une connaissance plus exacte de l'histoire des parlers ibériques. Ainsi la triple attestation de güebra 'jornada de trabajo', 'peonada de una yunta', 'lo que labra una yunta en un dia', güéyebra 'cantidad de tierra que puede labrar una yunta en un dia', huéyebra 'tierra que una yunta labra en un dia' vient compléter utilement la mise au point faite par Corominas lorsqu'il commente les 2 occurrences du Cid « huebra » v. 3086 et « huebras » v. 1401 -Dch, s.v. OBRAR, t. IV, pp. 259b, 260b.

La vaste enquête qui se développe un peu partout par le biais des atlas linguistiques ou de recensements monographiques devrait sauver de l'oubli de larges pans de l'héritage linguistique avant que la généralisation des langues officielles ne convertisse les dialectologues, comme l'écrit dans sa préface R. Senabre, en paléontologues. Mais dès maintenant il serait souhaitable de tenter des rapprochements, des synthèses entre les résultats obtenus. La confrontation des diverses formes du roman hispanique n'aurait pas comme seules conséquences une meilleure perception de son évolution et un enrichissement de toute la communauté hispanophone : sur le plan général de la théorie des langues et de leur définition, les linguistes seraient peut-être amenés à revenir sur la dichotomie saussurienne synchronie/diachronie, commode, mais combien réductrice!

Indirectement, le livre d'A.V. pose également une série de problèmes, dont la solution dépend de la politique linguistique des gouvernements — en Espagne comme ailleurs. Quels sont les moyens que les responsables d'aujourd'hui et de demain sont disposés à accorder aux chercheurs et aux défenseurs des cultures locales, régionales, pour préserver, ou du moins archiver ce qui peut l'être encore ? N'y aurait-il pas lieu de renouveler certaines méthodes d'enquête en exploitant toutes les ressources de la technologie contemporaine ? De repenser les relations entre la linguistique de terrain et la réflexion théorique ?

Autant de remarques qui montrent l'intérêt, en lui-même et par ses implications, d'un ouvrage comme celui qu'A.V. a pris la patience de constituer, fiche après fiche, en vérifiant acceptions et localisations. Un regret : qu'il ait dû réduire à 8 000 les 11 000 fiches qu'il avait d'abord réunies. Souhaitons qu'elles soient un jour publiées . . . avec les nouveautés du corpus.

René PELLEN

## **DOMAINE GALLO-ROMAN**

Philippe BLANCHET, La langue provençale: unité et variété, Publication du Centre International de Recherches et d'Etudes provençales, Marseille, 1985, 95 pages (ronéotypé).

Ph. Blanchet nous offre une description scientifique du provençal parlé en Provence: il s'appuie sur les documents fournis par les deux volumes de l'Atlas Linguistique de Provence ainsi que sur des enquêtes plus récentes et des recherches personnelles; il envisage les variétés que présente cette langue sur l'ensemble du territoire, c'est-à-dire que, contrairement à l'ouvrage de Mlle Hélène Coustenoble (La phonétique du provençal moderne en terre d'Arles, Hertford, 1945), cette étude porte sur tous les parlers de Provence et comprend, outre une partie phonétique, la plus importante, des notions morpho-syntaxiques, plus sommaires.

Ph. Blanchet insiste sur la différenciation dialectale et constate, comme on l'a déjà fait, mais il n'est pas inutile de le répéter, que les limites dialectales ne sont jamais précises et il a raison de parler, un peu comme l'affirmait déjà A. Dauzat, qu'on est en présence de « zones de transition interdialectales » L'ouvrage est illustré par de nombreuses cartes et le commentaire des isoglosses, précis et minutieux, aboutit parfois à des conclusions nuancées : ainsi, p. 52, il est inattendu de lire que « le niçois est le dialecte le plus hétérogène » alors qu'à l'audition on a plutôt l'impression d'un parler très caractérisé. La carte de synthèse, p. 31, est un peu compliquée, mais cela tient à ce que l'état dialectal en Provence est très complexe.

Je signalerai l'étude précise des alternances vocaliques (p. 58) qui montre que nous avons là une tendance majeure de la langue et (p. 63) une analyse très fine du phénomène de la nasalisation en provençal encore que la formule conclusive (p. 65) qui affirme « l'absence de voyelles nasales » me paraisse excessive. Notons encore quelques pages intéressantes sur la syntaxe (pp. 67-68 : énumération des faits principaux) et sur la stylistique (pp. 68-71 : l'auteur insiste sur le caractère essentiellement concret des images). L'étude du lexique (pp. 56-57) est pratiquement négligée, ce qui est normal dans un travail de ce genre et dans la conclusion Ph. Blanchet examine le problème de l'enseignement de la langue qui est en dehors de nos préoccupations.

On peut cependant formuler quelques remarques.

P. 12 : « notre langue se distingua de sa mère latine » : le mot *mère* est impropre ; p. 14 : « le XVIII<sup>e</sup> siècle, celui de l'absolutisme royal de Louis XIV » : l'expression est maladroite ; de plus, dans la n. 8 se rapportant à ce même paragraphe Ph. Blanchet cite un fait rapporté par A. Brun et datant de 1786 ; il faut donc comprendre que le XVIII<sup>e</sup> s., sous Louis XV et Louis XVI, est aussi celui de l'absolutisme royal inauguré par Louis XIV ; p. 18 : « Nostradamus » est équivoque : il s'agit en effet de Jean de Nostre-Dame, frère de l'astrologue ; p. 31 ;

dans la carte de synthèse, au bord de la Méditerranée, l'isoglosse 5 doit passer à l'E. du point 151 et l'isoglosse 8 à l'E. de 145; p. 41, § 12: je dois préciser que si Istres et Martigues (points 145 et 154 de l'ALP) ont effectivement ei, St-Mitre, mon village (point 151), a i; p. 43, § 17: en rhodanien aussi on entend [iu]; nous avions étudié cette question dans les séances de travail de l'équipe de l'ALP et je pense que la notation la plus fidèle serait [yiu]; p. 45, § 23: les faits sont décrits minutieusement, mais le renvoi à la carte de la p. 48 (et non 46, comme il est imprimé) ne me paraît pas très heureux, car cette carte établit bien 4 zones pour le résultat de lat. -ata (-ado, -aio, -aio, -ai, mais elle ne peut pas rendre compte du résultat des aires susa/sua, car la carte 12 de l'ALP montre 2 zones principales [suza/sua, swa] dont la limite correspond à peu près à la limite entre -ado et le reste de la Provence, et la petite zone suda indiquée en grisé; p. 56: le tour niçard lou miéu enfant se rencontre bien, comme le dit Ph. Blanchet, en italien, mais on le trouve aussi en anc. prov. et il n'est pas sûr que ce soit là un italianisme, comme on pourrait le supposer.

Signalons encore 2 petites omissions : sauf erreur, pp. 61-63 manque l'appel 6 et p. 77 l'appel 11.

L'étude de Ph. Blanchet est originale et très sérieuse car elle s'appuie sur une documentation ample et rigoureuse; elle sera fort utile à tous ceux qui voudront s'informer scientifiquement de l'état actuel de la langue provençale.

Ch. ROSTAING

Christian CAMPS, Atlas linguistique du Biterrois, Toulouse, Institut d'Etudes Occitanes (avec la participation de l'Office Régional de la Culture du Languedoc-Roussillon et du Conseil Général de l'Hérault), 1985, XXXIII pages + 551 cartes.

Ainsi que le rappelle C. Camps dès le début de son « Introduction », notre communication au  $55^{\circ}$  congrès de la Fédération Historique du Languedoc-Roussillon avait porté sur le tracé de l'isoglosse  $\ddot{u}/\ddot{o}$  (représentants du u long latin), qui, à quelque distance du rivage, épouse le contour du Golfe du Lion (H. Guiter, Une palatalisation imparfaite sur le Golfe du Lion, Montpellier, 1983, p. 17).

Cette ligne isoglosse part de la frontière catalano-languedocienne; l'Atlas Linguistique des Pyrénées orientales (Paris, C.N.R.S., 1966) permettait de la suivre sur une vingtaine de kilomètres en direction du nord. L'atlas Sacaze inclus dans la thèse d'Etat de Georges Costa (L'atlas Sacaze et la stabilité des frontières linguistiques sur les confins catalano-languedociens, Montpellier, 1981) faisait continuer ce tracé jusqu'à la hauteur de Narbonne. L'atlas inclus dans la thèse de 3° cycle de Louis Balmayer (Caractérisation linguistique des possessions montpelliéraines de la Couronne d'Aragon, Montpellier, 1969) retrouvait l'iso-

glosse entre la ligne Thongue-Hérault à l'ouest et le Vidourle à l'est. Entre les domaines de ces deux derniers atlas s'étendait une lacune recouvrant approximativement le Biterrois; on n'y disposait que de quelques renseignements ponctuels : Ronjat et Alibert précisaient que Béziers était en zone de  $\ddot{o}$ ; une étude toulousaine (L. Jagueneau et M. Valière, L'occitan parlé à Lespignan-Hérault, Toulouse 1976), que Lespignan était en zone de  $\ddot{u}$ .

L'Atlas linguistique du Languedoc Oriental, en chantier depuis vingt ans, n'était pas encore publié lors de notre communication, et, l'eût-il été, la faible densité des points d'enquête ne nous aurait donné qu'un tracé très approximatif. C. Camps nous avait entendu dire en 1982 que le Biterrois était une « zone d'ombre » ; il n'en fallut pas plus pour le décider à éclairer cette pénombre en entreprenant l'élaboration d'un atlas linguistique exhaustif du Biterrois.

Le domaine exploré relie ceux des atlas de G. Costa et de L. Balmayer : à l'est, il part de la ligne Thongue-Hérault en incluant Agde, bien que la partie la plus importante de cette ville se situe sur la rive gauche de l'Hérault ; au sudouest, il franchit le cours de l'Aude pour enquêter quatre points au sud de ce fleuve, ce qui lui permet de rejoindre le domaine de l'A.L.P.O. ; au nord-ouest, vers l'arrière-pays, il remonte jusqu'aux premiers contreforts des Cévennes ; au sud, c'est, bien entendu, la Méditerranée qui sert de frontière.

C. Camps a enquêté dans chacune des 58 communes qui occupent le domaine ainsi défini. Partout il s'est assuré le concours de plusieurs informateurs originaires de la commune ; il nous en donne la liste détaillée avec nom, prénom, âge, renseignements sur les parents, profession, etc. Il y a donc pour tous les usagers de l'atlas une éventuelle faculté de contrôler les données.

Le questionnaire s'est très largement inspiré de celui de l'A.L.P.O. C'est là un précieux avantage, étant donné que L. Balmayer avait, lui aussi, employé le questionnaire de l'A.L.P.O. L'Atlas du Biterrois confine avec l'atlas de L. Balmayer à l'est, le long de l'Hérault et de la Thongue, mais aussi avec l'A.L.P.O. au sud, puisque ses communes extrêmes, Armissan et Vinassan, sont contiguës avec Gruissan. Il est donc possible de suivre le sort d'un même signifié, le long de la côte méditerranéenne, depuis l'embouchure de la Muga jusqu'à celle du Vidourle. Toutefois certains termes ont été abandonnés par C. Camps parce qu'ils étaient totalement ignorés dans sa zone d'enquête; c'est le cas de « bûcheron, rucher, claie à fromages, sarbacane, etc.». Ils ont été remplacés par d'autres notions plus familières à la région biterroise; ces substitutions n'intéressent qu'une quinzaine de cartes sur un total de cinq cent cinquante et une.

Ce que l'on pourrait reprocher à cet atlas, c'est le graphisme inélégant des cartes. Elles reproduisent les originaux manuscrits de l'auteur, qui n'est pas un calligraphe; en outre, il a certainement dû changer de porte-plume en cours d'élaboration et la grosseur du trait varie d'une carte à l'autre.

On regrette que, pour l'agrément de l'œil, il n'ait pas employé un système de lettres collées, comme on le fait fréquemment.

Néanmoins les caractères dessinés imitent ceux d'imprimerie, et la lecture des cartes est toujours parfaitement claire. Seuls, le numérotage et les titres ont été réalisés par l'imprimeur.

Bien entendu, notre curiosité nous a poussé à rechercher les cartes où intervenaient des héritiers du u long latin : article un, une, participes en -utu (bu, pondu, voulu), lune, cru/crue, aider, allument, etc. Nous y avons découvert le tracé sinueux de l'isoglosse  $\ddot{o}/\ddot{u}$  entre la côte et l'arrière-pays, avec une étroite avancée de  $\ddot{u}$  jusqu'à Lespignan, le long du cours inférieur de l'Aude. Il était impossible d'imaginer la complexité de cette ligne isoglosse sans les enquêtes méthodiques de C. Camps.

Nombreuses sont les autres frontières intéressantes qui se précisent sur cet atlas : diphtongaison de o bref suivi de k (fok/fyok), traitement du groupe -kt-(layt/latx), semi-vocalisation de l implosif (sal/saw), etc. Elles ne présentent assurément pas moins d'intérêt que celle à laquelle nous avions porté une attention plus particulière.

L'Atlas Linguistique du Languedoc Oriental ne dispose que de quatre points d'enquête dans le domaine où l'Atlas du Biterrois en offre cinquante-huit ; il ne pourrait donc permettre le tracé précis des isoglosses que nous découvrons dans le nouvel ouvrage.

On pourrait se poser la question : existe-t-il un Biterrois linguistique ? Sans doute ne peut-on attendre au maximum que des limites de niveau sous-dialectal, autour d'un domaine situé en plein cœur du Languedoc. Il saute cependant aux yeux que des isoglosses s'accumulent sur les confins des départements de l'Hérault et de l'Aude ; entre la plaine côtière et l'arrière-pays au voisinage de l'isoglosse  $\ddot{o}/\ddot{u}$ ; entre Agde ou Bessan et le restant du domaine . . Si aucune frontière ne se dessine au nord-est, c'est peut-être parce qu'il aurait fallu franchir la Thongue pour la rencontrer ; autrement dit, associer le présent atlas à celui de L. Balmayer.

C. Camps exploitera certainement son atlas avec des méthodes statistiques, et nous ne doutons pas qu'elles ne fassent apparaître des résultats intéressants.

Déjà une communication présentée au 57° Congrès de la Fédération Historique du Languedoc-Roussillon (C. Camps, Quelques traits du parler languedocien dans le Biterrois, Montpellier, 1984, p. 101) attirait l'attention sur un certain nombre de traitements spécifiques. Mais un nouvel atlas linguistique constitue un filon dont l'exploitation peut se poursuivre dans de multiples directions.

L'auteur a donné par le passé mainte preuve de sa maîtrise dans le domaine de la géolinguistique quantitative, et on peut lui faire confiance pour tirer parti des matériaux qu'il a rassemblés.

Henri GUITER

Datations et documents lexicographiques publiés sous la direction de B. Quemada. Deuxième série, 26. Matériaux pour l'histoire du vocabulaire français réunis par J. Suchy, Paris, C.N.R.S. et C. Klincksieck éd., 1985, in-8°, XXXI + 241 pages.

La table des ouvrages cités remplit dix-sept pages ; c'est dire l'importance des dépouillements effectués. L'auteur s'est surtout intéressé, mais non uniquement, aux publications modernes. Le Recueil de farces, soties et moralités du XVe siècle, publié par P.L. Jacob, paraît offrir les textes les plus anciens. Puis viennent, entre autres, le Tiers Livre de Rabelais, 1546, la Dialectique de P. de La Ramée, 1555, et les œuvres de B. de Vigenère, 1573-1586. Le XVIIe siècle est surtout représenté par la Relation du voyage de Moscovie, d'A. Olearius, 1656, le Traité des Langues de J. de Clavigny, 1672, La Métropolitée d'A. Le Maître, 1682. Avec le Siècle des Lumières, le nombre des ouvrages examinés devient considérable. Pour le XVIIIe siècle et les époques postérieures, le domaine envisagé est très large. On va du recueil de vers (E. Ady) au traité le plus technique (K. Brugmann); des carnets de Joubert et de Proudhon aux divers dictionnaires, Encyclopédie, Nouveau Dictionnaire français-allemand et allemand-français de 1762, Trévoux 1771 ; des romans de Laclos, Balzac et Montherlant aux études historiques d'A. Rambaud, 1876, E. Vermeil, 1925, 1939, F. Piétri, 1935. On peut dire cependant que M. S. a une prédilection pour la linguistique, la philosophie, les voyages en Europe orientale, enfin l'histoire de la Russie, principalement l'histoire du socialisme russe,

Les mots retenus appartiennent rarement au vocabulaire concret de la vie quotidienne (binocles 1798). Le registre familier est peu représenté (Rosbif 'Anglais' 1774, 1778). Ce sont les termes techniques qui sont, de très loin, les plus nombreux. Les hapax ne sont pas évités (dynastisme 1846, nécropolitain 1922, raperie 1682), non plus que les plaisanteries (bistrocratie v. 1912, normandement 1935, social-robocratie 1978). Un bon nombre de dates intéressantes sont fournies pour des vocables devenus courants chez les linguistes : morphème 1905, palatalisé 1905, syntaxiste 1912, transitivité 1927. La philosophie est représentée par atomiste 1695, continuum 1700, éthicisme 1923, etc. Se rattachent plus précisément à la psychologie autodestruction (auto-destruction) 1895, invariant 1924, masochien 1910. Les récits de voyages ont apporté gitan (Gittani) 1772, guzla (Gurli) 1783, kabak (Cabaque) 1656, torero (torrero) 1782. On touche à l'économie politique avec dénationaliser 1918, pouvoir d'achat 1921, surproduction 1846, à la politique tout court avec contre-propagande 1931, dépolitiser 1939, putsch 1921. Enfin l'histoire russe est largement présente : pogrome 1903, russification 1863, tsarisme (tzarisme) 1851, puis bolcheviser 1918, léniniste 1917, maximalisme 1917, enfin goulag 1938, kolkhozien (kolkhosien) 1935, stalinien, nom, 1933.

En résumé, ce fascicule intéressant et varié donne un bon nombre d'indications précieuses, en particulier dans le domaine de la philosophie, de la politique et de l'histoire de la Russie.

Quelques remarques, questions et adjonctions. Nous utilisons en principe les abréviations du FEW; R2 désigne l'édition de 1985 du Robert. AMHARIQUE (ling.), var. Amarig, 1672. Texte intéressant : il fait passer au français un mot cité par Cl. Duret, lequel avait écrit en 1613 : les Africains « parlent tous vne mesme langue qu'ils appellent Aquel Amarig, langue noble & illustre appellée par les Arabes d'Afrique, langue Barbaresque, qui est la naifue Africane, & naturelle », Thresor de l'histoire des langues de cest univers, Cologny, 551. — CAFÉ (boisson), var. Cahua, s. f., 1656. L'ouvrage cité d'A. Olearius, ou plus exactement la version française de son traducteur A. de Wicquefort, hésite sur le genre du mot. Ainsi: « l'ysage frequent du Cahua », 386. Le type caoua, qui remonte à l'arabe, est attesté sous diverses formes à partir de 1620, v. ZrP 96, 1980, 320-322. Cahua Cane 'lieu public où l'on va prendre le café' a bien l'air ici d'une citation. Le chercheur J. Paviot (CNRS) nous signale la forme caffé en ce sens, dans une copie de 1642 d'un texte rédigé probablement en 1611 : à Taslischa, Herzégovine, «La quelqu'uns qui estoient en un caffé pres un caravansaray...», Voyage de M. de Saucy . . . escrit par M. Lefevre, l'un de ses Secretaires, Archives des Affaires étrangères, Mémoires et Documents, Turquie, VI, 11 bis, r°. — CAFETAN (vêt. russe), var. kaftan, écrit kafsan, 1656. C'est là une citation (du russe), non un mot français. Des remarques de même sorte peuvent être faites à propos des attestations présentées sous CYRILLIQUE, DATCHA, KOURGANE, RÉMIZ, TOUT. — CHAMAN, s. m. (relig.), shaman 1699, chaman 1767. Var. 1699 : «S'il arrive que cinq ou six Tungules [sic] habitent l'un auprés de l'autre [...], ils entretiennent tous ensemble un Schaman, ce qui parmi eux signifie un Prêtre, ou un Magicien », A. Brand, Relation du voyage de Mr Everts Isbrand, Amsterdam, 71. Etc. Telle est bien la forme du mot dans ce texte. — CHRISTOLATRIE, av. 1800. L'éditeur de 1904 réimprime bien le ch. IX du livre de Ch. F. Dupuis, Abrégé de l'origine de tous les cultes, Paris an VI. Mais il a placé au-dessus du titre exact de ce ch. IX, soit « Explication de la fable faite sur le soleil . . . », l'indication « LA CHRISTOLATRIE EQUINOXIALE Devant l'Erudition et le Bon Sens ». Il a pris la formule non pas chez Dupuis, mais dans un traité de G. Massey, paru à Londres en 1883, qu'il cite en français dans son introduction : « M. Massey dit encore: 'Mon ouvrage se résume en traçant la transformation de la Mythologie Astronomique en système de la Christolâtrie Equinoxiale portant le nom de Christianisme' », VIII. Le texte de l'an VI désigne plus simplement le christianisme par « la religion de Christ », 338, et « la religion chrétienne », 410. — CIRCASSIEN, adj. (géogr.), var. circasse et forme mod., 1656. 1575 : « Liberalité grande des gentilshommes Circasses », F. de Belleforest, La Cosmographie universelle, Paris, II, 856; « Pays Circassien marescageux », II, 854. Sous-titres marginaux. — CIRCASSIEN, s. m. (ethnogr.), 1584, 1786. Var. 1553: en Turquie, « Les metaulx y sont affinez par le labeur, tant des Albanois, Grecs, Iuifz, Vallaques, Cercasses, & Seruiens, que des Turcs », BelonObs 46 r°. Var. 1575 : « Des Circasses, peuple asiatique en la Sarmatie », Belleforest, op. cit., II, 852. Forme mod., 1575: «Obseques des Circassiens», ibid., II, 857. A noter que la forme TCHERKESSE, datée par R2 de 1876, a été précédée de variantes.

1676: « les Georgiens, les Mengreliens, les Cirkesses », J.-B. Tavernier, Les six Voyages, Paris, I, 330; « la boisson des Cherkes », I, 332; « des Cherques ou Circassiens », I, 334. — CORAN, 1657, La Boullaye, dans GLLF, Lex. et PR, correspond à koran, var. Curaan, 1672. Curaan peut être rapproché de Curaam, 1595, et la forme moderne est attestée une première fois dès la fin du XIVe s. La Boullaye écrit Coran et Koran. V. ZrP 100, 1984, 326. — CRÂNOMANIE, 1808. Signalé en 1805 et 1808 par M. Höfler, Zur Integration der neulateinischen Kompositionsweise im Französischen, Tübingen 1972, 45. — DÉMOCRATISME, aux XIXe et XXe s., 1864, 1908, 1926. Relevé, quoique déclaré « peu usité », par Lar 1870, LarI 1900, Lar 1929. — DÉSAPPROPRIER (SE), au XIXe s., 1848, 1878. Il n'a jamais cessé d'être employé, semble-t-il, puisqu'on le trouve dans Boiste 1803, Land 1834-1853, Ac 1835 (« peu usité »), Besch 1845, Li 1864, etc., et R<sup>2</sup>. — DICTATEUR (plais.: celui qui dicte un texte), XVIIe s., dans la bouche de Pellisson, d'après *Trév* 1752. L'article de ce dictionnaire cite aussi La Fontaine, qui fait le même jeu de mots dans une lettre de nov. 1687 à la duchesse de Bouillon : « Vous égalez ce dictateur Qui dictoit tout d'un temps à quatre » ; v. Œuvres, éd. H. Régnier, Paris 1883-1892, IX, 395 et note 2. — DUALISTE, fin XVIIe s. On peut préciser : 1697, car la réfutation de P. Bayle à laquelle il est fait allusion se trouve dans le Dictionnaire historique et critique sous Manichéens, II/1, note D, et le mot est employé, après citation de Hyde, sous Zoroastre, II/2, note F: « Je vais citer ce qui concerne les Dualistes qui tiennent encore la coëternité du Diable ... ». — EAU NOIRE (café), 1656, 1637 : « Lon vend aussi tant au Caire qu'ailleurs, vne eau composée de certaine graine qui vient des Indes Orientales, qui se nomme Caoa, autrement Eau noire », P. d'Avity, Le Monde, Paris, Afrique, 281. V. ZrP 96, 1980, 321. — ESDÉENIQUE. Le texte présente pro-esdéenique, à ranger sous P. — EXOTÉRISME (divulgation d'un secret). On se demande si c'est bien là le sens du mot dans le texte cité. — FATUM, s. m. (lat. : fatalité), fin XVII<sup>e</sup> s. La citation de P. Bayle, exacte, « voilà une espece de fatum . . . », est tirée de la Continuation des pensées diverses, Rotterdam 1705, II, 555, ouvrage dont la rédaction fut terminée, d'après l'auteur, in fine : « le 16. de Juillet 1704 », II, 799. — HAUTER (faire monter, affermir?), manque t. lex., 1772. Il s'agit d'un « Dogme spirituel qui devoit hauter sa racine sur un culte superstitieux et grossier». Voici une hypothèse sur cette forme. Le français connaît depuis le XIIIe s. enter sur 'faire reposer sur (en parlant de choses abstraites, p. ex. institutions, etc.)', FEW IV, 611a. Or ce verbe s'est aussi écrit hanter, du mfr. à Féraud, ibid. 610b-611a. Nous pensons qu'une coquille d'un type fréquent (upour n) a fait passer à hauter, dans cette phrase, un hanter 'faire reposer sur', qui convient bien au contexte. — HÉGOUMÈNE (relig. orthodoxe : supérieur d'un couvent), 1873, var. Igumene 1698, Igume 1786, higoumène 1858. Var. 1714: en Grèce, « Le Supérieur de chaque Monastere s'appelloit Archimandrite ou Hegumene », «l'institution des Exarques & des Hegumenes », P. Helyot, Histoire des Ordres monastiques, religieux et militaires, Paris 1714-1721. I, 63. Forme encore relevée par Besch 1846 (hégumène), à côté de la forme moderne (hégoumène). — HETMAN (t. slave, hist. russe: chef élu des cosaques), var. atman, 1757. Dans un sens particulier, 1732 : « Ce Prince [sc. le « waivode » de Moldavie] nomme

un Général appellé ATMAN », L. F. Marsigli, L'Etat militaire de l'empire ottoman, La Haye-Amsterdam, I, 101b. — HUSSISME (relig., d'après Huss), manque t. lex., 1937. Var. 1726: «Le seigneur de Latzenbock abjure le Hussitisme», J.-C. Fabre et Cl. Goujet, Histoire ecclésiastique, Paris, XXI, 401; etc. Cette forme passe dans Trév 1752, puis dans les autres dictionnaires jusqu'à Lar 1930. - KALMOUK (nom de peuple), 1743, var. Kalmu(c)ke 1656, Calmuque 1722. Var. 1575 : parmi les Scythes, « encore maintenant ceux de la Horde de Colmack qui sont les plus Septentrionaux, font honneur, & adorent le Soleil », Belleforest, op. cit., II, 1475. Var. 1676: «Il y a d'autres peuples appellez Kalmouchs, qui habitent la coste de la mer Caspienne », Tavernier, op. cit., I, 330; « les Calmouchs », I, 331. Var. 1699 : « plus de six mille Kalmaques s'étoient assemblez, & faisoient des Courses dans le Païs », Brand, op. cit., 36. La lettre anonyme publiée à la suite du récit de Brand et datée du 30 oct. 1698 présente : « les Calmukes », 205. — KANTISTE, adj., au XXe s., 1907, 1920. Encore relevé, comme nom et comme adj., par R2, qualifié de « vieux ». — LUSTUCRU (péj. : homme mauvais, vil, méprisable), manque t. lex., 1762. Le TLF, s. v., indique : « 1661, 'pauvre diable' (Poisson, Sot vengé ds LITTRÉ) ». Mais Littré cite lui-même de seconde main: «Du pied d'un arbre que j'ai vu, Qu'avait planté ce lustucru, POISSON, Sot vengé, dans LE ROUX, Diction. comique ». Si l'on se reporte à la comédie de R. Poisson, créée en 1661, on trouve un nom propre désignant un personnage imaginaire : la racine admirable propre à adoucir les femmes acariâtres vient « Du pied d'un arbre que j'ay veu Qu'avoit planté Lusse-tu-cru, A ce qu'on dit », Lubin ou le sot vangé, Paris 1678, sc. X, 18. En 1718, Ph. Le Roux cite inexactement ce texte dans son article LUSTUCRU et donne une double définition : « Pour marquer un nom en l'air, une personne qui n'a jamais été, dit aussi un innocent, niais, stupide & cocu », Dictionnaire comique, Amsterdam, 305a. Plus ancienne attestation du nom commun, dans une pièce créée le 2 nov. 1692 : « Voicy la Batterie, D'où nos Canons, bien dru, Froudroyoient en furie, Falarida don daine, Ces pauvres Lustucru, Falarida don du », J. Palaprat, La Fille de bon sens, acte II, sc. III, dans E. Gherardi, Le Théâtre italien, Paris 1700, IV, 144. — MÉTROPOLITE (relig. orthodoxe), 1679. Var. 1525: parmi les Grecs de Rhodes, « vindrent aulcuns de la ville dire leur couraige a leur prelat qui sappelle metropoliti », « ledit metropoliti », J. de Bourbon, L'Oppugnation de la noble et chevaleureuse cité de Rhodes, Paris, 36 v° Var. 1567 : dans l'Eglise grecque, « Ces Patriarches sont esleuz et creés par les Metropolitains des prouinces, ainsi que sont les Papes par les Cardinaux », N. de Nicolay, Les quatre premiers Livres des navigations et peregrinations orientales, Lyon 1568 (achevé d'imprimer: 1567), 179. — NON-USAGE (sens non juridique) manque t. lex., 1758. Avant 1692, puisque Fur 1701 observe s.v.: « Menage s'est servi de ce mot pour expliquer, qu'une expression est abolie, parce-qu'on a cessé de s'en servir, & qu'elle est hors de l'usage present ». — OSTIAK (n. de peuple), var. Ostiackes 1725, Ostiaque 1765. Var. 1699 : « Les veritables Nations Païennes, qui confinent la Siberie, sont les Tunguskoy, les Bratzkoy, les Ostiacky . . . », Brand, op. cit., 43; «Les Ostaques, qui font leur demeure là autour », 49; «Les Ostiaques s'étendent depuis Tobolsko jusques ici. Ce sont des peuples d'une petite stature

& fort mal faits », 54-55. Comme adjectif: «Ils étoient Ostaques », 45. — OUZBEK (n. de peuple), 1765, var. Usbeque, 1656. Var. 1613 : « Les Vsbekes n'ont point de Roy qui vienne à la couronne par heredité », P. d'Avity, Les Estats, Empires et Principautez du monde, Paris, 944. — PALI, s. m. (ling.), Bali ou Pali, 1815. 1. adj., 1686: «La Religion des Siamois est fort bizarre, on ne la peut parfaitement connoître que par les Livres écrits en langue Balie, qui est la langue sçavante », G. Tachard, Voyage de Siam des Pères jésuites, Paris, 378. Var. 1688 : «Il n'y a presque personne qui ne fasse tous les jours la priere en langue Baly, qui est celle de la Religion Siamoise », N. Gervaise, Histoire naturelle et politique du royaume de Siam, Paris, 166 ; « les Lettres & la Grammaire Balye », « plusieurs lettres Baly », 199. 1691 : « en Langue Balie, qui est la Langue savante des Siamois, c'est à dire la Langue de leur Religion », S. de La Loubère, Du Royaume de Siam, Paris, I, 12; « plusieurs mots Balis », I, 31. 2. nom, var. 1689 : « Sâ tou s'a, qui est une expression du Balie, laquelle est une troisiéme espece de Langue particuliere des Sçavans, qu'on apprend à Siam », G. Tachard, Second Voyage, Paris, 215, 1691: les Siamois «font même leurs plus belles chansons en Bali », La Loubère, op. cit., I, 30 ; «La vie de Tevetat traduitte du Bali », II, 1. — POLONAIS, s. m. (ling.), 1672. 1575 : Anne de Cilie « fut par l'ordonnance du Roy pres de huyt mois à apprendre le Polonois », Belleforest, op. cit., I/2, 1811. — RIDOUX, s. m. (vulg., d'ap. n. pr. : imbécile, idiot), manque t. lex., 1762. L'article du dictionnaire cité procède assurément de celui de Trév 1752 : « RIDOUX, s. m. Jean Ridoux. Terme de mépris, tels que sont la plupart des noms précédés ou suivis de Jean ». La suite cite en particulier : « Oui, Jean Ridoux », qu'on trouve bien chez G. de Brécourt, L'Ombre de Molière, Paris 1674, sc. XI, 70, comédie créée cette même année. — RIGOUREUSETÉ, manque t. lex., 1965. Attestation intéressante : c'est là la reprise ou la recréation d'un mot signalé par P. Borel, dans son Tresor des recherches et antiquitez gauloises et françoises, Paris 1655, 539, et passé de là dans la série des Trév, puis dans celle des Boiste, Besch 1846 le relève encore en expliquant : « se disait pour rigueur ». Abandonné par Lar 1875. — SAMOYÈDE (n. de peuple), 1701, Samoged 1575, placé dans la bouche des Russes. Var. 1699 : « Les veritables Nations Païennes, qui confinent la Siberie, sont [...] les Barabinsy, les Samoydes, & plusieurs autres Peuples », Brand, op. cit., 43; « traversant le Païs des Samoïdes », 46. — SANDRE (ichtyol.), 1839, var. sandat 1788. 1785 : «LE SANDRE. [...] Quatorze rayons à la nageoire de l'anus, font un caractère qui distingue le sandre des autres espèces de perches de l'Allemagne », J.-C. Thiébault de Laveaux, traducteur de l'allemand de M. E. Bloch, Ichtyologie, Berlin 1785-1797, I/2, 58. Var. 1787 : « SANDAT. (le) Espèce de Persegue. [...] Le Sandat, selon Willughby, est d'une forme plus alongée que celle de la Perche», EncMPoiss 345ab. — SANSCRIT, s.m. (ling.), 1756, var. Sans-kret 1779. Nous avons signalé autrefois Hanscrit, 1667, 1691, Fur 1727, Trév 1732, Contribution à l'étude des termes de voyage en français (1505-1722), Paris 1963, 443-444. Une forme à s- se lit comme citation en 1725 : « C'est leur langue sçavante, qu'ils appellent Sanscreat », Voyages de Jean Ovington, traduits de l'anglais, Paris, I, 251. — SCHLAGUE, s. f. (all.: bastonnade), 1765. Le texte cité présente schlaguer; c'est peut-être un infinitif, quoique donné pour équivalent du nom bastonnade. — SERBE (n. de peuple), var. Servien 1573. 1553, « Seruiens », v. supra sous CIRCASSIEN, s. m. On a dit Serve en 1441 : « ung Grec [vaudra] .lxxxx. ducas ; Albanois, Esclavons, Serves, de .lxx. jusques .lxxx. ducas », Traité d'Emmanuel Piloti, éd. P.-H. Dopp, Louvain-Paris 1958, 53. — SHAKESPEAROMANIE, 1778. Déjà signalé par G. von Proschwitz, Introduction à l'étude du vocabulaire de Beaumarchais, Stockholm 1956, 311. — SLAVE, s. m. (géopolit.), 1713, var. Sclave 1573. Forme moderne, 1575 : « A cecy les contraignit la guerre que leur faisoyent les peuples voisins de Thrace, qui portoyent le nom de Slaues, venus de Scythie », en marge : « Slaues sont les Polonois, voy Crommere Annal. de Poloigne liur. I. », Belleforest, op. cit., II, 399. — SLAVON (ling.). 1. adj. f., var. sclavon 1656, dans « aucune autre langue que la sienne, et la Sclauonne ». Var. 1575 : « ce qu'on cueille par leur langue [aux Valaques], qui participe aucunement de la Romaine, & de leur iargon ancien: iaçoit qu'ils vsent de l'Esclauonne », A. Thevet, La Cosmographie universelle, Paris, II, 896 r°. 2. s. m., var. sclavon 1787. Var. 1553: les enfants juifs « ont apprins la langue de la nation ou ilz ont à conuerser, comme Grec, Esclauon, Turc ... », BelonObs 180 v°. — SLAVON, s. m. (géopolit.), 1656, v. 1600 autre forme. Var. 1441 : «Esclauons », v. supra sous SERBE. Var. 1553 : « Parquoy i'ay souuent veu plusieurs villages par le pays de Thracie, les vns habitez seulement de Bulgares, les autres de Vallaques, les autres de Seruiens, les autres de la Bossina & Albanois, Dalmates, Sclauonies [lisez: Sclauoniens, un tilde ayant été omis], tous tenants leur religion Chrestienne », BelonObs 180 r°. Var. 1575: « les Illiriques furent appellez Esclauoniens », Belleforest, op. cit., I/2, 1829. Thevet, en 1575, écrit généralement «Esclauon», op. cit., II, 778 r°, etc., mais une fois : « le mot de Sclauon est nouueau en ceste partie d'Illyrie », II, 778 r°, et une autre : les Serbes « sont sortis des Slauons », II, 897 v°. Pour l'adjectif, var. 1441 : « l'autre estoit Esclavon de Sclavonie », Piloti, op. cit., 35 ; etc. Var. 1575: « la marche Esclauonique », Belleforest, op. cit., 1/2, 1828. — SUNNA (t. ar., relig.), var. Zuna 1672. 1553 : « Les Turcs tiennent les liures de la Zuna en la mesme authorité que l'Alcoran », BelonObs 172 v°; etc. — TOUN-GOUZE, adj., var. tongouse 1767. Comme nom, 1699 : « A l'égard de la Personne des Tunguses, ils sont robustes & bien faits de corps », Brand, op. cit., 68. — TUMULTUAIRE, adj. (littér. : plein de passion), 1957. Au sens de 'qui cause un grand trouble physique', l'adjectif s'est employé en médecine au XVIIe siècle. 1653: «...dont toutesfois l'issue tumultuaire [de la purgation à l'antimoine] est suiuie d'vn beau calme », E. Renaudot, L'Antimoine iustifié et l'Antimoine triomphant, Paris, 41. — VOLTAIROMANIE, 1738. Attestation relevée et étudiée par M. Höfler, op. cit., 36. — ZWINGLIANISME, var. zuinglianisme 1762. Cette dernière forme est enregistrée par Trév 1752, qui cite L. E. du Pin, auteur très fécond mort en 1719 : «Il n'y avoit alors en France personne qui fît profession ouverte du Luthéranisme & du Zuinglianisme ». Le simple ZWINGLIEN, daté de 1560 par R2, se lit avant cette date sous la forme correspondante. 1525 : « Point ne suis lutheriste Ne zuinglien, et moins anabaptiste », Cl. Marot, épître à M. Bouchart, Œuvres complètes, éd. A. Grenier, Paris s. d., I, 139.

Voici, selon l'habitude, un complément (lettre M). Beaucoup des nouvelles dates ne sont évidemment pas définitives. MALGACHE, nom de peuple, forme mod., TLF: 1840, R2: 1873. 1771 (18 avril): «Les Malgaches (c'est le nom qu'on donne aux naturels de Madagascar) sont spirituels & adroits, mais livrés à la plus grande paresse », lettre de Bourbon, adressée par M. de Commerson à M. de La Lande, citée dans A.F. Fréville, traducteur de J. Banks, Supplément au voyage de M. de Bougainville, Paris 1772, 270. La forme plus ancienne MADA-GASCAROIS, relevée par le TLF dans Trév 1752, se lit comme nom et comme adjectif en 1668: le fusil « est une chose precieuse entre les Madagascarois », U. Souchu de Rennefort, Relation du premier Voyage de la Compagnie des Indes Orientales en l'isle Madagascar ou Dauphine, Paris, 123 ; «L'homme Madagascarois est noir presque par toute l'Isle », 261. Pour MADÉCASSE, signalé comme nom en 1765 par le TLF et R2, comme adjectif en 1787 par R2, on le rencontre comme adjectif dans le même ouvrage : le Français La Case, « ayant apris la langue Madecasse, il fit écouter ses harangues », 110. — MATRICAL 'de la matrice', FEW VI/1, 494 b: 1611. 1548: l'anis «Estanche flux vêntral, & blanc matrical », E. Fayard, Galen de la faculté dez simples medicamans, Limoges, 6, 37; «Cue de feulhes de lierre êmmiellee, & fichee dans matrical cou extrayt mestrues, & fruict », 7, 19; etc. — MATTON 'sorte de brique', FEW VI/1, 524b: 1674. 1615 : la ville de Rosette « est presque toute edifiee de brique & matton rouge, lié de chaux à la maniere des bastiments de Thoulouze », Le Pelerin veritable de la Terre Saincte, anonyme, Paris, 181. Var. 1665 : à Enguichar, Asie Mineure, « les maisons sont couvertes de tuiles plates, & quarrées à la façon du Lyonnois, mais elles ne sont que de matons cruds », Iournal des Voyages de Monsieur de Monconys, Lyon 1665-1666, I, 382. — MÉAT, terme d'anatomie, FEW VI/1, 566b : Paré, TLF : 1575, R2 : v. 1560. 1540 : « De ceulx qui ont le meat urinal retiré en bas hors du gland, dict en grec hypospadici », titre de chapitre, P. Tolet, traducteur du latin, La Chirurgie de Paulus Aegineta, Lyon, 175; « le meat de la uescie », 184. — MÉCONIUM 'suc de pavot', FEW VI/1, 569b, TLF: 1549. 1545: « le suc de pomme verte de Mandragore toute recente, ou de Hyosciame, ou de Pauot, aultrement dict, Meconium », M. Grégoire, Les troys premiers Livres de Claude Galien, Tours, 12. 1548 : « suc expreinct dez feulhes, & calice [du pavot] est appellé meconium », Fayard, op. cit., 7, 66. — MÉGAMÈ-TRE 'instrument pour mesurer les longitudes en mer', FEW VI/1, 641a: 1803. 1775: : « J'ai pensé que pour lever des plans en mer, on pouvoit se servir utilement du Mégametre construit sur les principes du Micrometre objectif décrit par M. de Charniere, & employé par lui pour trouver la longitude en mer », J.-N. Démeunier, traducteur de l'anglais de C. Phipps, Voyage au pôle boréal, Paris, 89. — MÉLANDRIN 'poisson qui ressemble à la perche', FEW VI/1, 656b: 1611, 1558: « Du Melandrin », titre de chapitre, L. Joubert, traducteur de G. Rondelet, L'Histoire entiere des poissons, Lyon, I, 117. — MÉLANURE oblade, Oblada melanure L.', FEW VI/1, 657b: 1803, 1759: « MELANURE, du grec Melanouros: C'est un poisson que Rondelet nomme Nigroil, & auquel on donne le nom d'Oblado à Marseille », DRUA III, 47. — MÉLICERIS 'apostume, tumeur', FEW VI/1, 661b : meliceride Paré, mélicéris 1694. 1545 : « Semblablement pour resouldre les pus, & les apostemes appellez melicerides », Grégoire, op. cit., 48. Var. 1548 : le mélilot « Appliqué auec eaue guerit fresches meliceres », Fayard, op. cit., 7, 62. 1549 : « Meliceris est vne espece d'absces, auquel la boüe represente du miel », traduction anonyme du latin de J. Tagault, Les Institutions chirurgiques, Lyon, dans l'« Exposition de quelques lieux difficiles », non paginée. — MELIN 'jaune', FEW VI/1, 663b : hap. XIVe s., Desch, 1549. 1545 : « Voyla comment L'emplastre Melin, c'est a dire iaulne a la maniere d'ung coing, peult estre composé sans Erugo, & auecques Erugo », Grégoire, op. cit., 48; « les emplastres Melins, ou iaulnes », 51; etc. — MELLIFIER 'faire du miel (en parlant des abeilles)', FEW VI/1, 681b: 1611, TLF: 1609, 1548: « Vray vernix, & sandarac est gomme êngêndree du suc de certains arbres au primtêmps, amayr, & mout humid, duquel les abelles mellifians mangent », Fayard, op. cit., 6, 41. — MELON 'volute gondole, esp. de coquille', FEW VI/1, 684a: 1845, 1775: «ME-LON, ou GONDOLE proprement dite. Voy. GONDOLE », Ch. E. Favart d'Herbigny, Dictionnaire d'Histoire naturelle, Paris, II, 328. — MÉLOPÉPON 'melon, Cucumis melo L.', FEW VI/1, 684b: 1671. 1549: les concombres « qui auoyent la forme & rondeur de pomme sur la terre, estoyent nommees [sic] des Grecs Melons, ou Melopepons », Fousch 267B. 1552 : les habitants du territoire de Sceva, proche de l'Abyssinie, « n'ont point faute en leurs banquets, quasi pour toute l'annee, de figues nouuelles & de melopepons tressauoureux », D. Sauvage, traducteur du latin de P. Giovio, Histoires, Lyon, II, 293. — MEMBRE MARIN 'esp. d'holothurie', FEW VI/1, 690a: 1768. 1759: « MEMBRE MARIN, en Latin Mentula marina, Zoophyte, ou Plante animal », DRUA III, 49b. — MEMPHITE 'sorte de pierre utilisée en médecine', FEW VI/1, 700b : pierre memphite 1598, memphite 1732. Var. fin du XIVe s.: « De memphites. Memphites est une pierre qui est apelee pour une cité qui a nom Memphi; laquelle a telle vertu...», Le Livre des Secrez de nature, dans L. Delatte, Textes latins et vieux français relatifs aux Cyranides, Liège-Paris 1942, 314. — MENDEUX 'défectueux', FEW VI/1, 706b : Paré. 1540 : « Les deux aultres [cautères sont appliqués], sur les oz squameux, petreux, et mendeux », Tolet, op. cit., 36. — MENSTRUE, FEW VI/1, 716a: menstre m. E. Deschamps. 1304: « cil sanc qui est apelés manstre », « Et quant les fames ne sont mie encaintes et elles sueffrent celui manstre », Placides et Timeo, ms. de Rennes, Bibl. munic. 593, 531e. Date du ms. Microfilm aimablement prêté par notre collègue Cl. Thomasset. — MENU 'espèce du genre Cycloptère (poisson)', FEW VI/2, 136a: 1840. 1787: « MENU. (le) Espèce de Bouclier, Cyclopterus minutus, PALLAS, Spicileg, Fasciculus 7, p. 12 », EncMPoiss 249b, Le binôme Cyclopterus minutus a bien été créé, en 1769, par P. S. Pallas, Spicilegia zoologica, Berolini 1767-1780, VII, 12. V. C. D. Sherborn, Index animalium, sectio prima, Cantabrigiae 1902, 619. Le français menu calque évidemment minutus, nom d'espèce. — MENUCHON 'mouron des champs, Anagallis arvensis L.', FEW VI/2, 136b: ménuchon 1840, menuchon 1867, 1818: « MENUET et MENUCHON ROUGE. Noms vulgaires du MOURON DES CHAMPS (anagallis arvensis) », NDHN<sup>2</sup> XX, 152. — MENUET 'id.', FEW VI/2, 136b: 1845. 1818, v. l'art. précédent. — MENUSAILLERIE 'ensemble de gens sans importance', FEW VI/2, 129b 'amas de petites choses' : 1562, 1560 : « Lesquelles marques sont du tout correspondantes à celles de la noix que la menusaillerie des Apothicaires appelle Metelles », PinDiosc, éd. de 1561 (achevé d'imprimer : 1560), 110a. — MERCURE DE VIE 'poudre émétique', manque FEW, TLF, R2. 1620 : cette préparation d'antimoine « est appellee ou poudre emetique, ou mercure de vie, ou poudre angelique, ou poudre d'Algeroth », J. L. de Roy, Les Elemens de chymie, de Maistre Iean Beguin, Paris, 216. 1630: « Des catharctiques, & emethiques tout ensemble, [...] l'on doit choisir la poudre d'Algarot, ou Mercure de vie, pour le plus certain », J. Roland de Belebat, Antiloimie ou contre-peste, Rouen, 37-38. — MERCURIFICATION, FEW VI/2, 20a: 1762. 1660: aux préparations qui se font sur l'antimoine, « Quelque, [lisez : Quelques] vns y ajoûtent la huitiéme, qui est la mercurification», N. Le Febvre, Traicté de la chymie, Paris, II, 876-877. — MÈRE A POUX 'nom donné à quelques insectes sur lesquels vivent des parasites', FEW VI/1, 473a: 1845. 1824: « MÈRE-A-POUX. (Entom.) Nom donné à certains insectes dans quelques pays : d'abord aux scarabées géotrupes et onites, dont le corps est en effet très-souvent couvert de petits cirons », DSN XXX, 107. — MÈRE CAILLE 'râle des genêts, Rallus crex L.', FEW VI/1, 473a ; 1828. 1767 : ce même râle, « On l'appelle encore Mere des Cailles, Caille-Mere, ou Mere-Caille », F. Salerne, L'Histoire naturelle éclaircie dans une de ses parties principales, l'Ornithologie, Paris, 152. — MÈRE CARREY 'grand pétrel, Procellaria gigantea Gmel.', FEW VI/1, 473a: 1845 Besch. 1778: « Nous comptâmes en oiseaux de mer [...] un grand oiseau brun de la grosseur de l'albatrosse, que Pernetty appelle quebrantahuessas. Nous lui donnâmes le nom de la mere Carey, & nous le trouvâmes assez bon », Voyage au pôle austral et autour du monde, traduit de l'anglais, Paris, IV, 226, relation du second voyage de J. Cook (1772-1775). Buffon cite ce passage en 1783, Histoire naturelle des oiseaux, Paris 1770-1783, IX, 319. Le mot passe ensuite, en 1824, dans le DSN XXX, 106 (MERE-CAREY). C'est là, à son habitude, que le prend Besch 1846 ; sous MÈRE, il écrit mère carey (un seul r). — MÈRE DES PERLES 'huître perlière', FEW VI/1, 473a: 1765, mère de perles 1768. 1558: « en François Nacre de perles, ou mere des perles », Joubert, op. cit., II, 24. Var. 1759 : « NACRE DE PERLES, ou MERE DE PERLES, ou la MERE-PERLE : C'est une Huître à écailles nacrées », DRUA III, 210a. — MÉRENDÈRE 'plante colchicacée, Merendera bulbocodium Ram.', FEW VI/2, 28a : 1809. 1801 : « La Mérendère croît dans les pelouses des Hautes-Pyrénées », « Le nom de Mérendère est celui que les Espagnols, au rapport de Clusius, donnent à cette plante et à d'autres analogues », L. F. E. Ramond de Carbonnières, « Suite des plantes inédites des Pyrénées », Bulletin des Sciences, par la Société philomathique de Paris, II, livraison de « pluviose an 9 », 178. Création. — MERGULE 'oiseau de mer de la famille des Alcidés', FEW VI/2, 30b: 1829; TLF: 1818; R2: 1818, lat. zool. mergulus 1816. 1816: « 269. MERGULE, Mergulus, Ray », L. P. Vieillot, Analyse d'une nouvelle ornithologie élémentaire, Paris, 67. Création, Adaptation de Mergulus, dont J. Ray avait fait un nom de genre en 1713 : « A.5. MERGULUS melanoleucos rostro acuto brevi D. Brown », Synopsis methodica Avium & Piscium, Londini, I, 125. Mergulus avait ensuite été mentionné avec ce sens par Linné en 1766 (Sherborn, op. cit., 608) et par Buffon en 1781 (op. cit., VIII, 237, note b). —

MÉRIANE 'arbuste de l'Amérique septentrionale', FEW VI/2, 31b: 1828. Var. 1808 : « MERIANA ROSEA, Gallis MÉRIAN ROSE », F.R. de Tussac, Flore des Antilles, Paris 1808-1827, I, 78; « Le bois du Mérian est blanc, mou », I, 80. 1818: «MÉRIANE, Meriana. Genre de plantes de la décandrie monogynie, et de la famille des mélastomées », NDHN2 XX, 211. Adaptations du nom de genre latin Meriana créé en 1798 par O. Swartz, Flora Indiae occidentalis, Erlangae 1797-1806, II, 826. — MÉRIDIEN (CERCLE) 'cercle passant par les deux pôles terrestres', FEW VI/2, 33a: 1690, 1407-1412: « Comme vous savez que au cercle meridien comme en tous les autres cercles y a 360 degrez...», J. Fusoris, Sur les usages de l'astrolabe, dans E. Poulle, Un constructeur d'instruments astronomiques au XVe siècle, Jean Fusoris, Paris 1963, 121. — MÉRITAMMENT 'à juste titre', FEW VI/2, 34b: 1579. 1548: l'eupatoire « meritemmant est dict epatic bien peut estre q'on [sic] l'appelleroet hepatique parce que sêmble aux lobes, & fibres du foye », Fayard, op. cit., 7, 48. — MERLE BLANC 'merle commun albinos', FEW VI/2, 36a: 'merle qui de noir devient blanc' 1562, 1555: « Du Merle blanc. CHAP, XXV. Encores est pour le iourdhuy asses rare de voir vn Merle blanc », Belon 317. — MERLE BLEU 'merle solitaire, Petrocossyphus cyanus Boié = Turdus cyanus Gmel.', FEW ibid.: 1611. 1555: « Du Merle bleu [...] que l'appellons de nom Françoys, Merle bleu [...] pource que nous trouuants en la ville de Ragouse [...], les vns parlants Italien le nommoyent Merlo Biauo », Belon 316. Création. Le savant assimile cet oiseau au « Cyanos » d'Aristote, devenu « Caeruleo » chez Gaza. — MERLE DE MONTAGNE, 1. 'merle à plastron, Turdus torquatus L.', FEW ibid.: Gard, Toulouse merle de mountagno. 1767: « Le Merle à collier s'appelle encore Merle terrier ou buissonnier, Merle de montagne », Salerne, op. cit., 177. 2. 'merle de roche, Petrocossyphus saxatilis, Turdus saxatilis Lath.', manque FEW. 1759: «MERLE DE ROCHER, ou DE MONTAGNE, en Latin Merula saxatilis, & Ruticilla major, selon OLINA », DRUA III, 57. — MERLE A PLASTRON 'Turdus torquatus L.', FEW ibid., non daté. 1775: « Le Merle à plastron blanc », Buffon, op. cit., III, 340. En 1803, le NDHN écrit soit « Merle à plastron blanc », XIV, 391, soit « Merle à plastron », XIV, 370. Etc. — MERLE DE ROCHE, FEW ibid.: RlFn. Var. 1759: « MERLE DE ROCHER », v. supra sous MERLE DE MONTAGNE 2. 1775 : « Le Merle de Roche », Buffon, op, cit., III, 351. — MERLE ROSE 'martin roselin, Pastor roseus Temm. = Turdus roseus Lath.', FEW ibid.: Buffon. Ce dernier écrit en fait « Merle couleur de rose », op. cit., III, 348, dénomination qu'on trouve dès 1759 : « MERLE COULEUR DE ROSE, en Latin Merula rosea, selon ALDROVANDE. Les Fauconniers, dit-il, nomment cet oiseau Etourneau marin, Sturnus marinus », DRUA III, 60a. En 1803, le NDHN a un article intitulé Merle couleur de rose, mais dans le corps de celui-ci on lit «Le merle rose», XIV, 373. — MERLE TERRIER 'merle à plastron', FEW ibid, 'merle qui niche dans un trou de la terre', IlleV mèle-terrier, maug. merle-terrier. 1767, v. supra sous MERLE DE MONTAGNE. — MERVEILLE 'balsamine', FEW VI/2, 144b: 1545 Guill. Guérault [rectifier: 1550, Guill. Guéroult]. 1543: « Gallus Merueile a mirandis eius effectis », L. Fuchs, De Historia stirpium commentarii insignes, Parisiis, chap, de la balsamine, 78 v°. La réédition de Lyon 1547 corrige en « Merueille », 209. — MÉTACARPE, FEW II, 408b, TLF, R<sup>2</sup>: 1546. Var. 1541: «La partie inferieure de carpus par ses quatre os a colligance auec metacarpium, que les latins appellent postbrachiale », J. Canappe, traducteur de Galien, Lanatomie des os du corps humain, Lyon, 40; « De metacarpium, en latin postbrachiale », titre de chapitre, 41. — MÉTEMPSYCHOSE, FEW VI/2, 58b: 1561, var. metempsychosis 1564 Rab; TLF: 1562; R2: 1564. Var. 1562: « Or de par le diable la, auoir d'ailleurs par metempsichosie ains [lisez : âme] humaine receu », F. Rabelais, L'Isle sonante, éd. A. Lefranc et J. Boulenger, Paris 1905, 30. Vérification faite, Le cinquiesme et dernier Livre ..., s. l., 1564, porte de même « metempsichosie », 44 r°. — MÉTÉOROSCOPE, FEW VI/2, 59a: XVIe s. 1556: « Meteoroscope est vn instrument par lequel nous contemplons les choses sublimes & celestes », R. Le Blanc, traducteur du latin de G. Cardan, Les Livres... de la subtilité et subtiles inventions, Paris, 359 v°. — MÉTICULEUSE 'esp. de noctuelle dont la chenille est très craintive', FEW VI/2, 61ab : 1824, 1762 : « 84. PHALAENA [...] La meticuleuse », E. L. Geoffroy Histoire abrégée des insectes qui se trouvent aux environs de Paris, Paris, II, 151-152. — MEUNIER 'blatte', FEW VI/3, 36b: 1768. 1759: « Le Meunier, dont M. LINNAEUS donne plusieurs especes sous le nom de Blatta, est un autre petit Scarabée, que les Latins ont nommé Pistrinarius », DRUA II, 119a.

Raymond ARVEILLER

Terence Russon WOOLDRIDGE, Concordance du Thresor de la Langue Françoyse de Jean Nicot, Matériaux lexicaux, lexicographiques et méthodologiques, 2 vol., C.N.R.S.-INALF (Trésor des dictionnaires français) et University of Toronto (Editions Paratexte), 1985, IV + 270 pages + 78 microfiches.

Dans la série des dictionnaires français antérieurs à Richelet 1680 qui, avec Furetière 1690 et Académie 1694, marque une nouvelle étape qui se prolongera au cours du 18e siècle avec les Trévoux 1704 à 1771, le dictionnaire de Nicot 1606 est un moment important. Il constitue l'aboutissement et le dépassement de l'entreprise de Robert Estienne, qui à partir du Dictionarium Latino-gallicum de 1538 (précédé du Thesaurus de 1531), inversé en 1539 en Dictionnaire françois-latin, s'est enrichie au fil des éditions suivantes (Estienne 1549; Thierry 1564-65-72; Nicot-Dupuys 1573-84-85). L'enrichissement progressif va faire peu à peu craquer le moule initial et nous aurons la série des Stoer 1593-1599-1603 (d'où Marquis-Guichard 1609)-1605 (d'où Baudoin 1607 et 1608 d'où Voultier 1612 et Poille 1609 etc...). Nicot s'inscrit d'une certaine façon dans la continuité puisqu'il était déjà le co-auteur de l'édition de 1573 mais l'édition de 1606 est le fruit d'un long travail de près de 30 ans qui augmente considérablement l'œuvre précédente, au point que certains articles sont devenus de petites dissertations où Nicot laisse libre cours à sa faconde. On sait qu'ensuite l'important dictionnaire de Cotgrave 1611 est davantage une compilation dont il importerait pour sa bonne utilisation de repérer toutes les sources (au rang desquelles il ne faudra pas oublier Nicot). Nicot avait certes été étudié dans une thèse complémentaire en latin de Lanusse puis dans un article d'O. Bloch (Mél. Brunot) qui avait attiré l'attention sur les mots cachés à l'intérieur du dictionnaire sans avoir eu droit à une vedette, mais la thèse de notre ami T. R. Wooldridge, publiée en 1977 (CR sommaire ici 43, 180), est un monument d'artisanat scientifique élevé au dictionnaire de Nicot dont l'intérêt est parfaitement mis en valeur. La suite logique en est ce recueil de matériaux, aboutissement d'un projet présenté à Wolfenbüttel en 1979 (v. ici 46, 413). Disons d'emblée que c'est un outil admirable, indispensable dans tous les centres de recherche sur le lexique, qui non seulement permet une connaissance en profondeur de tous les secrets de Nicot mais peut servir à de nombreuses exploitations dont W. nous a donné ici même (49, 327) un excellent specimen et dont il se prépare à donner d'autres exemples. Il m'est aussi agréable de souligner que c'est un des premiers travaux où ordinateur, linguistique et philologie s'accordent harmonieusement sans ces abominables brioches auxquelles nous ont habitué les publications de ce qu'on nomme aujourd'hui l'INALF.

Une introduction élégante dans la présentation comme dans le style aide l'utilisateur à comprendre la constitution des matériaux. Le texte a été saisi sur ordinateur avec des principes philologiques adaptés pour la circonstance. Il a fallu toute la familiarité de W. avec Nicot pour venir à bout des mille pièges que tendait l'opération de saisie ; il n'est pas douteux que c'était une tâche des plus difficiles. A ce titre c'est un modèle qu'on devra méditer. En particulier W. a eu la lucidité d'éviter la tentation absurde de la lemmatisation qui aurait à coup sûr fait avorter l'entreprise. Sa procédure habile, souple et intelligente évite cet écueil et donne une matière finement analysée avec une admirable économie de moyens, qui donne un rendement optimum. C'est à ce titre une leçon exemplaire pour les lexicographes maniant l'ordinateur ; il va de soi que pour enregistrer un texte un tant soit peu difficile, il faut d'abord le connaître sur le bout des doigts. Cette vérité d'évidence gagnerait à être connue. Toutes les consignes de préédition, les tripatouillages de textes confiés à la va-vite à un personnel robotisé armé de machines n'aboutiront, sans aucun doute et comme toujours, qu'à des méli-mélos pâteux où fleuriront les perles d'inculture.

Claire et synthétique description de la procédure [1-16]; — présentation des documents mis sur microfiches [17-21]; — très précieuses listes de motsclefs du métalangage; — catégorie grammaticale, où je relève participialement (cf. FEW 8, 677a : Cotgr. 1611), passivement (cf. FEW 8, 736a : Rich 1680), positif s.m. (cf. FEW 8, 231a : Rich 1680), positivement (Ø comme terme de gramm. ds FEW 8, 231a), preterit (cf. FEW 9, 322b : Mon 1636), reciprocation (Ø comme terme de gramm. ds FEW 10, 149b); — caractérisation accentuelle, où je relève quadrisyllabe et trisyllabe (Ø tous deux ds FEW 12, 484b); — orthographe et prononciation, où je relève amphibole (cf. FEW 24, 481b : Cotgr 1611 cf. aussi ZrP 101, 228); — étymologie, où je relève espagnoliser (Ø ds FEW 4, 438), prothèse (cf. FEW 9, 477b; Trév 1704); — figures diverses etc... [25-27]; — non moins précieuse liste des mots-clefs des marques d'usage [28-31] d'où l'on peut extraire des listes partielles telle celle des localisations géographiques ou

dialectales donnée ici [5-6]; — liste très éclairante des sources nommées [32-37] où je vois bien placés Ronsard (97), Amadis (71) puis Berinus (29), Pasquier (27) et Marot (19) mais où manquent Rabelais (qu'utilisera Cotgrave), Montaigne, Garnier etc... Il y aurait d'ailleurs un travail important à mener sur les sources de Nicot 1606 (et de Dupuys 1573) que cette liste faciliterait grandement par les recoupements qu'elle permet. J'ai ainsi examiné les citations de Villon. Des huit citations relevées, sept étaient déjà dans Dupuys 1573 où elles représentaient des ajouts par rapport à Thierry 1564. La citation nouvelle est s.v. meshuy où l'on trouve un passage du Franc Archier de Bagnolet v. 1 ; or l'édition de Villon faite par Marot et imprimée par Galliot du Pré en 1553 ne contient pas Le Franc Archier dont on sait qu'il a souvent été placé, au même titre que Les Repues Franches ou Le Dialogue de Mallepaye et Baillevent, parmi les poèmes attribués à Villon. A l'inverse c'est l'édition de Marot qui pourrait avoir servi de source à Dupuys 1573; en effet une des citations du nom de Villon (s.v. oultrer/oultréement) introduit en fait un passage de l'Epistre liminaire de Marot. On pourrait vérifier le fait à l'aide des citations amples s.v. chaperon (4 vers = T 1717-1720, avec une var. bourrelet dont il faudrait trouver la source) et s.v. deshait (9 vers = T 1601-1609); cf. aussi franc, m'escollière. Les deux derniers cas s.v. haict et tenir (qui viennent aussi de Dupuys 1573) pourraient révéler une transformation intentionnelle du texte ; il s'agit des deux premiers vers de la Ballade de la Grosse Margot (T 1591-92). S.v. tenir on lit un texte proche de celui des meilleurs témoins (et en particulier de I) : « Si j'alme et sers la belle de bon hait, M'en devez vous tenir à vil ne sot ». Au contraire s.v. haict ces deux mêmes vers sont inversés et modifiés et l'article entier mérite d'être cité: « HAICT, promptitude allegresse à faire quelque chose dont vient dehaict, Expeditus, comme si vous disiez Actif, et par ce le faut escrire par ct. Villon,

M'en devez vous tenir à vil ne sot.

Se j'ayme et sers la belle de bon haict?

Combien qu'aucuns interpretent de bon haict pour de bon gré ».

On voit donc que dans cette citation, qui donne l'impression d'être faite de mémoire, la graphie haict (par ct) sert d'appui à une étymologie fantaisiste d'où découle une interprétation fausse, cependant nuancée par la remarque finale. La Concordance de Wooldridge permet même d'apporter une preuve supplémentaire. Haict est attesté 3 fois ds Nicot 1606 et précisément seulement dans l'article haict. Hait par contre est attesté 5 fois (car sur les 15 cas notés dans la concordance 10 sont d'haïr). De même on lit deshaité (5), deshaitement (1), dehaitié (1), haite (1), sans aucune forme avec -ct-. Dehait offre 3 graphies : dehait (2) s.v. blancheastre et isnel et précisément dans des ajouts de Nicot 1606 ; deshait (2) s.v. deshait où la vedette deshaict de Dupuys 1573 a été transformée par Nicot 1606 en deshait ; dehaict (2) s.v. haict (article resté identique de Dupuys 1573 à Nicot 1606) et s.v. gaillard où, comme pour contredire toute systématisation, elle est bel et bien dans un ajout de Nicot 1606.

Notons aussi toujours dans cette liste des sources nommées le *roman de Josué* le triste. On pense aussitôt à Isaïe le Triste (sur lequel v. G. Bianciotto ds Actes

du 4º Coll. sur le moyen français, 387). Cette source alimente l'article cepier (vx mot picard v. La Curne, Gdf et FEW 2, 691b). Or si Dupuys porte aussi Iosue (mais sans accent), on lit dans Thierry 1564 Isue qui paraît être une faute d'impression pour Isaie. Enfin un dernier détail : parmi les nombreuses références à Berinus (naturellement à travers une édition du 16º s.), qui viennent presque toujours de Thierry ou de Dupuys, la concordance en relève une s.v. sing. En fait il doit s'agir d'une faute d'impression ou d'une abréviation de Nicot : sing est ici pour singler, vedette sous laquelle est cité le passage en question.

Viennent ensuite des Tables de fréquence [39-45], la liste alphabétique des mots français [47-158] et la liste inverse [159-267].

Le t. 2 contient 78 fiches dont 7 pour le texte-source (c'est-à-dire qu'imprimée la matière de ce tome représenterait en gros 11 vol. du *Thrésor*), 59 pour la concordance globale, 1 pour l'index des mots de haute fréquence, 6 pour des mini-concordances contexte gauche puis droit, 1 pour la liste de fréquence des mots français, 3 pour les listes alphabétiques, inverses et de fréquences des mots latins et autres langues, 1 enfin pour les têtes d'article dans l'ordre du texte et dans l'ordre alphabétique.

Nicot peut pétuner (hélas le mot n'est pas ds le *Thrésor*) dans la joie et avec lui nous féliciterons T.R. Wooldridge pour cet admirable monument de goût, d'intelligence et de finesse.

Gilles ROQUES

Trésor de la langue française au Québec. Dictionnaire du français québécois. Volume de présentation sous la direction de Claude POIRIER. Les Presses de l'Université Laval, Québec, 1985, XLII + 170 pages.

Il y a trente-deux ans, Mgr Gardette, à la suite d'un séjour prolongé auprès de l'Université Laval à Québec, a examiné, dans un article devenu classique, les caractères fondamentaux et les origines du lexique du français canadien et, en invitant les universitaires du pays à préparer un dictionnaire de cette langue à la fois conservatrice et novatrice, il a élaboré un programme de recherches en vue de la réalisation de cette œuvre, dont il a aussi défini les futurs principes directeurs (1).

Dix-huit ans plus tard, au moment où j'ai acquis la conviction qu'un jeune linguiste et philologue québécois — je parle de Marcel Juneau — réunissait toutes les qualités pour entreprendre sérieusement cette grande tâche, j'ai repris et précisé les recommandations de Gardette et insisté sur la nécessité d'orienter

<sup>(1)</sup> Pierre Gardette, « Pour un dictionnaire de la langue canadienne », *RLiR* 18, 1954, 85-100; repris dans *Etudes de géographie linguistique*, Société de Linguistique romane, en dépôt chez Klincksieck, Paris, 1983, 787-802.

ce futur Trésor à la fois vers l'histoire et la synchronie afin qu'il révèle, dans ses colonnes, « aussi bien le passé du vocabulaire québécois que son état actuel ». « Il est évident, ai-je écrit en conclusion de mes nombreuses et fructueuses discussions avec Marcel Juneau, que seuls les mots et les acceptions propres au Québec, actuellement en usage et anciens, et qui ne figurent pas dans les grands dictionnaires de la langue générale d'aujourd'hui, devront prendre place dans cet ouvrage. Mais il est tout aussi clair que, de chacun de ces mots et de chacune de ces acceptions, on donnera une histoire exhaustive, depuis les premières attestations jusqu'à leur disparition ou jusqu'à l'époque contemporaine. Les attestations écrites devront être systématiquement tirées, avec leurs contextes, des œuvres littéraires et des documents non littéraires de toutes les époques, ainsi que des journaux et des ouvrages techniques, y compris les glossaires et les dictionnaires, les études de langue, celles sur les réalités paysannes, celles sur les traditions populaires... Pour ce qui est de l'époque contemporaine, on s'attachera à préciser la répartition géographique des mots et de leurs significations d'après les récits oraux de la collection de Luc Lacourcière et d'après les enquêtes régionales approfondies qu'il sera nécessaire d'entreprendre. Il va sans dire que le classement des sens, qui devra refléter leur filiation sémantique, ne saurait être établi qu'à la lumière d'analyses sémiques détaillées. On indiquera, naturellement, la prononciation de chaque mot et, s'il y a lieu, ses modifications historiques, avec graphies à l'appui, et ses variations géographiques. On donnera l'étymologie ; les mots et les acceptions d'origine française, qui forment la majorité du lexique, seront à rapprocher, après de minutieux examens, de ceux de l'ancienne langue et des dialectes dont le français québécois les a hérités. L'ouvrage devra être un complément, et un pendant, pour le français québécois, à la fois du FEW et du Trésor de la Langue française. » (2)

Or, dès 1977, Marcel Juneau a réussi à présenter, en appliquant ce programme et en l'élargissant encore, une série de vingt-cinq très beaux articles du futur *Trésor*, articles modèles, remarquablement documentés et accompagnés chacun d'un commentaire étymologico-historique de tout premier ordre, établi à la manière de ceux du FEW et du DEAF (3). Dans des pages qui serviront plus tard de guide aux réalisateurs de l'œuvre toute entière, l'auteur a exposé le but de celle-ci et son futur contenu (dictionnaire étymologique et historique; regroupement étymologique des mots par familles; classement des significations de chaque mot dans l'ordre génétique), en même temps qu'il a fait connaître

<sup>(2)</sup> Georges Straka, Avant-propos de l'ouvrage de Marcel Juneau, Contribution à l'histoire de la prononciation française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1972, pp. XVI-XVII. V. aussi mon Avant-propos des Travaux de linguistique québécoise, Les Presses de l'Université Laval, Québec, vol. I, 1975, p. 8.

<sup>(3)</sup> Marcel Juneau, Problèmes de lexicologie québécoise. Prolégomènes à un Trésor de la langue française au Québec, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1977, 278 pages. Cf. par ex. ZrP 99, 1983, 218-221.

l'impressionnant éventail des sources écrites et orales sur le dépouillement desquelles reposait, dès cette époque, son étonnante documentation : anciens récits et relations de découvreurs, voyageurs, missionnaires ; documents d'archives depuis le XVII° s.; correspondances ; journaux et périodiques ; textes littéraires depuis le début de la littérature canadienne de langue française ; études spécialisées d'histoire, d'ethnologie, etc.; — enquêtes directes sur le parler d'aujourd'hui ; enregistrements de textes de littérature orale conservés aux Archives de Folklore de l'Université Laval ; récits divers notés sur place ; — glossaires québécois, études de langue. De même, il a, dès cette époque, définitivement décidé de la structure des articles et arrêté les principes devant présider à l'établissement des définitions des sens et ceux qui devaient guider l'élaboration des commentaires historiques (4).

Dans le « volume de présentation » que j'ai sous les yeux et qui a été publié sous la direction de Claude Poirier, avec le concours de quatre « rédacteurs principaux » (dont Juneau lui-même), soixante-quatorze nouveaux articles, contenant environ trois-cents unités lexicales, s'ajoutent à la moisson antérieure. Ils conservent exactement la même structure et la même présentation, sont fondés sur les mêmes sources de documentation (par rapport à l'ouvrage de Juneau, deux nouvelles rubriques, prévues d'ailleurs dès le début : journaux et périodiques, et littérature radiophonique et télévisée), présentent la même richesse et la même variété d'exemples, révèlent la même technique et les mêmes qualités d'analyse et de synthèse dans les commentaires étymologiques et historiques. La voie tracée par Juneau est suivie, et il faut s'en féliciter (5). Parmi les commentaires, j'en relève plusieurs qui apportent des éclairages nouveaux sur toute l'histoire des mots en question : appartement 9b-10a, bâdrer 17a (excellente démonstration de ce qu'il ne s'agit pas d'anglicisme), blond 28a-29a, frasil 71a, maganer 100a-101a, etc.; le commentaire de gourgane 1 est une bonne mise au point des problèmes étymologiques concernant ce mot.

On sait que la plus grande partie des mots et des acceptions du français québécois sont d'origine galloromane (dialectismes et archaïsmes), tandis qu'une fraction bien moins importante de ce vocabulaire vient du substrat amérindien et de l'adstrat anglo-américain — sans oublier que plus d'une acception actuelle est le résultat d'une évolution sémantique qui s'est faite sur place, au Québec

<sup>(4)</sup> Ouvr. cité, pp. 59-84.

<sup>(5)</sup> Deux innovations mineures : l'exposé historique est placé à la fin de l'article comme dans le FEW et non en tête comme dans le DEAF, ce qui est sans importance ; d'autre part, à la fin de quelques articles (pp. 59 cave, 108 nubé, 114 placoter, 120 se poncer, 124 punch, 125 sang-gris, 132 trâlée), avant la bibliographie, apparaît maintenant une rubrique supplémentaire, intitulée « Métaling[uistique ?] », qui contient des explications de mots et de leurs acceptions selon divers travaux consacrés au français québécois (à l'exception des glossaires qui, malgré ce qu'on en dit p. XXIV, figurent seulement sous la rubrique bibliographique).

même. Toutes ces catégories de faits lexicaux sont illustrés par les articles rédigés par Juneau en 1977 et la plupart d'entre eux par ceux qui nous sont présentés aujourd'hui par Poirier. Notons seulement que, contrairement aux *Problèmes de lexicologie québécoise* où, sur 25 articles, trois étudient des emprunts à l'anglais, dans le fascicule de présentation, on compte, sur les 74 articles qu'il contient, 23 articles consacrés à des anglicismes (22 emprunts et un calque : nuage). Au contraire, quant aux mots d'origine amérindienne, Juneau en a étudié deux (atoca, babiche), alors que le fascicule de présentation n'en contient aucun. Les exemples de transformations sémantiques subies par des mots galloromans, français et dialectaux, au Québec même sont nombreux dans les deux recueils d'articles.

## Quelques remarques.

La carte des principales régions dialectales de France (p. XXXIX) est à refaire. L'emplacement de Nantes et celui de La Rochelle sont intervertis. La Wallonie n'occupe pas toute la Belgique. Le domaine francoprovençal (écrire en un seul mot!) ne s'arrête pas à l'Est à la frontière franco-suisse, mais comprend la Suisse romande et la Vallée d'Aoste. Le domaine prétendu alsacien embrasse à tort, sur la carte, la Lorraine germanophone. Une limite est à tracer entre la Bretagne romane et la Bretagne celtique. Lire *Orléanais* (comme Touraine, Perche, Bourgogne, etc.) au lieu de *Orléans*. Manquent les domaines flamand, basque, catalan, ainsi que les Iles anglo-normandes, linguistiquement galloromanes.

- P. XV. Le « dictionnaire différentiel » n'est pas « généralement appelé *glossaire* » ; sur les significations de *glossaire*, v. TLF 9, 289, GRLF 4, 941b, Bélisle, etc.
- P. XVI. « Le lexique recensé est en usage au Québec et [...] dans l'Ouest canadien et en Acadie » : ne faut-il pas lire « dans l'Est » ? Si *l'Ouest* est juste, de quel Ouest s'agit-il ?
- P. 28a-b. *blond*: en fr., non pas dep. le XI<sup>e</sup> s., mais dep. Rol. (ca. 1100), comme subst., et dep. mil. XII<sup>e</sup> s., comme adj., et dès le début (non pas dep. le XVII<sup>e</sup> s.), le mot désigne la couleur des cheveux, de la barbe, de l'homme luimême.
- P. 28b. A propos de : « jusque dans les régions franco-provençale et suisse romande », rappelons que la Suisse romande fait partie du domaine franco-provençal.

Pages 48-53. L'évolution sémantique de *catin* m'apparaît plutôt la suivante : 1° « enfant ; femme » (avec l'expr. figée *ma catin* servant de renforcement expressif) ; 2° « figurine, poupée » ; 3° « pansement ».

- P. 57b. cave ne vient pas « du latin de basse époque », c'est un emprunt.
- P. 82b. La prononciation  $[\epsilon]$  dans *gyproc* peut difficilement être attribuée à l'influence du [p].

P. 100b. Afr. *mehaignier* n'exprimait pas « le mal causé par tout type de blessure », mais signifiait « blesser grièvement, estropier, mutiler » (Gdf 5, 284; FEW 16, 500b).

Autres détails ou compléments :

P. 23a bavasser « parler beaucoup et sans réflexion : Lar 1960, DFC et Lexis ne sont pas les seuls dictionnaires à le relever à l'époque actuelle, v. GLLF 389b-c fam. «parler beaucoup et sans réflexion», TLF 4, 303b, vieilli, péj. et fam. «bavarder en parlant à tort et à travers», GRLF 1, 902 fam. « bavarder »; de même, le sens de « médire », « colporter des médisances », « bavarder en médisant », qui correspond bien à celui que donne le volume de présentation : « dire, révéler par indiscrétion ou par malice qch. de nature à nuire», est du français familier, v. les mêmes dictionnaires. — P. 38b calfater au sens de « boucher soigneusement les fentes, les ouvertures (d'un mur, d'une fenêtre, etc.) pour empêcher l'air et le froid de pénétrer » est toujours connu en France et le TLF 5, 38a ne donne pas seulement l'exemple de Saint-Exupéry : pièce bien calfatée avec la même signification que le Trésor québécois, « calfeutrer à fond », mais aussi calfater les brèches des fenêtres (P. Vialar; « boucher hermétiquement » GRLF 2, 284b). — P. 46b catau « femme de mœurs légères, prostituée », est une expr. familière et vieillie, cf. GRLF 2, 402b, ou simplement péjorative (TLF 5, 300a), attestée chez Daudet et Zola. — P. 61a cavée « dépression allongée dans un terrain; vallon, ravin » et «chemin creux dans un bois »: en fr., pour le premier sens, v. TLF 5, 333a «long espace creux», et pour le second, ib. et, comme rég., GRLF 2, 416b, avec exemples littéraires du XIXe s. — 68a hist. Les attestations de dispendieux au sens de « qui [...] coûte cher » sont en fr. bien antérieures à H. Bazin (1948), v. les exemples de Flaubert (les charrois étaient dispendieux, GLLF 1355c), de Proust (dîners dispendieux III 196, TLF 7, 284b; denrées trop dispendieuses à acquérir II 620). Certes, l'emploi du mot est au Québec très général, beaucoup plus qu'en France, mais quelle différence y a-t-il entre « qui coûte cher » (définition du TLFQ) et « qui entraîne de grandes dépenses » (définition des dictionnaires français) ?

Le terme glossairiste(s) pp. X, XVIII, 9, 53, 67, 71, etc., inconnu des dictionnaires, et la forme féminine professeure p. 143b font sourire.

La bibliographie (pp. 139-159) est impressionnante. Mais pourquoi négliget-on l'ALN et l'ALCB? L'ouvrage fondamental de Juneau, plusieurs fois cité ci-dessus, est omis et n'est mentionné qu'en note, p. XXVI. Le *Littré* a quatre volumes (outre les *Suppléments*), et non trois (p. 152a). Le dictionnaire étymologique de Corominas (p. 143b) est à citer d'après la nouvelle édition, refondue en collaboration avec José A. Pascual (1980 sqq.). L'ouvrage de Seutin et Clas, *Richesses et particularités de la langue écrite du Québec* (p. 157b), en huit volumes, est achevé depuis 1982.

En tête du fascicule, l'équipe de Claude Poirier présente le futur *Trésor de la langue française au Québec* dans une importante introduction (pp. XI-XXVII) où elle reprend en fait, en le formulant autrement, ce que Juneau avait claire-

ment exposé dans ses *Prolégomènes* en 1977. Elle le fait — et il faut le regretter — dans une langue alambiquée, manquant de clarté, marquée d'une fâcheuse tendance au verbiage de certains linguistes modernes, de sorte que, tout en admirant la qualité incontestable des articles qui suivent, ce ne sont pas ces pages, mais les belles pages de Juneau, de 1977 (6), qu'on retiendra à l'avenir comme clé de cette grande œuvre québécoise, unique en son genre, qui, sans l'ardeur et la foi de son promoteur, n'aurait pas existé et dont j'appelle de tous mes vœux un achèvement rapide et digne de ses brillants débuts.

Georges STRAKA

Etienne BRUNET, Le vocabulaire de Zola, avec introduction d'Henri Mitterand, 3 volumes : I. Etude quantitative, 472 p.; II. Le dictionnaire des fréquences, 646 p.; III. Index de Germinal et des Rougon-Macquart, 357 p., Slatkine - Champion, Genève-Paris, 1985.

Deux ans après Le vocabulaire de Proust (1983), dont j'ai rendu compte icimême (RLiR 47, 1983, 207-216), M. Brunet publie un ouvrage semblable sur le vocabulaire de Zola, fondé, lui aussi, sur les matériaux mis sur ordinateur, à Nancy, en vue du Trésor de la Langue française. Comme dans l'ouvrage précédent, il applique à l'étude du vocabulaire les méthodes statistiques et, procédant de la même façon, il nous révèle, à tour de rôle, la richesse lexicale de l'auteur (richesse inférieure à celle de Proust) et celle de chacun des vingt romans constituant les Rougon-Macquart (ainsi que de deux romans antérieurs, Thérèse Raquin et Madeleine Férat) [25-66], l'accroissement du vocabulaire de l'un à l'autre [67-72], les hapax propres à Zola et les groupes de fréquence [73-98], l'utilisation des signes de ponctuation et, par ce biais, le rythme de la phrase [101-125], la longueur des mots employés [127-141]; suivent des chapitres consacrés à l'emploi des catégories grammaticales [143-160], des mots grammaticaux [161-209], des adjectifs et des participes [210-224], des formes verbales [225-243], ainsi qu'aux suffixes [245-270] et aux noms propres [273-300]; à titre d'exemples, l'auteur présente six champs sémantiques, ceux de la couleur, de la mesure, de la parenté, du corps, de l'espace, du temps [301-356]. Tous ces aspects de la langue de Zola sont illustrés par des tableaux et chacun d'eux est examiné en fonction de l'évolution de l'œuvre. Les derniers chapitres mettent en lumière la variabilité et l'évolution du lexique de Zola dans son ensemble [357-395], ainsi que son vocabulaire spécifique, c'est-à-dire les mots qu'il emploie, par rapport aux autres écrivains, soit plus fréquemment (vocabulaire positif), soit moins

<sup>(6)</sup> Complétées éventuellement par quelques renseignements supplémentaires qu'on peut glaner dans un long exposé de Marcel Juneau et Claude Poirier, « Le TLFQ : une approche d'un vocabulaire régional », *Travaux de Linguistique québécoise* 3, 1979, 1-139.

fréquemment (vocabulaire négatif) [397-426]; l'ouvrage, ou plutôt le premier volume de l'ouvrage, se termine par l'établissement des spécificités de chaque texte [427-470]. Henri Mitterand a raison de souligner, dans la préface, l'intérêt d'une synthèse semblable sur les structures et l'évolution du vocabulaire d'un grand écrivain. Mais la synthèse de M. Brunet repose-t-elle sur des données précises et sûres ?

Le tome II est un « dictionnaire des fréquences » où, en regard de chaque mot et de chaque forme, se trouvent alignées les données brutes sur lesquelles est fondée l'étude dont on vient de résumer les principales parties : la fréquence totale dans l'œuvre de Zola, la sous-fréquence dans chacun des textes, le coefficient de corrélation chronologique, l'écart-type de la distribution, de même que les chiffres exprimant la comparaison du corpus des Rougon-Macquart au corpus du vocabulaire des XIXe et XXe siècles réuni pour le TLF d'une part et, d'autre part, à celui de la prose littéraire de l'époque de Zola (partie du corpus précédent : 1860-1907). Voilà un recueil de chiffres imposant que seul l'ordinateur a pu concocté, mais dans lequel, par malheur, rien ne peut être vérifié et mis dans son contexte : on doit faire confiance à l'auteur et à ses machines . . .

L'index lui-même n'occupe que le 3° volume et ne contient pas le vocabulaire de l'ensemble des Rougon-Macquart; il se limite à celui de Germinal, tandis que la totalité du vocabulaire de l'œuvre se trouve fixée sur 21 microfiches jointes, dans une pochette, à ce volume (cf. I 13; III 313) et que, faute d'un lecteur de microfiches à portée de la main, je n'ai pu examiner (1) ; je crains que, pour la même raison, beaucoup d'autres parmi ceux que cet index intéresserait ne puissent guère s'en servir. M. Brunet avoue d'ailleurs que la manipulation des microfiches « est aussi lourde que le matériau [est] léger » [11] et, à l'en croire, il se serait « résigné à contre-cœur à l'adoption de ce support » à cause « de rudes contraintes économiques et pratiques [...] Notre Index des Rougon-Macquart, conclut-il, est en effet gros de 5.500 pages, soit un volume trois fois supérieur à celui de l'index de Proust» [13]. Or, d'après les indications qu'il donne lui-même, les Rougon-Macquart comprendraient 1.306.989 occurrences pour 19.231 vocables en regard de 1.267.069 occurrences pour 18.322 vocables dans Proust : la différence n'est donc pas en réalité aussi grande qu'il le prétend, elle est même relativement minime, et on peut se demander s'il n'a pas eu recours aux microfiches pour une autre raison. La microfiche « est fixée définitivement à la sortie de la machine et ne permet ni retouches ni surimpression » [13] : leur simple reproduction, sans aucun examen critique, si sommaire qu'il ait pu être, s'est donc révélée une procédure plus facile et plus expéditive, et c'est cette procédure qu'il a donc adoptée.

<sup>(1)</sup> Je trouverais sans doute, dans une bibliothèque, un lecteur de microfiches, mais alors, je n'aurais pas devant moi mon exemplaire annoté des cinq volumes de la Pléiade contenant les Rougon-Macquart, ni d'autres outils de travail qui me sont indispensables et dont je dispose dans mon bureau chez moi

En vue de l'index de *Germinal* (vol. III, 1-309), qui ne contient que 172.410 occurrences pour 7.775 vocables [25], les listes sorties de la machine ont dû être au contraire assez soigneusement révisées et corrigées. Ce nouvel index est en effet bien moins imparfait que celui de Proust. L'auteur s'est cette fois-ci gardé de reproduire pieusement les accents inexacts, les mots dactylographiés sans accent et les diverses autres fautes de frappe; à quelques rares exceptions près, il n'a plus fabriqué de mots fantômes et de formes fantaisistes sur les fautes de dactylographie ou par incompréhension (2). Seules quelques-unes de ces fâcheuses erreurs subsistent encore.

Reproduction de fautes de dactylographie ou d'impression :

sous le lemme dette, forme dedette; sous houillère, éhouillère; sous nourri,  $no\`eurri$  avec è barré; mi n'existe pas p. 1489b où, cependant, à demi-voix; la forme causes avec -s (1531e), sous le lemme cause, est une faute d'impression dans le texte même (à causes detauses detauses

Fabrication de lemmes impropres, voire faux :

aération, lemme de aérage t. techn. de mines (cf. TLF 1, 777a), fréquent chez Zola; enfournage, lemme de enfournement 1159a employé au figuré (TLF 7, 1104b); bouniou, lemme de bougnou, la seule forme employée dans Germinal (6 occurrences), autre terme techn. de mines (cf. TLF 4, 804a, où, malgré les indications correctes sur l'étymologie et l'histoire du mot, l'en-tête de l'article porte bouniou, bougnou, sans que, d'ailleurs, la première forme soit illustrée par une attestation); curée, lemme de curés subst. m. pl. « prêtres à la tête d'une paroisse » (4 occ.); ébouleur, lemme de ébouleuse adj. fém., t. de géol. (roche, nature), 4 occurrences, à côté d'un autre lemme, ébouleux, correct celui-ci (sables ébouleux 1528d); archive, lemme de archives. — Le pl. salops 1236a figure à tort sous le lemme salaud (4 occ.) — il s'agit de deux dérivés différents de sale (BlWtbg; FEW 17, 13b) —, tandis que le fém. salope (4 occ.), salopes (1 occ.) est séparé du masculin.

Constitution de deux lemmes différents pour des formes d'un même vocable : bourrée 1155a et bourrées 1242e forment curieusement deux lemmes, bien qu'il

<sup>(2)</sup> Ce sont ces erreurs-là que je lui ai reprochés dans mon compte rendu cité ci-dessus, et non des fautes d'impression ou autres coquilles, comme il le prétend dans sa réplique en tête de son ouvrage sur Zola (I 3-7). Je n'ai pas non plus soupçonné l'ordinateur d'avoir commis des erreurs. A sa défense, M. Brunet croit avoir trouvé, dans mon compte rendu, « deux erreurs dans les 3 premières pages » : « erreur sur les chiffres : 1.267.000 pour 1.267.069 » et « une coquille typographique RobertSuppl. », et il en conclut que, proportionnellement, on devrait « déplorer », dans son index, 2.000 fautes de frappe. M. Brunet ignore-t-il le type de sigles utilisé par le FEW, le DEAF, la ZrP, la RLiR et autres publications ? Quant à la première « erreur », l'arrondissement d'un chiffre, qu'il soit voulu ou accidentel, est-il comparable à la fabrication de lemmes fantômes comme poculer sur la forme latine pocula qu'il n'a pas reconnue, ou ayer sur la faute d'impression ayait pour avait ?

s'agisse d'un même mot (part, passé du verbe bourrer), et une répartition semblable des formes du singulier et du pluriel entre deux lemmes différents n'est pas rare; v. par ex. charge et charges; déserte « abandonnée » (7 occ.) et le pl. désertes sous désert; contentes sous content, mais contente forme un lemme à part; molles (peaux molles) sous mol et, plus loin, lemme mou avec la forme molle (chair molle); etc. etc., tandis que les formes ruineuse et ruineuses sont réunies sous le lemme ruineux, etc., et que droites figure sous droite, le masculin droit et le pl. droits constituant, à part, deux lemmes séparés. Des inconséquences de ce genre, nombreuses, auraient dû être évitées.

Voici quelques lemmes curieux dont la signification n'est pas claire au premier abord :

cie 1197d, texte Cie, abréviation de Compagnie; sous I, on relève, toujours entre parenthèses, (i), (ii), (iii), (iv), sous V, (v) (vi), etc.; ces chiffres indiquent les numéros de chapitres des divers romans, ce qui est tout à fait inutile, ces numéros ne faisant pas partie du vocabulaire du texte; on rencontre aussi (ier) (3 occ.), ce qui signifie « le 1er [décembre] »; au début de la lettre S, nombreuses références à c' [sic!], dont d'ailleurs plusieurs sont inexactes; sous T, un t sans apostrophe est sans doute le t de liaison dans continua-t-il, etc. (tandis que t'=te élidé).

Lemmes placés entre parenthèses.

Un certain nombre de lemmes sont entre parenthèses parce que, dans le texte, les mots en question sont entre guillemets, ainsi (pichoux) 1529a ou (batisecouic) 1266e et g, mais chichouïeux 1266e ou corroi 1398b qui sont, eux aussi, entre guillemets, sont sans parenthèses dans l'index et, au contraire, (contador) 1318g, muni de parenthèses, n'est pas entre guillemets dans le texte. (Muffe), entre parenthèses (pourtant sans guillemets 1519f) et mufle (1220g « museau » et 1415e « individu grossier ») forment deux lemmes, bien qu'il s'agisse d'un même mot ; la forme mufe (avec un seul f) se retrouve dans L'Assomoir (p. 455) où Henri Mitterand l'interprète par « crétin, lâche, pignouf » (gloss.).

Mots composés.

Comme dans l'index de Proust, les mots composés sont coupés en deux ou en trois, même quand les parties composantes sont réunies par un trait d'union. Ainsi avant-hier n'existe pas dans l'index et on trouve la première partie parmi les nombreuses occurrences d'avant et la seconde parmi celles d'hier. Il en est de même pour (de) plain-pied (1268b, une seule occurrence), quatre-vingts, tic-tac, volte-face, etc.; les références à rez-de-chaussée figurent à trois endroits, sous rez qui, seul, n'a aucun sens, sous de et sous chaussée (à côté de celle à la chaussée); demi-délire s.m. 1248b a disparu à son tour, coupé entre demi et délire. M. Brunet insiste même sur cette façon de faire: « partout les mots composés ont été décomposés, même les conjoints légitimes [! ?] auxquels le dictionnaire accorde un trait d'union. [...] La séparation des syntagmes une fois déclanchée, le retour en arrière n'est pas possible » [6]. C'est regrettable. Mais jean-foutre

(1288, 1290, 1357, 1393, 1475, 1503) subsiste dans l'index dans sa plénitude et avec trait d'union, sans être coupé... Il n'est pas moins insupportable de voir afin que (ou afin qu'), d'ailleurs, etc., séparés en deux et disparaître du vocabulaire recensé. Notons à ce propos que cette séparation des syntagmes a aussi pour conséquence la disparition de la catégorie des verbes réfléchis : aucune distinction entre coucher et se coucher, entre réchauffer et se réchauffer, etc.; les références aux deux catégories sont mêlées sous un même lemme ; de même, sous souvenir, le réfléchi se souvenir est confondu avec les occurrences du subst. souvenir.

## Les homographes.

M. Brunet nous assure de sa « préférence pour la désambiguïsation des homographes » [13], mais il ne la pratique pas ; et il s'explique : elle ne peut pas «ne pas être manuelle» [disons plutôt qu'elle demande le recours au texte et la réflexion] et « à grande échelle — au-delà du million [d'occurrences ?] — le travail humain, conclut-il par une pirouette, devient inhumain » [ib.]. Sans doute ne s'est-il jamais rendu compte de l'immensité du travail d'un Godefroy, d'un Tobler, d'un Wartburg, voir d'un Ch.-L. Livet préparant son admirable Lexique de la langue de Molière. Il est vrai, c'était à une époque où l'on faisait sans machines du travail sérieux sans le considérer comme inhumain... Mais revenons aux homographes. L'auteur de l'index les marque, comme déjà dans l'index de Proust, par un point devant le lemme pour avertir le lecteur. Ainsi •armée subst. et part. passé-adj. fém.; •avance subst., verbe et syntagmes d'avance, à l'avance; •but subst, et forme verbale; •faux subst, et adj, m.; etc. Mais peut-on réunir la prép. sur et l'adj. sûr, sûre sous un même lemme et les considérer comme homographes? Par ailleurs, dans beaucoup de cas, les homographes (ou les mots polysémiques) ne sont pas signalés du tout : or (subst. et adv.), poêle (ustensile de chauffage et poêle à frire), etc., et, en revanche, d'autres lemmes sont marqués comme homographes bien que toutes les occurrences réunies représentent un même vocable et aient un même sens : attaque (4 occ. du subst.), battue (uniquement part, passés de battre; devrait figurer sous le lemme battu), cognée (2 occ. de coup de cognée), combler (7 occ. du verbe, alors que le lemme comble est effectivement un homographe : un verbe et 3 subst.), commettre (2 occ. du verbe : commit et commettre), cité et cités (partout au sens de « ville ») ; enduit peut certes représenter deux formes, la 3e p. sg. ind. prés. et part. passé m. sg., mais la forme relevée enduits (1166e, 1185e) ne peut pas avoir deux significations. De même, pourquoi désigner coiffe comme homographe du moment qu'il n'en existe qu'une seule occurrence coiffes subst. f. pl. (1493d) ? D'autres exemples, nombreux, pourraient s'y ajouter.

A propos des homographes réunissant un substantif et une forme verbale, comme danse ou marche, l'auteur prévient l'utilisateur de l'index que ces formes « sont rattachées au substantif, et non au verbe danser ou marcher » [14]. Or, tout au contraire, attache subst. 1331e figure sous le verbe attacher; le subst. demande (1154e, 1256g) sous demander; le subst. dîner sous l'infinitif dîner; le subst. élève 1381c sous l'infinitif élever; une enseigne 1189a (unique attestation)

sous le verbe enseigner; 7 occurrences du subst. le manque sous l'inf. manquer; les 5 occurrences du subst. offre sous offrir; le subst. tombe sous tomber; le subst. pl. bouchers sous le verbe boucher; etc. etc.

Les noms propres.

Contrairement à l'index de Proust, il n'y a pas, cette fois-ci, d'index de noms propres. M. Brunet dit clairement que « les noms propres ont été exclus de l'Index » [13, n. 18], et il le redit à la p. 273, en tête d'un chapitre consacré à l'examen de leurs effectifs, de leur comportement, de leur répartition, etc. Mais de nombreux noms propres sont à l'origine des noms communs et gardent la forme de ceux-ci, or là, du moment que la dactylographe avait omis de signaler la présence d'une capitale à l'initiale, ni la machine, ni M. Brunet n'ont su les repérer, et ces noms propres sont insérés dans l'index comme si c'étaient des noms communs. Ainsi, les noms des cabarets, débits ou cafés — imprimés pourtant dans le texte en italique — tels que l'Avantage (18 occurrences sur les vingt du lemme avantage), le Progrès (trois occ. sur six), le Volcan (13 occ. sur 15), le Bon-Joyeux (coupé naturellement en deux ; 12 occurrences), le Saint-Eloi (dont seulement la première partie est répertoriée; 1336c), les Trois-Sages (1373d, aussi coupé en deux), Tête-Coupée (2 occ.; références sous tête et sous coupée); les lieux-dits Côte-Verte (2 occ. 1395; sous côte et sous verte), le Plandes-Dames (1275f, 1382g; sous plan, sous des et sous dames), le Pré-des-Vaches et les Herbes-Rousses (1373e), la Fourche-aux-Bœufs (3 occ. sous fourche, sous aux et sous bœufs), la Charbonnerie (1382g ; occurrence unique donnée comme un nom commun), le Saut-du-Loup (1382g); les noms ou surnoms des corons : les Bas-de-Soie et Paie-tes-Dettes (1215c, etc.), les Deux-Cent-Quarante (1539g); le nom d'une rue : rue de la Goutte-d'Or (1171a ; sous or et sous goutte ; nom qu'on retrouve dans L'Assommoir p. 789); les noms de journaux : Le Combat (1257e ; sous combat, mêlé à 4 occ. du nom commun), le Vengeur (1328d) ; le nom de l'hymne national la Marseillaise (1436b, 1437e ; figure sous l'adj. marseillais, non attesté dans Germinal).

# Les hapax.

Dans le chapitre consacré aux hapax (I 73 sqq.), M. Brunet s'occupe des mots qui « paraissent spécifiques de Zola puisqu'on ne les rencontre nulle part ailleurs dans le corpus général du XIXe et du XXe siècle » [75]. Ce corpus, établi en vue du TLF et qu'il a exploité dans son ouvrage Le vocabulaire français de 1789 à nos jours (1981), est l'alpha et l'oméga de sa documentation. Mais pour décider si un mot est vraiment propre à Zola, cela ne suffit pas. En parcourant la liste de ces « hapax », p. 78, et en m'arrêtant au hasard à l'un ou à l'autre d'entre eux, je relève tout d'abord des mots qui semblent apparaître pour la première fois chez Zola, ce qui est intéressant en soi, mais qui ne sont pas de véritables hapax propres à cet auteur puisqu'on en a relevé d'autres attestations plus récentes, par ex agourmander L'Assommoir (1877), mais aussi Daudet 1890 (FEW 16, 92b; GLLF), ou emmoutarder ib. (emmourtarder tableau 27 est une faute d'impression), mais aussi JournGonc 1889 (FEW 6, 3, 274a), etc. D'autres soi-disant « hapax propres à Zola » sont des mots attestés plus anciennement,

soit dans des dictionnaires ou textes documentaires, soit dans des textes littéraires, et l'auteur de l'index aurait aisément trouvé des renseignements à ce sujet dans le FEW, voire dans nos grands dictionnaires. En voici quelques-uns à titre d'exemples :

absidal (Le Rêve 1888) Besch 1845, Lenoir 1856, Viollet 1875 (FEW 24, 53b; TLF 1, 225b; GLLF; GRLF); aiguillerie (nom propre: rue de l'A. dans le vieux Paris, VentreParis 1873) 1329 rue à Angers, 1866 Lar (Gdf 1, 171a aguillerie; FEW 24, 121a; TLF 2, 298b; GRLF); amidonner (L'Ass. 1877) dep. 1581, Verlaine 1866 (Littré; FEW 24, 510b; GLLF; TLF 2, 773a-b; GRLF); amphorique (respiration) t. de méd. (Une page d'amour 1878) dep. 1837 (Littré; FEW 24, 484b; TLF 2, 871a; GRLF); s'aponicher v. réfl. (La Terre 1887) Richepin 1879 (TLF 3, 241b);

cardage [des laines] (Son Exc. Eug. Rougon 1876) 1404, puis Enc 1765, Ac 1798 (FEW 2, 371a; GLLF; TLF 5, 193b; GRLF); cauchemardé, -er «importuner» (L'Ass. 1877) 1840, puis Lar 1869 (FEW 2, 64a; GLLF; TLF 5, 314b; GRLF);

dépuceleur [de nourrices] (L'Ass. 1877) dep. ca. 1500, Boiste 1823 (Huguet; Littré; FEW 9, 526a; GLLF; TLF 6, 1193a; GRLF);

estrangouiller (L'Ass. 1877) 1837, 1856 (FEW 12, 290b; TLF 8, 276b);

gouaper (L'Ass.) 1835, Besch 1849, Delvau 1867 (FEW 14, 168b; GLLF; TLF 9, 349a; GRLF); grenetier « employé de la gabelle » (La Terre 1887) dep. 1297 (Gdf 4, 347b; Littré; FEW 4, 229a; GLLF; TLF 9, 479b; GRLF); grouiller « bouger, remuer » (La Terre 1887, 2 occ.) 1625, Molière (Livet 2, 510, où aussi des exemples tirés d'autres auteurs), Mérimée 1833, GSand 1872 (Littré, FEW 2, 1231b; GLLF; TLF 9, 557a; GRLF); guenillon « petite fille malpropre » (L'Ass.) 1808 (FEW 14, 113b; GLLF; TLF 9, 568b; GRLF);

inaccoutumance (La Débâcle 1892) Huls 1614, Boiste 1834 (Littré; FEW 2, 1091b; GLLF; GRLF); involontaire (Le Rêve 1888) Oresme 1370, Pascal, RacThéb 603, Vigny, Maupassant (Littré; FEW 14, 614a; GLLF; TLF 10, 535a et b; GRLF);

licher, lichant «lécher, -ant » (L'Ass. 2 occ.), autre forme de lécher, -ant, dep. le XVe siècle (Littré; FEW 16, 459a; GLLF; TLF 10, 1189a; GRLF);

marnage (La Terre 1887) dep. 1641, Ac 1835 (Littré; FEW 6, 1, 331b; GLLF; TLF 11, 416a; GRLF); mincir (L'Ass.) (à la place d'un plus ancien amincir) FlaubBovary 1857 part. passé minci (TLF 11, 839a; manque encore dans le Littré et le FEW 6, 2, 134a);

rafaler (rancune de s'être laissé rafaler «ruiner » L'Ass.) 1806 adj. rafalé « qui a subi des revers de fortune », Besch 1845 (FEW 10, 28b-29a; GLLF; GRLF);

soiffer « boire avec excès » (L'Ass.) 1802, Desgr 1821 (FEW 11, 663a; GLLF; GRLF); suiffard « personne riche et élégante » (L'Ass.) 1848, plus tard Gyp (FEW 11, 359b; GLLF; GRLF);

trouilloter « sentir mauvais » (L'Ass.) 1832 (BlWtbg; GLLF; GRLF);

vêlage (La Terre 1877) 1834 (Littré; FEW 14, 548a; GLLF; GRLF); d'autres faux hapax pourraient allonger cette liste.

Enfin, une dernière remarque : les suffixes.

On a déjà reproché à M. Brunet de considérer comme suffixes, dans son ouvrage Le vocabulaire français de 1789 à nos jours, n'importe quelle finale de mot (RLiR 46, 1982, 463; ZrP 101, 1985, 409, n. 11). Dans le présent ouvrage (I 265 sqq.), il continue à compter, parmi les mots à suffixe, beaucoup de mots qui ne sont nullement des dérivés suffixaux. Ainsi, -ard n'est pas un suffixe dans boulevard, retard, égard, hagard, homard, ni -age dans plage, étage, œsophage, ni -ure dans heure, demeure, bravoure (ces trois vocables sont entre parenthèses), figure, injure, épure, parjure ..., ni -oir dans bonsoir, ni -ier dans cahier, gibier, ni -aire dans affaire, ni -oire dans pourboire, etc. etc. Si l'auteur a voulu regrouper simplement, dans les tableaux des pages 265-270, les mots selon leurs finales, il ne fallait pas que celles-ci fussent appelées suffixes, et ces tableaux seraient à compléter. Si, au contraire, son intention était de dégager les vrais suffixes, beaucoup de mots — je viens d'en donner quelques exemples — y figurent à tort; dans ce cas, d'autre part, on ne saurait négliger la différence entre les dérivés suffixaux français et ceux que le français avait hérités du latin et dont la finale dans plus d'un cas n'est plus sentie comme suffixe.

Moins mauvais que l'index de Proust, le présent ouvrage n'est cependant pas non plus à l'honneur de la linguistique française, ni de l'institution dont l'auteur se réclame. Certes, je préférerai toujours les lexiques d'auteurs élaborés à des listes de signifiants sans signifiés et avec des signifiants parfois déformés ou disloqués; mais je ne nie pas l'intérêt des index, qui peut être réel, s'ils sont bien faits, ni celui de ce qu'on peut en tirer. Il faut cependant qu'ils soient dressés, non pas à la hâte, tels qu'ils sortent de l'ordinateur sans âme, mais — malgré le temps que cela prendra — avec intelligence et dans un esprit philologique, avec un recours constant au texte. Sinon, qu'on en arrête la prolifération!

Georges STRAKA

Annie DELAVEAU et Françoise KERLEROUX, Problèmes et exercices de syntaxe française, Armand Colin, Paris, 1985, 191 pages.

Cet ouvrage ne fait pas double emploi avec d'autres manuels parus dans la même collection Linguistique (dirigée par J. C. Chevalier et S. Delesalle), comme, par exemple, Exercices de syntaxe transformationnelle du français (A. Borillo, F. Soublin et J. Tamine), ou Enseignement du français et linguistique (H. Huot) ou encore Eléments de grammaire générative : applications au français (L. Picabia), malgré des points de convergence certains, aussi bien théoriques (grammaire générative) que méthodologiques.

A. Delaveau et F. Kerleroux proposent une série de dix problèmes rédigés dont la vocation est double : (i) présenter un certain nombre de résultats récents obtenus en syntaxe (essentiellement par H. Huot, R. Kayne et J. C. Milner) et

(ii) montrer comment se construit un raisonnement linguistique, comment et avec quelles méthodes il faut appréhender les données pour aboutir à des conclusions claires et nettes.

Trois étapes dans un tel parcours, qui correspondent aux trois parties de l'ouvrage : il faut CLASSER (première partie), DISTINGUER et IDENTIFIER (deuxième partie) et il faut, enfin, GÉNÉRALISER (troisième partie). D'où trois séries de problèmes également. Dans la première, ce sont les constructions impersonnelles qui leur permettent d'illustrer la question que pose toute ressemblance distributionnelle entre deux séquences ou formes différentes : s'agit-il d'un fait syntaxique unique ou est-ce l'effet de mécanismes différents ? Une interrogation similaire, mais qui porte cette fois-ci sur une forme unique, structure la seconde partie distinguer et identifier. Quand une même forme connaît des distributions différentes, faut-il conclure à l'existence de plusieurs unités syntaxiques ou faut-il maintenir l'unicité ? Face aux pronoms relatifs et aux pronoms interrogatifs, A.D. et F.K. penchent pour l'unification. Elles font éclater, par contre, à l'encontre des options grammaticales et lexicographiques traditionnelles, les prépositions en et de en deux éléments syntaxiques différents.

Les constructions factitives servent de terrain de manœuvres à la nécessaire opération de généralisation, plus particulièrement à propos de l'homonymie sujet/objet (chapitre 8), des groupes prépositionnels en A et en PAR (chapitre 9) et de la répartition des pronoms clitiques et des pronoms relatifs dans les factitives avec *laisser* (chapitre 10).

Les dix problèmes, introduits à chaque fois par une série d'exemples, reçoivent un traitement méthodique dont la vertu principale est une progression dynamique stimulante que prolonge une séquence terminale d'exercices non corrigés. L'arsenal des définitions et explications théoriques nécessaires à la compréhension et à la pratique de l'ouvrage ouvre (dans l'introduction : éléments de théorie syntaxique, pp. 8-14) et clôt (Définitions complémentaires, pp. 173-177) le manuel. Le rayonnement pédagogique est donc certain, l'efficacité garantie, et, par là-même, le second objectif, à savoir la « répercussion » scientifique, atteint, même si, — mais c'est là un avis tout à fait personnel et nullement dirigé contre les auteurs —, certaines des notions théoriques, comme celle de Complémenteur (le fameux complementizer), ainsi que certains des résultats présentés, comme la division de en en quantitatif et en en génitif, me paraissent, pour les premières, peu convaincantes, et, pour les seconds, sujets à caution. L'ensemble toutefois n'est nullement amoindri par ces menues réserves et l'on ne peut qu'inviter praticiens enseignants et étudiants à prendre de l'exercice sur le parcours syntaxique que leur ont tracé A.D. et F.K.

Georges KLEIBER

Claire BLANCHE-BENVENISTE, José DEULOFEU, Jean STEFANINI et Karel Van den EYNDE, Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français, SELAF, Paris (Sociolinguistique. Systèmes de langues et interactions sociales et culturelles n° 1), 1984, 247 p.

Voici un ouvrage important, qui mérite assurément de retenir l'attention! Avec « Pronom et syntaxe », C. Blanche-Benveniste, J. Deulofeu, J. Stéfanini et K. Van den Eynde proposent un nouveau modèle d'analyse syntaxique appelé L'approche pronominale, modèle dont une présentation partielle avait déjà été faite dans différents articles publiés par C. Blanche-Benveniste seule ou en collaboration avec K. Van den Eynde, L'originalité de l'entreprise réside dans la place centrale accordée au pronom dans la description grammaticale. On voit tout de suite l'avantage d'une telle prise de position: le nombre de pronoms étant limité, un tel modèle « pronominal » allie à l'attrait de la simplicité la séduction d'un niveau d'exhaustivité plus élevé. Une question vient tout naturellement aux lèvres: se révèle-t-il assez puissant?

Trois parties de l'ouvrage (chapitre 1 : L'approche pronominale en syntaxe, pp. 23-59 ; chapitre 2 : Approche de la notion de valence, pp. 61-159 ; chapitre 3 : Relations entre deux formes verbales, pp. 161-203) essaient de prouver sa robustesse en fournissant une analyse syntaxique nouvelle positive. La 4°, due au regretté J. Stéfanini, présente un aperçu historique allant de l'Antiquité à l'âge classique des conceptions et théories sur le pronom (chapitre 4 : Le pronom dans l'histoire de la grammaire, pp. 205-237).

L'ouvrage est trop riche pour que nous essayions de l'exposer dans son intégralité. Une présentation-résumé échapperait, par ailleurs, difficilement à une simplification proche de la caricature. Pour véritablement juger de la valeur de la théorie proposée, il faut lire l'ouvrage et le pratiquer. Aussi nous contenteronsnous ici de mettre en relief et d'illustrer son caractère stimulant et novateur.

Deux axiomes fondamentaux servent de pilier à la construction théorique :

- (1) l'unité de base est le verbe et non la phrase ;
- (2) le pronom est antérieur aux SN « pleins ».

Le premier axiome n'a rien de révolutionnaire, le second l'est beaucoup plus, puisqu'il entraîne un renversement total des analyses pronominales classiques. Au lieu d'un parcours de pronominalisation, qui mène des SN lexicaux aux pronoms, c'est le chemin inverse qu'on est invité à prendre : décrire d'abord les pronoms, considérés comme « la base linguistique de l'énoncé » (p. 27). Argumentant que le crédit accordé à la thèse de la pronominalisation repose essentiellement sur des considérations pragmatiques, les auteurs postulent que les pronoms, — hypothèse qui nous semble fondamentalement correcte —, ont un sens primitif indépendant des lexèmes qui peuvent s'y substituer (dans une relation dite de proportionnalité). Une double conséquence s'ensuit. Il n'y aura plus de définition anaphorique des pronoms et, mis à part le cas de se, plus d'obligation coréférentielle, la coréférence ne connaissant plus que deux situations : ou elle est possi-

ble (*Il ne pense qu'à lui*), ou elle est impossible (*Il le lui présente*). En second lieu, les pronoms préfigurent la fonction syntaxique qu'on accorde aux éléments lexicaux qui leur sont proportionnels. La structure syntaxique fondamentale sera donc définie en fonction du verbe et de ses différentes possibilités de constructions pronominales.

L'intérêt syntaxique et, à un degré peut-être moindre, sémantique, d'une telle « approche pronominale » est évident. Plus besoin de recourir à des universaux sémantiques comme les cas fillmoriens jugés « pragmatiques ». Les verbes remplacent une description des constructions verbales avec leur pronoms fondée sur des données empiriques. Les verbes seront caractérisés selon les pronoms qu'ils acceptent. Les pronoms eux-mêmes sont doublement définis. D'une part, sur le modèle morpho-phonologique, par des traits, comme  $\pm$  personnel,  $\pm$  primaire, ces deux derniers servant à distinguer l'occurrence de lui soumise à un y — personnel ( $ll\ y\ renonce,\ à\ lui$ ), donc 'personnel secondaire', du lui clitique 'personnel primaire' ( $ll\ lui\ appartient$ ). D'autre part, par leur position auprès du verbe :  $p_0$  position de je, tu, il,  $p_1$  position de me, te, le,  $p_2$  position de me, te, lui, etc.

Appliquée à des sujets classiques comme la valence verbale et en particulier le sujet-fétiche de la première période générativiste, le passif (ch. 2), et les relations verbe-infinitif (ch. 3), la théorie de l'approche pronominale renouvelle considérablement la problématique de ces questions en apportant de nombreuses observations nouvelles et des résultats suggestifs.

Un exemple-fragment choisi dans le chapitre 2 sur la valence nous servira d'illustration. Il s'agit de la classification verbale dans le paradigme  $p_2$  (p. 89 et suiv.). Quatre types de verbes peuvent y être distingués :

- les verbes comme appartenir (comparer, nuire, obéir, présenter, résister, survivre) qui acceptent la série me, te, nous, vous, lui, leur, se, y, que l'on peut résumer par lui et y, têtes de liste respectivement des paradigmes + personnel et personnel de p<sub>2</sub>. En termes de traits cette classe correspond à
  - + personnel primaire
  - personnel
- les verbes du type de plaire (dédier, dénoncer, intimer, interdire, procurer, vendre), qui, par rapport aux précédents, refusent y (à ça) (cf. \*Il y plaît, à ça) et se définissent donc par :
  - + personnel primaire absence de personnel
- les verbes comme penser (accoutumer, asservir, assujettir, conformer, habituer, intéresser, recourir, renoncer, tenir), qui n'acceptent que y (à ça) et y (à lui), d'où leur structure de traits:
  - personnel

présence du + personnel secondaire

— les verbes comme remédier (acquiescer, attenter, compatir) qui se caractérisent par le seul trait — personnel (cf. Il y remédie, à ça / \*Il y remédie, à lui),

Un ouvrage d'une telle importance ne laisse évidemment de susciter interrogations et demandes de précisions. Le statut de la sémantique grammaticale primitive et donc des traits syntactico-sémantiques reste, à nos yeux, quelque peu mystérieux. Le passage sur la définition du trait + personnel et l'éviction du trait + humain demanderait à être approfondi, car beaucoup trop rapide (p. 31). La distinction, pourtant fondamentale, entre + personnel primaire et + personnel secondaire ne trouve pas l'écho sémantique « primitif » qu'on voudrait lui voir correspondre. Plusieurs points cruciaux mériteraient ainsi, à notre avis, une explication plus univoque afin de dégager le modèle de toute hypothèque susceptible d'en entraver la compréhension fonctionnelle. Par ailleurs, certaines analyses ponctuelles, comme celle de l'induction de sens désindividualisante opérée par ça dans Duby, ça, c'est intelligent, gagneraient peut-être à être effectuée autrement (en termes de non nommé vraisemblablement pour le cas cité).

Toutes ces réserves n'entament cependant en rien la valeur fondamentale de l'ouvrage. Même s'il n'adhère pas à la théorie elle-même, le lecteur trouvera dans « *Pronom et syntaxe* » de quoi remplir abondamment sa gibecière. On lui souhaitera par conséquent *Bonne chasse!* 

Georges KLEIBER

Lars-Göran SUNDELL, La coordination des propositions conditionnelles en français, Uppsala, Acta Universitatis Upsaliensis (Studia Romanica Upsaliensia 37), 1985, 138 pages.

Le problème est bien connu : quelle différence y a-t-il entre les constructions si tu arrives à temps et que tu puisses nous accompagner ... et si tu arrives à temps et s'il fait beau ...? Autrement dit, entre une coordination de conditionnelles où la seconde proposition est introduite par que et celle où l'introduction se fait par si. A cette question de grammaire « classique », le petit ouvrage de Lars-Göran Sundell apporte une réponse nouvelle fondée sur un examen minutieux d'un corpus formé par 115 volumes de prose littéraire et enrichi d'exemples hors enquête destinés à compléter l'information.

L'analyse quantitative révèle la prédominance du tour  $si \ldots si$  (83 %) sur la construction avec que ( $si \ldots que$ : 17 %). Elle vérifie, d'autre part, l'affirmation souvent faite que le tour  $si \ldots que$  s'accompagne de la conjonction de coordination et. Alors que la coordination par deux si peut apparaître avec ou sans coordonnant, la tournure en  $si \ldots que$  ne tolère qu'exceptionnellement l'absence de et (Si j'étais un renard, qu'une poule me passe sous les moustaches ..., J. Roy, L'amour fauve, p. 25). L'opposition fondamentale qu'il convient donc de faire est celle entre  $si \ldots (et)$  si et  $si \ldots et$  que. Se pose alors la question de savoir si c'est la présence du et qui rend possible la tournure en  $si \ldots que$ . L.-G.S. prouve (p. 59) qu'une telle hypothèse, suggérée déjà par K. Sandfeld, est erronée : « ce n'est pas la présence ou l'absence du coordonnant et qui provoque l'une ou

l'autre construction: en l'espèce, ce n'est pas le coordonnant qui déblaye le terrain pour rendre possible l'emploi du syntagme que + subjonctif, c'est le syntagme que + subjonctif qui entraîne plus ou moins obligatoirement le coordonnant, ce qui ne revient pas au même » (p. 59). La conjonction et ne peut, en conséquence, servir de critère formel pour expliquer l'alternance si/que dans la seconde conditionnelle. D'autres particularités formelles liées à l'emploi des temps et modes ne résolvent pas non plus cette question. Elles valent pourtant la peine d'être signalées, parce qu'elles rectifient les thèses classiques émises en ce domaine sur le mode qui suit que. Dans le chapitre  $Le\ type\ si\ldots que$  (pp. 67-77), L.-G.S. établit ainsi que le subjonctif n'apparaît pas toujours. Les structures de base dégagées correspondent à

si + présent / que + présent subjonctif (et indicatif à un degré moindre) si + imparfait / que + présent (imparfait) subjonctif.

La clef de l'opposition si/que dans la seconde conditionnelle se trouve, selon L.-G.S., dans les rapports sémantiques qui lient les deux conditionnelles. S'appuyant sur la notion de coordination sémantique de C. Bally telle qu'elle a été reformulée par O. Ducrot, L.-G.S. considère que dans le cas de la tournure si... que, les deux propositions sont toujours sémantiquement coordonnées, c'est-à-dire que la première conditionnelle est le thème dont la seconde constitue le propos. Il se noue ainsi un rapport sémantique d'antériorité entre l'action (ou état) dénotée par la première et l'action (ou l'état) dénotée par la seconde (p. 88). Ce rapport d'antériorité est très net lorsqu'il s'agit de relation cause-effet (Si je tourne le commutateur et que la lumière s'allume), mais il se retrouve également dans des coordinations comme si elle est dedans et qu'elle sorte, si j'étais un roi et que j'eusse, si votre femme achète une robe neuve et que je la remarque, etc. La seule difficulté réside dans l'existence de rapports similaires avec si...si(cf. si je tourne le commutateur et si la lumière s'allume). L.-G.S. fait intervenir ici l'opposition privative marqué/non marqué: si... (et) si est non marqué et si...que marqué: « ce qui veut dire que le type si...si est susceptible de s'étendre sur le domaine du type  $si \dots que$  » (p. 93). L'utilisation du tour marqué répond alors à la volonté de mettre l'accent sur la coordination sémantique.

L'hypothèse est attrayante. On me permettra toutefois trois remarques. La première concerne le rôle de et. L'explication de L.-G.S. ne dit pas pourquoi et est indispensable dans le cas de  $si\ldots que$ . La seconde a trait à l'emploi de l'opposition marqué/non marqué. Elle ne me semble pas absolument nécessaire. Même si l'on considère que c'est la présence de que qui entraîne le rapport sémantique thème / propos entre les deux conditionnelles, thèse défendue par L.-G.S., on peut néanmoins accepter l'idée qu'un tel rapport peut exister d'une autre façon : il peut être inféré des propositions elles-mêmes. Ainsi même si deux conditionnelles coordonnées par  $si\ldots si$  présentent un rapport sémantique analogue à celui qu'instaure toujours que, on n'est pas pour autant conduit à poser que c'est si le responsable de ce rapport. Autrement dit, la difficulté que représentent de telles coordinations n'est pas réelle et, tout en restant dans le cadre explicatif de L.-G.S., on peut se passer de recourir à une solution en termes

de marqué/non marqué. La troisième et dernière remarque est plus une suggestion qu'autre chose. Il m'est d'avis que l'on pourrait préciser plus avant la relation sémantique spécifique indiscutable qu'entraîne l'apparition de que dans ce type de coordination. Je dirais, intuitivement, que que s'accompagne d'un effet anaphorique, en ce sens qu'il ne correspond pas seulement à la reprise d'une conjonction conditionnelle (si), mais qu'il indique en même temps que cette nouvelle hypothèse se greffe sur une situation hypothétique antérieure considérée comme construite ou acquise. Il s'agirait, en somme, d'une situation répondant à et si, alors..., ou et alors, si... La condition exprimée par la seconde proposition introduite par que s'établit dans le monde où la première est considérée comme réalisée. A l'appui de cette hypothèse, on notera la différence vériconditionnelle entre la tournure Si j'étais un général et si j'avais une voiture et la construction en si... que Si j'étais un général et que j'eusse une voiture. Dans le premier cas, la seconde proposition ne nécessite pas que ce soit dans l'état de 'général' que je possède une voiture. La reprise par que impose au contraire une telle interprétation : admettons que je sois général et qu'alors (c'est-à-dire en tant que général), je possède une voiture, ... La notion d'antériorité et celle de coordination sémantique s'avèrent donc correctes pour caractériser la spécificité du tour si... que, mais il me semble que l'explicitation que nous leur avons donnée est plus adéquate que celle qui se contente de la distinction thème/propos. Il reste, bien sûr, à nourrir cette hypothèse par d'autres faits encore.

Mes remarques, on l'aura vu, sont la manifestation directe de l'intérêt suscité par cet ouvrage et n'en amoindrissent aucunement la valeur. On ne peut qu'en recommander la lecture à tous ceux qui voudraient se retremper dans des problématiques qui, pour étriquées qu'elles paraissent de prime abord, n'en conduisent pas moins à des observations et réflexions générales. On terminera en signalant deux compléments: l'un sur les propositions conditionnelles coordonnées en ancien français (pp. 102-110) et l'autre, abusivement intitulé deuxième partie, sur la coordination des propositions introduites par comme si et même si (pp. 113-125).

Georges KLEIBER

## Philologie et éditions de textes.

Claude MAURON - François-Xavier EMMANUELLI, Textes politiques de l'époque révolutionnaire en langue provençale, t. I, Textes en prose (Discours - Adresses - Traductions), Centre de Recherches et d'Etudes Méridionales, Saint-Rémy-de-Provence, 1986, 216 p., in-8°.

Cette publication, qui devrait faire date, s'insère dans une double perspective, celle des publications de textes provençaux regroupés, comme le recueil de chartes de Clovis Brunel, et celle des études provençalisantes aixoises sur le XVIII<sup>e</sup> siècle d'Auguste Brun, de Robert Ambard et de Jean Stéfanini. Cette tradition est poursuivie par Claude Mauron, assistant de langue et littérature d'Oc à l'Univer-

sité d'Aix-Marseille I, Fr. Emmanuelli, professeur d'histoire moderne à Nice, se chargeant de la partie historique : ils ont réuni autour d'eux une équipe de professeurs de lycées spécialistes de provençal, ce qui leur a permis de mener à bien cette tâche.

Le tome I contient uniquement des textes de prose, s'échelonnant de 1789 à 1795 : 10 discours ou fragments de discours, une affiche — dont on nous donne le fac-simile avec trois autres textes — 3 libelles, des extraits de la traduction en provençal de la Constitution de 1791 par Charles-François Bouche ainsi que de celle de l'Almanach du Père Gérard de Collot-d'Herbois.

Un de ces discours, celui du serrurier Dubois (Aix, 6 mai 1793), qui avait été signalé dans un ouvrage historique, est publié ici pour la première fois d'après le manuscrit unique des Archives Communales d'Aix (pp. 47-51). Celui du président Guyon à Carpentras (30 août 1791) était inconnu (pp. 64-73).

Ces textes proviennent de diverses sources: Archives communales (Aix, Auriol, Sisteron), Bibliothèques municipales (Aix, Avignon, Marseille), Archives départementales (Marseille), Bibliothèque Nationale, Archives Nationales. Ils ont été établis scientifiquement avec apparat critique, notes et notices introductives détaillées.

Un de ces textes, le discours de l'avocat Hodoul à Sisteron le 19 février 1789, offre un caractère exceptionnel : nous disposons de la version manuscrite du procès-verbal de séance, de la copie effectuée par le greffier de Sisteron et transmise par l'Intendant de Provence à Necker, enfin du texte de la brochure imprimée. La comparaison de ces trois versions est fort instructive du point de vue de la langue.

L'intérêt essentiel de ces textes, du point de vue linguistique, c'est de nous fournir un état de la langue populaire de cette époque; en outre ces textes, qui proviennent de diverses régions de Provence, nous permettent d'étudier les variétés dialectales; nous avons en effet des textes en parler rhodanien (Carpentras, Morières), en parler maritime (Aix, Apt, Auriol, Salon, Marseille), en parler alpin (Sisteron). Il est normal qu'il n'y ait pas de textes niçois, Nice appartenant alors au duché de Savoie.

Pour donner une idée de cette variété dialectale nous avons choisi de présenter quelques passages caractéristiques.

Voici un exemple de parler maritime. Ce discours de l'avocat Auzière à Auriol le 25 mars 1789 (p. 32, de *Eben* à *prepaou*) présente les traits dialectaux suivants :

## Phonétique:

- 1) diphtongaison de o accentué : nouestre (bon reï) ;
- 2) passage de lat. -ione accentué à -ien : instructien ;
- 3) maintien de o initial devant r: porta;
- 4) -i final au lieu de -o: justici; peut-être est-ce là une forme savante;
- 5) maintien de ei dans les mots-outils : nousteis besouns, touteis leis coumunautas, seis resouns . . . ;
- 6) voyelle de soutien à la 3e pers. sg. Ind. pr. : s'agisse.

#### Morphologie:

- 1) la voyelle finale atone de l'adjectif placé devant le substantif devient ei: braveis gens;
- 2) le pronom personnel indirect est li : li douna ;
- 3) le pronom interrogatif est qu, écrit bizarrement qu'u.

Il y a peu de gallicismes : tout au plus soulageara (3e pers. sg. Ind. futur).

Ceux-ci sont plus nombreux dans le discours du serrurier aixois Dubois (1<sup>er</sup> novembre 1790), peut-être précisément parce que le locuteur réside dans une ville, la capitale de la Provence, où l'usage du français est assez répandu; j'ai relevé, p. 44, cultivatours, vieillards, chez (vaoustres), leis chainos, demarchos, s'elouagnavo.

Voici maintenant un exemple de parler rhodanien, le discours du juge de paix Pertuis prononcé à Morières, près d'Avignon, le 8 floréal an III (= 27 avril 1793). Dans la seule p. 84 on relève les traits spécifiquement rhodaniens suivants : Phonétique :

- 1) lat. -ione donne -ioun : attentioun, questioun ;
- 2)  $h \check{o} die$  aboutit à eui (aujourd'eui), ce qui est la prononciation actuelle; mais on observe une hésitation entre vo (p. 86) et veu (p. 88) = fr. vœux;
- 3) diphtongaison de ĕ dans lat. ego: yeou;
- 4) chute de r final dans l'infinitif escouta;
- 5) chute de -s final : verita (pl), creiria (2º pers. pl cond. pr.), samenè (2º pers. pl ind. pr.), souvenè-vous (2º pers. pl impératif) ;
- 6) maintien de *ei* dans les mots-outils : *lei*s autrei, d*ei* bon citouyen, tout*ei lei* regle . . . C'est l'usage de Saboly, le noëlliste du XVII<sup>e</sup> siècle.

## Morphologie:

- le pronom indéfini res, « personne », caractéristique, aujourd'hui encore, de ce parler;
- 2) la 3e pers. sg ind. pr. du verbe « être » est ei.

Les gallicismes sont assez nombreux : il est vrai que l'orateur est juge de paix et qu'il commente une lettre que vient de lui adresser l'administration judiciaire : prè lou tribunau criminel, lecture, lètre, d'aprè, oucun ; en dehors de la p. 84 on relève hène (p. 92), apel, lou pople souverain, massue (p. 98).

Voici enfin l'analyse d'un passage du discours de l'avocat Hodoul à Sisteron : c'est un bon exemple de ce qu'est le provençal parlé dans les Alpes ; nous nous en tenons à la version du procès-verbal de séance, pp. 18-19.

## Phonétique:

- 1) ouverture de e en a devant r: par;
- 2) labialisation de i: sublar;
- 3) diphtongaison de o accentué : bouen, fouerts, nouestre ;
- 4) palatalisation de c + a: chausos, charié;
- 5) palatalisation de c + i: eichi;
- 6) rhotacisme de -l- intervocalique : sourés ;

- 7) maintien de -ch final : dich ;
- 8) maintien du -s final : braves gens.

## Morphologie:

- 1) l'art, défini pl. est les en toute position (les avesques, les seignours);
- 2) le pronom pers, adverbe indirect est li: par li avenir;
- 3) le pronom indéfini négatif est degun ;
- 4) la terminaison de la 1<sup>re</sup> pers. sg ind. pr. est -ou : ausou ;
- 5) « formes courtes », selon l'expression de Ronjat (GIPPM, III, p. 312, § 653) à l'ind. pr. de « vouloir » (voué, il veut, vouen, ils veulent) et de « pouvoir » (poué, il peut).

En revanche peu de gallicismes : patiansso, veyé (= voyez), ce qui est normal car Sisteron est alors à l'écart des grandes voies de communications et ne subit que d'une manière atténuée l'influence du français, ce qui explique la présence de certains traits archaïsants.

On peut donc constater, avec ces textes populaires, que, à cette époque, en dehors peut-être du maintien de *ei* en rhodanien là où on a aujourd'hui *i*, les divers parlers de Provence présentent les caractères fondamentaux qu'ils ont encore aujourd'hui; cela confirme ce que nous avions dit à propos de la publication par Cl. Mauron d'un texte, littéraire celui-là, de cette fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Du point de vue de l'orthographe cette publication permet de faire les constatations suivantes. Il y a un souci réel de rester le plus près possible de la prononciation, même si on se réfère assez souvent au système graphique du français. Sans doute le texte du discours de Carpentras présente-t-il la notation de la voyelle finale issue de a latin par le graphisme ou que l'on trouve dans l'édition du Novy parat de Coye (1763), écrivain de la région arlésienne où ce graphisme semble courant, mais à côté de coumunou on lit coumune, notation française, et demarcho dont le o annonce la graphie moderne mise au point par Mistral. On pourrait multiplier les exemples.

La traduction qui accompagne ces textes est faite soigneusement. Je n'ai qu'une observation à formuler à propos de la note 11 de la page 37. Le texte provençal, en dialecte maritime, porte la dendre que n'en regorgeoun et d'autres que n'an ges; il faut évidemment comprendre l'a d'endré. On traduit : « Il y a des endroits où l'on en regorge et d'autres où l'on n'en a pas du tout ». Dans la note les auteurs précisent que leur traduction « implique ici la « provençalité » de l'expression avec le tour d'endré que, « des endroits où », et une 3º personne du pluriel exprimant l'impersonnel. On peut comprendre également, de façon moins idiomatique : il y a des endroits qui en regorgent et d'autres qui n'en ont pas du tout ». Il est exact que l'on peut interpréter d'endré que par « des endroits où », car le mot-outil que est polyvalent en provençal, mais je pense qu'ici on peut s'en tenir à la deuxième explication qui est beaucoup plus simple.

On voit tout l'intérêt de cette publication qui nous permet de mieux connaître l'histoire et le développement de la langue provençale. Ajoutons que la diffusion de cet ouvrage est assurée par le CREM, Chemin de Roussan et Cornud, à St-Rémy-de-Provence.

Charles ROSTAING

Jean FLORI, L'essor de la Chevalerie (XI°-XII° siècles), avec une préface de Léopold Génicot, Genève, Droz (Travaux d'histoire éthico-politique n° XLVI), 1986, VIII + 406 pages.

Nous avons présenté ici (48, 503) le premier volet du travail magistral de Jean Flori. Nous avons eu le plaisir de découvrir le second, qui en annonce un troisième qui nous intéressera au plus haut point, La Chevalerie, de Roland à Lancelot du Lac. Qu'on nous permette de dire notre jubilation à la lecture d'un ouvrage d'une pensée ferme, admirablement écrit et construit, d'une érudition impeccable et dont il est aisé de prédire qu'il restera pour longtemps un ouvrage de référence sur l'idéologie chevaleresque, aux côtés aussi de F. Cardini, Alle radici della cavalleria medievale, Firenze, 1982.

Nous avions vu dans le t. 1 les *milites* émerger lentement de la servitude. Peu à peu, ils acquièrent une dignité sociale supérieure à celle des paysans dont ils sont souvent issus. Au début du 11° s. la *militia* commence à se constituer, pour devenir deux siècles plus tard la *Chevalerie*.

\*

La première partie concerne l'adoubement. Le chapitre premier offre un panorama critique de l'historiographie, s'ouvrant à La Curne de Saint-Palaye. On y voit que des thèses divergentes ont été soutenues avec vraisemblance par d'excellents savants. Les études menées dans toutes les régions de l'Europe ont montré de nombreuses variétés. Mais quelques conclusions fermes se dégagent. La noblesse est très antérieure à la chevalerie qui en est restée distincte jusqu'à la fin du 12e siècle. Au cours des 11e et 12e s. s'est constitué le « groupe des milites ». Pour situer l'adoubement l'auteur nous propose une analyse de l'idéologie chevaleresque. Mais auparavant qu'est-ce que l'adoubement? C'est le thème du second chapitre qui examine les remises d'armes avant le 11e siècle. Il s'agit presque toujours d'empereurs (p. ex. Louis, fils de Charlemagne) ou de rois qui se voient remettre symboliquement au moment du couronnement l'insigne de leur pouvoir de coercition et de justice (souvent désigné par les mots de militia, militare, militantes). Point d'adoubement là et rien n'autorise à y voir un intermédiaire entre les cérémonies décrites par César et Tacite et l'adoubement des chevaliers. Mais celui-ci quand peut-on le saisir ? Le chapitre troisième écarte quelques témoignages abusifs : le pseudo-adoubement d'Henri par Guillaume le Conquérant; le pseudo-adoubement d'Harold sur la Tapisserie de Bayeux ; celui du futur roi de France Louis VI. Dans tous ces cas la remise des armes a une signification politique. Dans certaines régions (terres d'Empire en particulier) la prise de fonction de l'avoué présente une semblable coloration. Le chapitre quatre se tourne vers les sources liturgiques antérieures à la fin du 11e s. Toutes les bénédictions n'ont aucune signification chevaleresque. Elles concernent des rois ou des princes dont le combat est légitimé et dont la guerre devient par là même sacrée. Elles ont conservé des déclarations éthiques concernant la protection des églises et des faibles, héritées du temps où ce rôle était l'apanage de la royauté. Un ordo en réunit presque toutes les formules, c'est l'ordo ad armandum de Cambrai. Il est le sujet de chapitre cinq. D'abord on doit supprimer son avatar intempestif (le pseudo-Pontifical de Reims du début du 11e s.). Certes l'ordo ad armandum, publié en annexe [379-382], est d'interprétation délicate. De fait, un évêque remet à un chevalier (miles) les éléments d'une armure (bannière, lance, épée, bouclier), qui sont bénis ainsi que le guerrier. Une analyse serrée du texte et des strates qui le composent conclut prudemment mais de façon convaincante (notamment par recours à sa localisation et à un exemple voisin dans l'espace et le temps) qu'il s'agit probablement de l'investiture d'un défenseur (de rang probablement élevé) des terres ecclésiastiques. Cependant il y a là un glissement. Les formules de bénédictions utilisées jadis pour les rois ont pu être appliquées à des milites.

\*

Les milites sont l'objet de la seconde partie. D'abord leur montée dans le 11e s, et parallèlement l'accroissement des occurrences du terme. Mais l'Europe ne marche pas d'un même pas et quelques pages d'analyses fines font bien sentir l'infinie diversité des faits : apparition à des dates diverses du titre de miles, nuances de sens variées, réseaux complexes d'oppositions et de synonymies et partout hétérogénéité de cette catégorie. Enfin puisqu'il faut essayer une synthèse, l'auteur distingue trois ensembles : les terres d'Empire et environs où le terme miles apparaît très tôt mais pour décrire une position subordonnée; le versant méditerranéen où le terme miles est plus tardif (concurrencé par caballarius) mais où la promotion est plus rapide et plus massive, sans que les milites se confondent avec les nobiles ; le centre, la France moyenne, où se marque une certaine précocité, en particulier dans la confusion entre petite noblesse et militia. Il faut examiner l'idéologie qui sous-tend ces mouvements désordonnés quoique finalement convergents. Le chapitre sept le fait en examinant les idées exprimées par les écrivains ecclésiastiques. D'une part les laudateurs des princes, surtout normands, tels Dudon de Saint Quentin, Guillaume de Jumièges puis Guillaume de Poitiers, chez qui, l'éthique « chevaleresque » est exclusivement l'apanage des princes qui l'ont héritée des rois ; en ce sens Guillaume le Conquérant rétablit un ordre naturel en s'emparant du trône d'Angleterre, A l'opposé, certains, notamment autour du roi, considèrent que le véritable combat se mène dans le monastère en tant que miles Christi. Le tout agrémenté de nuances qui amènent à distinguer quatre variantes idéologiques : — les nostalgiques qui veulent figer une société en trois ordres (le roi et ses armées / oratores / laboratores); — les subversifs qui animent les mouvements de la paix de Dieu, mouvements à tendances égalitaires (puisqu'au moment du serment on ne distingue pas entre le puissant seigneur et l'humble guerroyeur) mais aussi récupérables (car en fait ils ont souvent servi à contenir l'impétuosité de la petite noblesse) et qui vont contribuer à former l'idéologie princière; — les promoteurs des princes (comme nous venons de le voir pour les princes normands) qui font passer aux princes les obligations jadis royales; — les dogmatiques, surtout des

moines, pour qui le monde est le mal, la vie monastique le bien, mais qui admettent néanmoins que des personnages oints (l'évêque / le roi) puissent avoir un rôle honorable. Dans tous les cas il n'est jamais fait mention de la fonction des milites. Il faut alors partir à la recherche des textes qui les mentionnent, car il y en a (chapitre huit). Dans ses Miraculi Sancti Benedicti, André de Fleury, par exemple, montre les funestes conséquences du « désordre », c.à.d. de l'évêque qui se fait général ou des gens du peuple qui veulent compattre en chevalier. Raoul Glaber dans ses oppositions binaires (clerus/ populus; religiosi / nobiles, etc.) fait place aussi à une hiérarchie à trois niveaux, dont les deux extrémités sont nettes (maximi / minimi), mais où un groupe flou de mediocres pourrait comprendre dans sa frange inférieure des milites. Les Usages de Barcelone indiquent en outre que dans ces textes juridiques où la hiérarchie est soigneusement établie, les milites sont liés au groupe de nobles, même si c'est au dernier échelon. Tout ceci est illustré par un retour à la Normandie avec l'étude des attestations des termes pedites, equites et milites dans Guillaume de Poitiers. A la fin du 11e siècle les canonistes jouent un rôle important pour définir les rôles respectifs de la papauté et des pouvoirs temporels. Ils mentionnent les milites (militantes) pour signifier que leur rôle est de rester soumis à leurs principes et de leur obéir ; ce n'est pas là, on le voit, une éthique chevaleresque. Mais la violence ne recule pas, à en juger par les plaintes des moines. L'idéologie royale de protection du pays, des églises et des faibles a eu beau glisser des rois aux princes, le pouvoir réside le plus souvent dans les châtellenies. En tout cas le problème de la fonction guerrière se pose avec une criante acuité. C'est dans cette atmosphère que prend naissance l'appel à la croisade (chapitre neuf). Urbain II, se substituant aux rois et princes impuissants, enrôle directement les milites qui veulent se croiser. Il y a valorisation de la guerre sainte jointe à une condamnation de la militia saecularis. Les milites qui partiront vont pouvoir devenir des sortes de milites Christi. La conséquence ne va pas tarder à se faire sentir et une étude du vocabulaire de la militia chez l'Anonyme, auteur de la Gesta Francorum, permet de déceler quelques modifications notables. Militare signifie « (se préparer à) combattre » et non plus « servir ». La moitié des exemples de militia « valeur militaire ; armée » se rencontre dans le syntagme Christi militia. Les milites se distinguent des pedones (ou servientes). Une opposition de deux groupes milites / inermes se superpose à l'opposition des deux ordres clerici / laici. Mais il y a une hiérarchie des milites qui distingue le miles tout court du miles + superlatif + (éventuellement comes). Des seniores, des majores, dirigent les milites qui protègent les inermes en marche. Il est aussi clair que ce n'est pas toute la militia qui est valorisée mais seulement l'armée des croisés qui accomplit une œuvre de pénitence. Vient alors Bernard de Clairvaux dont l'appui donné aux Templiers ne doit pas faire oublier qu'il s'agit chez lui d'un pis-aller ; la voie parfaite demeurant pour lui le monastère. Sa conception de la société semble nette et tranchée: systèmes d'oppositions binaires clericus / laicus, clericus / miles, sans interférence des missions de l'un ou l'autre ordre ; hiérarchie à trois niveaux, aussi bien chez les laïcs sous le roi qui règne sur les principes / milites / populi, que dans la société dans son ensemble, hommes du siècle / clercs /

contemplatifs. En dernier ressort les clercs dirigent ceux qui agissent, comme les papes font les empereurs. Les milites sont aux ordres des rois ou des empereurs ou de l'église elle-même. On voit donc que la militia (qui est pour Bernard la malitia) n'a pas obtenu cette valorisation, même après la croisade. Restent néanmoins deux acquis: — les milites ont un moyen de sauver leur âme, la croisade; — les Templiers, milites Christi, vivent en moine et peuvent mourir en martyrs. Et aussi un échec: l'idéal de la croisade remporta sur le coup un grand succès mais, la littérature épique l'atteste, ce ne fut, en dépit de quelques exceptions (dont naturellement le cycle de la croisade), qu'un feu de paille.

\*

Nous voici à l'aube du 12e siècle et à l'orée de la troisième partie où va prendre forme irrésistiblement l'essor de la chevalerie. Le dixième chapitre suit l'ascension sociale des chevaliers avec ses grandes variétés régionales : précocité du Mâconnais (bien connu par les travaux de Duby), retard dans les terres d'Empire. De même si les schémas d'organisation de la société (en particulier de Philippe de Harvengt, de Guillaume de Conches et de son disciple Jean de Salisbury) sont variés, assez souvent trifonctionnels, — mais le schéma trifonctionnel va s'effacer au profit du schéma binaire clercs / laïcs —, on constate une place toujours croissante de la militia. Discrètement, le vocabulaire en porte aussi témoignage. Ce qui est notable en tout cas c'est que d'une façon générale les milites remplissent certaines des anciennes fonctions royales (défense du pays, protection de la chrétienté et de l'Eglise). Nouvelle étape à la faveur des conflits entre papauté et Empire, notamment autour de la querelle des investitures (chapitre onze). D'abord, les héritiers de la pensée grégorienne, Bonizo de Sutri et Honorius «d'Autun » ou plutôt d'Augsbourg. Le premier surtout semble dégager une éthique chevaleresque (fidélité au seigneur et soumission à l'ordre établi ; service de l'Etat, dans les limites de la religion chrétienne ; devoirs de protection des pauvres, des veuves et des orphelins, d'abstention du pillage, et de poursuite des hérétiques). Cependant pour Flori il s'agit plus exactement du catalogue des devoirs des milites chargés de défendre l'Eglise (comme ceux auxquels s'adresse le fameux ordo de Cambrai). En face il y a les tenants du pouvoir impérial. Est aussi soulignée l'importance de la « voie moyenne » entre les deux extrêmes, représentée par Geroh de Reichersberg, indépendant, original, et pris ainsi entre le marteau et l'enclume. Il revient à une série de dichotomies César / Dieu, Eglise / Etat, etc., d'où milites Dei / milites saeculi et aussi à l'idée que l'autorité pontificale est supérieure à celle de l'Empereur. Il assure cependant que la bénédiction ne crée pas les empereurs et les rois, et cette bénédiction il l'étend aux milites; le prêtre enseigne au nouveau chevalier l'éthique de sa fonction (l'obéissance). Mais c'est le pouvoir séculier qui adoube (tribuere ensem; accingere ense). Chacun doit, dans une société hiérarchisée (où le moine et le clerc sont au premier rang) respecter les règles de son ordo. Ainsi le miles n'est que le porteur du glaive, il en est en charge ; le glaive est comme un insigne d'une fonction. S'il respecte les règles de son ordo, le miles peut obtenir son

salut. Le paradoxe est double, l'idéologie royale s'applique désormais (vers 1100) aux *milites* (l'on peut donc débarrasser de ses guillemets le syntagme — éthique « chevaleresque ») et ce dans les terres d'Empire, où l'on s'accordait à dire que les valeurs de la chevalerie avaient moins pénétré qu'ailleurs. De là l'intérêt d'un rappel de ce qu'y sont les ministériaux.

\*

Les trois chapitres suivants vont nous faire voyager et nous faire voir les nuances de l'idéologie chevaleresque. En Normandie, en Angleterre et dans les domaines capétiens (chapitre douze). Dans les deux premiers, un témoin et un théoricien, Orderic Vital et Jean de Salisbury. Avec l'aide du témoin normand, un inlassable dresseur de portraits (ou de scènes), Flori dresse le code déontologique du chevalier (le sentiment d'appartenir à une confrérie illustrée par la répugnance à se tuer mutuellement ; le respect de la parole donnée ; la largesse). Certes, pour Orderic, le bon chevalier est naturellement attiré par le moniage lorsque sonne l'heure de la retraite. L'importance de l'œuvre de Jean de Salisbury pour l'idéologie de chevalerie est excellemment dégagée. A partir d'une conception politique théocratique et vassalique, la militia, qui consiste à servir le prince choisi par Dieu, fait du miles un agent de l'Etat mais aussi un serviteur indirect de Dieu et de l'Eglise. Par conséquent le miles recevra l'épée préalablement déposée sur l'autel, dans une cérémonie qui ne peut être que l'adoubement, sur lequel Jean de Salisbury fournit un témoignage capital. On ne s'étonnera pas de trouver chez cet auteur une éthique, l'éthique royale (vêtue à la romaine): soutenir l'Eglise, combattre les infidèles, protéger les pauvres, vénérer le corps sacerdotal, maintenir la paix et l'ordre dans le pays au prix de son sang et même s'il le faut de sa vie. A l'inverse, en domaine capétien, Suger oppose le glaive royal à la militia (des chevaliers turbulents) et l'on voit (c'est même une image d'Epinal de l'histoire enseignée à l'école primaire de jadis) Louis VI assiéger et vaincre les mauvais chevaliers. Pour Suger, l'ennemi des églises, des pauvres, des veuves, des orphelins reste la militia et le roi redevient le recours des faibles. Quant à Guillaume de Conches (si le Moralium est bien de lui) Flori montre qu'il n'y a pas, chez lui, la moindre exaltation de la chevalerie, qu'il ignore tout à fait. C'est ultérieurement que certaines de ses idées seront reprises pour former l'idéal chevaleresque et courtois (en particulier ds Perceval). Le chapitre treize nous conduit en Flandre et Hainaut, à travers trois auteurs, Alain de Lille (qui déplore que la militia ne joue pas son rôle, ce qui est une façon de dire qu'elle en a un important ; mieux même il propose, à la suite de Paul, la militia comme exemple de vie chrétienne), Lambert d'Ardres (qui ajoute largesse et sagesse) et Gislebert de Mons (bon témoin de l'adoption de la chevalerie par l'aristocratie du Hainaut à la fin du 12° s.) ; ces deux derniers auteurs n'hésitant pas à désigner par le terme de miles de grands personnages et soulignant par ailleurs l'importance des tournois. Le point d'orgue sera atteint dans les domaines des Plantagenêt (chapitre quatorze). Ici la valorisation de la chevalerie et de son idéologie culturelle s'accompagne de pointes anti-capétiennes. Des chroniqueurs (Breton d'Amboise, Jean de Marmoutier) font des œuvres de propagande animées d'une idéologie aristocratique et nobiliaire. Nous voyons alors apparaître nos grands auteurs Wace et Benoît, l'auteur de la *Chronique des Ducs de Normandie*: Wace, dans la scène fameuse de Jumièges, où Guillaume Longue Espée veut devenir moine, exalte et fait exalter par l'abbé la fonction comtale. Ailleurs il montre en action les vertus féodales (notamment dans l'épisode des trois bienfaits du duc Robert). Benoît surenchérit dans l'idéologie chevaleresque et aristocratique. Pour lui, les deux ordres dignes d'attention sont *clergie* et *chevalerie*; la seconde l'emporte même sur la première. Enfin Etienne de Fougères, avec en particulier son long développement sur la chevalerie (qui doit beaucoup au *Policratricus*), tout en restant un évêque qui blâme l'excès de la vie mondaine (mais quel contraste avec Bernard de Clairvaux et Jean de Salisbury!), témoigne que les chevaliers sont désormais, chez les Plantagenêt, un ordre d'une dignité éminente.

Nous en revenons alors à l'adoubement. Pourquoi, une fois éliminés les ordines d'investiture à de grands personnages ou à des avoués de monastères, dont tout au long de son ouvrage Flori a démontré qu'il faut impérativement les distinguer des liturgies d'adoubement de chevaliers, les traces liturgiques en sont si ténues avant la fin du 13° s.? D'après l'auteur, les adoubements chevaleresques n'apparaissent qu'à la fin du 11e s. (voire plutôt au 12e s.) et ne se généralisent qu'au cours de la seconde moitié du 12° s. Encore sont-ils à l'origine effectués au cours de cérémonies plus laïques que religieuses. L'auteur étudie donc les premiers balbutiements des ordines d'adoubement. En Angleterre le pontifical de Magdalen College se révèle plutôt contenir des bénédictions sur un homme qui s'apprête à combattre. Par contre dans l'Empire on voit clairement dans le dernier quart du 12e s. que le besoin d'ordines spécifiques se fait sentir par l'adjonction de quelques formules (ad faciendos novos milites; ou concernant une remise de glaive, de lance et de bouclier) dans des rituels du 10° s. Vient ensuite « le Document », le premier ordo d'adoubement chevaleresque, rédigé autour de 1200, dans le royaume normand de Sicile. Il pose encore quant à son origine et à sa genèse des questions non résolues. Ensuite sont dégagés les traits marquants des rituels du 13e s. (tous publiés en annexe).

Le dernier chapitre (quinzième) évoque les réticences et les critiques. L'Eglise tente de canaliser la chevalerie qui s'assimile progressivement à l'aristocratie mais elle doit constater que bien souvent les chevaliers sont de piètres chrétiens. Des auteurs de Bibles, Guiot de Provins (dont il faut aussi rappeler le poème symbolique de l'Armeüre du Chevalier qui préfigure déjà certains passages de l'Ensoignement des Princes de Robert de Blois) puis Hugues de Berzé (deux chevaliers et poètes de cour, devenus moines) critiquent le siècle et la faillite des chevaliers dans leur fonction. Ils s'accordent aussi pour stigmatiser l'abandon des hiérarchies et la montée de la base (sergans, escuiers, abelestrier, meneour, perrier, engeneor) qui menace leur prestige social. Bref les nuages s'amoncellent sur la chevalerie devenue un « haut ordre » uni aux princes dans une idéologie aristocratique. L'Eglise tonne contre l'importance excessive des valeurs mondaines (jeux de la guerre, de l'amour, de la cour) pour des raisons pas toujours

désintéressées (les chevaliers portent atteinte au règne des clercs sur les femmes et les lettres, d'où certains aspects des fabliaux « aristocratiques »). La bourgeoisie, avec son or, fait à son tour le siège des princes et ses arguments sont sonnants et trébuchants. La défense de la chevalerie se réalisera dans l'affirmation de son idéologie, en particulier dans la littérature. Nous attendons donc avec intérêt le troisième volet qui nous mènera sur ce terrain.

La conclusion [339-342] est un résumé très clair de ce remarquable ouvrage, qui est accompagné d'une belle bibliographie et surtout d'un *Index des Sources* [387-392] avec renvois aux pages où elles sont utilisées et commentées. Un travail lumineux et qui fait croire au lecteur qu'il est devenu intelligent. Ce n'est pas toujours le cas des ouvrages de « linguistique ».

Gilles ROQUES

George T. DILLER, Attitudes chevaleresques et réalités politiques chez Froissart. Microlectures du premier livre des Chroniques (Etudes de philologie et d'histoire, 39), Genève (Droz) 1984, 182 pages.

Froissart est en quelque sorte l'Hérodote de notre histoire médiévale. Villehardouin, Joinville, Commines sont des témoins engagés côté cour, comme Robert de Clari, le Ménestrel de Reims sont des miroirs des amertumes ou des rêves des humbles. Ambroise, l'auteur de la Vie de Guillaume le Maréchal ou encore le Héraut Chandos restent, eux, des poètes étroitement marqués par l'épopée et l'hagiographie Froissart, poursuivant l'entreprise de Jean Le Bel, arrache l'histoire aux Chroniques latines et à leurs traductions françaises (Les Grandes Chroniques de France), c'est-à-dire aussi à l'emprise idéologique des abbés de Saint-Denis. Son effort gigantesque n'a pas été apprécié à sa véritable valeur. Les dimensions d'une œuvre qui compte au moins trois rédactions et aussi la lenteur de l'avancement de l'édition de la SHF (15 vol. en 116 ans et l'on attend le t. 16 depuis 10 ans) (1) expliquent une connaissance superficielle, fondée au mieux sur des morceaux choisis (et l'on sait le rôle en la matière de l'excellente mais trop commode anthologie de G. Paris (2) et A. Jeanroy). On en arrive à le (dis)qualifier à l'aide de ces formules qui avaient tant de succès dans les dissertations naguères : «Le bruit de l'histoire lui en a caché le sens ».

<sup>(1)</sup> En fait le projet initial de la SHF a même été entrepris le 7 avril 1834. Heureusement que Kervyn de Lettenhove a publié ses vol. entre 1867 et 1877 avec le vol. de gloss. de Scheler autrement nous en serions encore pour le livre IV à utiliser Buchon (1824) qui est à peine préférable à Sauvage (1559-1561).

<sup>(2)</sup> Aux yeux de certains tout ce qui est signé G. Paris, le père-fondateur, est sacré. Même si le génie du savant est incontestable, on n'oubliera pas qu'il s'agit d'un ouvrage pour lycéens de la dernière décennie du 19e s.

On devait déjà à Diller une commode édition (à vrai dire pas toujours irréprochable, mais l'édition de la SHF elle-même est parfois inférieure à celle de Kervyn) de la dernière rédaction du 1er livre, contenue dans le ms. de Rome (Droz, 1972). Il a eu l'idée de reprendre deux articles antérieurs (parus en 1980 et 1981) pour les insérer dans le présent ouvrage, dont le titre est un peu ambitieux mais que le sous-titre définit justement. C'est une excellente introduction à la lecture de Froissart ; une propédeutique nécessaire pour aborder avec profit cet immense monument. Après un court chapitre introductif [2-8], le chapitre 2 aborde les problèmes d'éditions et de manuscrits [9-32] et aussi ceux du genre, que Froissart n'appelle ni Chroniques ni à plus forte raison Annales (deux genres où la succession du temps guide ou divise le récit) mais qu'il décrit comme une tentative pour cronissier et historier. Froissart ne peut offrir comme garant son rôle historique (à la différence de Villehardouin ou de Joinville) ou sa qualité de mémorialiste officiel (comme les moines de Saint-Denis). Il impose cependant au lecteur son je de narrateur, qui «fait croire qu'on assiste à la genèse de la parole de l'auteur, voire qu'on participe avec lui à la génération du destin historique », ce qui a aussi par contrecoup incité les savants à rechercher, depuis le 16° s., le discours authentique de Froissart, qui est irrémédiablement contenu dans un ensemble de versions. Les chapitres 3 et 4 [33-76] (publiés antérieurement sous forme d'articles) étudient deux cas typiques : les rôles respectifs de Jean III de Brabant et de Robert d'Artois. Le premier est présenté comme un cas d'exercice de la dissimulation politique. Mais ce qui peut surprendre, c'est que Jean III est le beau-père du patron du chroniqueur. Or on s'aperçoit que le portrait dressé par Froissart, s'il prend d'ailleurs bien des libertés avec l'histoire, est conforme à un type bien représenté dans ses Chroniques : celui des seigneurs qui veulent conserver leurs domaines indépendants des deux puissances tentaculaires, l'Angleterre et la France. Le côté rusé de Jean III est particulièrement accusé dans le ms. de Rome, dernière version des Chroniques. Le cas de Robert d'Artois est similaire : même liberté avec les faits historiques pour dresser le portrait d'un dissimulateur, acharné à se venger, qui apparaît comme une des causes majeures de la guerre de Cent ans ; même élaboration croissante de l'analyse au fil des rédactions allant jusqu'à une transformation du rôle du héros dans la version de Rome. Ce qui est nouveau et est mis en pleine lumière, c'est la technique de l'entrelacement avec dislocations chronologiques, héritée du roman. Le chapitre 5 [77-156] analyse longuement et magistralement le rôle du comte et de la comtesse de Salisbury chez Jean le Bel et dans les 3 principales versions de Froissart. Encore une fois l'histoire est soumise à la construction de l'œuvre où règne une articulation causale, le texte de Rome se caractérisant par un détachement analytique. C'est ordinairement d'ailleurs la plus courte version, alors que celle d'Amiens est une amplification engagée, où le prosateur débride son génie, et pourrait constituer, soit un premier jet, soit un remaniement (et peut-être d'ailleurs les deux alternativement) de la version officielle, destinée au public, celle éditée dans la SHF. La conclusion détruit définitivement le mythe de la naïveté de Froissart, qui repose toujours sur la même vision orientée de l'histoire : le moyen âge est un monde d'enfants, alors que grâce à la Renaissance (notre adolescence), aux Classiques (notre majorité) et aux Lumières (notre sagesse d'hommes) nous sommes devenus des sages.

Voilà un petit livre suggestif et de bonne méthode, qui donne envie de lire Froissart.

Gilles ROQUES

Elisabeth SCHULZE-BUSACKER, Proverbes et expressions proverbiales dans la Littérature narrative du moyen âge français, Recueil et analyse, Paris, H. Champion (Nouvelle Bibliothèque du M.A. sous la direction de J. Dufournet, 9), 1985, 356 pages.

Dans le monde scientifique, plus qu'ailleurs, il y a des modes. Une analyse du développement de la mode des études sur les proverbes serait un chapitre intéressant d'une étude sociologique de notre discipline. Pourquoi et comment le proverbe a vu fleurir, au milieu des années 1970, une pampa d'articles, sous la houlette de P. Zumthor (RSH 1976), qui a éclaté en feu d'artifice dans les deux vol, de Richesse du proverbe (Lille 1983) ? Depuis la pâte est retombée ; on est parti explorer les expressions idiomatiques. Mais la mode peut avoir des aspects positifs quand elle est l'occasion d'ouvrage tel que celui que vient de publier E. Schulze-Busacker, qui est engagée par ailleurs dans une étude d'ensemble sur les proverbes. Certes les proverbes ont depuis longtemps retenu l'attention des érudits. La génération post-romantique a eu son spécialiste, Leroux de Lincy, animé par l'idée d'y retrouver « l'esprit naturel à notre nation ». Son monumental recueil a été complété par des publications savantes de collections isolées, dues surtout aux philologues de langue allemande (citons Stengel, Tobler et Ulrich). Le second souffle a été donné par un savant polonais, J. Morawski, qui s'intéressait en outre à la littérature religieuse (Miracles de Notre-Dame par ex.). A côté d'autres travaux, d'ailleurs excellents, il nous a laissé une sorte de Bible, le recueil des Proverbes français antérieurs au 15° s., anthologie de 2500 proverbes tirés de 29 recueils dans 22 manuscrits, que les éditeurs de textes ont toujours sur le coin de leur bureau et dont ils sont heureux d'extraire une sentence dûment numérotée. D'ailleurs s'ils l'oubliaient, le critique le leur ferait remarquer. A vrai dire on n'avait pas jusqu'à présent réfléchi à ce qu'était un proverbe. C'est maintenant chose faite et l'on a découvert qu'Erasme avait raison.

E. Schulze-Busacker est partie du recueil arbitraire mais bien réel de Morawski et elle a examiné comment les poètes des œuvres narratives (romans et contes courtois auxquels sont joints les romans historiques de Wace et les romans antiques ou apparentés, tel *Cleomadés*) composées entre 1150 à 1300 ont employé les formules ressemblant de près ou de loin à celles du recueil de Morawski. Les matériaux sont réunis dans un recueil très précieux [157-333] où sont repris 649 des 2 500 proverbes de Morawski, accompagnés des extraits des textes littéraires qui s'y rapportent, au total 1 939 extraits. La première partie de l'ouvrage est constituée par une analyse qui présente la procédure choisie et décrit les résul-

tats. Sur les 649 proverbes identifiés, 273 n'apparaissent qu'une fois tandis que 21 sont représentés de 11 à 42 reprises; le plus fréquent paraît être *Mius vaut morir a joe que vivre a onte*. On ne notera cependant que les formulations qui lui sont attribuées [246-248] en sont souvent assez éloignées. En fait, le plus couramment représenté sous sa forme canonique est *Amor veint tute rien*, la traduction de la formule virgilienne *Omnia vincit amor* (Buc. 10, 69). Ainsi il n'y a guère que 444 citations (de 266 proverbes) où l'on reconnaît clairement le proverbe dont la lettre peut être cependant modifiée pour qu'il s'intègre dans le vers en se pliant aux contraintes du mètre et de la rime. Plus des deux tiers des 1 939 attestations relevées, exactement 1 356, apparaissent dans ce que l'auteur appelle le *proverbe intégré* (dont elle ne se dissimule pas la fragilité de certains aspects) qui se caractérise par une sorte d'écho du proverbe au plan lexical ou notionnel, éventuellement syntaxique. Enfin la catégorie rare du *proverbe exploité* regroupe essentiellement les proverbes utilisés à la suite immédiate les uns des autres.

Après cette vue générale, l'auteur examine l'emploi du proverbe chez trois auteurs importants des années 1170-1190, Chrétien de Troyes, Gautier d'Arras et Hue de Rotelande [44-84]. Il est impossible de suivre ici le détail des analyses qui manifestent beaucoup d'ingéniosité et de finesse et dont les conclusions paraissent à la fois prudentes et solides. Chez Chrétien, en particulier, l'utilisation des proverbes apporte quelques arguments aux tenants du refus de l'attribution au poète champenois de *Philomena* et de *Guillaume d'Angleterre*. D'autre part on note chez lui une évolution dans l'emploi de la formule proverbiale qui a surtout une valeur ornementale. L'art de Gautier d'Arras dans *Eracle* (où le proverbe a une utilisation didactique) est nettement mis en relief. Pour sa part Hue utilise souvent le proverbe comme un clin d'œil de connivence adressé à son lecteur/auditeur. En filigrane à ces trois auteurs se situent aussi *Li Proverbe au vilain* [85-86].

Après la fonction de proverbe, l'auteur examine sa tradition. Elle choisit Wace, qui de Brut à Rou montre l'accroissement des éléments proverbiaux d'origine populaire et française [87-93]. Après les œuvres de longue haleine viennent les genres courts (lais, fabliaux) qui présentent de grandes similitudes dans l'emploi des proverbes. On trouvera une étude de l'emploi de la formule proverbiale chez Marie de France [98-101] et dans les Fabliaux [101-112]; dans ce dernier cas on constate la pérennité du succès des Proverbes au vilain. Un développement est consacré aux ressemblances, surtout dans les moralités, entre fables (où est soulignée l'importance du Recueil de Marie de France) et fabliaux [128-135]. L'analyse se clôt par un panorama sur la tonalité des proverbes dans les diverses œuvres. On trouve ainsi des groupes de proverbes qui associent certaines œuvres (les romans antiquisants; les romans et contes arthuriens) ou dégagent l'importance d'auteurs (Chrétien de Troyes, Gautier d'Arras) [135-150]. Une conclusion [151-155] parcourt les moments importants dans l'utilisation des proverbes (intérêt montant [1150-1170]; emploi intense [1170-1230]; reprise [1270-1285]) et les modes d'utilisation (ornemental, didactique, humoristique) à travers les œuvres

Le sujet était très difficile. L'auteur l'a examiné avec beaucoup de soin sous tous ses angles. Elle montre une excellente connaissance de la littérature d'ancien français. On pourra s'y référer avec beaucoup d'assurance. La principale richesse (car la plus directement utilisable) réside dans l'appendice, où nous aurions aimé sous chaque proverbe un renvoi aux pages de l'analyse où il est cité (1). Un index, beaucoup plus large que celui de Morawski, « inclut tous les éléments lexicaux des proverbes cités au recueil de l'Appendice ». En annexe, liste des fabliaux, énumérés dans l'ordre du NRCF, avec l'indication des éléments proverbiaux qu'on y rencontre [335-349]. Tout ceci nous fait augurer très favorablement du grand travail sur le Proverbe dans lequel l'auteur est engagée depuis déjà dix ans.

Je terminerai par quelques menues remarques. Il faut remplacer sordine pp. 206 (n° 547) et 332 par fordine (mot clairement picard et même de la moitié Nord du domaine picard) cf. F. Möhren, Le renforcement affectif p. 129 et n. 12 auquel j'ajouterai ce vers de Tristan de Nanteuil 15902 : « Car beauté sans bonté ne vault une fourdrine » (à rapprocher de Morawski n° 1709) ; — p. 53 il manque dans la citation du Cligés le v. 590 ; — p. 261 (n° 1468) la citation du v. 5266 d'Ipomedon est inutile ; — p. 278 (n° 1809) cf. K. Baldinger ds Mél. Lommatzsch (1975) pp. 23-29.

Gilles ROQUES

Les Chansons de Moniot d'Arras. Concordances et index établis d'après l'édition de H. Petersen Dyggve, par G. LAVIS et M. STASSE (Publications de l'Institut de lexicologie française de l'Université de Liège), Liège (Faculté de Philosophie et Lettres), 1985, V + 243 pages.

Nouveau volume de l'excellente et indispensable entreprise de nos collègues liégeois (v. RLiR 47, 482). Ces travaux doivent permettre de comparer la petite musique de chacun des trouvères. La confrontation de concordances organisées selon les mêmes principes, fait bien sentir les ressemblances (apparentes peut-être) et les différences de ces poèmes qui, à première vue, paraissent si semblables. En restant dans l'ensemble identique, la présentation de ces concordances s'améliore toujours. Ce nouveau volume, par exemple, s'est heureusement allégé des longues énumérations de mots grammaticaux (par ex. sous *en*, on ne donne plus que les références des 146 occurrences de la préposition et des 93 occurrences du pronom) et aussi des signes cabalistiques qui figuraient accents, trémas

<sup>(1)</sup> Sauf erreur, à propos du n° 1273 (aussi n° 1328), je n'ai pas vu mentionner l'étude de H. Gelzer, *Nature. Zum Einfluss der Scholastik auf den afr. Roman*, Halle (Stilistische Forschungen n° 1), 1917.

et majuscules (qui sont maintenant notés en clair). Inversement les caractères sont, au moins sur l'exemplaire de recension, trop pâles. Notons aussi que du fait des incertitudes d'attribution il peut arriver que le même texte soit cité dans deux concordances (cf. R 1939, ici et ds Gace Brulé n° 23). En tout cas il s'agit là d'un gros travail qui constitue un matériel éminemment suggestif.

Gilles ROQUES

Nouveau Recueil complet des Fabliaux (NRCF), publié par Willem Noomen et Nico Van den Boogaard, tome II, avec le concours de H. B. Sol, Assen (Pays-Bas), Van Gorcum, 1984, XX-466 pages.

Poursuite de l'entreprise présentée ici même (49, 522; v. aussi R 105, 130). Après Estormi, Constant du Hamel, Saint Pierre et le Jongleur, Auberée (t. 1) voici Sire Hain et Dame Anieuse (base BN 837), Barat et Haimet de Jean Bodel (base BN 19152, comme Walters-Gehrig et Nardin), Boivin de Provins (base BN 837, comme Ménard), La Bourse pleine de Sens (base Berlin Hamilton 257), Les Trois Aveugles de Compiègne (base BN 12603, au lieu de BN 837 dans Gougenheim et Ménard), Jouglet (base Londres British Library Add 10289, au lieu de BN 837 ds Montaiglon et Raynaud), Les Trois Dames qui trouverent l'anel avec deux textes critiques (comme déjà Montaiglon et Raynaud) fondés sur les deux mss (BN 837 et Berlin Hamilton), Le Chevalier à la Robe vermeille (base Berlin Hamilton, cf. éd. Rohlfs), Le Vilain Mire (base Berlin Hamilton, cf. éd. Rohlfs, en face de BN 837 ds Zipperling et Christmann et de Berne 354 ds Ménard).

Je me suis borné à lire le fabliau le moins édité de ce volume, à savoir Jouglet. Quelques remarques touchant d'abord les textes diplomatiques : Y 9 il est inutile de proposer de corriger esfanz on trouve en effet la forme esfant dans la Vie de St Evroul éd. Danne 79 (cf. GdfC) v. aussi effant VStAlexis R 452 et RCambrai (ds TL) et GuillNormandieBestiaire 1370 (ds GdfC); — Pour le texte critique; 45 eus pronom personnel cas sujet plur, masc, peut être conservé (cf. TL 4, 1304, 28); — 83 (et note critique) et 166, nou est possible pour nel cf. Renart Roques 3945, 4578, 4678, 4701, etc.; — 108, je crois que le texte de Y est parfait mais que l'éditeur a eu tort de corriger on (109) en ou. Il doit s'agir d'on = onc, relevé en dernier lieu par P. Ruelle ds R 101, 383. On mettra donc un point à la fin du v. 108 ; — 152 je comprends ainsi : La jeune épousée commence à se plaindre à Jonglet de sa peur (pooir est une correction malheureuse de l'usuel poor) ; ici « se plaindre » tend même vers le sens de « reprocher » (cf. soi plandre de «reprocher qch» p. ex. dans Folie Tristan Oxford) car elle veut inciter Jouglet à avouer le motif de ses angoisses; — 173 l'éditeur a eu raison de garder os; — 204 il est regrettable qu'ici comme ailleurs on ne puisse pas voir sans se reporter au texte diplomatique qu'il s'agit d'une correction ; mettre au moins un signe typographique en marge pour en avertir le lecteur ; — 221 le rapprochement fait en note avec eschiter est convaincant; les formes du type chite (FEW 17, 124a) ne sont d'ailleurs pas rares ce qui permettrait de conserver le texte du ms. males quiteles; — 246-47, je comprends ainsi: « qu'on l'aurait bien entendu débonder (lâcher la bonde) parmi une huée d'usuriers». Desverdellier est un composé de vertoil « bonde » (dep. le 13° s., surtout normand cf. FEW 14, 324b passim) qui offre aussi des formes en -rd-. Huée a son sens usuel de « cris ». Coursin est caorsin proprement « de Cahors » = « usurier » (cf. Gdf; TL; FEW 2, 44a); — 340 lui (= liu de LOCU) peut se garder sans dommage; — 390 pour diluns v. A. Henry, Etudes de Lexicologie fr. et gallo-romane pp. 13-49. Au gloss, toujours pour ce qui concerne Jouglet je note deux régionalismes de Y qui entraînent dans l'Ouest: bargié v. Tilander Lexique Renart s.v. bargi et cf. P. Rézeau Dictionnaire des régionalismes de l'Ouest s.v. barge et surtout (car assez nettement normand) bru « jeune mariée » (cf. aussi TL) qui complète opportunément FEW 15, 1, 303b, Enfin je crois qu'on préférera traduire a prismes 10, 251 par « immédiatement ».

Pour ma part, je pense qu'il faut continuer à faire l'effort de fournir un texte critique. Surtout pas de hâte! Et s'il y a là du travail pour des générations de jeunes romanistes hollandais, je ne vois pas qui pourrait s'en plaindre.

Gilles ROQUES

Gautier de BELLEPERCHE, Le fragment de la Chevalerie de Judas Machabee, contenu dans le ms. Garrett 125 de la Princeton University Library, édition critique par J. R. Smeets, The Hakuchi Press, Leiden, 1985, 181 pages.

Notre collègue et ami J. R. Smeets mérite la reconnaissance de tous les amoureux de la langue et de la littérature française. Après une belle édition de La Chevalerie Judas Macabé (1955), il a osé aborder ces grandes Bibles versifiées qu'on connaissait surtout à travers le travail rapide de J. Bonnard (1884) et sur lesquelles il a donné deux articles de synthèse dans le GRLMA 6, 1, 48-58 et 6, 2, 81-97. Il en a aussi fourni des éditions : Macé de la Charité I et V (et direction des t. II, III, IV, VII ; seul, à notre connaissance, le t. VI préparé par notre collègue Q. I. M. Mok manque encore); Jehan Malkaraume; Herman de Valenciennes, publié par une de ses élèves, I. Spiele. Depuis son édition de la Chevalerie attribuée à Pieros du Riés, il a formé projet de publier aussi le texte de Gautier de Belleperche (près de 24 000 octosyllabes), les deux textes ayant été longtemps confondus, car Pierros se présente aussi comme le continuateur de Gautier. Il nous donne ici des prolégomènes à l'édition de l'œuvre de Gautier en publiant les huit fragments contenus dans le ms. Garrett (dont on sait qu'il contient aussi des fragments des romans de Chrétien de Troyes v. en dernier lieu R 105, 276 et n. 1), au total 2992 vers. Cette édition lui a permis d'essayer de situer les fragments dans le stemma des 4 mss. complets,

En tout cas ce travail nous fait bien augurer de l'édition critique à venir. Je me bornerai à faire quelques remarques sur le glossaire .Acherée (= acérée) signifie « aiguisées »; — aien lire taien CR de taie « grand-mère »; — amanevé l. amanevi; — assegiét me paraît signifier « installés »; — fregier me paraît signifier « forger ». Pour le texte du fragment VIII, quelques notes : 69-70 grans joie norist grant pleur Et grant duel à rapprocher de Morawski n° 109; — 883 on a conservé à juste titre la forme duerrés (= durerez) alors qu'en VI, 16-17-22 on a corrigé à tort juerront (= jureront), parjuerroient (= parjureroient), kerroie (= creroie); — 1104 noter argoit imparfait picard d'ardoir, très rare v. FEW 25, 147b l. 13.

Gilles ROQUES

A fragment of Les Enfances Vivien, édition par Joseph J. Duggan, University of California Press (Univ. of California Publications, Modern Philology, vol. 116), Berkeley, 1985, 44 pages.

Il suffira de signaler ce fascicule donnant le texte d'un fragment (840 vv.) d'Aberystwyth, Nat. Library of Wales MS 5043 E, provenant de la collection de F. W. Bourdillon. Ce ms. semble occuper une place particulière dans le stemma de Nordfelt (1895), modifié par Tyssens (1967). C'est l'occasion de signaler que les *Enfances Vivien* mériteraient bien d'être rééditées, l'édition princeps, diplomatique et synoptique de Wahlund et Feilitzen (qui restera d'ailleurs indispensable) n'offrant pas les caractères de lisibilité qu'on doit attendre d'une édition courante.

Gilles ROQUES

La Traduction de l'Historia Orientalis de Jacques de Vitry, édition avec introduction, notes et glossaire par Claude Buridant, Klincksieck (Bibliothèque Française et Romane, B 19), Paris, 1986, 221 pages.

Coopté par ses pairs pour assurer la succession de M. Georges Straka dans la chaire de philologie romane, illustrée par G. Gröber et E. Hoepffner, M. Cl. Buridant, spécialiste des problèmes de traduction du latin au français au 13° s., publie une traduction de l'Historia Orientalis (1° livre de l'Historia Hierosolymitana abbreviata) de Jacques de Vitry. Présentation sommaire de l'Historia Hierosolymita écrite vers 1219-1221 [9-11] et de son livre premier, « guide historico-géographique de la Terre Sainte» [11-13], qui n'a pas encore fait l'objet d'une édition critique et qu'on ne peut lire que dans une édition de 1611. La traduction française du livre I est conservée dans un unique ms. (BN 17203 ; fin 13° s.), mais il existe aussi une autre traduction fr. parcellaire et indépendante

(Troyes BM 1399; fin 13e s.-début 14e s.). Par ailleurs M. Buridant dirige des travaux visant à la publication de la version castillane de l'Historia Orientalis et à la publication de la traduction française du livre III dont la tradition, tant en ce qui concerne le français que le latin, est beaucoup plus complexe [14-25]. La méthode de traduction est naturellement définie : « elle serre de près le latin, sans être une traduction-calque... les phrases françaises ont une structure beaucoup moins hiérarchisée que le latin » [25-29]. On trouvera aussi une étude lexicale sur les « lexèmes » rares [29-31]. Quelques remarques sur ce point : escrutiner, le mot est caractéristique des domaines picard et wallon. La 1re attest. à ma connaissance, a été relevée dans les TraLiLi 20, 1, 100 et extraite d'un sermon sur le Laudate (wallon; fin 12° s.). Gdf l'atteste ensuite au milieu du 13° s. (Vie de St François d'Assise, Maz 1742 [anc. 1351]) ; au 14° s. dans l'Anticlaudianus qui est en fait une adapatation française par un dominicain de Cysoing du Ludus super Anticlaudianum d'Adam de La Bassée, puis chez Froissart; aux 15° chez Chastellain; au début 16° chez Molinet, Fossetier et enfin chez Lefèvre d'Etaples. TL l'a relevé chez Gilles le Muisit (s.v. escr-/scr-). FEW ajoute encore Jean Lemaire de Belges. Ce sont tous des auteurs picards. Une seule attestation surprend : celle de Jean Meschinot (région de Nantes) ds Gdf ; mais le mot n'appartient pas à Meschinot, il figure dans la partie écrite par Chastellain (ca. 1465) sous le titre *Le Prince* (éd. Kervyn de Lettenhove t. 7, 461) et reprise dans les Ballades de Meschinot (sur cette question voir en dernier lieu Les Lunettes des Princes, éd. Chr. Martineau-Genieys, pp. XLII-LXIII); d'autre part (et ce malgré Gdf) le sens de « fouiller » est très admissible pour ce passage où escrutiner est coordonné à enfonser; — houppe, qui est une première attestation, est très probablement régional (cf. FEW, BW, TLF); — rescaucirrer est une francisation d'après eschaucirrer du lat. recalcitrare; — aler mel à rapprocher du moderne prendre mal « être atteinte avant terme des douleurs d'enfantement » ds FEW 6, 1, 126b ; — kainne, j'ai relevé l'adj. cain « gris-blanc (en parlant de la couleur de la robe d'un cheval) » dans Anseis de Carthage 793; crualt, on verra dans une page, d'ailleurs fort confuse, des Mél. A. Planche que cruaus est encore utilisé à Lille à la fin du 15° s. pour gloser le latin zizaniam ; — discessions évoque plutôt dissension (apic. 13e-14e discension ds GdfC). Une étude classique des graphies, de la morphologie, tend à localiser le texte dans la région ou les environs de la Flandre [32-47].

Le texte est correctement édité, mais on aimerait être sûr de quelques graphies. Quelques notes au fil du texte : Prol. 6 noter lor (= « ses ») pour traduire le lat. ejus ( $\neq$  suas); — Prol. 10 esprises ne convient guères en effet pour traduire dissipatae, peut-être lire esparses (cf. ici esparsement); — Prol. 24 lire enaises (= « presque »); — 2, 40 lire probablement l'esfondre; — 6, 20 on préférerait virgule après Anemi et point après Sarrezins; — 6, 22 naskiie pourrait être lu naskue, plus normal; — 6, 59 la virgule après elx est inutile et pour  $boin\ egien\ ce\ peut\ être\ une\ faute\ pour\ boin\ engien\ (cf.\ ici\ glossaire)$ ; — 6, 60 lire rafuioient; — 6, 83 lire porveir; — 14, 15 la corr. de  $jovenenciel\ en\ jovenciel\ est\ superflue$ :  $jovenenchiel\ est\ courant\ en\ apic.\ cf.\ TL\ et\ FEW\ 5, 92a$ ; on ajoutera,

pour nous en tenir à la fin du 13° s.: govenenciel VStEleuthère RLR 62, 338, 870, jovenenchel ChansonGodin 8657, jovenenciax Fablel dou Dieu d'Amour éd. Lecompte 6d; — 14, 16 apatreillent faute d'impression pour aparreillent? — 19, 11 on attend quelque chose après nostres (partie?); — 20, 7 on préférerait s'aparellierent; — 21, 6 regard avec d surprend; — 21, 11 l'astérisque surprend après mil et j'en ai trouvé deux ou trois autres passim que je ne m'explique pas plus; — 61, 16 il faut une virgule après sort; — 74, 19 lire condision au lieu de conaision. Pour l'essentiel les notes donnent les renvois scripturaires.

Le glossaire s'adresse à un «lecteur moyen» [162]. Mais l'éditeur croit bon de justifier son entreprise en dressant le portrait de son public qui dépasse le cadre des « médiévistes amateurs et avertis » (binôme allitérant) [couverture p. 4]. D'après lui en effet, cette « description du Proche-Orient au temps des premières croisades contient pour une part, en germe et en puissance, par l'évocation de la « marqueterie » de sa population, les tragiques affrontements dont il est aujourd'hui le théâtre à travers des enjeux qui le dépassent ». Revenons à des réalités plus terre à terre. On notera que la présentation typographique du glossaire ne dégage pas suffisamment les vedettes surtout quand l'entrée a plus d'une ligne (par ex. despire, destrainsent etc...) ; la numérotation en chiffres romains suivis de chiffres arabes est peu élégante, en outre l'éditeur a choisi d'écrire IIII le chiffre 4 (passim dans le texte et p. ex. LXVIIII s.v. afuoient) mais il ne s'y est pas toujours tenu (cf. p. ex. arainne LXXXIV) : ce système de numérotation est aussi un nid d'erreurs (cf. s.v. rostes LIII au lieu de LIIII ; s.v. gonieles LXI, 6 au lieu de LXI, 16; s.v. entra IV au lieu de II); quelques italiques indûs s.v. soela et treüagier. Quelques remarques : antent plutôt « visiter » ; - ansybene complète FEW 24, 483a (à compléter aussi par TL s.v. anfisibene); - apent, on est surpris de voir attribuer à Wace une Vie de St Thomas (rappelons que dans le sigle de TL, SThomW, W = Walberg et non Wace). En outre l'explication proposée est invraisemblable ; en fait apent paraît être pour espent (=espant) d'espandre « disperser » ; pour l'échange des préfixes a-/es-, fréquent dans le nord du domaine d'oïl, v.p. ex. 3° Continuation Perceval Roach t. V, v. 32634 note, cf. aussi apandit ds GdfC (s.v. espandre); — arsin en 85, 30 signifie « action de mettre le feu » ; — boulans est de boulir et signifie « ardente » (1) cf. par ex. emboulissement (ici au gloss.); — bouler on se demande s'il ne faut pas lire bouter; — curement / curious noter les prépositions (qui rendent comptent des définitions), respectivement a et en ; — enchaiement est régional, l'expression doit être glosée par « à l'instigation de » ; — fie lire LXXXIX, 42 ; glaire marine cf. glaire de mer ds Gossouin image du Monde Prose Prior 144; miramelins plutôt « nom donné au calife d'Occident » ; — oignant plutôt « onctueux »; — soelans lire LVIIII, 20; — sufraganiens le texte porte suffr-.

On aimerait aussi trouver dans le glossaire l'indication des mots latins correspondants. D'autre part on notera entre autres l'intérêt lexicographique des

<sup>(1)</sup> Il traduit d'ailleurs le latin ferventior.

noms d'arbres et de fruits, d'animaux, de serpents, d'oiseaux et de poissons, de pierres précieuses. Pour les fruits par ex. on trouve là les premières attestations d'orenge 85, 15 (2) (1<sup>re</sup> att. 1314 Henri Mondeville Chirurgie ds TLF; antérieurement pume orenge hap. ca. 1200 ds FEW 19, 138b); — de lymon 85, 7 et 15 (1<sup>re</sup> att. 1314 Henri Mondeville Chirurgie ds TLF s.v. limon³, qui cite aussi le latin méd. limones ds précisément Jacques de Vitry HistJérusalem d'après DC), qui est distingué du cytron 85, 12; — de pome d'Adam 85, 6, qui n'a pas, semble-t-il, les sens de « banane » (dp. Cotgr.) ni de « gros citron » (dp. EstL 1597), relevés ds FEW 9, 155a.

On pouvait s'attarder sur quelques régionalismes: broçonner qui signifie plutôt « bourgeonner » et que j'ai relevé dans les textes suivants: Clemence Barking VSteCatherineAlex Macbain 1751 var. du ms. picard (2e m. 13e s.) pour burguna; Wace ConceptionND 1017 var. et 1023 var., leçon du ms. BN 25532 (13e s.; = ms. N de Gautier de Coinci et caractérisé comme « dialecte central teinté de picard » E. Vilamo-Pentti 44, « francien avec çà et là quelques traits propres au Nord... écrit dans une langue très proche de celle de l'auteur » P. Jonas 59 et 49); VStEdouard Södergård 2277 var. du ms. picard BN 1416 (1292) pour burjonassent; — sourjons « source » que je commenterai prochainement ici même; — laoustes « sauterelles » que j'ai examiné comme le précédent dans ma thèse; — on pourrait étudier aussi enchaiement, escafotes, esvaïr ajouter Prol. 11 (attesté aussi ds Placides et Timeo Thomasset), ortals, terçuel (aussi normand).

Je terminerai par un choix de quelques ajouts : amourouse « consacrée à l'amour de Dieu, dévote » 58, 16 ; — apetite f. « appétit » 85, 8 ; — ardans jors « canicule » 83, 12 (Ø FEW 25, 142b); — assise « action d'assiéger » 18, 1; cortilx « jardins » 53, 32 à côté d'ortals ; — devendres ajouter 20, 6 ; — diotes ajouter ydiotes 6, 6; — entroes « pendant ce temps » 86, 49; — esvomir « expulser » 2, 22, pas d'ex. avant la fin du 15e s. (cf. Gdf ; ajouter 1492, TrepperelFarces 8, 41); — jeter « mettre bas » 86, 8 (dp. 1360 ds FEW 5, 17a); — mere-cités « capitale » 56, 6-9 cf. mere-ville (dp. 1596 ds FEW 6, 1, 469a); — sablon « sable » 84, 24 à côté d'arainne ; — sec (passer a — pié) « passer à pied sec » 53, 39 déjà BrunLat 55 ds TL et FEW 11, 584b; j'ai relevé l'ordre moderne dp. début 14e s. [date ms.] BrunLat 55 var.; puis 2e m. 15e s. [date ms.] BrunLat 627 et on notera aussi sec (passer a —) « passer sans se mouiller les pieds » 53, 42, 1<sup>re</sup> att. 1530 ds FEW 11, 584b (antérieurement passer a sekes hap.  $13^{\rm e}$  s. ds TL) ; on sait que l'anc. fr. disait aussi passer soichement (fin 14° s., JourJugement Roy 1617); — transustancier « changer la substance du pain et du vin en la substance du corps et du sang du Christ » 61, 24 ; — vives aigues « eaux courantes » (dp. 1552 ds FEW 14 583b et n. 6; déjà dans la VisionTondale 42).

Gilles ROQUES

<sup>(2)</sup> En latin quae poma Orenges ab indigenis nuncupantur.

La versione franco-italiana della « Bataille d'Aliscans » : Codex Marcianus fr. VIII [= 252], Testo con introduzione, note e glossario, a cura di Günter Holtus (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 205), Tübingen (Max Niemeyer) 1985, LXXVI  $\pm$  273 pages.

Cet ouvrage s'inscrit dans le regain d'intérêt pour la littérature francoitalienne dont nous parlions ici même, il y a peu (RLiR 47, 500). G. Holtus en est un spécialiste éminent (il a consacré un gros volume de la même collection des Beihefte à l'*Entrée d'Espagne* en 1979), et ce n'est qu'une partie de son activité (participation au LEI de M. Pfister; travaux sur la langue de L.F. Céline).

Le plaidoyer *Pro Domo* qui ouvre cette édition en la justifiant a, en outre, le mérite de rappeler que cette épopée, qui est unanimement placée au rang des meilleures, n'a point encore une édition en rapport avec ses qualités. On en est resté à l'édition dite de Halle, où enseignait H. Suchier, et due à trois de ses elèves, Wienbeck, Hartnacke et Rasch (d'où le sigle W H R), qui se sont partagés l'établissement, chacun d'un tiers de texte, à partir de copies (imprimées ou manuscrites) de 10 des 12 mss. (les deux derniers, A2 et D (ce dernier partiellement) ayant été copiés par eux). Cette édition date de 1903. On sait par ailleurs que la *Chanson de Guillaume*, inséparable d'*Aliscans*, ne fut publiée en édition princeps et diplomatique qu'en 1903 (après la découverte de son ms. unique en 1901) et que par conséquent W H R ne purent l'utiliser. Il est pour le moins curieux de noter que depuis l'édition de Guessard et de Montaiglon (1870) le texte n'a plus été publié en France.

D'autre part, la version franco-italienne du ms. M (milieu 13° s.; peut-être lombard) conservé à Venise et ici publié, a été reconnue comme digne d'un intérêt tout particulier par M. Tyssens qui lui a consacré spécialement un article (CN 21, 148). Il est vrai que si c'est un témoin privilégié reflétant un état ancien de la tradition, sa langue lui interdit de servir de base à une édition critique. Mais il sera utile pour le futur éditeur d'Aliscans de s'appuyer sur un travail élaboré par un spécialiste du franco-italien. Rien qu'à ce titre l'édition se justifie pleinement. Certes la version de M ne se lit pas aussi aisément que celles des manuscrits français mais on retrouve, souvent très facilement, sous un discret habit franco-italien, le texte français. C'est donc, de surcroît, une excellente introduction au franco-italien. L'introduction est minutieuse, et aussi bien dans les procédures d'édition [XXII-XXX], la description du ms. [XXX-XXXIX], les corrections apportées [XXXV-XL] et la métrique [XL-XLVIII] que dans le chapitre consacré à l'étude linguistique [XLVIII-LXIX]. Ce dernier chapitre contient une analyse de près de 80 mots ou formes typiques du francoitalien. Quelques remarques: aïrer en 2779 est aussi construit avec faire et d'autre part tous les emplois sont à l'infinitif où il paraît difficile de distinguer les emplois intransitifs des emplois réfléchis ; d'ailleurs les vv. 3782 et 4882 correspondent exactement aux vv. 3782 et 4874 de WHR et me paraissent contenir clairement soi aïrer qui me semble bien aussi apparaître au v. 2779 ; —

on peut dire la même chose d'aroter 4823, alors qu'en 6885 nous avons un ex intransitif indiscutable; — de même *irer* où les vv. 1921, 2786, 3390, 3863 correspondent exactement aux vv. 1706, 2565a, 3183, 3856 de W H R; au v. 3401 *irer* est substitué à *meller* (3193) qui représente sans doute *soi meller*; au v. 6866 *irer* n'a guère de sens et la varia lectio du texte de W H R (6866) suggérerait d'y voir le correspondant d'errer qui a précisément la forme *irer* en 4600; — *sail* est très obscur; — s.v. *ventrayle* 1. FEW 14, 249a. Bibliographie exhaustive [LXIX-LXXIII].

Le texte est parfaitement établi. Solide commentaire des difficultés en bas de page. Quelques remarques au fil du texte: v. 11 lire plutôt endos (cf. endui 212); — 136 rapprocher enstagner (WHR ostagier) de astagier (var. d'ostagier ds le ms. teinté d'italisanismes de Troie 8573) ; — 260 lire ou griés esmari « fortement affligés » ou  $gri\acute{e}s~e(s)~mari$  « tristes et affligés » ; — 319 foyrent (W H R fierent) manque au gloss.; — 340 brin « force ; élite (de chevaliers) » (WHR lin, qui est moins bon et nécessite l'ajout du v. 325) manque au gloss.; — 378 l'obscur poon (WHR caon, var. penon) manque au gloss.; — 421 son gaie (= gage) tendant (qui est d'ailleurs une leçon excellente) a le même sens que rendre son gage « demander pardon, faire amende honorable » hapax Aliscans ds DEAF 28, 44; — 537 embie (W H R enplie [d'emploiier cf. TL 3, 119, 14-17]) est rapproché de emboiier « percer » (hapax Galeran ds TL) ; on peut penser aussi à embroiier « enfoncer » qui va mieux pour le sens ; — 547 estrie est une corr. pour le scrie, on peut préférer lire escrie qui serait une graphie d'aigrie (cf. WHR aigrie, var. esgrie, argie et v. ici v. 3170) d'aigroiier « aiguillonner »; — 555 je comprends : «Guillaume s'avança victorieusement l'espace d'une grande portée de flèche », dans ce cas trayne est de traire cf. traitie « portée de flèche » (12e-14° s. ds FEW 13, 2, 179a); — 556 eschie (WHR hachie) n'est pas hachiée « coup de hache » mot d'ailleurs douteux. En effet Gdf (d'où TL et FEW 16, 147a) a tiré achée d'un ms. de la Mutacion de Fortune de Christine de Pizan. L'éd. Solente (10293) donne le même texte avec la graphie hachiée, en glosant « coup donné avec le tranchant de l'épée utilisé comme une hache ». Mais il s'agit probablement d'une réinterprétation étymologisante de l'anc. et moy. français haschiee « peine, tourment » (cf. Gdf, TL, FEW 16, 172b) faite par l'éditrice (et peut-être en partie par Christine de Pizan, qui, par ailleurs, emploie à plusieurs reprises hachiée dans ses usages habituels), ce que confirme aussi le syntagme grant hachiée. En tout cas il n'est pas douteux qu'ici eschie = hachie(e), corr. en conséquence le glossaire. D'autre part on verra dans ascie 3178 (WHR hascie) glosé « ammenda, penitenza » ce même mot au sens de « tourment d'expiation » ; - 587 noter le tour Petit fu hoi (WHRP. fu ore) « il n'y eut guère de moments où »; — 597 note, la corr. de ces a l'appui du texte français (chier) dans Et dex ce[r]s pailes mult bien envelupeç, mais le démonstratif de notoriété (cf. Wilmet ds R 100, 1) pourrait trouver ici emploi. Guillaume évoque pour son cheval le « paradis » que serait d'arriver à Orange : pas de selle pendant un mois, orge vané, bassins rutilants, fourrage de premier choix, quatre séances journalières de bouchonnage et « être parfaitement enveloppé de couvertures de luxe » (ces ayant «valeur emphatique» ou «allure extraordinaire»); — 604 lués doit signifier « aussitôt, brusquement » et par conséquent la virgule après geteç n'est pas nécessaire; — 636 on lit mieux le vers en mettant une virgule après genç et un point d'exclamation après mal; — à propos du v. 777 et de la posture de Vivien à l'article de la mort v. Ph. Ménard ds Mittelalterstudien E. Köhler zum Gedenken 193; — 861 rectrar pourrait être retraire au sens de « faire connaître »; — 888 relever jessent ind. prés. 6 de gesir.

Une table des noms propres et un glossaire, qui sont les premiers dans une édition d'Aliscans, terminent l'ouvrage. La constitution du gloss, obéit à des critères définis raisonnablement. Un indice (N) indique que le mot a fait l'objet d'une note en bas de page; il manque en bien des points cf. 6070 istoit; — 6118 prist (manque même au gloss.); 6152 fauços (id.); — 6219 bons etc...; de même il eût été commode d'indiquer d'un sigle au gloss, quels sont les mots qui ont été commentés dans l'introduction. Quelques remarques : alain « misero, abbandonato » est dans une déploration de Guillaume sur sa bonne ville : « Orençe, cum ore iestes alain ». On pourrait penser lire a l'ain (cf. prendre à l'aim ds TL « prendre à l'hameçon « prendre au piège », mais je ne trouve nulle part estre a l'aim) ou alors rapprocher l'afr. alain « sot, malavisé », emploi péjoratif du prénom (FEW 24, 289a), pour le sens cf. le fr. gros Jean (mais l'emploi pour désigner une ville serait bien hardi) ; — baisler glosé « agitarsi » était rapproché en note d'abailer (fr. mod. aboyer); on peut préférer baaillier: le bâillement est signe de faim, de fièvre, de souffrance amoureuse, d'agonie (cf. TL) mais aussi de colère (de maltalent baalle Aspremont B 987; Renart gront et baaille [R. gient et b. ds Renart M 6, 1324 et Renart R 8568] Renart Fukumoto-Harano-Suzuki 15464); — bendoner « rimbombare » est intéressant car il précède l'afr. bondoner attesté seulement chez GGui (Gdf et TL); — biner il serait tentant de voir là une première attestation du moderne biner; — bragne ajouter la forme breagne 31; — ches « testa » au fém. est peu assuré; comme l'indique d'ailleurs la note, on peut préférer lire noyr(e)s en accord avec hurupeç ; la leçon chars de WHR se justifie mal, toujours à cause d'hurupés (pour la forme et le sens); -- choçes « specie di nave » fém. ou masc. doit être la même chose que coche ds TL (normalement fém.) dont ce serait la première attestation; cisoner 'lacerare' est assez peu vraisemblable alors que tisoné proposé en note est plus intéressant, surtout si on le rapproche de tisonné « dont la robe est semée de taches noires allongées » 1574 (cf. Gdf; Li; Hu; FEW 13, 1, 357a); desclochier est rapproché en note de desclicier mais il faut rappeler aussi descloer et desclore en ce sens (hauberc d —); — deseleç pourquoi un point d'interrogation derrière «senza sella »; — ecoleç (ms. etoleç) d'ecoler «scivolare, essere liscio » est peu probant; peut-être = estolé « qui a des taches en forme d'étoile (en parlant d'un cheval) »; — eniorné (afr. enjorné) est masc.; — entancher (ms. etanchez) pourrait être d'estanchier « arrêter l'écoulement de » d'où qqch comme « obstruer, barrer » (évolution en partie parallèle à celle d'arester qui est dans le texte de WHR 5303 cf. aussi TL 1, 519, 15); — espeiter la définition, qui paraît concerner qqch comme esploiter, est en contradiction avec la note qui invite à comprendre « devenir sombre, s'obscurcir » ; — fantis (W H R faintis cf. TL feintiz) est plutôt « paresseux » ; pour la forme cf. de feintie les var. fentie

(ici), fantie (TL; WHR 2931) « infantile »; — luytime, et nous nous arrêterons là, a été bien commenté par M. Wis ds NM 86, 4-14 (en particulier p. 11), qui propose le sens de « phoque » et note que la forme même du mot est passée dans l'énigmatique ludemes du Nibelungenlied.

Au total un très utile travail d'une philologie impeccable dont nous remercions l'ami G. Holtus.

Gilles ROQUES

Le Roman de Waldef, édité par A. J. Holden, Fondation Martin Bodmer (Bibliotheca Bodmeriana), Cologny-Genève, 1984, 373 pages.

On se réjouira de lire dans la belle collection de la Fondation M. Bodmer une édition princeps (et définitive) du *Waldef* due à A. J. Holden. Ce roman, quoique inédit, n'était pas inconnu ne serait-ce que par l'affirmation du prologue qui prétend qu'il s'agit, comme le *Brut*, le *Tristan* et *l'Aelof* (= peut-être *Horn*), de la traduction d'un poème anglais très populaire avant la conquête normande. L'auteur est resté anonyme car s'il annonce dans le prologue son intention de se nommer [91], le texte s'interrompt brusquement au v. 22306. La fin qui devait tenir en 2 000 vers nous est connue par une traduction latine (ca. 1400) qui soutient d'ailleurs et développe (sans convaincre son éditeur moderne R. Imelmann) les assertions de l'auteur du *Waldef* concernant une prétendue source anglaise.

L'introduction dit l'essentiel en 50 pages très denses : manuscrit (fin 13° début 14° s.) [7]; — analyse [7-16]; — poème, auteur et date (première décennie du 13° s.) [16-18]; — sources (Holden marque un scepticisme total au sujet de l'affirmation du prologue mentionnée ci-dessus et s'il est clair que le héros tire son nom du célèbre Waltheof, comte de Huntingdon et de Northampton (exécuté en 1076), le poème est entièrement fictif) avec examen rapide de quelques motifs [18-29]; si l'œuvre n'a aucune ressemblance avec la Vie seint Edmund le rei de Denis Piramus, comme on l'a soutenu, Holden montre qu'elle présente des ressemblances précises avec Gui de Warewic auquel elle aurait pu servir de modèle (1) [30-32]; — Holden souligne ensuite une tendance remarquable chez cet auteur qui fait fi et de la vraisemblance et de la réalité et qui par exemple, en connaissant très bien les lieux qu'il décrit, déforme à son gré la

<sup>(1)</sup> On notera des réminiscences très précises du Roman de Thèbes, que l'éditeur ne semble pas avoir remarquées. Aux vv. 19492-19640 la déploration de Lioine par la fille de l'empereur qui va mourir de chagrin rappelle celle d'Ysmaine qui prendra le voile au retour du corps d'Athon tué par Tydeus (Thèbes SATF 6381-6444). Plus précisément on peut trouver des ressemblances textuelles: 19496/6388; 19497/6387; 19499-500/6393-94; 19507-510/6397-6400; 19521/6328; 19605-06/6313-14. De même pour les funérailles de Lioine (Waldef 19713-19758 et Thèbes 6445-6470) et plus précisément: 19715-16/6446-47; 19723-24/

réalité géographique. De même ce « roman lignager » ne se rattache à aucune famille de la région d'Est-Anglie qu'il glorifie [32-34]; — la question de l'auditoire est aussi soulevée : l'auteur glorifie les Anglais mais s'exprime en français. Pour Holden il s'agit de la prise de conscience d'une nouvelle identité nationale qui ne doit rien à l'origine ethnique de ses éléments et s'exprime naturellement dans la langue culturellement dominante, l'anglo-normand [35-36]; — Etude de la versification [36-39], de la langue de l'auteur [39-44](2) et du scribe [45-50]. Ce texte me paraît avoir une grande importance en tant que récit mythique et mérite à cet égard d'atteindre un public plus large que celui des spécialistes de la langue et de la littérature médiévales.

L'édition donne, comme le garantit le nom de son éditeur, toute satisfaction. Quelques remarques: 230 lire mesprendre; — 255 note, après sen jur peut se comprendre comme « après sa mort » (après le jour de sa mort) cf. aussi Gaimar 4636 ds AND, et il n'est pas nécessaire de le comprendre comme signifiant « après sa vie » (ce qui s'exprime par après ses jurz) si on le rapproche du latin chrétien dies ejus (cf. Blaise, Dictionnaire lat.-fr.); — 334 lire fossé qu'il vaut mieux traduire au glossaire par «levée de terre» (cf. P. Jonas R 92, 74 sqq. et en particulier 76-83), ce qui légitime tout à fait la note à Rou III, 3638 en ce qui concerne paré; — 1085 lire corage; — 1344 eires parait être la 2º pers. de l'impft de estre; — 1572-2104 le résumé donné p. 8 ne présente pas correctement le texte : il faut moins signaler qu'il s'agit du motif commenté ici [p. 25 ; on lira 1. 3 amener au lieu d'emmener] et d'autre part les «sentiments violemment hostiles à l'égard du caractère féminin » de l'auteur [8] ne semblent guères s'accorder avec les vv. 1860-1870 à moins d'attribuer au poète la diatribe de Bède [1934-2094] ; — 1721 lire  $de\ fi$  ; — 1931 on supprimera probablement fist ; - 2410 lire avec le gloss, nunreisun de même en 2902, 3916; - 2830 note, ce vers doit être une parenthèse. Florentz en effet raconte qu'il s'était engagé devant le roi à aller chercher le corps là « où, dit-il, je l'avais enterré — mais j'en savais bien la vérité — ; je lui rapporterais des ossements...» ; — 5472 on lira d'esmerilluns; — 5477 le a qui manque au v. 5478 paraît superflu devant tres $turn\acute{e}$  qu'on pourrait lire trestorne ; — 10665 mur lire mun ? — 10751 si la leçon sa purpensa est confirmée on lira s'apurpensa; — 11753 lire unques; — 13456 lire Vuellent u nun; — 13721 E issi lire Eissi; — 16570 lire reisun? — 17959 lire dulur; — 18013 lire  $le\ pa\"{i}s$ ? — 18461 lire message; — 18966 la leçon  $nuns\ est$ -elle sûre?

Dans les notes excellentes notons : 3706 on rétablira aliquid (pour liquid) ;
— 6776 on corrigera le texte d'Ambroise Guerre Sainte 10435 (et non 10468) en . . .

<sup>6447-48</sup> ; 19738-741/6454-58 ; 19748/6462 ; 19749-50/6465-66. Waldef introduit par symétrie un combat entre Alerou et Guiac (19971-20218) qui rappelle le combat d'Athon et de Tydeus (Thèbes 6071-6170) ; plus précisément : 20107-08/6127-28 ; 20113-14/6133-34 ; 20121-22/6087-88 ; 20125-28/6091-94 ; 20151-54/6157-59.

<sup>(2)</sup> p. 41 l. 19 lire 18555 au lieu de 1855; — p. 42 n. 6 lire Tobler.

tei(n)sent le levre; — 12009 lire soi dementer (p. 309 l. 1) et noter que l'AND connaît dementir « lamenter » (donné sans référence). On notera que plusieurs fois manque au gloss. l'astérisque invitant à se reporter aux notes (cf. ferir 14784; retenir 8066) ou même le mot commenté lui-même (atendre 13423).

Le glossaire est très satisfaisant. Cependant Holden a un usage que je crois singulier dans la présentation des numéros de vers à l'intérieur du glossaire : comme c'est l'usage en France, il présente l'ordre vedette, référence, partie du discours, définition, par ex. aatie, acerin, acoler etc... (on sait que l'ANTS, comme jadis la Gesellschaft, donne l'ordre : vedette, partie du discours, définition, référence) mais lorsqu'un mot a plusieurs sens l'ordre devient vedette, partie du discours, définition, référence par ex. aconter, afere, avaler etc... mais cette subtilité n'est pas toujours respectée (cf. devenir, enclin etc... comparer aussi entremetre, esleiser et guenchir etc...) ; — attendant on préférerait estre — a qn « être à la disposition, au service de qn » ; — atreire lire 15323 ; — chiere supprimer l'italique pour fere leide ch.; — corage lire corsage; — on pouvait placer l'un après l'autre coreçus (et var. cureçus, curuçus, coroçous) et curecier (et var. corecier, curucier, corucier); — departir lire s'en d. au lieu de s'en p.; — encombrer sauf erreur il n'y a pas d'ex. d'encombrier; — entasser « poursuivre » ne va pas bien, alors que « refouler » paraît rendre exactement le verbe ; on peut d'ailleurs s'interroger sur la ponctuation des vv. 6171-6173 et je pencherais pour déplacer à la fin de 6173 le point du v. 6172 ; — estudier plutôt « méditer » ; face la définition « côté du visage » est trop contextuelle, côté (qui est d'ailleurs antinomique à face) est tiré du syntagme destre face, face signifie simplement « visage »; — fé se lira plutôt malfé (3 ex. sous cette graphie au gloss., dont le dernier est imprimé en deux mots mal fé 22224) et il ne s'agit pas véritablement d'une « formule de malédiction, a mal fé » mais de aler a malfé « aller au diable » parallèle à comander al malfé « vouer au diable » (9594, ici sous malfé ; — fin, ço est la fin plutôt « c'est sûr » ; — fossé cf. supra ; — fruis est suivi de « leçon fautive » (on sait que ce genre de présentation peut le faire considérer comme une définition; il vaudrait mieux se borner à renvoyer à la note); on pourrait proposer de corriger Au fruis en A un fruis (ce qui donnerait un vers correct) « en un grand nombre ; impétueusement » (v. TL 3, 2288, 41-50 et AND 319b s.v. fruis1); — frunt, a un frunt plutôt « sur une ligne, les uns à côté des autres » ; — garde rétablir duner g. de en caractères non italiques ; on notera que pour se duner g. de, se prendre g. (de) la présentation habituelle de l'éditeur est de remplacer la forme par l'indication vb. rfl. ce qui présente l'avantage de ne pas introduire une forme moderne du réfléchi moderne; — pour gibeus, sans prétendre apporter de solution, on peut penser à la famille de guibet « moucheron » (FEW 17, 575b-576a) ou aussi au latin gibbus/gibbosus « bossu » (ce qui nous rapprocherait du serpent); — jur ajouter apres sen jur 255 v. supra; — retenu, le sens de « préservé » me paraît effectivement plausible, à rapprocher peut-être de retenu ds Thèbes C 959 et 2477; — ruuller, roller j'aurais séparé ces deux verbes (cf. R 100, 100); — uverur noter en 6006 la forme uvereür; — vaasur noter en 1337 la forme vaassur. Gilles ROQUES

Le Dit du Prunier, Conte moral du Moyen Age, édité par Pierre-Yves Badel, Droz (Textes Littéraires Français nº 334), Paris-Genève, 1985, 127 pages.

Nous avons là une œuvre méconnue, éditée certes déjà en 1929, à partir des papiers d'E. Roy, dans un ouvrage à sa Mémoire, mais qu'on avait oubliée, le Manuel bibliographique de Bossuat n'en faisant pas mention. Source de la première partie de Jean d'Avesnes (1465), elle fut étudiée d'abord par S. Duparc-Quioc, Cycle de la Croisade (1955) puis utilisée par A. M. Finoli éd. de Jehan d'Avesnes (1979), c.-à-d, du Jean d'Avesnes proprement dit, puisque les deuxième et troisième parties sont un remaniement de la Fille du Comte de Ponthieu et une refonte de Saladin. Une étude du traitement du dit dans le roman est développée [27-30] et un extrait du roman, sous le titre Veillées et fêtes au village (qui correspond aux vv. 285-333), est publié d'après le ms. BN 12572, très proche d'ailleurs du ms. de l'Arsenal 5208 transcrit dans l'éd. Finoli. Il s'agit donc d'un dit (nommé ainsi aux vv. 73 et 1446 et dernier). On le rapproche à maints égards des dits hennuyers du premier quart du 14e s., composés par Jean de Condé et Watriquet de Couvin. Ce qui en fait la singularité c'est la composition à deux étages, qu'on ne peut que reconstituer puisqu'il est acéphale, privé qu'il est d'un ou deux feuillets (130 ou 260 vv.) à son début. Après un court prologue, venait un récit, suivi de sa moralité (v. 1) qui ouvre pour nous ce qui reste de l'œuvre. Ce récit a donné son titre au dit et il est reconstitué [11]. La moralité permet de développer un conte (v. 81) qui donne tout son prix à l'œuvre et est développée en près de 1350 vv. C'est l'histoire d'un nice, qui naturellement s'appelle Jehan, arraché à son état de sauvageon (bien que fils d'un chevalier qui fait office de régisseur auprès d'une noble dame) par l'amour que provoque et inspire cette noble dame (dont le mari est absent). La dame, par ses refus, fait croître l'amour du pauvre Jehan, devenu ung homs tous nouveaux 562, jusqu'à l'aveu qu'elle ne peut pas trahir son mari. Jehan redevient un sauvage, mais non plus le sauvage qui fréquentait les écraignes (escrienne) et les veillées des fileuses, mais un sauvage fou, hirsute (un ours), jusqu'à ce que par hasard la dame, devenue veuve, vienne à passer dans les bois qu'il hante. On devine la fin heureuse et rapide. Tout ceci est analysé [11-15]. Une étude littéraire bienvenue examine le sujet [18-23] et les sources [23-27] avec ses rapports en particulier avec le Chevalier au lion.

L'œuvre est contenue dans un unique ms., recueil factice, que posséda (ou même peut-être confectionna) Du Cange, qui le cite à plusieurs reprises longuement dans son *Glossarium* (sous le titre *Roman du dict du Chevalier*). L'écriture date du troisième quart du 15° s. et le filigrane du papier est représenté entre 1442 et 1466, ce qui permet de poser une date de ca. 1460 pour le ms. Quant à l'œuvre, postérieure, semble-t-il, au *Chevalier à la manche* de Jean de Condé, dont l'activité est située entre 1300 et 1345 par J. Ribard, on peut la placer, sans grande précision, au milieu du 14° s., mais plutôt avant 1350.

On trouvera une longue étude de la langue de l'auteur et du copiste [30-40]. Quelques remarques : p. 32, n° 9 on dit : « Pour aide on a les deux formes en i

et u:vie:aije 960 et soutieue: ayeue 1186. Gossen § 21 ». Rien à dire pour le cas du v. 960 mais en 1185-1186, le texte est le suivant:

Nature, qui est moult soutieue De querre en tous estas ayeue.

Il faut compter soutieue pour deux syllabes donc soutieue est une graphie pour soutive et au vers suivant il faut lire querrë (hiatus de polysyllabe devant monosyllabe) et considérer ayeue comme une graphie pour aïve, cf. d'ailleurs la rime aïve < naïve > ds BCondé 124, 130; — p. 35 n° 2 veult 1316 est vraisemblablement une faute, le parfait vault ayant été interprété comme un présent, à moins de considérer qu'il y a passage du passé au présent dans un passage qui a d'ailleurs souffert d'une faute au v. 1314; — p. 35 n° 4 dans seurs « acide » la prononciation pourrait être [soer] (forme dialectale cf. FEW 17, 288b); dans soutieue, ayeue, je crois que le e veut marquer que le u est ici consonne (donc = soutive, aÿve cf. supra); il est improbable que les graphies peut < seult > recouvrent put (pft 3 de pooir) et sut (pft 3 de soloir). L'éditeur conclut que l'auteur pourrait appartenir à la région de Laon (mais on avouera que si Sissonne et Montaigu viennent du Chevalier à la manche cf. p. 24 n. 18, il reste peu d'argument pour défendre cette hypothèse) et que le copiste serait hennuyer. Pour ma part, et sous toutes réserves, je situerais l'œuvre en Hainaut.

L'introduction se termine par un court paragraphe intitulé Note sur le vocabulaire. On a l'impression que l'éditeur décharge ainsi en 14 lignes sa conscience; sans doute pour éviter de pécher par omission! Au moins le vocabulaire le plus intéressant (à quelques exceptions près) est relevé en trois sections mots rares, mots récents, mots régionaux. On peut affiner l'analyse. — Parmi les mots récents : gibessiere « bourse » est attesté dp. 1316 (FEW 16, 1b), susposer « conjecturer » 266 dp. 1280, puis début 14° s. (TL; cf. FEW 8, 72b), salaire 729 dp. la 2º moitié du 13º s. (TL ; cf. FEW 11, 87b) ; nouée « fécondée » (dans la note au v. 14 on lira GOD 10, 205c au lieu de 104b) est une première attestation (dp. 1520 ds FEW 7, 166a) et le syntagme faire résidence « séjourner » 99 n'apparaît que chez Amyot, antérieurement avec un sens un peu différent chez Commynes (FEW 10, 297a). — Les mots rares sont des hapax bendelet, empointe (v. note), paroir (v. note) et aussi deffilendré « effiloché » (à rapprocher du dial. effilandrer « effiler, effilocher » FEW 3, 535a); locques « mèches » (qui pourrait être locqués) appartient à la famille de locu « ébouriffé, hirsute » (picardisme littéraire du 12e au 15e s.) qui est représentée aussi par l'anc, picard lok « mèches de larne grossière » (Douai, 1274-1300) et le mfr. locquet « mèche de cheveux » (1530) encore en Wallonie v. FEW 16, 475a ; dur de le teste « sommet du crâne » ne se retrouve que dans Perceforest. — Les mots régionaux n'appartiennent pas tous aux mêmes catégories. Il y a ce que A. Henry appelle les « phénomènes régionaux à grande extension » où il range, à propos de Jean Bodel (RPh 26, 245), les mots apoingner « prendre à pleine main » (Picardie, Flandres, Hainaut mais aussi Wallonie, Nord-Est et partiellement francoprovençal, cf. FEW 9, 517b) et assaier «goûter» (Picardie, Wallonie, cf. FEW 3, 256b). Ahanier «laboureur» (1180-fin 15°, FEW 24, 242b), aloyere « bourse » (12°-15° s., FEW 24, 337b; mais on notera que le mot semble être dans Beroul Tristan, donc en Normandie), avolenté « décidé » (13e-15e aussi en liégeois, FEW 14, 615b), fourjouster « remporter une joûte » (13e-15e s., FEW 5, 99a; ajouter Jean d'Arras Melusine 40 ferjouster, Coudrette Melusine 1184 forjouxter, Cleriadus Meliadice 28, 1301 et 1339) sont des picardismes littéraires. Estequier « se ficher » (13e-15e Picardie, Hainaut, Flandres, FEW 17, 226b), et plus encore enruinyé « rouillé » (14e s., Flandres, Hainaut, Wallonie, FEW 10, 427a à compléter par A. Henry ds MelLecoy 206) et cromboier (ms. cromsoier) « être courbé » (13e-15e, FEW 16, 415b) sont des termes expressifs. Escrienne « veillée » ou plutôt « cave où l'on fait la veillée tout en filant » est picard, champenois, lorrain et bourguignon (les célèbres écraignes) v. FEW 17, 134a. Enneux « aujourd'hui » forme d'anuit n'a pas été relevé au moyen âge ; il s'agit d'un fait phonétique mais le résultat neu pour nuit se trouve en diverses régions (Wallonie, Bourgogne, Lorraine, et ailleurs encore, v. FEW 7, 216a ; cf. aussi ici p. 32 nº 7). Crapeux « couvert d'escarres, sale », plutôt « couvert de croûtes », est attesté surtout dans la littérature pour désigner une maladie des pattes du cheval (Chrétien Perceval Roach ; Menagier) mais crape signifie en outre, et plus généralement, « croûte, escarre, teigne, morve, crachat » (FEW 17, 132b) d'où déjà crapeus (en parlant des pieds d'un gueux) dans Gautier Coinci I Mir 10, 516. On sait que le fr. régional de Nancy crâpi « ridé » (TraLiLi 17, 1, 181) appartient sans doute à cette famille. Enfin turbiert « sot », que l'auteur connaît bien pour l'avoir commenté dans Le Sauvage et le Sot (à propos de Trubert), est examiné en note : le ms. de la Contenance des femmes est le BN 12483 postérieur à 1328, probablement de peu, et localisé dans le Soissonnais, v. en dernier lieu Notices et Extraits des mss. de la BN, 39, 2, 505-508-534. D'autre part Mademoiselle E. Lalou a bien voulu répondre avec son amabilité coutumière à mes questions concernant les lettres de rémission citées dans Du Cange. Et grâce à elle je puis donner les localisations suivantes : 1369, Paris ; — 1377, région proche de Meaux (plus précisément de Dommartin en Goële et de Claye-Souilly) ; — 1399, Somme (Le Crotoy); — 1413, Poitou (précisément à Aulnay près de Moncontour), ce texte a d'ailleurs été publié par P. Guérin.

Le texte est bien établi, avec des notes judicieuses. Quelques remarques: je ponctuerais différemment les vers 60-63 en mettant un point après asseür (60) et une virgule après tenement (63), ce qui de surcroît rend caduque la note au v. 61; — p. 107 l. 1 lire vers au lieu de verbe; — vv. 1005-1009, me paraissent pouvoir se comprendre différemment: je placerais un point après adeviner (1005) et une virgule après delivrer (1006) et savoit (1007) ce qui donnerait: « La personne qui ainsi le faisait s'acquitter de ses générosités, et dont il ignorait qui elle était, s'en (= des générosités à faire) informait secrètement auprès des musiciens et des hérauts et payait . . . »; — 1068 je ne suis pas sûr que la correction soit nécessaire

Le glossaire est très précis. S.v. *Oire en droit*, je donnerais au v. 920 le sens habituel de « maintenant » ce qui implique de modifier la ponctuation pour comprendre : « si tu n'es plus dans les mêmes dispositions d'esprit qu'en ce moment, n'aies pas de honte mais ramène ton équipement...». On pourrait

ajouter blancq 529 « propre » et blanchet 344 « blond » ; — deux mos de lettre 846 « billet » (1re attest. cf. FEW 6, 3, 304a et qui rappelle le célèbre mot de billet) ; — n'est pas gieux d'enffant 890 « c'est une affaire sérieuse » (1re attest. cf. FEW 5, 53a). Quelques mots mériteraient de plus amples recherches, c'est le cas de fripper de l'espaulle « se contorsionner » (mouvement qui trahit la gêne) qui est une première attestation d'une locution surtout attestée dans l'Ouest (FEW 3, 396b) et dont on connait deux autres attestations anciennes : friper de l'espaule (Paris, 1594) que Gdf glose « avaler goulument » et que Huguet range parmi les emplois figurés du sens de « manger, avaler gloutonnement » mais qui dans le contexte pourrait aussi bien (sinon mieux) signifier, par référence à ce qui suit, « être dans ses petits souliers » et fripper des épaulles (Maine, 1624) qui est glosé « hausser les épaules » ds RPh 12, 311 (mais il faudrait lire un contexte plus large pour s'assurer de cette équivalence, qui n'est peut-être qu'un à peu près fondé sur épaulles).

Au total une édition très opportune.

Gilles ROQUES

Le Livre des fais du bon messire Jehan le Maingre, dit Bouciquaut, mareschal de France et gouverneur de Jennes, édition critique par D. Lalande, Droz (Textes Littéraires Français n° 331), Paris-Genève, 1985, LXXIV + 549 pages.

Au panthéon des capitaines illustres de la France médiévale où brillent Du Guesclin et Bayard, héros de l'histoire officielle, Boucicaut n'a qu'une place très modeste et si son nom évoque un hôpital parisien, c'est à un homonyme, fondateur du Bon-Marché en 1853, qu'il le doit. Il illustre à sa manière une variante de la leçon de Solon à Crésus : « attends la fin », c'est-à-dire que nul ne peut être dit heureux (ici glorieux) avant la fin de sa vie. Il eut beau se faire construire au faîte de sa renommée un monument littéraire de choix, la déconfiture finale de l'épisode gênois (1409) puis le désastre d'Azincourt (1415) où il fut fait prisonnier, ont sans doute beaucoup contribué à obscurcir sa gloire, même si la bataille fut engagée contre ses avis.

Le Livre des fais commencé vers 1406-1407 et achevé le 9 avril 1409 n'avait pas été réellement édité depuis l'édition princeps de Th. Godefroy (1620), reprise dans les collections classiques de Michaud et Poujoulat (1836) et de Buchon (1838). Son édition et son étude furent le sujet de la thèse d'Etat de D. Lalande, qui en a extrait la matière de la présente édition.

L'introduction décrit le manuscrit unique qui pourrait être l'original. Resté inachevé du fait des infortunes qui allaient s'abattre sur Boucicaut, on n'a pas réussi à en identifier d'autre exemplaire. L'œuvre raconte en trois parties la vie de Boucicaut jusqu'au 6 mars 1409, tandis qu'une dernière partie parle de ses Vertus et bonnes meurs. Il semble bien que Boucicaut ait suggéré à son entou-

rage de commanditer l'œuvre [XXIII-XXV]. Très probablement le maréchal voulait justifier sa conduite au moment où il sentait s'accumuler les orages menaçant sa politique italienne, très impopulaire à Gênes. Sûr du modèle qu'il représentait, il voulait en tirer un portrait moral [XXVI-XXIX]. La valeur historique souffre de l'intention mais est loin d'être négligeable. En tout cas c'est un témoignage important sur l'univers mental d'un capitaine de guerre des environs de 1400 [XXX-XXXIII]. On aurait aimé d'ailleurs savoir si ce portrait a eu quelque écho. L'auteur a amplement utilisé les traductions de Valère-Maxime par Simon de Hesdin et Nicolas de Gonesse [XXXVIII-XLII], mais quel est-il cet auteur? La critique a beaucoup imaginé. En fait le mystère reste entier. Aucun des noms proposés ne convainc. On a bien sûr songé à Christine de Pizan ; thèse proposée par Kervyn de Lettenhove et soutenue encore récemment par J. L. Picherit ds R 103, 299-331. Je dirai que c'est l'identification la moins invraisemblable, malgré ses difficultés. Je pense dans l'état actuel des connaissances qu'une étude attentive du vocabulaire comparé des Fais et des œuvres de Christine de Pizan peut seule permettre de progresser. C'est dans ce but que je soulignerai l'intérêt de l'expression grans maçues de cuivre et toutes brançonneuses (109, 225); elle sert à décrire l'armement des Sarrasins. L'éditeur comprend brançonneuses « hérissées de pointes » [LXVI-LXVII] d'après l'afr. branchon « bout pointu » (hapax), dérivé de branche. Or la maçue est ordinairement de bois et non de cuivre ; c'est la masse qui est en métal avec une boule armée de piquants. Faut-il donner à maçue le sens de « masse » ? Il a échappé à l'éditeur que Christine de Pizan décrit ainsi les armes des Babyloniens : grans massues et bronçonneuses (var. brançonneuses, broçonneuses) De bois sec grosses et noueuses (Mutacion, 8845). Ces massues de bois sont-elles « noueuses » comme le comprend S. Solente ou « cloutées » comme inviterait à le penser un rapprochement avec la famille de broche? On voit en tout cas que le texte des Fais fait écho à la Mutacion mais qu'il pose des problèmes d'interprétation qui me paraissent pour le moment insurmontables. On ne pourrait, peut-être, trouver quelque secours que dans le mot brançonneuse (var. broçonneuse) « formée de branches sinueuses (en parlant d'une porte) » (Mutacion, 2816 ; cité aussi ds Gdf). Si les massues sont dites de cuivre c'est peut-être une façon de souligner leur caractère extraordinaire. Dans cette hypothèse, on pourrait proposer qu'elles imitent à leur extrémité la forme noueuse de l'extrémité des massues de bois. Bref la ressemblance des textes n'implique pas l'identité des auteurs ; mais on concèdera au moins que l'auteur des Fais connaît bien la Mutacion.

L'étude de langue relève quelques traits phonétiques et morphologiques dont il est bien difficile de tirer des conclusions. Notons que si l'on y cite (trop) abondamment Fouché, Pope, Gossen et aussi Marchello-Nizia et Chaurand, on ne voit aucun renvoi au FEW. Au rayon des dictionnaires étymologiques, la science s'arrête au BW et au DDM; c'est un peu court. Par ex. p. LX on dit que la graphie forcené est daté à tort du 16° s. mais FEW 17, 72 donne de nombreux exemples des 14° et 15° s. et TL s.v. forsener donne des ex. du 13° s. v. aussi la Chrestomathie du 15° s. de P. Rickard; — p. LXI maling, il suffisait de dire que

le masc, analogique malin n'était relevé par FEW 6, 1, 106b qu'à partir de Chastellain; — brievement apparaît sporadiquement du 12e au 15e s. et pas seulement chez Boucicaut; — il pour ils est encore attesté chez Jean de Wavrin et Molinet (cf. aussi Marcello-Nizia, Hist. Langue Fr. 14e-15e s., 175). Pour l'étude du vocabulaire on aurait aimé, plutôt que des énumérations, s'arrêter à quelques cas. Par ex. escalourgiable est un adj. dér. d'escolorgier (Gdf; TL; FEW 3, 279; RLiR 48, 252); dans la littérature cette famille ne dépasse pas le début du 14e s. et même probablement Christine de Pizan pourrait avoir été le dernier écrivain à l'employer, d'ailleurs précisément sous cette forme escal- (avec vocalisme a) qui lui est particulière (1 seul autre ex. ds Gdf s.v. escolorgement ds Bible BN 899, à vérifier). En effet Gdf atteste escalourgiant dans le Livre de la Cité des Dames (1405) et j'ai relevé escalourgiable au sens de « qui échappe facilement » dans le Livre de la Paix, éd. C. C. Willard, 64 (1412) et escalorgier « perdre, abattre qn » ds les Sept Psaumes allégorisés, éd. R. R. Rains, 6, 10 (1409). On pourrait aussi étudier timonner et lubrieté (cités p. LXV) communs à Christine de Pizan et aux Fais.

En tout cas l'édition sera l'édition de référence. Elle permettra de lire ce témoignage et de se livrer à toutes sortes d'études particulières. Le texte du ms., d'ailleurs excellent, n'a eu besoin que de quelques retouches. Certaines sont superflues. Pp. 36; 186; 208; 401; 412 on a corrigé inutilement exercite (sur lequel v. Gdf et ajouter RCteArtoisS 2, 8; OlMarche TrimpheDamesK XI, 11); - p. 55 garder et tout, adverbe signifiant « aussi, avec », à rapprocher des adverbes atot «aussi» et tout «avec» et otout «avec» (v. FEW 13, 2, 125); — p. 98 la corr. de sauve en sauves paraît plausible puisque le scribe omet parfois le s final; il n'en reste pas moins que salve/sauve prép. inv. n'est pas impossible cf. FEW 11, 134b et se rencontre en particulier chez Froissart cf. le gloss. de Scheler s.v. salve et sauf; — p. 106 piez n'est pas inférieur à pieux comme résultat de PALOS à côté des résultats attestés, pels/peus certes, mais aussi pez, piex, pez; — p. 161 garder feist, la corr. méconnaissant le subst. tortfait « violence, outrage » (FEW 13, 2, 87a et ici 157, 11); — p. 183 garder astraction cf. astration (et ajouter BLoquiferB 3797) ds GdfC s.v. extraction et aussi a(t)trace chez Christine de Pizan ds Gdf s.v. estrace; — p. 243 la corr. fait un contre-sens sur n'avoir garde de qch « n'avoir pas de raison de craindre qch, ne courir aucun risque à propos de qch » (cf. DEAF); — p. 259 nen est parfaitement possible notamment, mais pas uniquement, en normand (cf. FEW 4, 457a; R 12, 344 n. 2; R 13, 423 n. 4; ClefAmours; Pierre Cochon Chronique 381; MirStNicolasJuif p. 31); p. 409 garder conseil « consul », habituel dans la traduction de Végèce cf. JMeunLöfstedt conseille, JMeunRobert conseil(le), JVignayLöfstedt consele/ console et aussi conselz plur. I, 28, 7 ; cf. aussi conseilleur « consul » DenisFoulechat Policratique Brucker.

En dehors de ces points le texte n'appelle guère de remarques. En 71, 174 l'éd. a compris, à en juger par sa ponctuation, plus droit que un jonc sus le bon destrier... vous sault de ce paveillon, comme qualifiant l'attitude du chevalier (droit comme un i sur son cheval). Or je n'ai rencontré qu'aller droit comme

jonc « aller tout droit, directement », qui est possible ici, en mettant une virgule après jonc; — 104, 62 on peut se demander si sans faille ne porte pas plutôt sur ce qui précède (croire); — 153, 26 je ne sais pas trop comment comprendre le singulier alors que le pluriel en 99, 146 est satisfaisant; je note d'ailleurs que se donner de garde « être sur ses gardes » manque au glossaire. Par ailleurs le glossaire est solide mais ne s'attache pas assez à la phraséologie qui me paraît pouvoir servir à caractériser la langue de l'auteur par rapport à celle de Christine de Pizan. Je relèverais à titre d'exemple : se mettre en voie d'accord 124, 115 « négocier » ; — entrer en traictié de 124, 116 « débattre de » ; — faire finance d'argent 126, 159 « obtenir l'argent d'une rançon » ; — mettre à neant « mépriser »; — s'en saillir a son honneur 54, 69 ; 55, 97 « s'en sortir à son honneur » etc...

Je laisserai à d'autres plus savants le soin de commenter ce glossaire où je signalerai estommi « mis en mouvement, en rumeur » qui mériterait un commentiare pour être situé, le cas échéant, dans la famille d'estombir (FEW 17, 384a). Je proposerai seulement quelques ajouts : biesant (en —) 105, 86 « de biais » est une première attestation dans un texte littéraire (antérieurement 1402 v. TLF); — col (estre sur le — a qn) 99, 145 « attaquer à l'improviste » cf. avoir qn sur lecol « être attaqué par surprise par qn » (dp. Chastell ds FEW 2, 911b); — pour cuidier + inf. 99, 143; 184, 55 « afin de (signifie une intention qui se révèlera déçue) » (très fréquent au 15e s.); — deliberer a 89, 44 « décider de »; — enchevestré en 107, 140 « empêtré dans » (qui pourrait être une première attestation du sens figuré); — gisant 95, 21 « (pont) établi sur un fossé et qui est fixe », même chose que pont dormant (1358, Tours; dp. D'Aubigné) ds FEW 9, 168b (auquel on ajoutera 1400, Caen ds Actes Normands Hunger 1, 105); — mal a gré sien 21, 6 « à contre-cœur » ; — de lonc en lonc 88, 12 » (raconter) dans tous les détails »; — non obstant (sans que) + subj. 98, 122; 115, 58; 188, 17 « bien que »; — en piece 100, 171; 106, 119 « avant longtemps »; — propice en 83, 14 « capable en fait de », p.a + inf. 183, 10 « capable de » ; — saillir hors de 103, 32 ; 192, 59 « sortir de »; — susseder a l'empire 149, 38 « prendre place par succession à la tête de l'empire »; — tacher a + inf. 95, 31; 137, 74 « faire ses efforts pour » où les Fais sont aussi devancés par Christine de Pizan (Mutacion 20027).

L'essentiel est bien de pouvoir étudier maintenant le *Livre des fais*. Il prend place à côté de la *Prise d'Alexandrie* de Guillaume de Machaut, poème auquel il mériterait d'être comparé à maints égards.

Gilles ROQUES

Pierre RIVIERE, La Nef des folz du monde, éd. par E. DuBruck, Michigan, UMI pour la Michigan Academy of Sciences, Arts and Letters, 1977, 2 vol., XXXV+842 pages.

A l'Histoire du best-seller, que l'épreuve du temps refuse souvent au titre de classique, la Renaissance apporte des illustrations frappantes. Ainsi la Nef des

fous, depuis longtemps, ne séduit plus, en domaine francophone, que par son titre et son iconographie, alors qu'entre 1497 et 1500, trois versions françaises ont vu le jour. La première, versifiée par Pierre Rivière, n'est conservée aujourd'hui qu'en de rares exemplaires, et cette situation paradoxale donne à peu de critiques l'occasion de parler de cette Nef rimée en connaissance de cause. Or en 1977, Edelgard DuBruck en a proposé une transcription (plutôt qu'une édition critique) de faible diffusion, et qui appelle quelques observations tant littéraires que linguistiques.

L'introduction, d'une vingtaine de pages, est loin de résumer l'état de la question. Mais en l'occurrence, il importe moins de reconstituer ici un tel bilan (1), que de proposer des rectifications et des compléments d'information, de portée très inégale : en effet, des assertions discutables (parce que documentées de seconde main) y sont avancées à l'instar d'autres publications de l'éditrice (2).

Tout d'abord, l'attribution de cette traduction à Rivière n'est pas seulement due au témoignage de Pierre Gervaise (auteur du passage cité p. XV, extrait de la 22° des *Epistres familieres du Traverseur*) et à l'épitaphe par Jean Bouchet (corriger dans la citation p. XVI aussi en prose et eut bon acueil). L'œuvre, on le sait (3), est signée, et deux fois plutôt qu'une : l'acrostiche, qui est pour les textes versifiés, l'un des procédés de signature les plus fréquents, court sur les 24 premiers vers d'une addition française au *Prolude* (v. 379 sq.). Il s'y génère simultanément une métaphore calembouresque comme celles qui paraphent à la même époque des œuvres de Molinet ou de La Vigne :

Je suis l'imberbe, cil qui fus Veu beuvant en la grant fontaine. J'aymay et bien peu ses beaulz fuz (?) Et goustay de l'eau doulce et saine (...) Et combien que l'eau fut science Par ce j'en devois fort gouster

<sup>(1)</sup> Outre l'introduction et la bibliographie de Zeydel (H.), The Ship of fools translated into rhyming couplets, New York, Dover Publications, 1944, voir Quillet (B.), « Le 'Narrenschiff' de Sebastian Brant, ses traducteurs et ses traductions aux XVe et XVIe siècles », dans le collectif Culture et marginalités au XVIe siècle, Paris, Klincksieck, 1973, pp. 111-124, et Tiemann (B.), « Sebastian Brant und das frühe Emblem in Frankreich », dans Deutsche Vierteljahrsschrift für Literaturwissenschaft und Geistesgeschichte, 1973, 47.4, pp. 598-644.

<sup>(2)</sup> The Theme of Death in French Poetry of the Middle Ages and the Renaissance, La Haye, Londres et Paris, Mouton, 1964, pp. 95-99 et 156-166; « Sebastian Brant in France », dans Revue de Littérature comparée, 48, 1974, pp. 248-256; « On Rivière, french 'translator' of Brant's Narrenschiff' », dans Bibliothèque d'Humanisme et de Renaissance, 41, 1979, pp. 109-110.

<sup>(3)</sup> Par exemple, le Catalogue of books printed in the XVth century now in the British Museum, t. 8, Londres, 1949, pp. 178-179.

Ou boire et savourer, si en ce Je ne pouvois plus hault monter (...)

Il semble expéditif de ramener le second livre de Rivière, apparemment perdu, à une traduction du *De quatuor Virtutibus* de Domenico Mancini (p. XVII) : il existe d'autres ouvrages traitant « de vertuz quatre », comme le *De formula honestae vitae*, de Martin de Braga. Mais surtout, Gervaise et Bouchet, qui précisent que la *Nef* est une translation, évoquent cette autre œuvre dans les termes d'une composition à part entière, sous la forme d'un prosimètre d'une certaine étendue.

Des fragments de la *Nef*, que l'on peut supposer localisés en son début, reviennent, modifiés ou non, à Jean Bouchet. L'ami de Rivière, qui ne peut être soupçonné de revendiquer pour siennes les rimes d'autrui, dit clairement qu'il a amorcé l'entreprise menée à terme par son comparse. L'épitaphe citée trouve d'ailleurs un écho dans la révision manuscrite des *Renars traversans*:

Je, Jehan Bouchet de Poictiers, qui en ce livre me nomme le Traverseur des voies perilleuses, après la première traduction de latin en françois de la *Nef des folz* où pour entrée je occupay mon petit entendement (...) (4)

Faute de précisions sur la teneur des participations respectives, nous nous en tiendrons à l'attribution unilatérale au signataire. Mais cette nouvelle pièce au dossier de la *Nef* n'est peut-être pas négligeable pour comprendre dans quelles circonstances elle a dérivé de la *Stultifera Navis* (5).

La nature des interventions de Rivière mérite une étude (promise par Mme DuBruck) où sa version serait comparée à sa source directe. Une telle étude mettrait en lumière, sinon des différences de mentalités des sociétés qu'elles

<sup>(4)</sup> Bibl. Munic. de Poitiers, ms. 579 (440), f° a 1 r°. Je remercie Mademoiselle Richard, conservateur adjoint à la B.M., de m'avoir donné accès à ce ms. (qui sera étudié à l'occasion de ma thèse sur Bouchet). Il faut écarter l'attribution de la Nef anonyme dite De Marnef (1500 n.st.) au Traverseur, en dépit de la coïncidence par laquelle un faux « cinquième livre » au nom de Rabelais (1549) est fait du double plagiat de cette version anonyme et des Renars Traversans. En effet, Bouchet précise bien avoir participé à la première mouture de la Nef. Or, la version anonyme est basée sur l'édition latine de 1498 (augmentée une nouvelle fois de diverses pièces de Brant) : sa rédaction est donc postérieure à la publication de la Nef versifiée. Et puis, pour quelle raison Bouchet aurait-il réécrit (avec tous ses scrupules en matière de paternité littéraire), ce que son ami, tout juste disparu, avait pu achever ?

<sup>(5)</sup> Stultifera Navis revue une première fois par Brant, Bâle, Joh. Bergmann d'Olpe, calendes de mars 1497 (st. de Rome = n. st.), 148 ff° (exemplaire consulté à Bruxelles, Bibl. Royale, Inc. A. 2268). A distinguer notamment de la deuxième édition de J. Bergmann, 1498 (avec de nouvelles pièces de Brant) et d'une autre encore, par le même, 1<sup>er</sup> mars 1498 (avec additions de Thomas Beccadelli).

caricaturent, du moins des approches variées d'horizons d'attente inégalement ouverts (lecteurs érudits de Locher, public élargi du livre français). Mais il conviendrait de bien borner cette investigation aux seuls termes, aux seuls textes pertinents; car référer à l'original bas-allemand n'est plus, pour notre Nef, que d'un intérêt mineur. C'est de la formule latine uniquement que Rivière tire la matière de son tableau des mœurs. Les très rares germanismes lexicaux ont tous transité par la version de l'élève humaniste de Brant. L'ordre des chapitres de la Nef suit scrupuleusement celui de la Stultifera Navis de 1497, au point de mettre en doute que le traducteur poitevin ait jamais eu le Narrenschiff initial sous les yeux. Si l'on admet en effet que l'image nautique plus que la congrégation des fous a adhéré aux goûts français (6), on aurait pu s'attendre à ce que le bateau de Cocagne et le bruyant départ en Narragonie (chap. 48 et 108 chez Brant) soient repris : or, il n'en est rien dans la version de Rivière . . .

Prévenu de l'intérêt des amplifications, qu'un procédé typographique simple aurait déjà pu signaler dans la transcription, le lecteur se résout à les deviner sous les anaphores massives (pp. 515, 519...), dans les appels aux « princes de France » pour une croisade contre le Turc, dans la glorification expresse de Charles VIII (p. 657), ou dans les chapitres de plus de 180-200 vers (puisque chaque section en latin ne couvre systématiquement qu'un feuillet) (7). Mais si ce gonflement du texte tombe sous le sens, il reste peu convaincant de mettre en balance (p. XVIII) les 17.000 octosyllabes en mfr. — avec les charnières syntaxiques, la coutume des polynômes synonymiques, la dilution pour les impératifs de la rime et de l'unité métrique brève — et les quelque 5.600 vers néolatins, dans toute la densité et l'ellipse de la langue de Juvénal.

L'évocation du contexte littéraire est entachée d'imprécisions et d'anachronismes. Ainsi, « most rule books are defective in the non-lyric genres » (p. XXIII), ce à quoi l'on doit s'attendre forcément dans des traités de rhétorique seconde (que l'on sait aussi correspondre fort mal aux recherches de « rhétorique entière » des meilleurs auteurs de l'an 1500). Rien d'étonnant alors à trouver chez Fabri, dont l'Art de PLEINE rhétorique étudie successivement la première et la seconde, des propos sur l'acception classique de l'art oratoire. Quant au « Tabernacle des arts et sciences » (note 8), il ne s'agit pas d'un ouvrage autonome, mais d'un chapitre du Temple de Bonne Renommée. La partie qui nous occupe, inspirée du livre XIV de la Genealogia deorum gentilium, livre une réflexion sur le statut de l'écriture fictionnelle plutôt qu'un traité de versification. Le seul détail que donne Bouchet en cette matière touche le respect

<sup>(6)</sup> P. XXXI; voir aussi O'Connor (M.D.), «Sébastian Brand en France au XVI° siècle », dans Revue de Littérature comparée, 8, 1928, p. 314.

<sup>(7)</sup> La moyenne par chapitre dans la *Nef* française avoisine les 140 vers. Mais celle des 40 premières sections ne monte qu'à 100 vers seulement. Pour autant que la traduction ait été effectuée selon l'ordre linéaire approximatif, elle a donc elle-même évolué dans le sens de l'allongement croissant, corrollairement à un relâchement de l'expression.

du timbre de la rime (mais sans prôner l'équivoque) et celui du compte des syllabes. Le *Temple*, écrit en 1516, ne pouvait être connu de Rivière (alors décédé); non plus que la pratique de l'alternance des genres à la rime, que Bouchet n'adoptera que vers 1520, d'après des applications tardives ou occasionnelles de Cretin ou Saint-Gelais (8). Dans un même ordre d'idée, alléguer au sujet de la *Nef* la 107° des *Epitres familières* (contemporaine du conflit entre Marot et Sagon) est faire peu de cas de la distinction fondamentale des « générations » successives de la Renaissance, et de l'évolution rapide des principes qui sous-tendent leurs poétiques respectives. Enfin, on déplore que les bonnes dispositions à reconnaître que « it is a fallacy to apply our own aesthetic criteria to so remote a style and period » ne trouvent ici même aucune suite : Rivière et Bouchet (à l'exclusion de leurs contemporains?) sont mués en précurseurs de la Pléiade, comme si les jugements de valeur beuviens avaient encore cours, comme si toutes les études menées depuis Franco Simone, sur la promotion du vulgaire dès le XIV° siècle, restaient lettres mortes.

L'emploi de l'épiphonème autorise en l'occurrence d'autres rapprochements qu'avec les « poèmes de la mort » que Mme DuBruck a analysés lors de sa thèse. En effet, il se conjugue ici à un espace formel spécifique, la séquence de septains (9) : l'épiphonème est systématisé dans le *Prolude* français, le traducteur prenant la sagesse populaire pour jurisprudence dans ses « clauses de justification ». On remarquera cependant l'absence du discours gnomique dans les septains isolés en tête des chapitres (sauf au 1er et au 4e). Rivière y traduit simplement en une strophe les expressions imagées, quasi emblématiques, de sa source qui découlait elle-même de métaphores ou de proverbes allemands ; de sorte que les gravures, illustrant initialement l'œuvre à la manière des *Proverbes en rime*, jouent dans la traduction un rôle légèrement différent, que l'on rapprocherait plutôt de celui de l'iconographie des *Dits moraux*. Derniers détails sur les formes poétiques (p. XXVIII), les neuvains de l'exhortation finale (due à Rivière) suivent le schéma aab aab bcc, et le dizain au lecteur figurant sur la page de titre émane plutôt de la maison d'édition, que de l'auteur.

La chronologie complexe des éditions du *Narrenschiff* et de tous ses dérivés est un défi à la critique moderne, qui redessine progressivement un stemma de moins en moins controversable. La généalogie sommaire retracée par Mme DuBruck aurait gagné à s'y référer, ce qui lui aurait évité d'établir des parentés arbitraires :

— La Nef des folles de Jean Drouin (p. XXIX) n'est en effet qu'indirectement tributaire de la Nef de Rivière. Drouin a d'abord mis en prose cette der-

<sup>(8)</sup> Kastner (L.E.), «L'alternance des rimes depuis Octavien de Saint-Gelais jusqu'à Ronsard », dans Revue des Langues romanes, 47, 1904, pp. 336-347.

<sup>(9)</sup> Zumthor (P.), «L'épiphonème proverbial», dans Rhétorique du proverbe, Revue des Sciences humaines, 41.3, 1976, pp. 318-319. Signalons aussi la fortune de telles séquences dans la veine des « passe-temps » (Michault Taillevent, Pierre Chastellain, Robert Gaguin).

nière (Lyon, Balsarin, 1498), qu'il a ensuite complétée de « plusieurs satires » (Lyon, Balsarin, 17 nov. 1499). C'est qu'entre-temps, Josse Bade a transposé le thème de la nef dans un registre mysogyne : il en a tiré dix feuillets qui sont joints à certains exemplaires de la Sultifera navis parue chez De Marnef en 1498 (« Stultarum virginum scaphae seu naviculae »). En 1500, Bade amplifie et systématise sa trouvaille par la référence à la parabole des vierges folles (cf. un additamentum dans la Stultiferae naves sensus animosque trahentes mortis in exitium) : telle est la base traduite et une fois de plus augmentée par Drouin.

— D'autre part, on saisit mal, dans le tableau de synthèse (p. XXX), en quoi cette *Nef des folles* influence directement la *Nef des fous* anonyme (dite De Marnef) et pour quelle raison cette dernière n'entretiendrait qu'une relation médiate avec la *Stultifera navis*, qu'elle a précisément le mérite de re-traduire sans se borner aux deux versions françaises qui la précèdent.

Les notes sur Brant font également l'objet de réserves. Et tout d'abord, rien ne prouve que Destrées, dans son Contreblason des faulses amours, vise l'auteur de la Nef, a fortiori son traducteur. Car loin de n'y citer que des auteurs français, il y mêle des Classiques de l'antiquité, des Italiens, célèbres aussi pour leurs œuvres latines, des Humanistes... (Cicéron, Juvénal, Boccace, Pétrarque, Jean-Baptiste Mantouan, Faustus Andrelini, Alain Chartier, Gaguin...): dans ce contexte, Brant n'a-t-il pas pu être cité comme Humaniste juriste, propagandiste et poète néo-latin? Ensuite, si le nom de Brant figure dans le titre des Renars traversans de Bouchet (Vérard, sd. entre l'automne 1503 et le 30 avril 1504), il y va tant d'une indélicatesse commerciale, que de la présence, en exergue, de quelques vers du « De vulpe alopekiomachia » du grand Strasbourgeois.

Enfin, il est très peu probable que Rabelais ait jamais connu personnellement Rivière, mort en 1499/1500. Et dans le Tiers Livre, il ne parle pas des Renars traversans; il applique seulement le surnom de Bouchet (Traverseur des voies perilleuses) à son Xenomanès, identifié aujourd'hui à Jean Fonteneau, dit Alphonse de Saintonge, un impénitent voyageur aux longs cours. D'autre part, on peut se garder de croire que Rabelais, « like so many others, probably though that La Nef was fairly identical with Brant's original »: la translation reflétait dans la conscience du temps une réalité très mouvante, du transfert soit servile, soit fidèle, à l'adaptation libre allant souvent dans le sens de la « copiosité ». De plus, Rabelais était bien placé pour connaître éventuellement de Bouchet même, la nature exacte du travail accompli sur le texte de Locher — l'existence de l'intermédiaire latin étant d'ailleurs clairement réaffirmée dans les vers français. Enfin, à conjecturer même que Rabelais ait eu un jour en main la version allemande, pourquoi lui refuser une confrontation des textes que ses dons de polyglotte lui auraient peut-être permis d'opérer ? A dire vrai, le dossier est assez complexe sans devoir s'encombrer de suppositions gratuites...

A propos de la langue de la *Nef*, certaines observations (p. XXVII) paraissent singulièrement incongrues. Par exemple, y noter des résidus d'ancien fran-

çais revient à cantonner le moyen français au statut de phase transitoire, vaguement bâtarde, alors que cet état de langue (admis à présent comme tel à part entière) a émergé plus d'un siècle avant l'œuvre considérée. Est-il besoin de rappeler la ballade archaïsante d'un Villon pour se persuader qu'au terme du XVe siècle, l'ère des déclinaisons est bel et bien révolue? N'y revenons pas, et trouvons une autre explication aux terminaisons dont les nombreuses anomalies vont jusqu'à perturber la compréhension syntaxique de la phrase. Si une liste en était dressée, il apparaîtrait vraisemblablement que la rime pour l'œil (et secondairement le compte octosyllabique) en est un facteur primordial. On lit par exemple :

Et se pres clercs et litterez Me voy, je leur concederez Leur dire (ch. 1, v. 61-63)

La graphie surprenante de la 1. sg. indic. futur a tout l'air de renforcer la rime pour le lecteur de l'incunable, dans sa saisie maintenant « visuelle » plutôt qu'auditive. Autre illustration :

ce vin qui fort les eschauffe Et le gesier qui est trop chault, fe Grande rougeur sur leur visaige. (76, 104-106)

Que déduire de cette forme du verbe *faire*, sinon une liberté ou une négligence audacieuse envers la nébuleuse orthographique que l'on rencontre dans la plupart des imprimés publiés à Paris à la même époque ? Il n'est certainement pas dû au hasard que les proses de la *Nef* (prologues et argument) ignorent ces particularités propres aux vers. Voire, la mise en prose quasi immédiate par Drouin n'est-elle pas motivée par une gêne réelle ressentie dès 1498 à l'égard de ces graphies trop peu conformes aux habitudes ? Un relevé des fautes pures et simples (à distinguer des rimes pour l'œil) marquerait peut-être des zones de lassitude, à la traduction ou à l'atelier d'imprimerie. Les dates fournissent en effet des circonstances atténuantes, puisque Rivière a rédigé ces 17.000 vers en quatre mois (simultanément à des études ou des activités dans le droit ?), comme l'indique le terme de son *Prolude* :

Et ce fut dans le temps d'automne Proprement que je commençay, Ainsi que rasins on entonne (v. 421-423) Tant continuay mes escriptz Que finay on moys de decembre (...) Et fut l'an, comme me remembre, Mil quatre cent nonante sept (v. 435-440)

Le temps de la révision lui aura été compté, car l'ouvrage est mis en vente chez Manstener et De Marnef dès avant le 15 avril 1498; d'un tel empressement, le tout sort inachevé, sporadiquement bâclé. Mais pensons un instant aux conditions de travail dans lesquelles ce volume de taille non négligeable (128 ff.,  $2 \times 42$  ll./p.) a été confectionné, à la lumière des courtes journées de cet hiver de fin de siècle . . .

Plus bénigne, une autre note de l'introduction évoque la confusion entre U et N dans certains mots, pour lesquels on parlerait plutôt de graphie ambiva-

lente (neautmoins; couvoitise, conforme ainsi à l'étymon, de même que monstier). En fait, il n'y a pas lieu de l'épingler comme marque pertinente, tant elle a été répendue. Il suffit de la distinguer des permutations réellement erronées favorisées par l'emploi des caractères mobiles, et qui affectent alors n'importe quel mot : tont pour tout (39.84), quaut pour quant (92.2), ou pour on pronom (97.41), coutraire pour contraire (107 Sept.), etc.

On aurait enfin souhaité apprendre quel exemplaire le présent transcript reproduit (10), surtout lorsqu'on sait qu'au cours d'un même tirage, des modifications peuvent avoir été ménagées sur le texte dont chaque incunable est susceptible de refléter un état unique.

D'emblée, la copie moderne se révèle n'être ni une (semi-)diplomatique, ni une édition qualifiable de critique. D'une part, le soulignement des abréviations (à moins qu'il s'agisse des abréviations omises, cf. p. XXVIII ?) n'est pas tout à fait rigoureux. D'autre part, les hyper- et hypométries, faute d'être résolues, comme ç'aurait été plus d'une fois possible, auraient pu faire l'objet d'un indice positif ou négatif marginal. Il manque aussi les repères de foliotation (ou signatures) permettant la correspondance avec l'édition ancienne. Mais des lacunes plus graves sont à déplorer : les citations et références latines n'ont été ni reproduites à côté des vers français, ni signalées en introduction (11) ; or elles « autorisent » la démarche de Rivière et attestent son érudition en des domaines spécifiques. Quelle est leur adéquation au texte en vulgaire, et quel est leur impact sur le processus d'amplification ?

En raison de la longueur de l'œuvre et de la récurrence des cas ressortant d'un même type, les lignes qui suivent apporteront des exemples et non un relevé tendant à l'exhaustif. Et tout d'abord, aux vers lacunaires que l'astérisque dénonce dans l'original (imprimé plutôt que « manuscrit », p. 138!), s'ajoutent un triplet anormal (28.59-61) et deux vers blancs voisins (50.31 et 34). D'autres rimes défectives se prêtent à une correction minimale : lire malice pour maleur (12.47), on fasse pour on fait (14.67), tendre pour tendu (16.69), cultiver pour culturer (45.29), convocquent pour convicquent (94.70), saive ou soive pour saige (98.1) ; dans l'exemplaire de Bruxelles, un mot rimant avec sommeille (33. Sept.) donne sa cohérence et sa correction métrique au vers L'homme est fol qui sans dormir veille.

Les mécoupures malencontreuses ne se comptent pas. Le lecteur séparera y/a (9.2; 12.1 etc.), n'/y/a (36.59), d'/eslite (9.2), d'/ung (1.75), de/sang (15.71),

<sup>(10)</sup> Outre les quatre exemplaires de Londres et celui de Bruxelles, on trouve, par divers répertoires, des volumes mentionnés à la B.N. (Yh 1, vélins 607 et 608), à l'Arsenal (B.L. 3632 et 3632 bis), dans la Spencer Collection de la New York Public Library et dans la Lessing J. Rosenwald Collection de la Library of Congress.

<sup>(11)</sup> Fragments des chap. 3, 10, 27, 40 et 60 en illustrations dans Claudin (A.), Histoire de l'imprimerie en France au XV<sup>e</sup> et au XVI<sup>e</sup> siècle, Paris, 1901, t. 2, pp. 229-231.

de/ceulx (31.59), d'/ans (58.82), a par/eulx (30.28, comme on a a par soy 33.43), c'/est (29 s.; 31.65), a/prins cesse (71.44), a/Licinus (26.51 et corriger l'index des noms propres), octroy/a (26.28, rimant avec octroya), n'/en oste (31.30), n'/en a (41 s.), ne t'en/chault (42.107), l'/oyant (97 s.), s'/atourne (107.118), au son de l'/alarme (et non la larme, 111.81), m'/esdire (114.118). Inversément, on réagglutinera sis (du v. seoir, 23.127), debonnaire (40.74), despence (56.30), des a present (95.219, cf. 44.32), Dathan (personnage biblique, 88.202, et corriger à l'index), atourné (9 s.), parturbant (52.90), parvers (93.9), bataille (verbe, 81.112), lycueur (64.84), enprunte (et non eu prunte, 25 s.), l'afamé loup (pour la fame ibid.) . . .

La majuscule ne se justifie pas pour l'adjectif *gorgias* (8.105) qu'il convient de supprimer de l'index, ni pour le verbe *recolle* (94.84).

Des accents aigus écrits à la main sur la typographie n'auraient pas dû l'être : on préférera trouble (27.53), fuye (79 s., pp de « fuir » accordé au fém.), les rimes rues et dirrues (2° p. s., 95.257-258), maculle et calculle (subst., 78.29-30), amasse et atasse (2e p. s., 102.15-16), etc. Parfois, l'incohérence est flagrante : ainsi, les formes féminines sont tantôt graphiées -ée (99.198-199), tantôt -ee (99.200-201). Plus souvent, il appartient au lecteur d'accentuer selon son bon sens et sa compréhension de la syntaxe : par exemple, les participes edefié, constitué, imposé, excité (prol. Locher, ll. 25-27), ebetés (6.147), fortuné (23 s., et ôter cette occurrence à l'index des noms propres), gironné et giron né (95.275-276), trespassé et passé (52.41-42), debilés et obnubillés (105.101-102), saoullé et foullé (53.41-42), le futur je te pluyré (80.80), creé (64.17), maulvaistié (35.26). Des signes diacritiques sur après et païs simplifieraient la lecture. De grossières coquilles (de quelque moment qu'elles datent) entachent encore cette transcription: documens (95.58), comrropu (rimant avec rompu, 99.27), royaulmess (95.135), pius (16 S.), dalais (pour balais, 22.25) se passent de commentaires. Certains caractères ont subi des déformations plus fréquentes : M et N (mouveaulx 31.26; mon pour non 95.314; ne pour me Argum. l. 14); U et Re (lire tendre 16.69; vaincre 24.77); R, T et C (lire immondice 45.104; vouloir 68.27; ancre pour autre Prolude 152); C et E (evident 24.4; evicter 13.73; colleric et merencolic 29.37-38; scientifficz Prolude 2); E et S (jadis 9.72); U, V et N (Assuere 61.60; devie 9.68; orphelins 75.68) et autres permutations de jambages (à nous pour avons 10.143 ; Sidonie pour Sidoine à supprimer de l'index, 10.103, cf. 112.56; corriger peut-être ains par avis 12.64); S et F (intervertir sont et font au 99.68 et au 37.58) ...

Abstraction faite des passages où la syntaxe se présente initialement de façon obscure, il n'est pas rare que la ponctuation choisie soit étrange ou défaillante. Voici des cas où la seule compréhension des vers dicte d'autres découpages: Mais des branches grosses et fortes / N'en fait on pas du tout ainsi. (6.56-57, forme affirmative, opposition à l'exemple des branches jeunes, flexibles); Chacun a son ame ravie, / Autant le jeune que le vieux, / A peché: tout est vicieux. (9.13-14); Mieulx luy seroit amoderer / Sa bouche, à bien considerer, / Que parler ainsi si souvent. / Qui de son gré comme savent / Respond sans en estre prié, / Ung foul de sçavoir detrié / A toute gent exhibe, et monstre / Le

peril... (19.23-30); Et toutesfois est nice et vain / De s'amender; soit bien certain / Que ses vices le meneront... (31 Sept.); Donc puis que ne sçavons comprendre / Hors noz maisons, veillons aprendre / En icelle, art et science... (34.65-67); Aultrement c'est de folleur signe, / De l'ivre la sorte semblable, / Quant de vins est rempli à table, / Le foul, semblablement l'enfant, / Lesquelz dinivre (= d'injure?) chescun fant... (66.12-16); Et qui es labours mains priséz / Se involve, monter a vouloir / Le char du singe... (91 Sept.); Au regard des fatz, mon estude / Ne gist, ne ma sollicitude, / En eulx (105.87-89).

Regroupés à l'index avec, pour seul commentaire, leur localisation dans l'œuvre, les noms propres ont été traités à la légère. Des occurrences ont été oubliées (on trouve Absalon p. 579 également, Thobie p. 580, Flaccus p. 27). Les formes données ne respectent pas toujours celles du texte : on lit pour Caribde, Caribdis p. 797; pour Cathon, Chaton p. 407 ou Catho p. 755; pour Talie, Thalia p. 557; la Nef évoque Orace et Oloferne, non Horace ni Holoferne; Orestes est aussi écrit Horrestes p. 462. Des regroupements embarrassants obligent à chercher Cain à Abel, Sodomme à Gomorre, Remus à Romulus, mais deux entrées distinctes sans renvoi mutuel séparent Herode d'Antippas (non Antippes). Sous une même rubrique sont repris des référents seulement homonymes (Paris, le Troyen et la ville ; Tulle, Cicéron et un autre personnage qu'il faudrait peutêtre lire Julle, César). Des noms de la Nef ont été omis, comme Assueres p. 393, les Furies p. 225, la Genese p. 318, Herodiades p. 699, Juno p. 403, Nilcolas p. 162, Othonius p. 366, Philomuse, surnom de Locher, p. 757, le Florentin Dante p. 7. On y inscrirait, avec réserve, Ancelades p. 643, Atique (et non datique dans le lexique) pp. 341 et 784, Ilderimins p. 644, Sauromate p. 738, et, transférés du lexique, Boreus et Calpée p. 424, Thollete (= Tolède?) p. 631, Mansirie p. 794, Yperboreus p. 424. Les adjectifs dérivés de noms propres figurent tantôt à l'index, tantôt au lexique, tantôt aux deux endroits (comme Lolhards, prageuse, morians, Saramaticque/sarmatique). Enfin, phegetonticques vient du nom du fleuve infernal, et non de Phaeton.

Même si le glossaire suit légitimement d'autres objectifs que la mise en lumière de la richesse lexicale de la Nef, le choix de ses quelque 600 entrées laisse sceptique. Il inclut en effet des cas de variantes graphiques minimes (abesser, anichiller, amesgries...) et des mots anciens très communs (le subst. affin, ammonester, ancelle, ardoir...), négligeant en contrepartie un nombre appréciable de termes rares ou obscurs (12): s'abstiner (85.114), adversal (93.90), adverniers (76.64), afflueux (96.78), affoudrer (39.93), allaictures (108.141), amenables (101.60), anchure (111.26), applicature (62.88)... Certaines traductions proposées suscitent une perplexité que la vérification ne peut malheureusement pas lever, puisque l'absence de renvoi à des occurrences bien localisées interdit de retrouver le contexte. Annuyt serait plutôt adverbe; mistic, forcier, souvir, paster sont autant de points d'interrogation; mais pous les avoir rencontrés

<sup>(12)</sup> Un dépouillement en cours devrait sous peu en rendre compte.

dans le texte, nous pouvons croire que *cicisque* signifie aveugle (*caecas* latin), 45.52; que *munimens* (95.66) est, au figuré, le soutien, la défense militaire; que *preterir* (29.45) se traduit par tuer (et non passer outre); que *averne* est soit subst. (synon, et rimant avec *caverne*), soit adjectif (et touche l'absorption exagérée de vin). Ici également, des dégroupements seront nécessaires: pourquoi ne faire qu'une entrée de *aultaire* (ou plutôt *aültaire*, adultère) et *aultier* (autel)?

Il arrive enfin que les traductions proposées manquent de clarté ou de correction française (parce qu'empreintes de mfr. ou d'anglais), comme actraffix, « transfixés » ; dirompre, « dérompre » ; dirrue, « déprivé » ; exardeur, « exagéreur » ; inrabilité, « irréhabilité » ; joculation, « jonglade » ; mulcte « punissement » ; nyssité, « niceté ».

Quelques notes de commentaire auraient été les bienvenues, tant à l'éclair-cissement de la syntaxe de certains passages, que pour l'origine de certains exempla, occasionnellement déformés d'ailleurs. Par exemple, au chap. 36, les Parques sont assimilées aux Furies (v. 64) et leurs rôles respectifs sont inversés : Atropos file, Lachesis affine le travail au point de le rompre. Dans le récit de Thésée et d'Atreus (33.77-78), allusion est faite à une « autre espitre » du JE/auteur . . . à identifier. D'où vient-il qu'au chap. 32, Pénélope devienne une figure de l'INfidélité ? Etc.

Certes, la débâcle syntaxique sensible dans la Nef dès le 30e chap, ne simplifie guère la tâche de l'éditeur, qui doit faire un sort à ses inélégances (d'il pour de lui 15.81, 29.44 ; sa + voyelle 39.95), à ses mauvais calques (et traduisant UT de but 98.112, 99.242 ; et de coord, en lieu et place du suffixe -QUE latin 99.115), au désordre des éléments de ses phrases (13.1-2: Venus qui suit les mandemens / Et frauduleux commandemens = « qui suit les mandements . . . de Vénus »), à son mépris total des accords sing./plur. (35.84-86, sur les irascibles : Et ne refrenENT en maniere / LEUR ire, ains par ou desliE / SON maulvais vouloir et folie). Ne prenons pas ceci pour un réquisitoire contre la Nef, qui représente plus qu'une épreuve d'endurance : stylistiquement, elle témoigne même d'une recherche réelle, qui n'a pu, certes, être soutenue qu'en des moments privilégiés. Les délimitations des interventions de Rivière feront peut-être apparaître en lui un créateur verbal, un orateur puissant qui, s'il ose se démarquer de l'opération de traduction, emploie des figures comme l'anaphore, le parallélisme, l'interrogation oratoire, l'imprécation. D'ores et déjà la qualité de certaines de ses rimes porte l'empreinte d'un jeune poète en quête de sa rhétorique seconde. A côté d'audaces plutôt modernes (112.49-51, de pourpre rime avec pour pre-/ venir à ton arnois), quelques rimes présentent des paronomases (sapience et pacience 3.89.90; visaige et vieulx aage 4.51-52; oveilles et oreilles 6.23-24) et des équivoques (dont cette séquence, rare encore dans la Nef, où riment successivement noz velles: nouvelles, et maulx: emaulx, vifz peres: viperes, pugnicion: pugniz. Si on, novices: noz vices 14.41-54). Que souhaiter désormais, sinon que l'embarcation stultigère aborde enfin à la science des Lettres ?

Suzanne BAGOLY

Abbé Gabriel GIRARD, Les Vrais Principes de la Langue françoise, Edition de Paris, 1747, précédée d'une Introduction par Pierre Swiggers, Droz, Genève-Paris, 1982. 1 vol. de 73 p. + 432 p. + 468 p.

J'ose espérer qu'il n'est pas trop tard pour signaler à l'attention des lecteurs cette excellente reproduction de l'ouvrage de l'abbé Girard. Publié vers la fin de la première moitié du Siècle des Lumières, il fut accueilli avec beaucoup de réserve, pour ne pas dire plus. Il suffit de rappeler le jugement de Voltaire (cité dans H.L.F., VI, 2, p. 902): « Je recommande sur-tout aux jeunes gens de ne point lire la nouvelle grammaire du sieur abbé Girard: elle ne feroit qu'embarasser l'esprit, par les nouveautez difficiles dont elle est remplie; et sur-tout elle servirait à corrompre le stile. » On attendait autre chose d'un auteur qui avait donné, quelques années auparavant, les Synonymes François. Pourtant, dit Jean-Claude Chevalier, « c'est une grammaire bien intéressante. » Pour pouvoir lire sans peine cet énorme traité, l'Introduction de Pierre Swiggers est bien précieuse.

La première partie de cette Introduction est consacré au « modeste académicien » que fut l'abbé Girard. Elle commence par une biographie qui contient les informations indispensables pour permettre de situer le personnage dans son contexte historique. P.S. a réuni ici des renseignements dispersés dans divers ouvrages et articles de revues ou consignés dans des pièces d'archives. Elle se continue par un catalogue des différentes publications de Girard (9 titres plus les articles de l'*Encyclopédie*). Elle se termine par une bibliographie sur Girard : d'une part, les ouvrages qui concernent sa biographie, d'autre part, ceux qui portent un jugement sur ses conceptions grammaticales. Les contemporains sont tantôt violemment critiques, comme Du Marsais, tantôt élogieux (mais non sans quelques réserves), comme Thiébaut, les modernes ont « redécouvert » les mérites des *Vrais Principes*, depuis Jean Stefanini jusqu'à Jean-Claude Chevalier et Jean-Pierre Seguin.

La seconde partie, beaucoup plus importante, se donne pour but de « dégager les fondements théoriques des *Vrais Principes*. « Comme il est difficile de résumer un 'résumé' », on s'en tiendra simplement à quelques points importants. D'abord la manière dont Girard établit la relation entre le monde et la pensée et explique « comment le langage est capable d'exprimer le monde (et sa structure), à travers la pensée. » Ensuite l'importance de la typologie des langues dans sa théorie du langage. « L'apparente diversité des langues est d'abord réduite à trois types, qui ne justifient pas l'inférence (régressive) à trois types de concevoir les pensées. » Il divise les langues en *analogues*, qui suivent dans leur construction », dit-il (Girard), « l'ordre naturel et la gradation des idées . . . telles sont la Françoise, l'Italienne et l'Espagnole », *transpositives*, qui « ne suivent d'autre ordre, dans la construction de leurs frases, que le feu de l'imagination . . . le Latin, l'Esclavon et le Moscovite », *mixte* (ou *amphibologique*), elles « tiennent des deux autres ; ayant un article comme les Analogues et des cas comme les Transpositives : telle est la Langue Grecque ; il me semble aussi que

la Teutonique appartient également à cette classe. » La typologie de Girard se distingue par sa composition morphologique, alors que les autres typologies sont fondées sur un critère syntactique (l'ordre des mots). Chaque langue individuelle doit être décrite suivant le modèle qui lui est adapté. D'où la critique des grammaires latinisantes.

Un paragraphe est réservé aux « parties d'oraison ». Girard en distingue dix dont il retrace la genèse. Elles sont universelles (sauf l'article) et correspondent à dix formes de la modification des idées. On lui doit, remarque P.S. « la distinction entre le *substantif* et *l'adjectif* (français) comme deux parties du discours autonomes ; on lui doit un chapitre important sur l'article, ce morphème tant négligé dans la tradition grammaticale française. »

Enfin P.S. passe au dernier point: l'analyse syntaxique. Partant du binarisme logique sujet-prédicat, Girard élargit ce modèle d'analyse en distinguant sept fonctions syntaxiques. Même si ce modèle « néglige un certain nombre de problèmes », il présente une double originalité: refus de la binarité et reconnaissance du complément. J.-Cl. Chevalier juge de son côté, cette théorie des fonctions très remarquable. Girard classe alors les phrases simple en quatre ensembles selon quatre critères: sens, nombre des membres, énonciation des membres, forme de la structure, ainsi dans le premier ensemble on trouvera « les phrases subordinatives » (dont le sujet ou l'attribut n'est pas déterminé) « les phrases relatives » (avec sujet et attribut déterminés) et « les phrases détachées ». Girard propose, à la suite, une théorie du régime, son but et les moyens qu'il utilise. P.S. remarque que cette théorie « est formulée d'une façon assez vague et [que] sa densité ne facilite pas la compréhension. » Il démontre pourquoi et comment.

Sur les défauts des *Vrais Principes*, il ne s'étend pas longuement. Il note simplement : trop peu d'exemples pour illustrer les aspects originaux ; syntaxe trop brièvement développée ; interprétations forcées « afin de maintenir une position théorique outrée. » Reste hors de son propos tout ce qui est consacré dans l'ouvrage de Girard à l'orthographe, à la ponctuation et à la prononciation. L'importance de cette étude marque, dit J.-Cl. Chevalier, « le souci de faire de la grammaire un instrument de construction du discours argumentatif non équivoque. »

Conclusion de P.S.: « Nous croyons pourtant que le bilan de la contribution grammaticale de Girard doit être positif : les *Vrais Principes* sont le résultat d'une réflexion approfondie et souvent originale sur les tâches du grammairien, sur les modèles de description grammaticale et sur les rapports entre la langue, la pensée et le monde. »

Une importante bibliographie, qui comprend une centaine de titres, termine cette excellente présentation des *Vrais Principes de la Langue Françoise ou la Parole réduite en méthode, conformément aux lois de l'Usage.* 

Jean BOURGUIGNON